armor

magazine

nº 102/103

6 F

spécial vacances

la bretagne en fêtes

b. hinault
le vélo...
et les oiseaux

les pays de vilaine

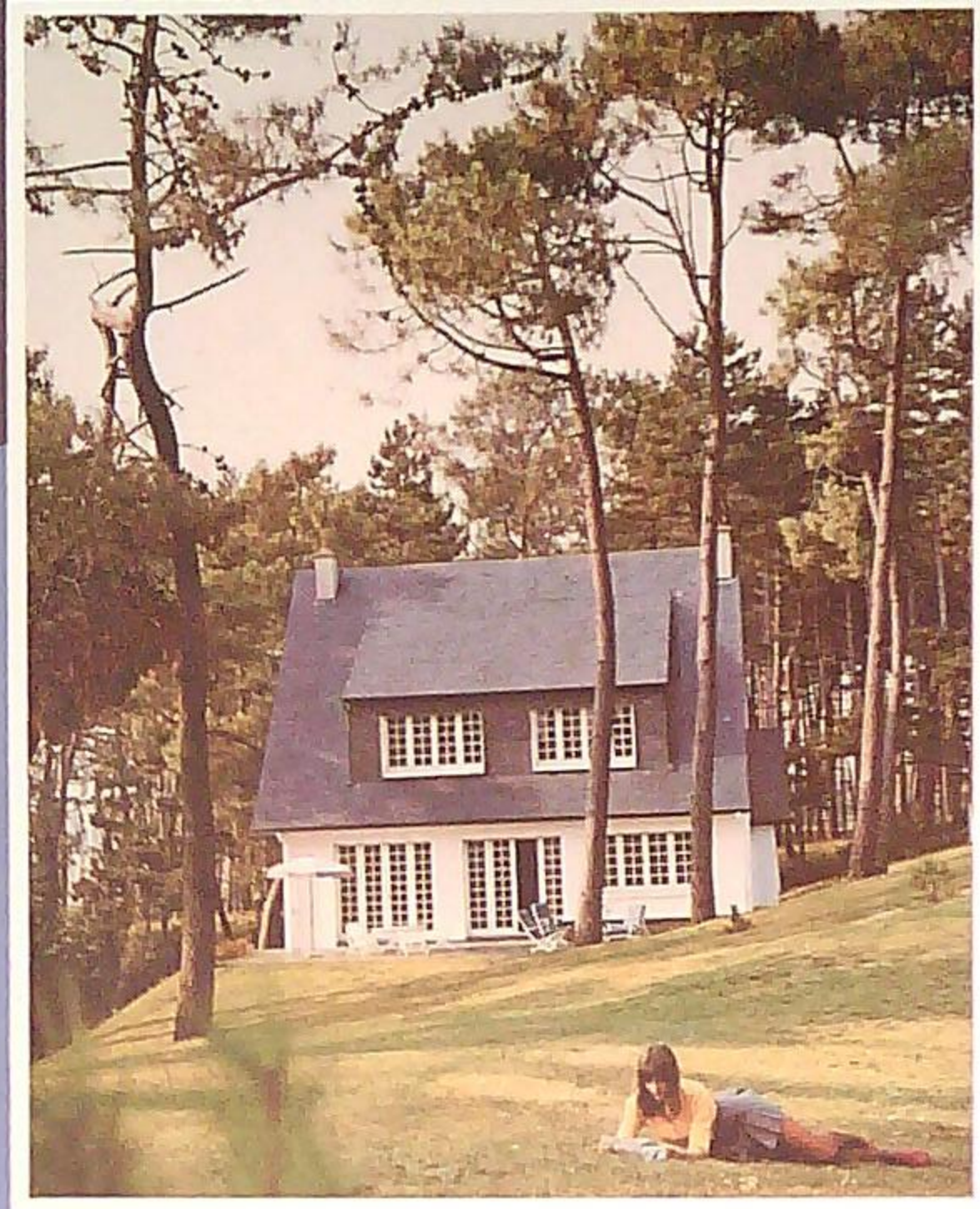
yvergniaux
" cavalièrement vôtre "

thalassa à carnac

dossier habitat

mensuel - juillet-août 1978





ardoise épaisse

celtique

Une ardoise ... à l'ancienne

Nos ancêtres ne manquaient pas de bon sens. Leurs toits étaient d'ardoises épaisses d'une résistance à toute épreuve, qualité essentielle pour protéger la maison et tout ce qu'elle renferme.
Dans nos régions, les couvertures plus que centenaires ne sont pas rares.

L'ardoise épaisse CELTIQUE est de cette race. Avec elle, retrouvons le bon sens des anciens. Tirée du schiste d'Angers, le meilleur au monde, elle en constitue la fine fleur. Sa longévité est remarquable. C'est la tranquillité assurée pour plusieurs générations.

Et ce n'est pas tout. La CELTIQUE est aussi une belle ardoise. Sa taille épauffrée, à la «galloise», met en valeur les moindres détails et donne à la couverture un étonnant relief.

Pourquoi avoir attendu si longtemps un matériau d'une telle classe?
Tout simplement parce qu'il a fallu la découverte d'un filon d'une richesse extraordinaire pour réaliser ce qui était impensable jusqu'à ce jour : un produit exceptionnel à un prix plus que raisonnable.

C'est la grande chance de la Société Ardoisière de l'Anjou. Ce sera aussi la vôtre.

avec la CELTIQUE, découvrez la joie de vivre... sans souci.

SOCIETE ARDOISIERE DE L'ANJOU

COMPTOIR DES ARDOISES D'ANJOU

47, boulevard FOCH
B.P. 2265 - 49022 ANGERS CEDEX
TEL. (41) 88.30.82

SAA

A M 4

Bon pour recevoir documentation et échantillons gratuits

Nom _____

Adresse _____

_____

HAAS ANGERS RC 59 B 21

Les bâtisseurs d'armor des maisons contre vents et marées

Réunis en Assemblée Générale à Paimpont en 1975, les adhérents du groupement régional ont décidé d'apporter une garantie supplémentaire à leurs clients en prenant l'engagement de veiller à l'achèvement d'un chantier aux mêmes conditions de prix et de délai si l'un d'entre eux était amené à cesser son activité.
La solidarité n'est pas un vain mot pour les BATISSEURS D'ARMOR, c'est la même foi dans la maison traditionnelle de qualité qui anime ces hommes, c'est la même rigueur que recherche chacun, tant dans le suivi des chantiers que dans la prise en charge du dossier administratif, pour votre plus grande satisfaction.

mdo

Je désire recevoir sans engagement de ma part le petit guide de la construction:

Nom et prénom .....

Adresse: .....

Je possède un terrain à: .....

Je cherche un terrain à: .....

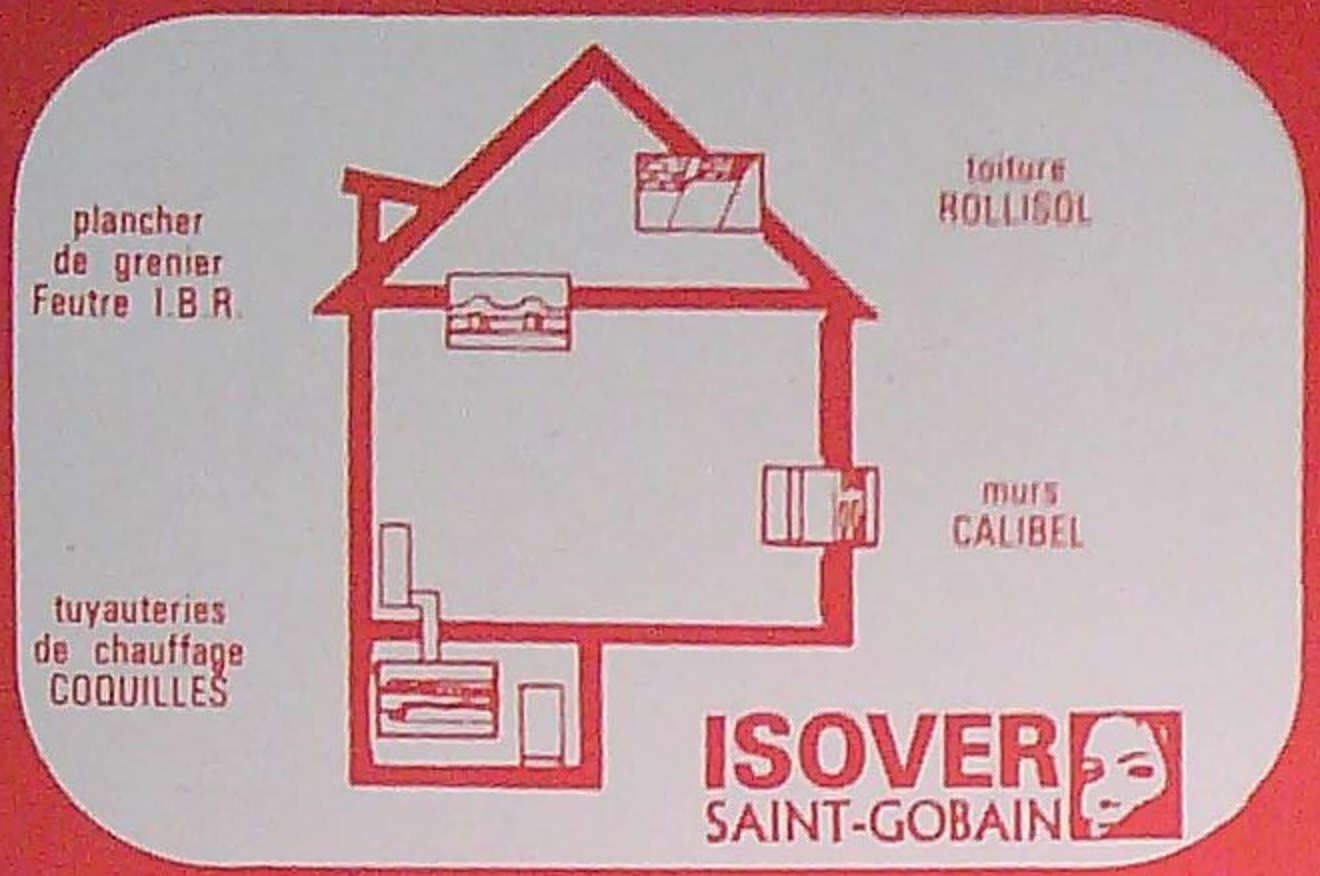
les bâtisseurs d'armor

Groupement Régional d'Entreprises

21 rue des Trente, B.P. 1287, 35013 Rennes Cédex
tél. (99) 79.30.22
Bureau à Paris: Logis-France, 9 rue Laborde, 75008 Paris
M° St.-Lazare, tél. 387.77.55

Nous construisons dans les départements suivants:
Côtes-du-Nord, Ille et Vilaine, Finistère, Morbihan, Loire Atlantique.

ECONOMIES D'ENERGIE ● TOUT LE MONDE EN PARLE



C'EST
VOTRE PROBLEME

ÉCONOMIES L'HIVER
CONFORT L'ÉTÉ

L'isolation est aussi
notre spécialité
depuis

20 ANS

ISOVER VOUS AIDE A PASSER DE L'IDEE A LA REALITE
NOUS GUIDERONS VOTRE CHOIX

armor magazine

N° 102/103
Juillet/Août 1978
10e année
Le n° 6 F

En couverture, cavaliers dans les rues de Moncontour : extrait d'une composition d'Henri Yvergniaux.

sommaire

politique * économie vie sociale

Yann Poilvet : Ombres et lumières d'un été 5
Jacques Crenn : Après le XIVe congrès de l'U.D.B... pour un socialisme « à la bretonne » 8
Le Mai breton de *Georges Pierret* : une mise en garde contre la revanche du centralisme 9
Michel Renouard : Québec, premier pas vers l'indépendance ? 10
Raymond Letertre : Chronique des institutions régionales 11
Les vandales contre Alan Barbe-Torte. 13
Le travail temporaire en Bretagne . . . 14
Jean Bobet présente le nouveau centre de thalassothérapie de Carnac 15

DOSSIER

L'habitat en Bretagne

La réforme du financement du logement 17
Paul Sordet : Le P.A.P. 18
Briak Loyant : l'habitat individuel en Loire-Atlantique 19
Pour une politique de l'habitat dans les « pays » 22

La XXXIe foire des Côtes d'Armor . . . 24
Le congrès breton du tourisme 25
Eliane Deshayes : Que reste-t-il de nos oiseaux ? 26
Les stations vertes de vacances 26
Nadine Courdier : Bernard Hinault... la relève des « grands Bretons » 47

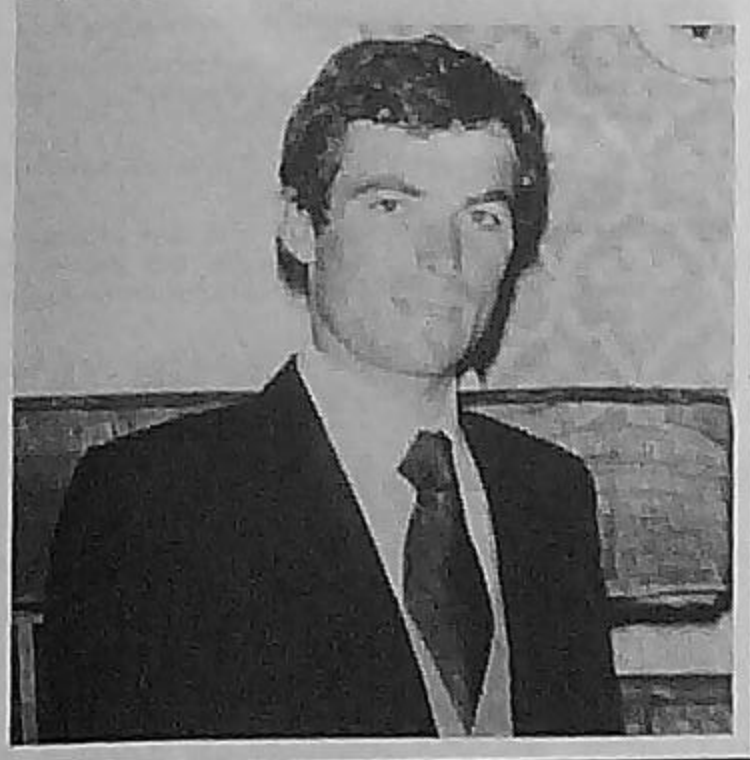


Photo Guy Laroche « Monsieur »

Kerioù Breizh

Callac, station verte 27
Le Pays de Lorient 29
Louis Lessart : Ploemeur fait peau neuve 33
Daniel Thenadey : Jugon et le Pays d'Arguenon 34
Sébastien Couëpel : Pays de Lamballe... un atout, les hommes 36
Fernand Labbé : Pour un retour à la libre initiative 39
Louis Marteil : Yffiniac, horizon 2000 43
Marcel Ollivrault : Etables-sur-Mer, une volonté de mieux vivre 50
François Héry : Satisfaire à la fois le touriste et le Quinocéen 52
Guérande 79

spécial Pays de Vilaine

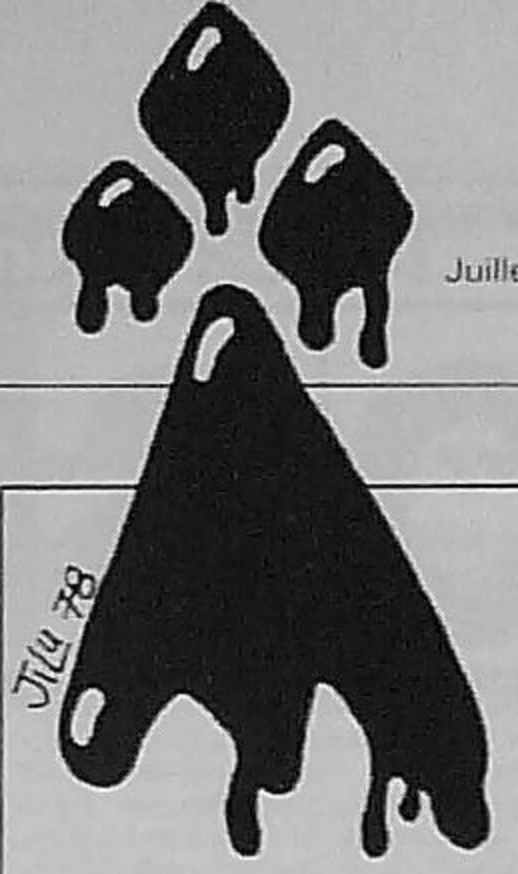
arts et cultures

Les poupées de Penthièvre : pour perpétuer nos traditions 41
Chantiers et stages 69
Yann Poilvet : Les livres 70
Yannick Pelletier : Henri Yvergniaux à la galerie Drouant / Alain Lenost à l'Orangerie du Sénat 71
Calendrier des expositions 72
Nadine Courdier : Roland Tostivint, le potier qui a bretonisé le *design* 73
Une impressionniste : Gaïk Conan . . . 74
Anne-Edith Poilvet : les disques 75
Jean-Luc Aulnette : Jean-Yves Hirel... pas pressé ! 76
Les grandes fêtes de l'été 76
Programmes 81

et aussi

Le carnet *d'Armor Magazine* . . . 6
Lutte bretonne 56
Itron 56
Yann Desbordes : mots croisés franco-bretons 82
Myrddhin : Calendarmor 78
Gastronomie 83
Petites annonces 84
Armor immobilier 84

PROMOTION-VACANCES : contre la somme de 10 francs, vous recevrez les trois derniers numéros d'*Armor-magazine* à l'adresse que vous nous indiquerez.



Ombres et lumières d'un été

LA joie que nous éprouvons chaque été à accueillir par centaines de milliers les femmes et les hommes qui viennent passer leurs vacances chez nous est ternie cette année. D'abord parce qu'ils sont moins nombreux : désorientés par des informations tendancieuses, beaucoup ont renoncé à venir — et un secteur important de notre économie en souffrira. Ensuite parce que nous enrageons d'être impuissants devant une adversité que nous ne sommes pas à même de dominer puisque des institutions injustes nous empêchent de maîtriser notre espace, de protéger notre pays.

Ceux qui nous font l'amitié de nous consacrer quelques semaines ne le regretteront pas : de Pornic à Pordic, d'Audierne à Cancale, la Bretagne a conservé son visage aux mille facettes, son accueil chaleureux, sa table incomparable et ces étonnantes manifestations que l'on ne trouve si nombreuses nulle part ailleurs : du festival prestigieux à la modeste rencontre villageoise, les Bretons montrent que rien ne saurait dénaturer leur sens profond de la fête.

L'époque estivale est une merveilleuse occasion de découverte : quittez la grand'route, allez par les chemins à la rencontre de l'art populaire qui éclate spontanément partout. Profitez-en pour déguster la Bretagne intérieure, notre Argoat, ses bois, ses landes, ses rivières. Et n'oubliez pas d'aller saluer la côte du Leon, victime du fric international et de l'incurie parisienne : les Léonards seront sensibles à votre visite et ils vous rapelleront que, à cent mètres des plages encore souillées, la nature bretonne est toujours aussi belle.

La trêve annuelle est courte. Profitez-en, amis, et repartez avec la volonté d'être les avocats de la Bretagne. Nous avons besoin de vous pour panser les plaies ouvertes par l'Amoco-Cadiz. *Et pour faire comprendre que nous allons devoir radicaliser notre action afin d'obtenir les pouvoirs qui nous permettront d'empêcher que soit à nouveau possible un tel crime.*

YANN POILVET.

le carnet d'armor

OLIVIER PHILIP QUITTE LA BRETAGNE

Olivier Philip, préfet de la région administrative « Bretagne » depuis décembre 1972, est nommé préfet du Rhône et de la région Rhône-Alpes. Agé de 53 ans, il a fait une longue carrière préfectorale où ses qualités lui ont valu une réputation de grand commis de l'Etat. D'un abord réservé, son approche n'était pas facile mais il laissera ici le souvenir d'un administrateur qui, tout en servant loyalement le gouvernement qu'il représentait, sut se pencher avec attention et bonne volonté sur nos problèmes et œuvrer avec ténacité pour le développement de notre région. Malgré certaines apparences, le « courant » était passé entre cet homme franc et direct et les Bretons qui ne le sont pas moins.

Il est remplacé à Rennes par Jean Périer, jusqu'alors préfet du Val-de-Marne.

★ *Jean-Pierre Planckaert* (Rennes) a été élu président du Syndicat des libraires de Bretagne.

★ Le Nantais *Dominique Bouchaud* a obtenu, à 20 ans, le premier prix de harpe au Conservatoire national supérieur de Paris qui le lui a décerné à l'unanimité.

★ *Jacques Barthélémy,* directeur du cabinet du préfet des Côtes-du-Nord, a été nommé sous-préfet de Nontron.

★ *Joseph le Pavec* a été réélu pour 5e fois président des Cadres bretons qui tiendront leur réunion annuelle d'été le 18 août à Vitré.

★ Le Grand prix de poésie de l'Académie française a été décerné à notre ami *Charles le Quintrec.*

★ Né à Rennes en 1935, *Yves Cannac,* jusqu'alors secrétaire général adjoint de la présidence de la République, a été élu PDG de l'agence Havas.

★ *Jean Cuvelier,* 42 ans, a été nommé chef de la Mission régionale des Pays dits de la Loire.

★ *Michel Cointat,* Jean Rouyer et Claude Champaud ont créé à la section bretonne de la Société française d'énergie nucléaire.

★ *Nouveaux maires :* François Gérard à Tremeven ; M. Pavot à Prosporder.

NAISSANCES

★ Un deuxième enfant, *Julien,* est né au foyer de notre ami *Maurice Briand,* maire adjoint de Guingamp.

MARIAGES

★ Notre collaboratrice et amie *Anne-Marie Arrignon* s'est unie à *Joël Baudin* le 24 juin en l'église de Montgermont.

★ *Marie-Thérèse Restout* et *Xavier Leclerc,* secrétaire général de la Chambre de commerce de Morlaix, se sont donnés le sacrement de mariage le 14 juin dernier.

NECROLOGIE

★ Mari ar Bailh e bried, Joelle, Annaig, Herve, Arzhel, Yann-Vari ha Gwenole e vugale, en vugale-vihan, a gemenn deoc'h ez eo aet da anaon *YANN RENAULT* en e di, 42, bd A. Carrel, Roazhon, d'an 8 a viz mezeven.

★ *François Morin,* 66 ans, maire de Treverien ; *André Ragot,* 78 ans, créateur des mouches artificielles pour la pêche et des mitraillettes à maquereaux ; *Yves le Berre,* 71 ans, maire honoraire de St-Thonon ; *Robert Fleury,* 75 ans, ancien préfet des Côtes-du-Nord.

★ Notre confrère et ami *Pascal Pondaven,* fondateur de la Maison de la Bretagne, ancien directeur de *la Bretagne à Paris,* est décédé à Concarneau à l'âge de 79 ans.

Roparz Hemon est mort

Alors que nous sommes en cours de tirage, nous apprenons avec tristesse le décès le 29 juin au soir, sur la terre fraternelle d'Irlande qui l'avait accueilli, de Roparz Hemon. Il allait avoir 78 ans.

Dans notre prochain numéro, nous rendrons hommage à ce grand patriote qui aura été le plus brillant écrivain en langue bretonne de ce temps.

RELIGIONS

★ *Messe en langue bretonne* le 13 août à Malguenac.

★ *Eglise orthodoxe celtique* — Le mardi 15 août à 10 h 30, solennité de la Dormition de Notre-Dame à l'abbaye de St-Dolay. Le R.P. Patrick Thomas a été ordonné prêtre à la paroisse N.D. Source vivifiante à Rennes.

PRESSE ET DOCUMENTS

★ *GRANIT / Symposium 1978* — Une intéressante plaquette de présentation du Groupement armoricain en informative et télécommunications, un domaine pour lequel la Bretagne doit être un des principaux pôles de croissance régionaux (1, place du Maréchal Juin, Rennes).

★ *HAIES VIVES,* un n° hors-série de *l'Ami des jardins* qui présente plus de 100 plantes les plus diverses et des conseils de mise en place (18 F. 52, av. de Saxe, Lyon).

★ *6 PORTS de commerce à votre disposition* — Une élégante plaquette de présentation des principaux ports des Côtes-du-Nord avec leurs caractéristiques (CCI, BP 514, ST-Brieuc).

★ *PERSPECTIVES d'activités portuaires et industrielles portuaires en Bretagne* — Syntèse d'une étude en quatre tomes sur les possibilités de développement industriel et commercial offertes par nos ports (CRCI, Rennes).

★ *BRETAGNE 78* — Une brochure sur notre progression économique, les interrogations nouvelles qu'entraîne à notre plan la crise mondiale, ce qui reste à faire dans le domaine des équipements de base (CRCI, Rennes).

★ *ZEDEBIS NF,* n° 6 — Une truculente revue marginale qui ne manque ni d'idées ni d'esprit (31, rue des Pavillons, Puteaux).

armor magazine

Directeur
YANN POILVET

*** Direction, rédaction, administration, publicité : 10, rue Vicairie - B.P. 540 - 22010 Saint-Brieuc Cedex - Téléphone : 33.62.24 et la suite.**

- *Editeur* SOPEL
- N° ISSN (International standart serial number) Fr 0044-8966/944.107735 X
- N° CPPAP 47.307
- *N° SIRET 302306741 00018*

- *Secrétariat*
DANIELLE LEQUITTE
- *Participent*
ANNE-EDITH POILVET-BESRECHEL
NADINE COURDIER
et Anne Marie Arrignon, Jean Luc Aubrette, Patrick Le Beguec, Yann Brekilien, Jean Pierre Corbel, Jacques Crenn, Yann Desbordes, Eliane Deshayes, Jil Ewan, Michel Francois, André-Georges Hamon, Marc Le Layec, Briak Loyant, Henri Le Moal Myrddhin, Odile Pellé, Yannick Pelletier, Edith Perennou, Jos Philippe, Paul Sordet, Daniel Thenadey.
- *Publicité*
Alfred Caillibotte, Eliane Deshayes, Hélène Guillon, Marcel Jagu, Jean-Claude Mallet, Gilles Maurice, Gilles Renaud, Paul Sordet.

- *Abonnement d'un an*
62,40 francs (dont 2,40 francs de T.V.A.)
- *Abonnement de soutien*
200 francs
- *Abonnement pour l'étranger*
150 francs
- *Abonnement par avion*
Ajouter le tarif postal en vigueur.
- *Changement d'adresse*
8 francs
- *C.C.P.* Armor magazine
Rennes 2691-70
- *Textes et publicités* doivent nous parvenir *impérativement* au plus tard le 5 du mois précédant la parution.
- *Armor* ne publie pas de communiqués.
- *Une enveloppe timbrée* doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
- *Les textes signés* n'engagent que leurs auteurs.
- La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des *lettres* qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée dans lesdites lettres.
- La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de mention d'origine.
- Seules les personnes titulaires de la *carte millésimée* 1978 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'*Armor magazine*.
- *Tout document, commande ou engagement* non validé par la signature du directeur d'*Armor magazine*, gérant de la SOPEL, est réputé *nul* ou non avenu.
- *Le bulletin d'abonnement se trouve en page 74*

- *Diffusion* N.M.P.P.
- Imprimerie *Saint-Michel, rue Réaumur, zone industrielle, Saint-Brieuc. Tel 61.42.68*
- Photocomposition *Breizh-Compo*, 32, rue de la Corderie, Saint-Brieuc, tél. 33.68.23, et *Graphe*, le Petit Crenan, Quintin, tél. 32.86.84.

- **Rener ar gelaouen (le directeur de la publication) : Yann Poilvet.**

balac



BALAC a conçu des modèles adaptés à votre région et au nouveau prêt P.A.P. Un plan de financement vous est fourni gratuitement. Demandez-le.
Plus de 2 000 constructions témoignent aujourd'hui de la confiance faite aux constructions BALAC.

Les conseillers BALAC vous expliquent comment sont réalisées nos maisons, le choix de nos artisans et les motifs de notre sélection. Ils écoutent vos réflexions et en tiennent compte.
Ils vous diront comment vous pouvez acquérir une maison en traditionnel pour moins cher que vous ne l'imaginez.

Une maison vraiment traditionnelle.

B. GOARIN s.a., 5 boulevard Foch - **22410 SAINT-QUAY-PORTRIEUX** Tél. 70.59.34
ROUX CHAUVEL s.a., 63 rue Nationale - **29140 ROSPORDEN** Tél. 58.24.75
S.R.P. - La Jamet - **35121 LA MEZIERE** Tél. 57.54.38
E.R.A. - Le Clos du Chêne - **35660 LANGON** Tél. 08.42.42
10, rue Neuve des Capucins - **44000 NANTES** Tél. 71.12.39
S.V.P. - La Ville-au-Vent - **56460 SAINT-GUYOMARD** Tél. 22.47.79

bon pour être documenté
nom :
adr. :
TERRAIN OUI NON

Crédit Maritime

la banque du littoral ouverte à tous

Crédit Maritime

la banque de vos vacances

Des solutions pour vos financements : prêts personnels, immobiliers, plaisance

Des conseils pour votre épargne : comptes sur livrets, bons de caisse, épargne-logement

Restez toute l'année avec les hommes de la mer en ouvrant un compte au Crédit Maritime

ST-BRIEUC
9, Allée des Promenades

PAIMPOL
15, Rue du 18 Juin

ST-QUAY-PORTRIEUX
5, Rue de la Victoire

Après le XIV[e] congrès de l'UDB

Pour un socialisme « à la bretonne »

L'Union Démocratique Bretonne a choisi de tenir son XIV[e] congrès à Brest sous le signe de la marée noire contre laquelle une motion a été adoptée.

Par ailleurs, l'U.D.B. a défini une nouvelle attitude face à la gauche, une modification de certaines structures, et a pris de nouveaux engagements (participation aux élections du Parlement Européen).

Sentant son audience et son implantation croître, l'U.D.B. exploite au mieux les succès récents : expérience de la gestion après les élections municipales, importance accrue avec une augmentation d'adhérents (700 en 1976, 1 500 en 1978) et de sympathisants. Le Bureau politique sortant a été réélu en totalité ce qui est le meilleur exemple de la continuité du Parti. Remarquons, enfin, que les congressistes étaient composés pour un quart de nouveaux adhérents.

STRUCTURES DU PARTI

L'évolution de l'U.D.B demande un changement dans les structures. Le Comité directeur, mis en place lors du congrès de Mur-de-Bretagne est supprimé. Le Bureau politique reste le seul organe directeur du Parti. Il est composé de 16 membres élus par les congressistes et des 12 responsables de fédérations.

Le Parti comporte 12 fédérations qui élisent chacune un responsable, membre du B.P. (Bureau Politique). Celui-ci sera organisé en quatre grands services dirigés chacun par un membre du B.P..

La nouvelle structure de l'U.D.B. devient donc :

— à la base, *la cellule* créée à l'échelon du bourg, de l'entreprise, du village ;

— *la section* regroupe plusieurs cellules et décide de leur création selon l'implantation du Parti.

— *La Fédération* est dotée d'un congrès et d'un Bureau fédéral ; elle gère et organise un territoire défini ;

— Le Bureau politique renouvelable tous les deux ans se réunit tous les mois et gère les quatre services cités plus haut ;

— Le Congrès national convoqué tous les deux ans décide des orientations du Parti.

En ce qui concerne la formation, l'U.D.B. a décidé un effort tant au niveau national qu'au niveau des Fédérations.

PROPAGANDE

Un effort important a été décidé pour mieux faire connaître le Parti sur le plan financier, 10 % des cotisations seront affectés à la propagande, 5 % au niveau national, 5 % au niveau fédéral en favorisant les fédérations les moins implantées. Outre la création de nouvelles cellules et les publications, l'U.D.B. a choisi de profiter de sa présence dans les équipes municipales pour se faire mieux connaître.

SOCIALISME ET AUTONOMIE

L'U.D.B. d'obédience socialiste, lutte depuis sa naissance « contre le capitalisme et la bourgeoisie » et recherche l'alliance des courants anti-capitalistes pour instaurer un « socialisme à la bretonne »

Considérant que la domination capitaliste vient de l'extérieur de la Bretagne, l'U.D.B. a choisi de présenter des candidats aux législatives. Les résultats n'ont pas confirmé le succès des municipales. Aussi l'U.D.B. revise-t-elle sa position dans l'union de la Gauche. Le Programme minimum Démocratique Breton cèdera la place à un Programme Autonomiste Socialiste Breton (P.A.S.B.) plus élaboré et plus exigeant vis-à-vis des Partis hexagonaux de Gauche. L'U.D.B. veut que P.S et P.C reconnaissent le particularisme breton et abandonnent leurs thèses centralisatrices.

CULTURE BRETONNE

Constatant l'insuffisance de la bretonnisation en son sein, l'U.D.B. a décidé d'accentuer la réflexion sur le problème culturel, « une des données importantes de la colonisation de la Bretagne. »

AFFAIRES SOCIALES

L'U.D.B. a pris la décision d'accentuer son effort et sa présence en créant une commission permanente « Affaires sociales » chargée d'étudier les problèmes sociaux en intensifiant l'action de la commission « agriculture », en créant une commission permanente « Affaires maritimes » et en invitant ses militants à participer à la vie associative locale.

INDUSTRIALISATION, EMPLOI, ENERGIE, CADRE DE VIE.

L'attention de l'U.D.B. portée à ces problèmes sera plus importante dans les années à venir. Le Parti s'élève contre l'utilisation de l'énergie nucléaire au plan militaire et décide de définir une politique énergétique propre à développer l'industrialisation de la Bretagne.

D'autre part, le congrès décide la mise en place d'une commission permanente qui étudiera les problèmes d'industrialisation, d'énergie, d'emploi et de cadre de vie en insistant sur la volonté bretonne de vivre et de travailler au pays.

LE ROLE DES FEMMES

Une plus large participation des femmes à tous les niveaux est décidée : l'U.D.B. assimile la lutte actuelle des Bretonnes à celle du Peuple breton sur la voie du socialisme.

KELTIA

Organe de recherche d'un celtisme moderne

Le n° 7 F. Abonnement annuel : 36 F

La Bretagne Réelle - 22230 Merdrignac

21 % de femmes composent le Parti qui inscrit dans ses revendications celles des femmes à l'égalité (emploi, salaire, contraception, politique, femmes au foyer...).

ELECTIONS, RELATIONS AVEC LA GAUCHE.

L'U.D.B. décide de poursuivre sa politique de participation à diverses élections, considérant que ses succès aux élections municipales ont accru sa crédibilité, le nombre de militants, et la propagation de ses idées. Toutefois, le congrès est conscient du risque de cette politique, démontré lors des législatives, de n'obtenir que de faibles scores qui démobiliseraient les militants à la longue.

Ainsi le congrès a-t-il décidé de présenter des candidats aux élections européennes qui, outre une collaboration avec les partis autonomistes et nationalistes de l'hexagone, apporteront à l'U.D.B. une publicité importante en Bretagne, en France et en Europe.

A l'issue des législatives de 1978, l'U.D.B. constate l'échec de la Gauche qui a déçu l'espoir des travailleurs. Sans toutefois rompre avec l'union de la Gauche, le congrès décide de combattre le jacobinisme du P.C. et les orientations pour la construction du socialisme du P.S. L'U.D.B. restera présente dans l'Union de la Gauche mais devient exigeante vis-à-vis de ses partenaires et envisage l'alliance ponctuelle avec d'autres partis (P.S.U., Trotskysts, écologistes, etc.).

AFFAIRES INTERNATIONALES

Bien que le combat de l'U.D.B. soit avant tout breton, le congrès reconnaît la nécessité d'obtenir l'appui d'organisations internationales (O.N.U.) et des mouvements progressistes internationaux. Ainsi l'U.D.B. accentuera-t-il sa représentation au niveau international en renforçant les relations avec divers mouvements et organismes comme la Ligue Arabe, le Conseil Nordique, l'Organisation de l'Unité Africaine, la Conférence des pays non-alignés, Amnesty International, etc.

Enfin constatant que la charte de Brest, qui regroupe les partis représentatifs des minorités d'Europe occidentale, n'a pas connu d'application concrète, l'U.D.B. décide de combler cette lacune.

Evolution lente mais prudente...L'U.D.B. refuse de s'engager à tort et à travers, mais, au contraire, cherche à augmenter son crédit à tous les niveaux. Dans les deux années à venir, elle accentuera sa réflexion sur les problèmes modernes qui touchent la Bretagne.

Même si l'U.D.B. reste un parti petit et jeune aujourd'hui, ses efforts, ses initiatives peuvent accroître son audience et lui donner une importance qui surprendra certains.

Par rapport aux autres partis de Gauche, l'U.D.B. joue la carte d'une action indépendante qui, par le jeu des alliances, renforce son autorité. Ce parti possède un autre atout : son unité interne et l'intensification du système démocratique en son sein.

JACQUES CRENN.

« LE MAI BRETON » DE GEORGES PIERRET : UNE MISE EN GARDE CONTRE

LA REVANCHE DU CENTRALISME

« S'ils veulent prendre la Sorbonne, on ne peut pas les empêcher... les C.R.S. sont en Bretagne », déclarait, le 8 mai 1968, Christian Fouchet, ministre de l'Intérieur. Aujourd'hui, on a un peu oublié la « pesanteur » bretonne dans les événements qui ont secoué la France il y a dix ans. Un homme discret était alors à l'intérieur de l'action : Georges Pierret qui avait succédé à Joseph Martray au secrétariat général du CELIB en 1967. Tout en évoquant la vie du CELIB avant et depuis, il s'est essentiellement attaché dans un ouvrage qui vient de sortir (1) à la période 1967-1972, cinq années décisives pour l'organisation qui avait fait trembler Paris et qui, avec le MOB, avait redonné aux Bretons conscience de la Bretagne et qui avait su réaliser pour une fois « l'union sacrée ». Sous un titre symbolique : *Mai breton*, Georges Pierret présente donc, sereinement, une tranche de l'Histoire contemporaine de notre pays. Il en a souligné quelques aspects avec nous...

Armor-Magazine : Qu'est-ce qui vous a amené à écrire ce livre ?

Georges Pierret : Plusieurs choses. D'abord, il y avait longtemps que je pensais à réouvrir les dossiers pour compléter l'histoire du CELIB, dans une période qui n'est pas très bien connue. Quand on pense au CELIB, on pense aux années 60-62, à ses grandes heures, aux crises, moins aux étapes intermédiaires. Une autre raison, c'est la rencontre tout à fait fortuite entre les événements de mai 68 et l'évolution de la Bretagne. Le 10e anniversaire survenant cette année, avec la floraison de documents concernant cette période, j'ai pensé que le moment était tout à fait choisi.

Les deux autres raisons qui m'ont décidé sont un peu plus profondes. La première, c'est qu'il devient de plus en plus évident que la Bretagne souffre de ne plus avoir l'instrument de l'union qu'elle avait à un certain moment, et qui faisait qu'elle pesait de tout son poids. La seconde, c'est que jamais la revanche du centralisme n'a été aussi loin que maintenant, avec la menace de choisir le département au détriment de la région à l'échéance de 1982. Ceci est très grave car il y a sans doute sous-estimation de la réaction psychologique qui, à ce moment-là, viendra en Bretagne, et qui peut amener certains à donner raison au F.L.B... Jamais le centralisme n'a été aussi poussé, non seulement dans l'arrière-pensée, mais aussi dans les faits : on l'a vu à propos de *l'Amoco-Cadiz*... Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que j'aborde ce dernier point.

L'INQUIETUDE DES POUVOIRS PUBLICS

A.M. : Le titre intrigue un peu. Quelles relations existe-t-il donc entre les événements de mai 1968 et la Bretagne ,

G.P. : En fait, c'est jusqu'au début de mai que la Bretagne vit intensément ses problèmes : je le rappelle dans le livre. Juste avant les événements du quartier Latin, la presse avait ses projecteurs braqués sur la Bretagne. Quand, le 8 mai, a lieu une grève qui, pour la première fois en France, a un caractère de grève générale sur un thème régional : *« l'Ouest veut vivre »*, les pouvoirs publics sont réellement inquiets. D'une part, le F.L.B. fait nouvellement parler de lui, d'autre part, la situation économique s'est extrêmement dégradée depuis 4 ans. Il y a donc, en cette période très troublée, un grand désappointement que je constate en tant que secrétaire général du CELIB au cours de deux tournées successives en mars et avril 68. Or, la grève de 8 mai, faisant l'unanimité bretonne, juxtaposée avec les actions du mouvment autonomiste prenait une allure tellement inquiétante qu'elle a justifié l'envoi par Paris, au début de mai, de la quasi-totalité des effectifs de C.R.S. et de gardes mobiles en Bretagne.

Le 10 août, toutes les forces ayant été récupérées, l'assaut de la Sorbonne (où flottait le *Gwenn ha Du) était donné,* donnant ainsi une amplification au mouvement par voie de conséquence. Ceci, en partie, est déclanché par la situation antérieure de la Bretagne. Quand on analyse et rapproche les témoignages, on se rend compte que la situation bretonne a donc joué un rôle-clé dans les événements.



Georges Pierret lorsqu'il était secrétaire général du CELIB.

« La Bretagne est au bord de la Révolution... » : propos tenus par Georges Pompidou au comité interministériel de juin 1968.

LE GOUVERNEMENT DOIT RECEVOIR LES BRETONS

A.M. : Et le CELIB dans tout cela : quelle est la relation avec le mouvement de 68 ?

G.P. : Le CELIB à cette époque a connu lui aussi pas mal d'événements. Ce fut d'abord la crise Phlipponneau-Martray qui prend fin avec le départ du premier. L'élaboration de nouveaux statuts et un certain rapport souligneront le désenchantement des élus à propos du CELIB et de son fonctionnement. En fait, c'est par hasard que l'évolution du CELIB arrive à rencontrer les événements de mai 68. Le gouvernement, voyant que nous sommes prêts à prendre la tête d'un mouvement de revendications, se décide alors à nous recevoir, le 31 mai. Nous sortirons alors avec pas mal de promesses : la création des quatre voies, le téléphone, le port pétrolier de Brest, le port de Roscoff... Voilà donc la justification du titre : sans le mois de mai, l'évolution de la Bretagne aurait peut-être été différente.

LA REGIONALISATION A SAUVER

A.M. : A votre avis, fallait-il maintenir le CELIB ?

G.P. : Je ne veux pas me prononcer à cet égard, mais compte tenu de la situation actuelle, je crois très profondément que puisque le CELIB existe, il faudrait le relancer avec des ambitions nouvelles qui correspondent à cette situation. Le CELIB est à l'origine de la régionalisation en France : actuellement celle-ci est menacée de façon évidente. Il n'y a que la Bretagne, qu'un CELIB qui puissent la sauver.

A.M. : Quelles ont été vos sources pour écrire ce livre ?

G.P. : J'en vois trois. D'abord les souvenirs, puis les archives du CELIB. J'ai réouvert les dossiers, notamment ceux concernant les négociations avec Georges Pompidou. Le troisième, ce sont tous les témoignages sur mai 68 que j'ai utilisé au fur et à mesure qu'ils paraissaient.

A.M. : On aurait pu s'attendre à un ton beaucoup plus polémique...?

G.P. : Non, justement. Ce livre est plutôt un témoignage, un rappel des faits que j'ai vécu et qui n'en seront, je l'espère, que plus convaincants par le ton que j'emploie. J'ai tenté de toucher le grand public et de l'informer tant sur des événements méconnus que sur la situation actuelle qui devient inquiétante.

(1) Mai breton, par Georges Pierret. 29 F. Eurégio, 22 rue hoche, Rennes.

Pour ne jamais être en panne d'argent liquide.
Eurochèque
Crédit Mutuel de Bretagne

QUEBEC :

premier pas vers l'indépendance ?

MONTREAL, juin 1978

Le 3 juillet sera une date importante pour la population francophone du Québec. A partir de ce jour-là, en effet, la langue française recouvrera ses lettres de noblesse. Désormais, tous les panneaux publicitaires, les poteaux indicateurs, les enseignes de magasins devront être rédigés en français. On tolèrera, jusqu'en 1981, ce qui est rédigé dans les deux langues. Cela en vertu de la « loi 101 », adoptée par l'assemblée du Québec l'an dernier.

Ces décisions sont, bien entendu, largement symboliques. Les Anglophones distraits ou obstinés qui, à l'aube du 3 juillet, arboreront encore la langue de Shakespeare au fronton de leurs boutiques, ne seront pas emprisonnés. Mais on leur fera savoir — avec courtoisie, on peut l'espérer —, que leur entêtement est illégal. L'objectif poursuivi n'est pas d'interdire l'usage de la langue anglaise — puissamment majoritaire en Amérique du Nord —, mais de souligner l'originalité de la province. Ce choix s'avérait d'autant plus plus nécessaire qu'un grand nombre de nouveaux immigrants choisissaient, par prudence, la langue d'Ottawa.

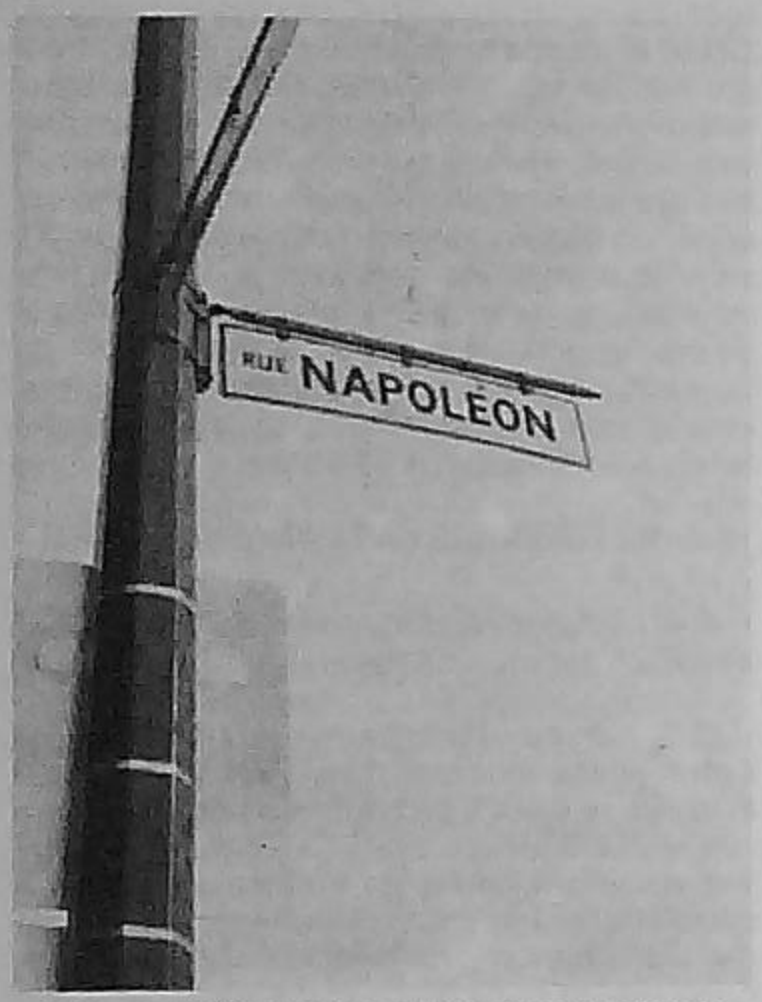
Les Français de France — avec une morgue et une suffisance pitoyables —, se gaussent volontiers du langage utilisé au Québec, car il n'est bon bec que de Paris. Certes, le Français du Québec regorge d'anglicismes, non seulement dans le vocabulaire mais — ce qui est beaucoup plus grave parce que moins évident —, dans les structures mêmes de la langue. Mais il serait faux de croire que les Québécois n'en sont pas de plus en plus conscients.

Au Québec, en effet, on est frappé par le profond désir de la population de se débarrasser des anglicismes. A telle enseigne qu'on traduit systématiquement tout... même ce qui est évident (le panneau « stop », par exemple). La presse québécoise est souvent d'une élégance formelle raffinée.

Cela dit, il est assez plaisant de voir à Paris des « nationalistes » pur-sang porter aux nues la renaissance québécoise, alors que — dans le même temps —, ces personnes n'ont que mépris pour ce qui vient des « provinces » de l'hexagone, notamment quand cette province s'appelle la Bretagne. Vérité au-delà de l'Atlantique, erreur en decà...

L'histoire dira si l'obstination des Québécois portera un jour des fruits politiques. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que la plus vaste province canadienne puisse résister longtemps aux fortes représailles économiques qui, déjà, s'abattent sur elle. Et il faut rappeler la position exceptionnelle du Québec qui est, avec Saint-Pierre et Miquelon, la seule terre francophone d'Amérique du Nord. On aurait tort, en tout cas, de considérer la renaissance du Québec comme un simple feu de paille.

MICHEL RENOUARD.



Cette rue de Montréal, au moins, n'aura pas besoin d'être rebaptisée... (Photo Michel Renouard).

Kendalc'h Keltiek

Le Congrès Celtique aura son assemblée annuelle à Carmarthen, au sud du Pays de Galles, à Trinity College, du 2 au 5 août. Chaque année, il regroupe les six pays celtiques : Pays de Galles, Ecosse, Irlande, Ile de Man, Cornouailles et Bretagne.

L'an dernier, à l'université de Stirling en Ecosse, dans un cadre magnifique, il avait traité de la place de la jeunesse dans les pays celtiques. En 1978 le thème de réflexion retenu est : La Communauté Européenne et les Communautés Celtiques. Suivant l'habitude, les soirées seront agrémentées de concerts de musique celtique.

En 1980 il appartiendra à la Bretagne d'organiser le congrès annuel. L'aide de toutes les personnes favorables aux échanges interceltiques sera nécessaire.

Renseignements :

Congrès Celtique, Roc'h ar Bleiz, 6 route de Brest, 29210 Saint-Martin-des-Champs, et de préférence en breton.

GUIDE TOURISTIQUE
DES PAYS DE
VANNES ET AURAY
Envoi contre 5 francs pour frais à SOPEL
B.P. 540. St-Brieuc - C.C.P. 2319 14 P Nantes

tro breiz

* Le gaz naturel arrivera dans la *région briochine* au début de 1979. * La ville de *Rennes* s'est jumelée avec le *pays du Mené*. * Un centre d'aide aux handicapés par le travail a été ouvert à *Minihy-Tréguier*. * 4 000 hectares ont été ravagés dans les *monts d'Arrée*. * 15 000 salariés travaillent en Bretagne dans le secteur de *l'électronique*. * Une UER dentaire est ouverte à l'Université de *Brest*. * Reprise pour la saison de la ligne aérienne *Quimper-Londres*. * Yves du Halgouët a proposé la création d'un parc régional du *centre-est Bretagne*. * La valeur des *terres agricoles* a augmenté de 12 % en un an en moyenne (Morbihan 15 %, Loire-Atlantique 13 %, Finistère 12 %, Côtes-du-Nord 11 %, Ille-et-Vilaine 9 %). * *Ordifrance* de Rennes a absorbé la Société mayennaise d'informatique de Laval. * Saint-Brieuc possède désormais le seul *scaner* de Bretagne. * L'inauguration du barrage sur le *Gouët* : sept millions de mètres cubes.

A propos de la mer

« *A propos de la mer* », c'est le titre d'un nouveau dossier de géographie régionale que vient de publier le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Nantes. L'auteur, Robert Cheize, professeur agrégé, enseignant au collège de Noirmoutier, y traite deux thèmes principaux : « La baie de Bourgneuf » et « La basse-Loire ». Ce travail est présenté sous forme de fiches (fiches documentaires et fiches d'exploitation) conçues pour une utilisation directe par les élèves du second degré. Plusieurs niveaux sont visés par les différents thèmes abordés dans ces fiches. Ainsi la morphologie des plages concerne plus la classe de seconde, un port de pêche les classes de quatrième, troisième et seconde, le port dans le développement régional les classes de troisième et seconde, la construction navale les classes de troisième, seconde et première.

Téléboutique à Concarneau pour l'été

Le 19 juin, la téléboutique de CONCARNEAU a ouvert ses portes pour la saison estivale de 1978. Elle les refermera le 16 septembre. Pour la deuxième année consécutive les télécommunications, soucieuses de faire face aux besoins accrus de la clientèle mettent ainsi à la disposition du public six cabines téléphoniques, fonctionnant en libre service, un télex public et le service d'accueil habituel des agences commerciales des télécommunications. Horaires d'ouverture : 9 heures 30 — 13 heures et 16 heures — 20 heures, tous les jours ouvrables. (5, rue Villebois-Mareuil).

Sous le pâle soleil d'été...

Le 26 juin se sera déroulée la première assemblée plénière du *Conseil Régional* (C.R.) depuis le renouvellement dû aux élections législatives de mars. Nous avons déjà examiné sa nouvelle composition, mais la récente élection de la municipalité socialiste de Saint-Malo le 28 mai permet à l'opposition de conserver son 21e siège un moment mis en cause (1).

Auparavant le *Comité Economique et Social* (CES) se sera réuni à Saint-Malo le 21 juin ; à souligner la participation de Marc Bécam, secrétaire d'Etat, qui remplit une *mission de coordination* dans le cadre de la Marée Noire.

Pour des raisons techniques d'imprimerie, nous ne pourrons rendre compte de cette réunion extraordinaire de *l'Etablissement Public Régional* (EPR) que dans la prochaine livraison ; nous précisons tout de même ici son ordre du jour et achevons les compte-rendus des dernières réunions.

UNE « CONFERENCE DES REGIONS LITTORALES »

« MAREE NOIRE » : c'est seul le dossier à l'ordre du jour de la session extraordinaire de juin. Le Préfet n'a pas eu de dossier à instruire puisqu'il n'y a aucune décision budgétaire à prendre ; toute subvention de l'EPR viendrait en suppléance de l'Etat, ce que les conseillers refusent à juste titre catégoriquement, tout en le pratiquant d'une certaine façon.

Seulement devrait être acceptée l'étude que le CES a pensé confier au CREFE (Centre régional d'études et de formation économique) de Rennes, pour centraliser toutes les données sur les dommages subis à l'occasion de l'accident.

Le Préfet s'est donc contenté d'une note de présentation d'un certain nombre de documents annexes, venant des affaires maritimes (répercution de la marée noire sur la pêche, la conchyliculture, la récolte du goëmon), du tourisme (première approche), de la jeunesse et des sports (participation des jeunes au nettoyage des plages et des rochers), du travail (chômage partiel des travailleurs de la mer), note du Préfet de zone (participation des militaires, mise en place des moyens logistiques, camions, engins, etc.) rapports des Préfets des deux départements atteints (Côte-du-Nord et Finistère).

Au dossier figurent également le résultat des travaux du CES (2) avec la note d'Henri Didou et le rapport de Joseph Martray. Ce dernier a d'ailleurs été revu, corrigé, perfectionné lors de la rencontre des onze Présidents des CES des régions littorales à Paris le 1er juin, suite de la première réunion du 10 avril à Rennes (3). Les quatre régions d'Outre-Mer se sont ensuite jointes à cette initiative.

Ils ont institué ce jour là une *« conférence des Présidents des CES des régions littorales »*. Quatre jours après, le 5 juin, la conférence des vingt deux Présidents de CES réunis au Palais d'Iéna donnait son aval à l'initiative des onze qui envoyaient alors sous la signature de Claude Champaud, une *« lettre au Président de la République »*.

CADRE, NON CARCAN

Le 5 juin tenait également séance privée, mais à la préfecture de Nantes, le *Conseil Culturel* prévu par la Charte. Comme nous l'annoncions dans notre dernière chronique le Conseil d'administration de l'*Agence technique s'était d'abord réuni le 29 mai ; il avait élu comme président le Docteur Jouault, conseiller général d'Ille-et-Vilaine, donc un « politique »*.



Il fallait un « non politique » à la Présidence du Conseil Culturel. L'élection de l'universitaire Michel Denis ne fut pas simple et la majeure partie de la journée y passa ! Tout commença par une révision du règlement intérieur qui prévoyait une élection des membres du bureau par *« collège »* (conseiller régionaux, membres du CES, conseillers généraux, conseillers municipaux, présidents d'universités, organisations à vocation culturelle).

Ce mode de scrutin aurait été plutôt favorable à la « majorité » au sens politique du terme. La majorité des 51 votants choisit de faire voter les représentants de chaque collège par l'assemblée plénière, mode de scrutin plutôt favorable à l'« opposition ». *« Que tout cela est très politisé »* se plaignaient certains !

Pour la présidence, après deux tours de scrutin, Michel Denis, président de l'université de Haute-Bretagne, l'emportait sur Yvonig Gicquel, président de Kendalc'h, par 25 voix contre 24, score on ne peut plus serré.

Après six heures d'explications de vote il ne restait que très peu de temps pour définir les critères afin de répartir les subventions. *« Ces critères doivent être un cadre, non un carcan »*. Il ne fut pas aisé d'écarter le théâtre ni la danse professionnels. Jusqu'où fallait-il aller pour ce qui gravite autour des universités ?...

Avec prudence, le conseil décida de garder presque un tiers des 3 millions de subventions disponibles pour le fonctionnement, afin de répondre aux demandes tardives ; aucune demande n'était par exemple venue de Loire-Atlantique.

Reste que la décision définitive ne sera prise que par le *Comité Interdépartemental* qui a élu comme président le 19 juin le Préfet de région. Les trois présidences se sont donc réparties de façon différente de ce qui semblait acquis le mois dernier.

La forme *comité* reste encore imprécise ; sans doute prendra-t-il la forme d'une *association* (selon la loi de 1901) afin de simplifier la procédure comptable. Ce point ne sera tiré au clair qu'à la prochaine réunion, courant octobre.

Ayant examiné une vingtaine de dossiers, le comité a été encore plus prudent que le conseil, et c'est en définitif la moitié des trois millions qui ont été mis en attente d'affectation.

POLITIQUE PROMOTIONNELLE

Avec le printemps, le CES s'était mis à parcourir la Bretagne (2). Cette découverte des réalisations de l'EPR sur le terrain va déboucher sur un *montage audio-visuel*, afin de contribuer à faire connaître les efforts de la région.

Déjà en novembre 1976 avait été présenté aux membres de l'EPR un *film* « Aujourd'hui la Bretagne ». Il n'avait guère eu de succès et parce qu'ils le finançaient en partie les Conseillers avaient réclamé d'en revoir le montage (4). D'où en est ce travail ?

C'est un second réalisateur que l'EPR a décidé de subventionner ; il prépare un autre *film* qui devrait être prêt à l'automne.

Faire connaître la Région, c'est aussi l'objectif de la *revue* « Bretagne » (5-a) dont le numéro « deux » doit sortir au cours de l'été. Il fera large place à l'agriculture ; il parlera aussi du budget 1978, de la marée noire et des études, notamment de celle réalisée par la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) sur « les perspectives d'activités portuaires et industrielles portuaires en Bretagne ».

Comme le CES avait pris l'initiative de retenir une page du quotidien *« Le Monde »* l'année dernière, il s'est réservé un tiers de page dans le quotidien *« Les Echos »* en juin et a retenu des pages dans diverses publications pour le deuxième semestre.

Peu à peu se définit ainsi un *plan promotion*. Pas seulement sur le papier ou le film d'ailleurs ; témoin le crédit accordé à un salon de promotion industrielle, ainsi qu'à l'association Ouest-Atlantique pour aider le permanent installé dans les bureaux de Londres de la CRCI et chargé de trouver des investisseurs britanniques.

COMMISSION PEREGRINANTE

La troisième commission du CR s'est, elle aussi, faite itinérante les 13, 14 et 15 juin. Elle est en effet chargée de mener une réflexion sur une action en faveur du *tourisme rural*. C'est le Préfet qui avait pris l'initiative de lancer l'idée à la session de janvier (6).

Les POUPÉES de PENTHIÈVRE
BRETONNES et REGIONALES
70, rue du Docteur Lavergne - Tél. 31.02.30 - 22400 LAMBALLE

Introduire une nouvelle politique régionale de ce type, donc une nouvelle ligne budgétaire, ne va pas sans poser des problèmes ; car dans la plupart des cas, les équipements d'hébergement (gîtes, foyers, relais, auberges, maisons familiales...) sont la propriété de personnes physiques ou morales de droit privé, qui les exploitent dans un but lucratif.

Une lettre du premier ministre élargit cependant à ces cas la compétence des EPR (5-b) car *« les opérations de tourisme rural permettent d'une part, de freiner la dévitalisation des campagnes en améliorant les conditions de vie des populations rurales, comme en distribuant un revenu complémentaire des ressources tirées de la terre et d'autre part, de mettre à la disposition de toutes les catégories sociales, des équipements d'accueil satisfaisants »*.

« C'est exactement la préoccupation du Comité Régional du tourisme » avait souligné Alphonse Boulbain; *« Que ce soit d'intérêt régional cela va de soi »* dit François Jacob, et le CES avait adopté le projet à trois abstentions près. Le CR avait suivi ; Gabriel de Poulpiquet plaidant pour *« rénover de vieilles demeures plutôt que de les détruire »* et Jean Baptiste Lelièvre insistant sur *« le tourisme itinérant »*.

C'est une affaire plus importante qu'il n'y paraît, avait insisté André Colin, *elle peut avoir des incidences sociales, économiques, humaines considérables ; le dossier doit être soigneusement préparé d'ici septembre »*. C'est pourquoi Henry Bénard a mis les commissaires sur les chemins. En trois jours la tournée d'information les a fait visiter la ferme de Chennedet en forêt de Fougères, le gîte d'étape du Rocher Portail à St-Brice-en-Coglès, la ferme auberge de Vrigné en Bazouges-la-Pérouse, le village vacances de Guitté, la halte nautique de Guipry, Redon, le Centre de vacances d'Allaire, Peillac, Rochefort-en-Terre, le Centre nautique de l'Etang au Duc à Ploërmel, un camping à la ferme et chambres d'hôtes en Crédin, le village-vacances de Mûr-de-Bretagne, pour se terminer le long de l'Aulne et le Parc d'Armorique.

COULOIR A TRES HAUTE TENSION

C'est en réponse à un vœu du CES que le préfet avait fait le point sur le déroulement du programme d'alimentation en *gaz naturel* de la Bretagne. (7)

L'EPR reste très attentif aux variations des tarifs. Selon le préfet le gaz naturel revient à 30 % ou 50 % moins cher que le gaz provenant de la transformation par cracking de produits pétroliers ; la mise en service du terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne en 1980 se traduira également par une légère baisse des tarifs industriels de gaz naturel.

* * *

C'est peut-être au gaz que fonctionnera la prochaine *centrale électrique* bretonne. E.D.F étudie en effet les sites pouvant recevoir une turbine à gaz de 85 mégawatts. Dirinon et Landerneau offrent des avantages : proximité des grandes lignes électiques et des voies ferrées (pour amener le fuel distillé) ; mais à Brennilis EDF a déjà le terrain et le personnel...

Pour l'instant l'usine marémotrice de la Rance produit 10 % de la consommation bretonne, la centrale nucléaire de Brennilis 10 % également, le reste venant essentiellement des centrales thermiques de Cordemais et Cheviré en Basse-Loire. Mais la Bretagne consomme de plus en plus d'électricité, le rythme des prochaines années est estimé à plus 10 % contre 6 à 6,5 % au niveau national.

A partir de 1983-1984 les centrales nucléaires du Pellerin près de Nantes et de Flamanville dans la Manche devraient couvrir les besoins. Mais à l'horizon 1985-1990 la construction d'une centrale électrique en Bretagne apparaît comme une nécessité.

En effet en 1985 la consommation de la Bretagne sera équivalente à la production d'une centrale nucléaire de deux tranches et d'une centrale de quatre tranches en 1992.

L'EPR en mars 1975 a opté pour le principe d'une centrale nucléaire (8) en demandant des *« études écologiques »*. Cinq sites étudiés par EDF vont être proposés aux assemblées à leur session de septembre : Plogoff, Ploumoguer, Beg-an-Fry, Trèguennec, Erdeven. Il faudra bien choisir ; sans qu'il y ait urgence car il faut sept ou huit ans entre la décision et la mise en service.

Par ailleurs, EDF engage actuellement la procédure administrative d'autorisation pour l'implantation d'un couloir de lignes à très haute tension (380 kw) ceinturant la Bretagne, en léger retrait par rapport à la côte.

DE BONS FILONS

Depuis 1975 l'EPR participe financièrement à la prospection systématique de minerais dans le sous-sol *breton* (9), soit 6,45 millions en trois exercices.

Pour 1978 le CES était d'avis d'apporter 2,15 millions alors que le préfet n'en proposait que 1,75 : *« parce qu'il n'y a pas de galerie à creuser cette année »* avait expliqué l'ingénieur des Mines Gilles Bellec. Le C.R. s'est rallié au chiffre du préfet.

Mais *« d'où en est la création d'emplois à partir de l'extraction et de la transformation »* demanda Félix Leyzour. *« Le Plan minier,* répondit le préfet *a pour objectif des recherches, non la création d'emplois ; ce sera à voir après 1979 »*.

Sur une quarantaine de prospects sélectionnés pour le *cuivre,* plusieurs cibles minéralisées pourraient sortir de la phase inventaire en 1978 et être présentées à la profession notamment dans le Morbihan et les Côtes-du-Nord.

Pour l'*antimoine* la recherche déborde la région de Quimper pour s'étendre au centre et au sud Finistère. En *plomb-zinc* des sondages carottés à Guerdérien dans les Côtes-du-Nord, ont recoupé du minerai de caractéristiques économiques. Bons résultats aussi à Carnoët, toujours dans les Côtes-du-Nord.

C'est Edouard Ollivro qui avait, dès le débat général, abordé un cas concret de la métallurgie, celui des fonderies Le Pas-Brizoux de Rennes - Servon - Quintin - Guingamp, soit 550 emplois en danger : *« une fonderie est suffisamment rare en Bretagne, il faut faire un effort »*. *« C'est de la compétence du groupe industrialisation* avait précisé André Colin ; *mais il y a peut-être une solution... je m'engage à tout mettre en œuvre pour qu'elle aboutisse »*. Ce pourrait être un cas exceptionnel où l'EPR s'engagerait pour « cautionner des prêts », cautionnement dont le principe a été rejeté (10).

BLOCAGE ADMINISTRATIF

Comme en février 1977, une délégation d'*ardoisiers* du Morbihan avait pris place dans les rangs du public (11). Pierre Bernard rappela qu'un crédit avait été alors voté pour étudier les ardoisières de Caux et il dit sa perplexité *«car la DATAR paraissait avoir accordé la subvention demandée et voilà qu'elle semble se dédire ! Pourquoi ce retournement ?* »

Le Préfet apporta des nuances : *« La DATAR demande qu'un industriel soit associé et ce n'est pas fait ; mais il reste que les contrats d'étude ont été signés il y a une semaine »*. C'était donc en janvier dernier. Depuis, il semble bien que la DATAR n'ait toujours pas bougé quant à son apport financier.

Malgré ce blocage administratif, les études, elles, sont entreprises depuis février-mars, *« puisque l'accord des ardoisières d'Angers, propriétaires de la mine, avait été obtenu de pénétrer sur le terrain »*, avait précisé Yves du Halgouët. Le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) poursuit sa reconnaissance du gisement avec l'Université de Rennes.

Ce n'est qu'une expertise géologique, une étude de faisabilité. Même si le gisement est valable, se trouvera-t-il quelqu'un pour l'exploiter ? Tant que les ardoises venues d'Espagne sont trois fois moins chères, (pour une moindre qualité sans doute), où serait le marché ?

Malgré tout, lorsqu'il s'agit du dossier « Recherche », Jean Hourmant rappela qu'il ne fallait surtout pas omettre d'y inscrire *« les carrières d'ardoises »*.

CACHE-CACHE

La progression du réseau des *Télécommunications* en Bretagne, souligné par le 400 000e abonné en fin d'année 1977, a été salué tant par le CES que le C.R. Point important, le rythme de croissance se constate surtout dans le *secteur rural*.

Au CR, Charles Josselin s'était *« interrogé sur la réduction de la taxe de raccordement, ne va-t-elle pas entraîner une réduction du nombre de raccordements ? Or ce que l'on attend, c'est le téléphone »*. Le directeur régional Claude Lucant prit la parole : *« si la taxe baisse, c'est pour permettre d'atteindre une nouvelle couche de population. Actuellement j'ai plus de 100 000 instances ! »*

«L'augmentation du nombre de lignes n'est pas tout ; il faut également une amélioration du service, nota le rapporteur du CES Gustave Bourgois ; *il faut être également attentif au bon fonctionnement, que la réparation des dérangements se fasse le jour même ou le lendemain »*.

Une inquiétude d'un autre ordre est venue des Télécommunications. Neuf *zones* en effet viennent d'être créées dont une regroupe les *neuf départements de Bretagne et des Pays-de-Loire*. Le 1er mars 1978 les chefs de zone étaient nommés qui devraient entrer en fonction le 1er juillet, afin que les zones soient opérationnelles en 1979.

Les institutions de l'Etat vont-elles donc s'écarter des institutions régionales ? Quel est le pourquoi de ce qui peut apparaître comme un jeu de cache-cache entre l'administration et les élus ?

En effet la direction régionale des télécommunications avait une certaine autonomie et

un réel pouvoir de décision ; faudra-t-il en référer désormais à Nantes. Non répond-t on, car un directeur régional reste à Rennes ; seulement il y aura une enveloppe financière globale pour la zone, à partager entre les deux régions, avec possibilité d'arbitrage de la direction générale en cas de conflit.

AU POINT MORT

Transports terrestres, ferroviaires, maritimes, aériens sont à l'ordre du jour, tout spécialement depuis les réunions d'automne 1976 ; début 1977 le CES rappelait que la Bretagne était une des deux seules régions à ne pas avoir un *schéma des transports régionaux* (11)

Un comité directeur avait été mis en place que présidait activement André Glon. Celui-ci ne s'étant pas représenté aux législatives, n'est plus membre du C.R. ; depuis, le schéma est au point mort.

«Dans son principe, rien de plus simple qu'une politique rationnelle des transports, écrit le préfet de région dans sa dernière «lettre aux maires» ; *dans la pratique, la mise en œuvre requiert beaucoup de patience, de doigté et même d'habileté car on se heurte aux habitudes, aux traditions, aux préjugés, à des convictions erronées, à des droits acquis et a des groupes de pression soucieux de faire prévaloir un intérêt particulier, d'ailleurs souvent légitime au point de vue des intéressés».*

Il faudra tout de même bien passer du principe à la pratique.

RAYMOND LETERTRE.

(1) *Armor Magazine* n° 100, mai 1978, page 20. Joseph Cojean a retrouvé son poste de conseiller, ce qui porte donc à 21 le nombre global de l'opposition» : 15 socialistes, 5 communistes, 1 UDB soit au total 27,6 % des membres du C.R. (2) *Armor* n° 101, juin 1978, page 10. (3) *Armor* n° 100, mai 1978, page 21. (4) *Armor* n° 84, janvier 1977, page 8. (5) *Armor* n° 97, février 1978, a) page 9 ; b) page 8. (6) *Armor* n° 96, janvier 1978, page 12. (7) *Armor* n° 95, décembre 1977, page 10, et ses références en notes. (8) *Armor* n° 64 mai 1975, pages 10 et 11. (9) *Armor* n° 78 79, juillet-août 1976, page 6. (10) *Armor* n° 99, avril 1978, page 11. (11) *Armor* n° 87, avril 1977, page 8.

Une session extraordinaire brusquement terminée

La session extraordinaire du CR sur la marée noire, s'est brusquement terminée le 26 juin. Alors que le matin par un *vote à l'unanimité,* l'assemblée avait demandé une *nouvelle session extraordinaire sur les problèmes de l'emploi,* une délégation de la SPLI a envahi la salle des séances au début de l'après-midi. Au cours d'une brève suspension de séance le bureau a décidé de clore la session.

Le bureau va maintenant, dans sa réunion du 3 juillet, de voir prendre des décisions pour achever l'ordre du jour de cette session tronquée, préparer la suivante, ainsi que la session ordinaire de septembre !

Nous reviendrons sur les événements exceptionnels de ce 26 juin.

Les vandales contre Alan Barbe-Torte

Le 10 juin, en fin d'après-midi, la statue monumentale d'Alain Barbe-Torte, installée depuis près de trois ans dans la cour du château des ducs de Bretagne, a été détruite par des inconnus. Le buste, la tête et les bras de cette statue de près de quatre mètres de hauteur ont été brisés en de nombreux morceaux. La reconstitution de cette statue si elle est possible, sera difficile et probablement coûteuse mais elle doit être absolument tentée. La vraie solution consisterait d'ailleurs à fondre une statue en bronze à partir de cette statue en plâtre.

Les auteurs de cet acte de vandalisme ne seront probablement jamais retrouvés mais un des véritables responsables n'est-il pas Paul Camous, préfet de Loire-Atlantique et des « Pays-de-Loire » de 1974 à 1976, qui occupe aujourd'hui un poste important dans un ministère parisien ? Adversaire acharné de la Bretagne, il est de ceux qui ont fait le plus pour essayer de donner vie à l'artificielle région des Pays-de-Loire : propagande dans les écoles, pressions exercées de tous côtés, notamment sur les moyens d'information, etc.

Jugeant sans doute insupportable la présence de la statue monumentale d'Alain Barbe-Torte, libérateur de la Bretagne, dans le palais de la Cour des Comptes de Bretagne, actuellement occupé par la préfecture et lieu de réunion du Conseil Régional des « Pays-de-Loire », il a fait, pendant l'été 1975, discrètement déménager cette statue qui était là depuis plus d'un siècle, pour la faire mettre dans la cour du château, en plein air. Il était évident qu'une statue en plâtre ne résisterait pas longtemps aux intempéries et elle s'est progressivement dégradée et que, en plus elle s'y trouverait à la portée d'éventuels vandales.

Cette statue a été réalisée en 1861 par le sculpteur nantais Amédée Menard (1806-1879) auquel on doit également la statue équestre du roi Gradlon à Quimper et la statue de Sainte-Anne à Nantes, en haut de la Butte Sainte-Anne.

Il est important que nous écrivions nombreux au maire de Nantes pour lui exprimer notre émotion et notre souhait de voir cette statue restaurée le plus vite possible et définitivement mise à l'abri d'une nouvelle destruction. (Alain Chenard, hôtel de ville, rue Thiers, 44036 Nantes Cédex).

Le SPI accueille 70 enfants d'Irlande du Nord

Comme il le fait depuis plusieurs années, le SPI/Entraide interceltique accueille cet été soixante-dix enfants d'Irlande du Nord plus un couple d'accompagnateurs. Il demande aux familles bretonnes qui désireraient en héberger de bien vouloir se faire connaître dès maintenant. Elles peuvent écrire au siège social, 2, rue Frédéric-Plessis, 29200 Brest ou téléphoner (le soir), au (98) 02.28.40.

Les Radicaux de Gauche demandent un Gouvernement pour la Bretagne

Réunis à Vannes, les délégués du MRG des cinq départements bretons (qui font partie de la majorité Michel Crépeau, nouveau président national) ont opté résolument pour l'autonomie et décidé de mettre au point un projet de « gouvernement pour la bretagne » qui gèrerait les affaires propres à notre pays dans le cadre de la République française.



Les jeunes R.P.R. en Bretagne

Le parti de Jacques Chirac qui annonce 530 000 adhérents, dont plus de 230 000 moins de 35 ans, ambitionne pour 1981 1 000 000 d'adhérents dont 50 % de moins de 35 ans. Il met en place, à cet effet, un certain nombre de structures, notamment pour encadrer ces moins de 35 ans dont il espère beaucoup. Un délégué régional est en place depuis l'automne : Philippe Collin. Trois délégués départementaux ont été nommés en Finistère, Morbihan et Côtes-du-Nord. Marie-Hélène Hardy, pour sa part a été nommée responsable des universités. La première manifestation des jeunes gaullistes bretons a été la fête champêtre le 4 juin à Saint-Méen-le-Grand présidé par François Le Douarec (on avait annoncé Alexandre Sanguinetti qui n'est pas venu).

Rassemblement pour la République, 34 bd Laënnec, Rennes.

U.D.F.

La mise en place de l'U.D.F. se poursuit activement à tous les niveaux. Les responsables des partis composant le collectif se rassemblent régulièrement. Il apparaît que l'on se dirige vers la constitution en Bretagne d'une structure régionale.

Attentat FLB à Versailles ?

Un attentat spectaculaire a causé d'importants dégâts à des salles consacrées à l'époque napoléonnienne au château de Versailles. Il aurait été revendiqué par la branche « Armée Révolutionnaire Bretonne » du FLB, désavoué par la branche « Armée Républicaine », mais certains s'interrogent sur l'origine réelle de l'opération comme ils l'ont fait lors des deux attentats contre des installations de télévision. Il s'agit, en effet, d'actes impopulaires qui, à chaque fois, donnent l'occasion de condamner les militants *autonomistes* (donc de développer la confusion de ce mot avec le *séparatisme* qui est d'une essence tout-à-fait différente) et, en même temps, permettent à la police de faire des « descente » dans l'Emsav. Quoi qu'il en soit, la SRPJ de Rennes a arrêté huit personnes dont deux auraient reconnu la paternité de l'attentat de Versailles.

Le travail temporaire en Bretagne

L'activité du Travail Temporaire dans l'hexagone concerne 0,54 % de la population active totale et 1,09 % de la population active concernée (celle dans laquelle il est susceptible de détacher du personnel de remplacement).

Cette activité, qui se développe en France depuis plus de vingt ans, représentait un volume de 6,5 milliards de francs en 1977, équivalant à 226,6 millions d'heures travaillées, prestations réalisées par 2 270 établissements (dont 95 en Bretagne et Pays de Loire) et concernant des missions d'une durée de un à dix jours en moyenne.

757 000 « INTERIMAIRES » EN 1977

Les effectifs moyens des intérimaires au travail pour l'ensemble de la profession étaient de 116 500 personnes environ en 1977 et le nombre de personnes ayant occupé un emploi intérimaire au cours de cette même année était de 757 000 personnes.

D'après une récente étude de DAFSA Analyses, les « entreprises » de travail temporaire sont des entreprises de service dont la raison d'être se fonde sur la satisfaction simultanée de deux besoins complémentaires :

— celui des entreprises qui, pour faire face à un surcroît occasionnel de travail, doivent recourir à une main-d'œuvre d'appoint ;

— celui d'un certain nombre de travailleurs qui ne veulent ou ne peuvent pas exercer un emploi permanent et qui sont temporairement disponibles. »

CE N'EST PAS UN SOUS-PRODUIT DU CHOMAGE

Contrairement à une opinion largement répandue, le travail temporaire ne croît pas en période de crise, bien au contraire. Ainsi, entre 1973 et 1975, l'activité de la profession a enregistré une baisse moyenne d'environ 25 à 30 % en volume de travail alors que, durant la même période, la production industrielle chutait de 10 %. L'activité du travail temporaire aurait donc subi une baisse nettement plus sensible.

De même, une comparaison entre le volume d'offres d'emploi répertoriées dans 26 quotidiens pendant le 1er semestre 1975 (*) donne les résultats suivants :

— volume global des offres d'emplois permanents : - 46,6 % ;

— volume global des offres d'emplois temporaires : - 61,8 % ;

Les offres d'emplois temporaires ont donc diminué bien plus rapidement que les offres d'emplois permanents sur cette seule période.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que, si le Travail Temporaire s'est développé très rapidement entre 1955-1970, c'était avant tout dans un climat de plein emploi et même, bien souvent, de sur-emploi : cette activité ne devrait donc en aucun cas être considérée comme un sous-produit du chômage.

Enfin, face aux problèmes de recrutement, les entreprises de Travail Temporaire se trouvent dans une situation aussi difficile que les entreprises utilisatrices elles-mêmes, le potentiel de personnel qualifié étant insuffisant sur le marché du travail.

BRETAGNE ET OUEST : 5,5 % DU TRAVAIL TEMPORAIRE

L'activité du travail Temporaire n'est pas uniformément répartie. Viennent en tête la Région Parisienne (40,9 %), la région Rhône-Alpes (15 %) et la Région Nord (10,6 %). La Région Bretagne et Ouest, elle, ne représente que 5,5 % de l'activité globale de cette profession.

Le travail temporaire devrait pouvoir être plus largement développé ici. Son extension apporterait notamment une solution *provisoire* aux chômeurs de la région.

Pour certains, il pourrait même constituer un tremplin vers un emploi permanent, puisque 40 % environ des travailleurs temporaires reçoivent des propositions d'emploi définitif en cours de mission ; pour de nombreuses femmes, cette forme de travail présente en outre de nombreux avantages, en particulier celui de pouvoir prendre des vacances aux mêmes périodes que leurs enfants ; et, pour celles qui ont arrêté toute activité professionnelle depuis quelques années, le travail temporaire peut être une formule souple et progressive de réintégration au monde du travail.

(*) Sources : *Ministère du travail ; Manpower ; l'Expansion ; BVA SOFRES.*

Une nouvelle numérotation pour certaines nationales

Après la départementalisation d'un certain nombre de nationales, la direction des routes a décidé de procéder à un réaménagement de la numérotation des tronçons restants. Cette nouvelle nomenclature ne concerne pas les grands axes.

Dans notre région les routes concernées sont :

La route Caen-Rennes, qui était N. 175 de Caen à Villedieu-les-Poêles puis N. 176 de Villedieu à Pontorson, enfin N. 776 de Pontorson à Rennes, s'appellera N. 175 sur la totalité du parcours.

La N. 176 aura son orgine à Pontorson et gardera son numérotage jusqu'à son embranchement sur la R.N. 12 un peu avant Lamballe.

La transversale Saint-Brieuc/Lorient par Baud s'appellera N. 168 de Saint-Brieuc jusqu'à son embranchement sur la N. 24 au lieu de N. 778 puis N. 168.

L'axe central Montauban/Châteaulin devient N. 164 au lieu de N. 164 bis.

La N. 170 disparaît et devient N. 165 comme le reste du parcours Nantes-Brest.

La rocade autour de Rennes qui ne portait pas d'appellation chiffrée devient N. 136.

La transversale Laval/Châteaubriant/Saint-Nazaire qui s'appelait successivement N. 178 bis, N. 771, N. 775 devient la N. 171.

Enfin la route Nantes/Bressuire et au-delà s'appelle N. 149 au lieu de N. 148 bis.

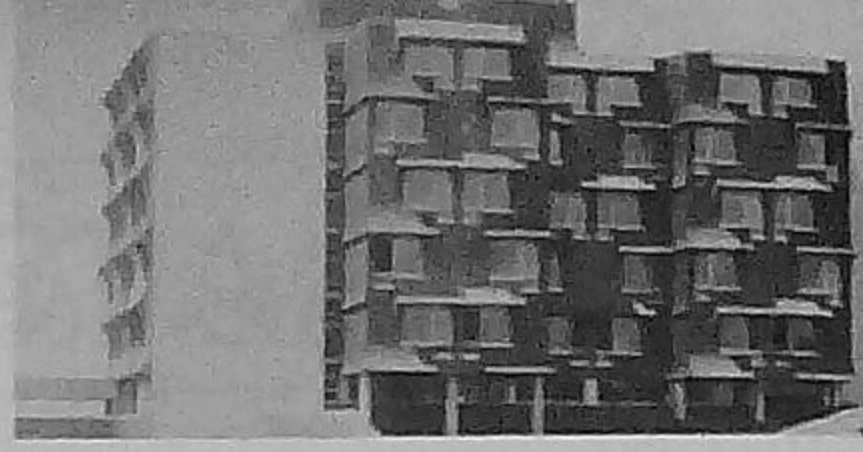
2001 SOPRIM

TRAVAIL TEMPORAIRE

Téléphone (99) 79.11.53

39 bis, boulevard de la Liberté — 35100 RENNES

Jean Bobet présente le nouveau centre de thalassothérapie de Carnac



Thalassothérapie-Bobet : deux noms qui maintenant semblent indissociables, si tant est que l'on puisse dissocier le premier du cyclisme... Ils le deviendront plus encore bientôt puisque Jean Bobet ouvre à Carnac un centre de Thalassothérapie qui sera inauguré en septembre. Dans une vieille bâtisse qui lui sert de bureau jusqu'à l'ouverture, à côté du grand bâtiment qui voit le jour, nous avons rencontré Jean Bobet qui nous a expliqué le pourquoi de Carnac.

A l'origine de l'opération se trouve un Breton de Scrignac, *M. Le Baud*, qui en a été le principal financier et animateur. Industriel de l'automobile, il séjourne à Carnac depuis 25 ans et s'est porté acquéreur d'un terrain de 35 hectares en souhaitant y créer une activité. C'est ainsi que l'idée de ce centre est née, alors que le nom de Bodet n'y était pas encore mêlé. Le projet date de 5 ans ; le premier qui l'ait véritablement étudié scientifiquement est le professeur Denis Leroy, de la faculté de médecine de Rennes, grand spécialiste de l'hydrothérapie.

LE FONCTIONNEL + L'ESTHÉTIQUE

A cette époque, Jean Bobet se trouvait encore à Quiberon dans le centre de son frère, Louison. Mais en 1976, un conflit Louison Bobet-Jacques Borel éclata et Jean Bobet donna sa démission. *« Sincèrement, je ne savais pas ce que j'allais faire. Le projet de Carnac était alors en train de se « muscler » avec un associé : Novotel. Les gens de Novotel me connaissaient et, en fait, ce sont eux qui ont pensé à moi pour le centre de Carnac »*. Et voilà comment le nom de Bobet se trouve de nouveau associé à celui de la thalasso. Car Jean Bobet sera le directeur-gérant de Carnac, le principal financier étant, on l'a dit, M. Le Baud qui a groupé autour de lui quelques amis et d'autres noms, tels Novotel, la banque La Hénin, les laboratoires Yves Rocher, Shell française.

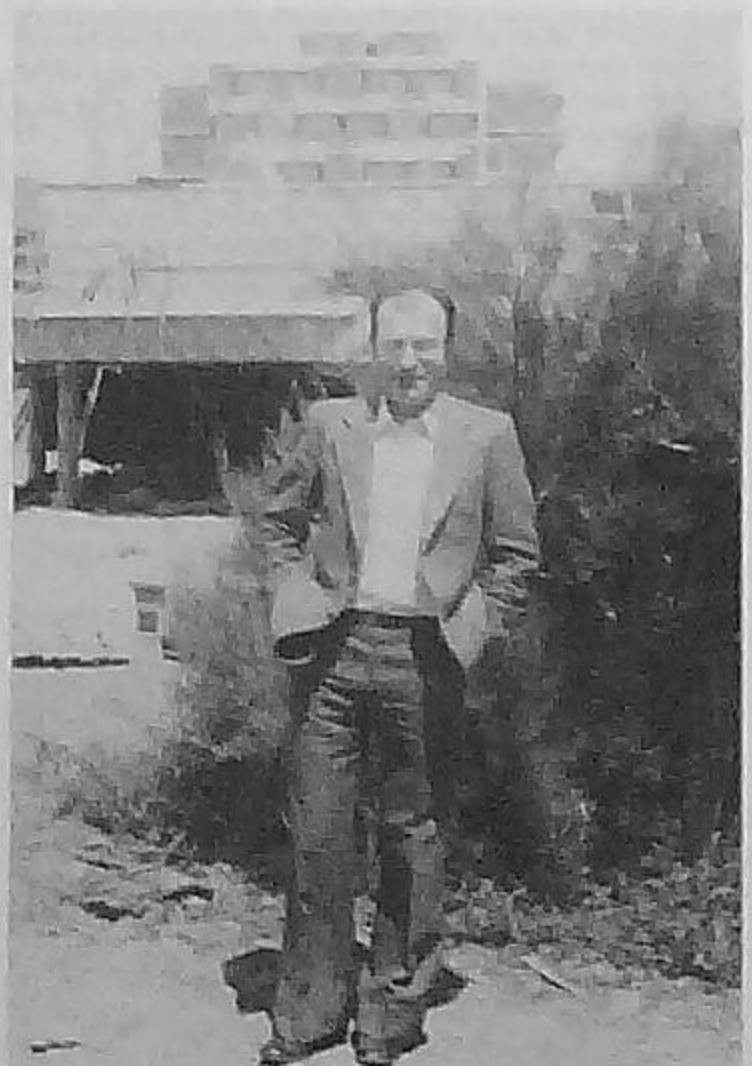
Les plans initialement conçus ont été quelque peu transformés par les soins de l'architecte Y. Guillou de Vannes, à travers une étroite collaboration avec Jean Bobet. Le bâtiment se présente en demi-cercle, ce qui permet de concilier deux éléments : le fonctionnel et l'esthétique. *« Dès le départ, M. Guillou avait décidé que l'établissement serait en demi-cercle pour éviter de tomber dans le « style clinique ». Cela me convenait parfaitement car, sur le plan technique, le problème pour la thalasso est de récupérer l'eau de mer, de la chauffer à 37° et de l'envoyer à une pression relativement forte. Or, moins vous avez de longueur de tuyaux, mieux cela vaut. Ainsi, dans cette conception concentrique, j'ai réussi à mettre tous les soins d'eau de mer dans le rayon inférieur et tout ce qui n'y a pas trait à l'extérieur »*.

Les travaux ont débuté le 1er octobre 1977, le permis de construire ayant été obtenu en juin. Il aura donc fallu 8 mois pour mener à bien une opération de cette envergure, malgré une interruption de 15 jours, due aux mauvaises conditions climatiques de l'hiver. Un record ! Pourtant, Carnac a manqué de peu d'être « parrainé » par une opération promotionnelle fantastique : la fédération française de ski tenait cette année son congrès national à Carnac, mais le 15 juin. Une occasion unique : à quinze jours près...

Le centre de thalassothérapie de Carnac a reçu agrément du ministère de la Santé pour traiter 250 malades externes. Mais un projet d'extension existe pour porter la capacité de l'établissement à 330 malades maximum. Il existe 16 centres en France, dont 8 fonctionnent en externat, le reste en internat. Ce partage des « tâches », pourrait-on dire, semble tout à fait logique si l'on remarque que bien souvent le transfert se fait dans le mauvais sens lorsque les malades les plus atteints cohabitent avec ceux qui le sont moins. C'est pourquoi, un hôtel 3 étoiles de 106 chambres ouvrira le 1er juillet, en même temps que le centre. Ceci est très important pour son avenir : *« l'étiquette qui lui est apposée est déterminée par le contenu médical mais aussi, par l'environnement immédiat aux yeux du grand public. Un centre de thalasso qui n'a pas d'hôtel à proximité se heurte à un gros handicap »*. De plus, sur les 35 hectares de terrain, 22 sont en zone naturelle.

TOUT EST BRETON

Dès le départ, entre l'hôtel et la thalassothérapie, 80 personnes seront employées. Mais à l'horizon 1980, nous aurons 120 emplois permanents. Car un des soucis de Jean Bobet, en créant ce centre, aura été de donner du travail aux habitants de Carnac. *En dehors des emplois de haute qualification, tous les emplois sont réservés à la population locale. J'ai reçu 228 demandes d'emploi. En octobre 1977, j'ai éliminé 60 personnes parce que les sollicitations venaient d'au-delà de Lorient et Vannes. Le 15 janvier 1978, j'ai à nouveau éliminé 40 personnes parce qu'elles venaient au-delà d'Etel et Auray. En fait, tout le personnel est breton.* Quant aux travaux du bâtiment, les deux grands lots ont été réalisés par des entreprises bretonnes.



A Carnac, le coût du traitement est de 110 F par jour. *« L'établissement est agréé par le ministère de la Santé, mais aussi par la Sécurité Sociale. Mais seuls certains actes médicaux sont remboursés à 50 % environ. C'est ce qui différencie principalement la thalassothérapie de la cure thermale, distinction qui n'est pas souvent très bien perçue par le grand public. Le thermalisme rembourse les soins, le séjour et bien souvent le voyage »*. C'est peut-être pour cette raison aussi que la thalassothérapie n'est pas encore devenue un réflexe. *« Il y a en France 5000 malades à faire du thermalisme, et là j'inclue la thalasso. En Allemagne, il y en a 1 million 800 et 2 millions et demi en Italie. En Italie, un curiste sur quatre est un Français ! Le thermalisme français était à la pointe du combat en 1900 ; malheureusement, il n'a guère évolué. L'Italie par contre, a véritablement inventé un thermalisme moderne »*.

UN ATOUT MAJEUR POUR L'ECONOMIE BRETONNE

On peut alors logiquement se demander quelle est la clientèle de la thalassothérapie en France, et donc, celle de Carnac. *« Nationalement, elle est divisée en trois-tiers égaux. Le premier, c'est la rééducation fonctionnelle, c'est-à-dire les personnes qui ont eu un accident. Le second concerne celles qui souffrent de rhumatismes-arthrose, une clientèle plutôt âgée. Pour ces deux catégories, le premier bienfait est que le malade fait l'effort de venir en cure. Nous lui demandons au moins deux heures par jour de participation. Pour moi, j'ai réussi ma mission si les malades passent quatre heures par jour à l'établissement. Car en dehors des heures de cures proprement dites, il faut aussi leur réapprendre à vivre. Le dernier tiers, ce sont les gens qui n'ont rien du tout. J'insiste sur cette dernière catégorie car ce qui est intéressant, c'est que 90 % reviennent par la suite. C'est là un travail de prévention, ce qui à mon sens, est le plus intéressant. C'est presque du dépistage »*. A ce niveau, on sait que l'une des actions bénéfiques de la thalassothérapie est les échanges transcutanés qui se produisent entre l'eau de mer et le milieu intérieur. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les bains se font à 37°. Malheureusement, personne n'est encore capable à l'heure actuelle de prouver les résultats directs de ce phénomène.

Jean Bobet ne croit pas à un développement anarchique de la thalassothérapie, mais, selon lui, la Bretagne tient là un atout majeur dans sa carte économique : *« Une des richesses de la Bretagne, c'est son climat. Je crois à ce niveau que notre pays en général, mais la côte sud en particulier, se prête admirablement à la thalassothérapie. C'est certainement une carte à jouer »*.

L'encadrement du crédit au centre des débats de l'assemblée générale du CMB

Le Palais des arts à Vannes aura rarement connu une telle affluence : des centaines de délégués venus de toute la Bretagne ont participé — c'est bien le mot car les interventions furent nombreuses — à l'assemblée générale du Crédit Mutuel de Bretagne dont quelques chiffres résument le développement spectaculaire : 7 milliards 500 millions de francs de dépôt, 4 milliards 400 millions de crédit, 4 000 administrateurs, 2 500 salariés...

Cette assemblée, présidée par Hyacinthe Belbeoc'h entouré de Théo Braun, président de la Fédération nationale, et de Louis Lichou, directeur général du C.M.B., était donc la consécration d'une remarquable réussite dont les effets sont importants sur la Bretagne et sa vie économique et sociale. Mais des combats restent à mener, notamment dans le domaine de l'encadrement du crédit, domaine dans lequel, selon Louis Lichou, le Crédit Mutuel est injustement défavorisé puisque son coefficient d'engagements est tombé de 87 % (en 1972 avant l'encadrement) à 58,9 %, alors qu'il est de 76,7 % au Crédit agricole, 88,9 à la Société générale, 101,3 au Crédit lyonnais et 103,6 à la B.N.P. Les efforts vont donc porter sur l'action pour une actualisation des cotas de crédits autorisés qui prenne en compte la nature sociale des crédits, une augmentation des possibilités de prêts aux collectivités locales, une participation plus importante du C.M. au financement de l'entreprise locale...

Soulignons que, avec 600 millions de crédits au logement, le C.M.B. permet de réaliser un logement sur trois dans notre pays et qu'il a versé 280 millions répartis en 600 demandes de collectivités locales, permettant la création de plus de 1 000 emplois par ce biais d'ici à 1980.

LE PRESIDENT BELBEOC'H : RESPONSABILITE ET PARTICIPATION

« Les aspirations et les attentes exprimées par les Caisses de Crédit Mutuel et les multiples suggestions apportées ont permis l'élaboration du « Contrat mutualiste », charte qui constitue non une fin mais un point de départ, car les données ainsi recueillies devront servir de base à une réflexion et à une action permanente.

La première de ces attentes, qui apparaît avec force dans les réponses, porte sur un principe dont le fonctionnement de notre Société révèle plus que jamais l'actualité : « Affirmer la primauté de la personne humaine face à toutes les puissances et contre tous les obstacles ».

Les préoccupations fréquemment énoncées visent en effet : à briser les cloisonnements plus ou moins artificiels qui existent dans notre société entre les diverses couches sociales et empêchent les rencontres fructueuses ; à modifier nos mentalités et notre comportement face à l'argent ; à contribuer à l'amélioration du cadre de notre vie quotidienne ; à vouloir aussi que les hommes réussissent à devenir pleinement eux-mêmes grâce à une formation et une adaptation dans un monde en mouvement ; enfin à permettre à chacun d'être pleinement responsable au sein de notre Institution.



A l'issue de l'assemblée, le président Théo Braun a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Henry de Bréon, vice-président de la Fédération bretonne du Crédit mutuel.

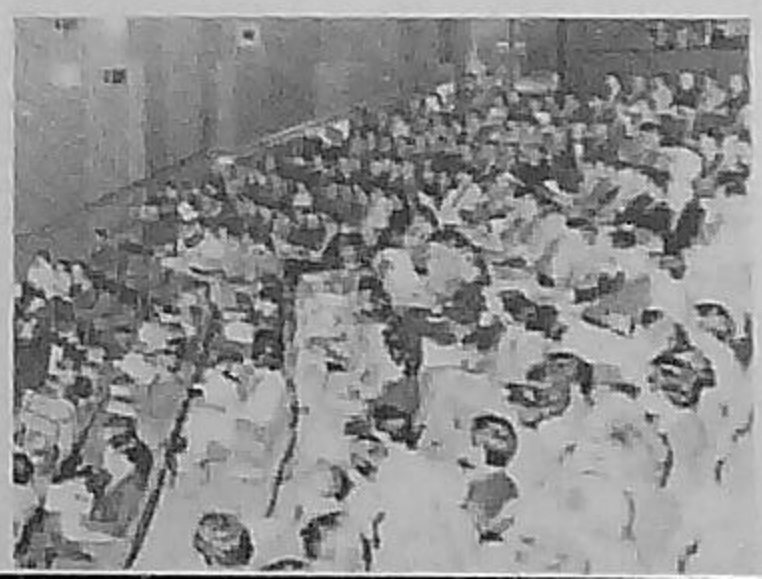
Cette revendication de responsabilité et de participation prend toute sa signification avec le contenu concret que nous vivons en permanence dans nos Caisses locales.

Parallèlement à ces aspirations s'exprime le souci de tous de voir les responsabilités et le partage des compétences clairement définis à tous les niveaux tant en ce qui concerne les élus que tous leurs collaborateurs. Et ceci suppose un équilibre des pouvoirs appuyé sur une large information réciproque et sur une formation tant technique que mutualiste ».

LOUIS LICHOU : UNE POLITIQUE DE REEMPLOI AVANT TOUT REGIONALE

« Il se produit un décalage de plus en plus important entre notre capacité à drainer l'épargne régionale et nos possibilités de financements. La dégradation de notre coefficient d'engagements traduit bien cette situation. Si l'on considère que le rapport entre nos engagements et nos ressources était légèrement supérieur à 87 % en fin 1972, à l'époque où a été instituée la réglementation de l'encadrement du crédit, et que ce même coefficient n'est aujourd'hui que de 60 % à peine, on mesure dans toute leur néfaste ampleur les conséquences du phénomène de désengagement auquel nous sommes contraints. Je me dois attirer votre attention sur le caractère particulièrement anormal d'une telle évolution et sur les effets doublement pénalisants pour notre politique et pour notre gestion (...)

« Par delà l'aspect de relations bancaires traditionnelles, nos Sociétaires attendent que nous réutilisions productivement leur épargne et que nous le fassions dans le sens de leurs aspirations. *C'est pourquoi notre politique de réemploi s'est toujours voulue avant tout régionale*, et ainsi qu'en témoignent les nombreuses délibérations des Conseils d'administration de vos Caisses ou des Instances fédérales, nous nous sommes toujours attachés à réinvestir sur place — en Bretagne — les capitaux collectés. C'il est malheureusement difficile aujourd'hui à nos Caisses d'assumer pleinement leur vocation, car des entraves sont mises à leur action et les empêchent de réinvestir productivement en Bretagne la totalité de l'épargne qu'elles y collectent. La dégradation de notre coefficient d'engagements emporte donc des conséquences sur la mise en œuvre de notre politique ; elle est également préjudiciable à notre gestion (...)



« Le système de l'encadrement du crédit a atteint aujourd'hui les limites de son efficacité. Je ne porte pas de jugement sur son efficience en tant que mesure de contrôle de la masse monétaire et instrument de lutte contre l'inflation. Je me place simplement sur le plan des modalités d'application de cette réglementation.

L'application de l'encadrement du crédit est aujourd'hui dépassée parce qu'elle est devenue aveugle. Il nous paraît donc nécessaire de revoir les modalités de l'encadrement, en mettant en place de nouvelles dispositions :

1 - qui prennent comme référence des *situations actualisées*, et non pas — comme c'est le cas aujourd'hui — une situation figée au 31 décembre 1972.

2 - qui tiennent compte de la *nature de l'établissement distributeur de crédits* : collecteur d'épargne ou non.

3 - qui prennent en considération *le rythme de collecte de cette épargne*.

4 - qui prennent en considération la nature des crédits, leur objet économique, mais aussi leur *objet social*.

5 - qui permettent enfin aux organismes lésés par les précédentes dispositions de revenir à une *situation d'équilibre*.

Voilà notre position sur l'encadrement du crédit. C'est le résultat d'une longue réflexion sur les inconvénients de la situation que nous connaissons actuellement. Des aménagements sont indispensables et nous entendons faire pression sur les Pouvoirs publics pour qu'ils allient en la matière efficacité et justice.

THEO BRAUN : IL N'Y A PAS DE FATALISME

« Nous devons, à ceux qui nous interrogent, les éléments de réponse que nous pensons détenir. Nous ne sommes porteurs d'aucune certitude mais d'une profonde conviction : le passé de notre mouvement confirme ce que l'expérience personnelle nous avait permis d'établir, il n'y a pas de fatalisme ni pour le meilleur, ni pour le pire. L'histoire ne présente que des situations, des circonstances, des occasions que l'on peut deviner ou pressentir. Seuls, les hommes en déterminent le cours. Nos mémoires fourmillent d'exemples où une ferme volonté appliquée à l'adjonction d'éléments propres est parvenue à transformer le milieu social permettant à la société de faire l'économie d'interventions plus douloureuses. La mutualité a mis à découvert certains points où est susceptible de s'insérer l'histoire. J'ajouterai qu'elle a, de surcroît, le mérite de pouvoir être jugée sur pièce, d'ouvrir les possibilités, de tester sa fiabilité et sa résistance, d'apporter la démonstration de sa souplesse ».

L'HABITAT EN BRETAGNE

La réforme du financement du logement

POURQUOI LA RÉFORME ?

L'intervention des Pouvoirs Publics dans le domaine de l'Habitat ne date que du XXe siècle et elle s'est progressivement mise en place, surtout au lendemain de la seconde guerre mondiale, lorsqu'il fallut reconstruire un patrimoine gravement sinistré et rattraper le déficit quantitatif en logements du pays.

Cette intervention trouve sa justification dans des fondements d'ordre à la fois social et économique.

La manière dont les besoins en habitat sont satisfaits ne peut demeurer indifférente aux Pouvoirs Publics car il s'agit là d'un élément essentiel du cadre de vie qui joue un rôle fondamental dans l'épanouissement individuel des citoyens aussi bien que dans la qualité des relations familiales et sociales.

D'un point de vue économique, l'habitat réagit sur le développement de l'emploi, le recours au crédit, les ressources de la population.

Par le volume des travaux qu'elle engendre et par la masse de l'épargne qu'elle mobilise, la construction est un facteur déterminant de l'activité économique et notre région de Bretagne en constitue un bel exemple.

La durée de construction des immeubles et leur durée de vie imposent le recours au crédit, ce qui ne va pas, en période d'inflation, sans créer des problèmes d'arbitrage au regard de la satisfaction des divers besoins de la population.

Le coût élevé de la construction et l'inégale répartition des revenus aboutissent enfin à cette conséquence qu'une fraction de la population ne dispose pas des ressources suffisantes pour accéder à ce bien de première nécessité.



L'Etat est donc intervenu, en utilisant deux méthodes différentes :

— *« L'aide à la pierre »*, c'est-à-dire un ensemble de facilités d'ordre financier, notamment des prêts à taux d'intérêt réduit, des bonifications d'intérêt d'emprunts, des primes à la construction ou à l'amélioration de l'habitat rural, des subventions diverses, accordés soit à des organismes constructeurs en vue de leur permettre d'offrir des logements à des prix abordables, soit à des particuliers construisant pour eux-mêmes en vue d'alléger leurs charges ;

— *« L'aide à la personne »*, bénéficiant non plus au logement, mais à ses occupants, d'autant plus forte que les ressources du ménage étaient faibles, le nombre d'enfants important, le montant du loyer ou de la mensualité d'accession à la propriété élevé.

La réforme aboutira à cette conséquence qu'en l'espace de cinq ans l'aide à la pierre, qui représentait dans le passé 2/3 de l'aide de l'Etat au logement, ne devra plus en représenter qu'1/3, cependant que l'aide à la personne passera de 1/3 à 2/3 et deviendra donc l'élément essentiel de la politique d'intervention des Pouvoirs Publics.

Ainsi donc la dimension sociale prime désormais sur la dimension économique de la politique du logement. L'équité s'en trouvera satisfaite, mais cela n'ira pas sans risques.

LES OBJECTIFS ET LES MOYENS DE LA RÉFORME

Quatre grands objectifs ont été définis par les Pouvoirs Publics, après un intense effort de réflexion où le Mouvement H.L.M. eut sa large part (publication d'un livre blanc *Propositions pour l'Habitat*), où l'actuel premier ministre se distingua (le rapport Barre, rendu public en janvier 1976) et auquel l'Inspection des Finances apporta aussi sa contribution (rapport Nora-Eveno sur les problèmes de l'habitat ancien).

Les quatre objectifs assignés à la réforme de l'aide au logement étaient les suivants :

— lutter contre les inégalités,
— favoriser l'accession à la propriété,
— réhabiliter l'habitat existant,
— améliorer la qualité.

Lutter contre les inégalités, c'est reconnaître que la qualité du logement ne doit pas dépendre des seules ressources de ses occupants, c'est permettre à une famille dont le revenu ne dépasse pas le S.M.I.C. d'entrer dans un logement social confortable, c'est mettre un terme à la ségrégation dans le logement.

Favoriser l'accession à la propriété, c'est répondre au souhait de la grande masse des Français et faire en sorte que ce souhait puisse être exaucé même à faibles niveaux de revenus.

Réhabiliter l'habitat ancien, c'est porter

crédit foncier de france

tous crédits immobiliers

nouveaux prêts aidés P.A.P.

achat de neuf ou d'ancien
constructruction d'une maison individuelle
travaux d'amélioration

RENNES
8, place du Palais
B.P. 224 - Tél. 79.22.23

VANNES
4, rue Pobéguin
B.P. 5 - Tél. 66.24.50

BREST
3, rue des 11 Martyrs
B.P. 415 - Tél. 44.48.55

SAINT-BRIEUC
8, av. de la Libération
B.P. 146 - Tél. 33.69.30



aux normes minimales d'habitabilité le tiers du patrimoine immobilier national, qui se trouve en deça de ce seuil de confort, sans pour autant en déloger les occupants qui souhaitent se maintenir dans les lieux.

Améliorer la qualité, c'est enfin produire le logement de demain, celui de l'an 2000.

Pour atteindre ses objectifs, la réforme de l'aide au logement dispose de six instruments :

1) — l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) ;
2) — le conventionnement du patrimoine immobilier public et privé ;
3) — un financement aidé pour le secteur locatif (les P.L.A.) ;
4) — un financement aidé pour l'accession à la propriété (les P.A.P.) ;
5) — un financement conventionné ouvrant droit au bénéfice de l'A.P.L. (les P.C.) ;
6) — un dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat ancien.

L'AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT

L'A.P.L. est la pièce maîtresse de la réforme, sa clef de voûte.

Elle diffère de l'allocation de logement, qui continue à subsister pour les bénéficiaires des anciens modes de financement, en ce sens qu'elle ne constitue pas une prestation sociale, mais une aide affectée aux dépenses de logement, qui n'est d'ailleurs pas versée à la famille bénéficiaire, mais à l'organisme d'H.L.M. ou au bailleur qui loue les logements ou encore à l'établissement qui a consenti le prêt pour l'accession à la propriété, de telle sorte que la famille paie seulement le loyer ou la mensualité nette, après déduction de l'A.P.L. : c'est le système du tiers payant.

Elle en diffère aussi parce qu'elle s'adapte très étroitement à l'évolution des revenus et de la charge-logement, ainsi qu'aux variations de la situation familiale.

La réforme a été mise en place en deux temps :

1) — une année de rodage en 1977, dans douze départements pilotes, tous hors-Bretagne ;

2) — une application généralisée au 1er janvier 1978, avec possibilité toutefois de recours aux financements anciens jusqu'au 30 juin 1978 dans le secteur de l'accession à la propriété et jusqu'au 31 décembre 1978 dans le secteur locatif.

On ne peut encore porter de jugement précis sur une réforme aussi globale, aussi ambitieuse, aussi complexe dans ses modalités d'application.

Dans le secteur locatif, la réforme n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements et, dans le secteur de l'accession à la propriété, aux applications les plus aisées, celles qui concernent le secteur diffus.

UN TOURNANT POUR L'HABITAT

La cohérence des évolutions concernant l'habitat doit être recherchée dans la politique économique et financière du Gouvernement, politique qui paraît désormais vouloir apprécier tout ce qui fut l'habitat social en France suivant des critères économiques et tend à soumettre le logement social à la loi du marché.

Depuis les récentes élections législatives, le Gouvernement concentre tous les efforts sur le renforcement et la conversion de notre appareil productif. Ceci implique notamment : de réorienter l'épargne, « trop investie » dans le logement, vers l'industrie ; de limiter l'aide publique au secteur du cadre de vie : il suffit de se référer, à cet égard, à la tentative actuelle d'amputation du 1 % logement, la participation des entreprises à l'effort de construction.

Il faut donc prendre garde : des forces puissantes sont à l'œuvre qui pourraient, si on leur laissait libre cours, miner un édifice qui en trente années a permis au pays de rattraper, pour l'essentiel, les insuffisances d'une époque où l'initiative privée tenait précisément le haut du pavé.

L'habitat n'est jamais une construction achevée : il n'est qu'une étape vers des améliorations continues. La vigilance de tous les acteurs de ce secteur de l'activité économique qui se veulent être en même temps des militants sociaux, militants de l'habitat rural ou militants H.L.M., devra demeurer sans failles pour que la politique de l'habitat et du cadre de vie continue à progresser au bénéfice de l'ensemble de la population, sans exclusives.

Le P.A.P.

La récente réforme des prêts immobiliers ayant modifié considérablement l'esprit dans lequel ils sont attribués, il nous a semblé qu'on ne pouvait traiter de l'habitat sans aborder le problème de son financement.

Les anciens prêts qu'étaient les P.S.I., les prêts H.L.M., les prêts à taux bonifiés, les P.I.C., étaient attribués en fonction du type de logement qui était à construire ou à acquérir et tenaient compte des revenus de l'acquéreur d'une manière trop large et trop statique qui conduisait à des anomalies, à des excès, voire à des abus comme ceux de l'occupation d'H.L.M. par des familles dont le revenu avait largement dépassé le plafond autorisé pour ce type d'habitat.

Ces anciens prêts sont donc remplacés par le P.A.P. et les nouveaux prêts conventionnés, et la charge qu'ils font peser sur l'emprunteur est modulé par une aide de l'Etat sous la forme de l'A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement) qui permet de corriger, en partie les distorsions de revenu au moment de l'emprunt et pendant la durée de son remboursement. La caractéristique de la réforme est donc de tenir compte, en premier lieu, des revenus du ménage qui achète ou fait construire, ensuite de fixer des caractéristiques de logement qui soient suffisamment larges pour que les bénéficiaires du prêt aient un choix suffisant.

L'obtention et le montant du prêt sont soumis à des conditions concernant : la composition de la famille (plus la famille est importante plus le prêt est important), l'activité du conjoint (deux salaires permettent un prêt plus élevé), la zone géographique (le prêt est plus important en région parisienne qu'en province, plus important dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants que dans les autres). Le montant du prêt est, aussi, fonction du rapport entre la surface habitable et la taille de la famille, du rapport entre le revenu et la taille de la famille.

L'apport personnel pour le P.A.P. est ramené à 10 % de l'acquisition, mais par le jeu des normes de revenu, de situation du ménage, d'habitabilité, il peut être de 5 % voire, dans de rares cas, nul. Les charges de remboursement du prêt sont progressives donc elles augmentent avec les années. Ce système a l'inconvénient d'augmenter le montant total des intérêts payés mais il a l'avantage de donner accès à la propriété à des ménages qui, avec une charge de remboursement constante comme c'était le cas auparavant, ne pouvait emprunter en raison de la charge trop lourde que représentait les premières annuités. Le P.A.P. est destiné, exclusivement, à l'achat ou à la construction d'immeubles neufs qu'ils soient individuels ou collectifs (pavillon isolé, lotissement, immeuble) et destinés exclusivement à l'habitation principale du bénéficiaire. Il peut être accordé aussi pour l'acquisition d'immeubles de plus de 20 ans d'âge à condition que 20 % au moins de l'investissement pour lequel le prêt est accordé soit destiné

"Maison en tête" CREDIT AGRICOLE



DECOUVREZ
les nouveaux prêts

- Les P.A.P. (PRÊT ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ)
- Les nouveaux P.I.C. (PRÊT IMMOBILIER CONVENTIONNÉ)
- L'A.P.L. (L'AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT)

à des travaux d'amélioration et de mise aux normes d'habitabilité.

Il en est de même pour les nouveaux prêts conventionnés destinés aux ménages qui ne peuvent pas avoir accès au P.A.P. Leurs conditions d'obtention sont des conditions : de prix maximum au m², de surface habitable minimum en fonction de la taille de la famille, et de destination à l'habitation principale. L'apport personnel reste fixé à 20 % et les taux sont variables (il y a lieu de consulter les banques).

Munis de leur prêt et connaissant leur charge de remboursement pour 10, 15, 18 ou 20 ans à venir, les familles verront l'aide de l'Etat évoluer en fonction de la propre évolution de leurs ressources. En effet, l'A.P.L. est inversement proportionnelle au revenu des ménages, proportionnelle au nombre de personnes vivant au foyer et, en outre, proportionnelleà la charge de remboursement calculé au-delà d'un certain plancher.

On pourra donc voir un ménage dont les revenus auront augmenté, dont les enfants seront établis et dont la charge de remboursement aura été allégée du fait de l'érosion monétaire voir son A.P.L. décroitre et être supprimée. Par contre un ménage bénéficiaire d'un prêt, ayant un troisième enfant qui entraine la cessation d'activité professionnelle de la mère pourra se voir attribuer une A.P.L. à laquelle il n'avait pas droit ou la voir augmenter dans des proportions intéressantes. Il est à noter que pour deux ménages de même taille et de même revenu, le montant de l'A.P.L. est plus élevé pour celui qui bénéficie d'un prêt conventionné que pour celui qui bénéficie du P.A.P., l'Etat donnant par l'A.P.L. ce qu'il ne donne pas par le prêt.

Nous aurions voulu présenter des cas de figure pour que chacun juge de ce qu'il lui serait possible d'obtenir. Malheureusement ce n'est pas possible car toutes les situations sont possibles donc toutes les réponses différentes et il n'existe pas de formule. Cette apparente complexité recouvre cependant une réalité que l'interlocuteur financier mettra au clair facilement.

De toute façon, sauf à être à soi-même son propre promoteur et son propre bâtisseur, ce qui est extrêmement rare, le candidat à la propriété aura comme interlocuteur pour le conseiller et l'aider dans ses démarches, soit le promoteur, soit le lotisseur, soit le constructeur qui réalise sa maison. Il pourra choisir son banquier qui pour le P.A.P. sera le Crédit Agricole, ou le Crédit Foncier, ou encore une société de Crédit Immobilier ; et pour les prêts conventionnés, toute banque qui lui plaira en fanction des conditions qui lui seront faites.

En conclusion on peut indiquer que, tout compliqué qu'il paraisse, le nouveau régime des prêts constitue une simplification parce qu'il y a une source unique de financement. Que ce nouveau régime devrait permettre au plus grand nombre de posséder son logement. Que les nouveaux prêts sont plus intéressants que les anciens parce que plus importants en montant pour ce qui concerne les plus aidés (P.A.P.) et nécessitant un complément en prêt bonifié qui est nettement inférieur.

Enfin il apparait que cette réforme si elle est très bonne pour les gens qui ont des enfants désavantage un peu les familles sans enfant ou avec un seul enfant et qui, au moment où elles font construire, ont l'intention d'en avoir d'autres.

PAUL SORDET



L'habitat individuel en Loire-Atlantique

Pour certains géographes qui se sont intéressés à la Loire-Atlantique « la vallée de la Loire forme non seulement une zone frontière entre les pays à cidre et les pays à vins, mais encore entre le domaine de la maison basse et longue coiffée de tuiles « romaines » du Pays de Retz (et, plus au sud, de la Vendée) et celui de la maison recouverte d'ardoises — ou de chaume — à toits à pente forte de la péninsule. » *(J. Meyer)*

En effet, c'est sans doute le Pays Nantais qui, de tous les pays bretons, offre la plus grande diversité en matière d'habitat rural. Déjà l'opposition est nette quant à la forme des toits entre le nord et le sud de la Loire comme nous l'avons déjà dit, c'est l'aspect le plus visible avec les modes de couvertures différents :

— Au sud : mode de couverture unique, dû à l'utilisation généralisée de la tuile canale dite « tige de botte » (zone 5).

— *Au nord* : une plus grande diversité.
• *En premier lieu,* le plus répandu : *l'habitat « haut-breton »* du Pays de La Mée (zone 3).

— La couverture est en ardoise qui se prolonge et couvre les pignons.
— La toiture est surélevée en forme de lucarne à croupe.

— Et puis comme presque partout en Bretagne la façace principale ouvre au sud. Ceci en règle générale, mais il y a des exceptions du fait que l'on se trouve en Bretagne méridionale et que le climat y est moins rude que sur les côtes du Léon ou du Trégor par exemple.
• *Dans les environs d'Ancenis*, à l'est du département et tout en bordure du fleuve, demeure un type d'habitat qui se prolonge

Pour la sécurité de votre maison

• *Faites installer sur la porte d'accès de votre habitation une serrure de haute sûreté.*

• *Si votre porte n'est pas assez résistante, faites poser un blindage et renforcer l'encadrement.*

• *En quittant votre domicile, même pour une courte durée, fermez serrure et verrou ainsi que les volets de vos fenêtres.*

• *Protégez les soupiraux et toutes les ouvertures donnant sur cour, éventuellement au moyen de barreaux.*

• *Ne laissez jamais vos clés dans votre boîte aux lettres ou sous votre paillasson ; ne mettez jamais votre nom et votre adresse sur votre trousseau de clés.*

• *Enfermez vos objets de valeur dans un coffre-fort ou dans un meuble clos dont vous garderez la clé, ou confiez-les à une banque dont vous aurez loué un coffre-fort.*

• *Lors d'une absence prolongée, évitez que le courrier ne s'amoncelle dans votre boîte aux lettres : faites-le suivre ou relever.*

• *N'hésitez pas à faire étudier la possibilité d'installer chez vous des détecteurs ou des dispositifs d'alarme, agréés si possible.*

• *Prenez garde à la clause d'inhabitation de votre contrat : en cas d'absence de plus de 90 nuits dans l'année, consécutives ou non, et même parfois 45 nuits, l'assurance vol ne joue plus, sauf clause spéciale.*

• *Enfin n'oubliez pas de changer vos serrures et verrous dès que vous avez un doute : clé égarée, clé prêtée et non restituée...*

FICHET - BAUCHE

150 ans d'expérience au service de la SÉCURITÉ

Coffres-forts - Armoires réfractaires et ignifuges
Chambres fortes - Alarme et télésurveillance

SUCCURSALE DE L'OUEST :

7, avenue du Marché Commun
44083 NANTES CEDEX - Tél. : 49.27.97

Agence à Rennes : 16, Rue des Veyettes - Z.I. Sud-Est - 35100 RENNES - Tél. 50.64.52

vers l'Anjou et la Touraine. Il serait même préférable de dire que l'habitat du Val de Loire vient « mourir » ici et que c'est en définitive bien un signe que l'on est en Bretagne. Ce type de maison se caractérise par : la fréquence des toits à 4 versants, une couverture en ardoise, des lucarnes à frontons classiques ou à croupes, l'encadrement des portes et des fenêtres est souvent en tuffeau (pierre calcaire importée du Saumurois et utilisée également à Nantes et à Rennes pour les monuments et édifices publics au temps du duché) et aussi par une orientation différente. (zone 4).

• *Autour de Nantes* et surtout sur la rive droite de la Loire et au long des grands axes de communications, on constate une zone de mélange des deux types de construction nord et sud, l'habitation étant le plus fréquemment recouverte d'ardoises et les dépendances de tuiles (zone 6).

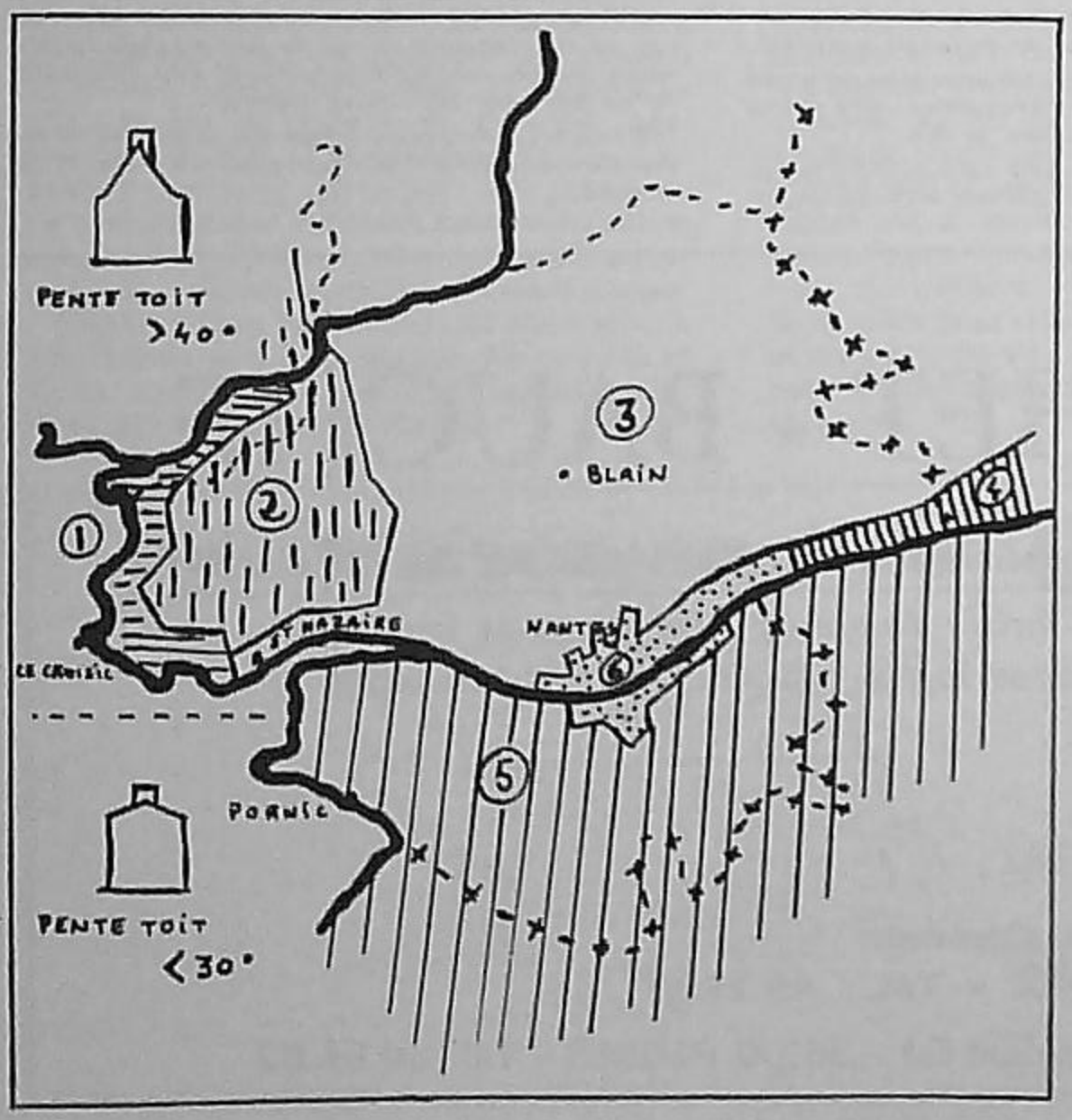
• *A l'ouest du département* dans un secteur resté très marqué par la langue bretonne qui était encore parlée à Batz-sur-Mer dans les premières décénnies de ce siècle, deux zones d'habitat bien distinctes et caractéristiques :



L'HABITAT RURAL EN PAYS NANTAIS

ZONAGE ET TYPOLOGIE

Documents établis à partir des études du Groupe Habitat Rural de l'Unité Pédagogique d'Architecture de NANTES



— *L'habitat de type « Briérou »* (zone 2)

Couverture en roseau,

Murs à pignons couverts par la toiture (à la différence des chaumières du Pays de Vannes qui possèdent des pignons découverts),

Façade principale orientée au sud (nous sommes proches de la côte),

Surélévation de toiture pour accéder au grenier, les grands combles sont éclairés par des lucarnes sur le versant du toit, entraînant un mouvement ondulatoire de la couverture de chaume qui modifie la plastique de la masse générale.

Bien sûr ce type de couverture en chaume est demeuré ici en Brière parce qu'il s'agit d'un vaste marais, riche en roseau. Toutefois la tendance était à remplacer ces toitures par de l'ardoise comme partout en Bretagne (au nord de la Loire) depuis le XVIIIe siècle, la « Maison de Paille » étant la maison du pauvre.

Mais ce n'est pas par fierté que les Briérons ont commencé à changer leur toiture, c'est que les toits d'ardoise durent plus longtemps d'une part et d'autre part, il devient difficile de trouver du roseau de bonne qualité en Brière pour la confection des toitures. Et puis, il y a eu création du parc régional de Brière, assortie de l'obligation du maintien de l'habitat traditionnel. Bonne chose ? pas de l'avis de tous puisque maintenant pour avoir du bon roseau nécessité est de l'importer des Pays-Bas !...

• Quittons la Brière par les *coteaux de Guérande,* après avoir traversé quelques villages à l'habitat mixte, résultat probable de deux pratiques professionnelles différentes, paysans métayers et paludiers saulniers, nous arrivons chez ces derniers et chez les marins-pêcheurs de la côte nord de Loire-Atlantique.

Ce dernier type d'habitat est très proche par sa forme de l'habitat des pêcheurs du littoral atlantique du Pays Vannetais et de Cornouaille (zone 1).

Les façades principales sont orientées au sud ;

la toiture en ardoise est surélevée par des lucarnes de formes très différentes mais ne couvre pas les pignons ; la liaison toiture, mur de pignon se fait selon la technique courante de la Bretagne maritime du pignon découvert avec pierres chevronnières appareillées.

Il existe deux types de maisons :

— *basse* : rez-de-chaussée + grenier ;
— *haute* : rez-de-chaussée + étage + grenier ;
— il n'exite pas de maisons à deux étages ou plus.

Ce secteur côtier du Pays Nantais est incontestablement le plus *« breton »* et c'est peut-être parce qu'il est trop breton que le reste du Pays de Nantes apparaît moins celtique. Et pourtant, le Pays de La Mée est la continuation directe et souple du Pays de Rennes, ces deux pays sont gallo (sans que le Pays Nantais toutefois subisse l'influence normande). Il existe ici et là le même mode de construction des maisons : en dalles de schiste, c'est le matériau tiré du sol même. Et

DE L'ARGENT POUR VOUS LOGER



le C.I.O vous en prête!

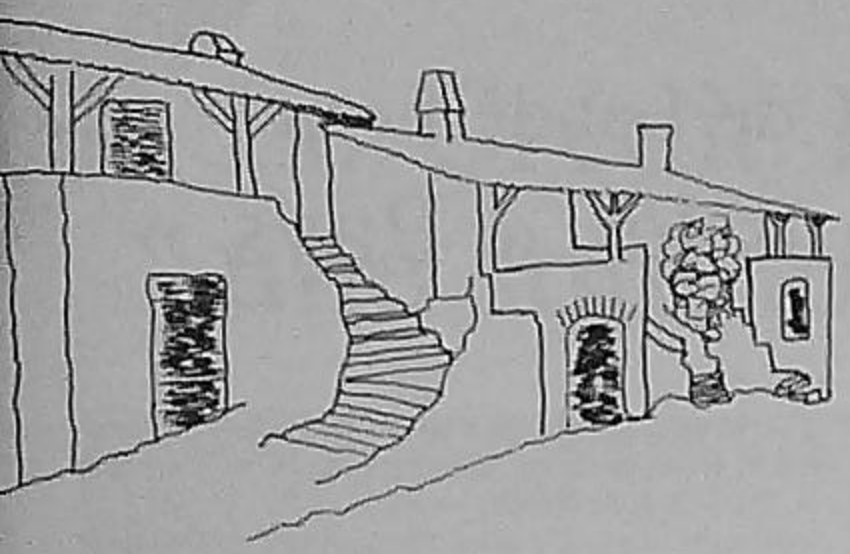
Prêt conventionné donnant droit à l'Aide Personnalisée au Logement, ou crédit traditionnel... nous avons forcément la solution qui vous convient.

Alors, ne vous décidez pas à la légère

Avant de construire, acheter ou rénover votre logement, venez nous voir... et comparez!

Crédit Industriel de l'Ouest

180 guichets à votre service



à l'ouest du Pays de La Mée, vers Pontchâteau, l'influence vannetaise se fait sentir, les fermes ne sont très souvent que des « pennti » (forme d'habitat rural la plus répandue en Bretagne) c'est-à-dire une pièce unique comportant deux ouvertures, la porte et la fenêtre, pièce surmontée d'un grenier auquel on accède par une échelle à l'extérieur.

• *Et le sud de la Loire?* La différence est frappante bien sûr, bocage au nord, vignoble au sud et les maisons basses aux tuiles rouges... mais en a-t-il été toujours ainsi? Au cours du Moyen Age la vigne a été cultivée dans la quasi-totalité de la péninsule bretonne. Noël du Fail décrit encore vers 1580 les vignerons des environs de Rennes. Mais le recul de la culture de la vigne a débuté dès le XVe siècle. Cette régression s'est effectuée tout au long des XVIe et XVIIe siècles parallèlement à l'invasion du pommier à cidre. Ainsi l'une des oppositions majeures du paysage nantais sud et du reste de la Bretagne est de date tardive. Pour les formes d'habitat, on ne peut, certes nier l'ancienneté des types « tuiles » et « ardoises » sans pour autant pouvoir en déterminer l'origine historique précise. Mais il n'est pas impossible que la reconstruction aux lendemains des guerres de Vendée n'ait sensiblement accentué les contrastes. Rappelons le cas de Clisson entièrement ravagée par le feu en 1793, que les Cacault et les Lemot avec l'aide d'architectes italiens ont voulu reconstruire une nouvelle Tivoli, transplantant en Bretagne les types de maisons italiennes. Dans quelle mesure cet exemple n'a-t-il pas contribué à généraliser un certain type de maisons à tuiles creuses de style plus ou moins méditerranéen? La question reste posée, mais déjà les recherches entreprises notamment par l'Unité Pédagogique d'Architecture de Nantes, semblent confirmer cette hypothèse.

BRIAK LOYANT



LES PETITS BLEUS
DÉMÉNAGEMENTS
17, rue Mathurin-Brissonneau
44100 NANTES - Tél. 71.66.56

Prêts au logement
Le Crédit Mutuel vous aide et vous conseille en ami

Votre rêve : être propriétaire de votre logement



Aujourd'hui avec la réforme du financement du logement, le CREDIT MUTUEL met en œuvre de nouveaux moyens pour vous permettre de devenir propriétaire de votre logement.

Depuis toujours la vocation du CREDIT MUTUEL c'est d'aider les familles à acquérir leur logement. Même si votre projet n'est pas immédiat, venez nous voir et demandez notre brochure : « Guide des futurs propriétaires ». Vous pouvez également vous la procurer en envoyant le coupon réponse à l'adresse indiquée ci-dessous.

Crédit Mutuel

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

..... Code postal .....



Fédération du Crédit Mutuel
de Loire-Atlantique
et Centre-Ouest
Service Commercial
46, rue Port-Boyer
44300 NANTES

A l'assemblée générale du groupe HABITAT de Landerneau

Vers une politique de l'habitat dans les « Pays »

Le groupe Habitat constitué d'un ensemble de sociétés parmi lesquelles : la coopérative d'Habitat rural du Finistère et des Côtes-du Nord, la Société Anonyme d'H.L.M. d'Armorique et la Société de Crédit Immobilier d'Armorique, ont tenu leur assemblée générale à Guerlesquin, le 13 juin, en présence de plus de 200 adhérents, d'élus, et de nombreux représentants de l'administration, des organisations professionnelles agricoles et du secteur du logement.

L'objectif de ce groupe est d'appréhender les problèmes du logement sous leurs divers aspects et de leur apporter les solutions adaptées qu'ils requièrent.

La coopérative d'Habitat rural du Finistère et des Côtes-du-Nord, créée en 1950 est une S.I.C.A., qui se propose de résoudre au mieux et de la manière la plus économique l'ensemble des problèmes du bâtiment et l'équipement, individuel ou collectif, de ses sociétaires, notamment en exerçant le rôle de bureau d'études techniques d'architecture rurale. Elle a également recours aux services de juristes, d'ingénieurs, de dessinateurs, de métreurs et inspecteurs de travaux, représentant au total 46 salariés.

Elle regroupe près de 4000 sociétaires, et le volume des travaux étudiés et dirigés par ses services techniques est passé de 45 millions de francs en 1967 à 100 millions en 1977.

Son domaine d'intervention privilégié est le logement ; 469 projets de construction neuve et 134 projets d'améliorations en 1977 et seulement 18 projets d'immeubles divers.

Au cours de son assemblée générale et après avoir rappelé le bilan de l'année écoulée, la coopérative s'est penchée sur son avenir, estimant qu'une réduction progressive de ses interventions paraissait probable, dans un contexte général de récession des activités du secteur du bâtiment, découlant à la fois d'une évolution démographique défavorable, d'une évolution économique préoccupante, avec la hausse constante des divers facteurs du coût de la construction et l'accroissement des taux d'intérêt, et enfin l'incidence probable de la réforme des aides de l'Etat au logement.

Cependant des atouts subsistent pour la coopérative, la constance du pourcentage de la population rurale dans une population globale en accroissement, le développement de la construction dans les zones rurales, la spécialisation de la coopérative dans la satisfaction des besoins de logement des personnes âgées et sa volonté de maîtriser progressivement le secteur de l'amélioration de l'habitat existant ainsi que son audience auprès de la population rurale.

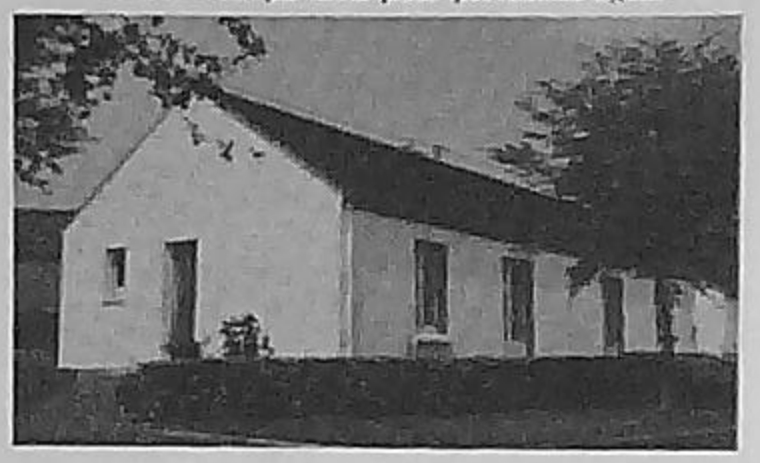
La Société Anonyme d'habitations à loyer modéré d'Armorique

Cette société qui vient de franchir le cap de son 20e anniversaire en 1977, a pour objet, dans le cadre de la législation sur les H.L.M., de réaliser des immeubles destinés à la location au profit des salariés de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de la fonction publique et en vue du relogement des personnes âgées.

Au 31 décembre 1977, elle avait dans le Finistère en exploitation, 1845 logements ; 190 pavillons étaient par ailleurs, en cours de construction et 122 logements en instance de démarrage. Ce qui frappe dans ce patrimoine, c'est son extême dispersion sur le territoire, la proportion relativement importante des pavillons, l'extrême importance de l'effort accompli pour le relogement des personnes âgées en milieu rural.



Ci-dessous, pavillon pour personnes âgées



En dehors du secteur de la construction et de la gestion de logements en vue de la location, la Société Anonyme d'H.L.M. d'Armorique est aussi intervenue dans le domaine de l'accession à la propriété en qualité d'associé et de prestataire des services, d'une part, de la Société Civile Immobilière de vente d'Armorique, dans laquelle elle a pour seul partenaire la Société Anonyme de Crédit Immobilier d'Armorique, d'autre part de l'ensemble des sociétés civiles immobilières d'attribution, constituées sous l'égide de deux des sociétés de crédit immobilier ayant leur siège dans le département.

Ce mode d'intervention lui a permis d'apporter son concours, en une dizaine d'années, à la réalisation de plus de 1000 pavillons construits en opérations groupées dans le Finistère et les Côtes-du-Nord.

Malgré une situation financière relativement satisfaisante, la S.A. d'H.L.M. d'Armorique, qui souffre comme tous les organismes d'H.L.M. d'une insuffisance de fonds propres et d'un déséquilibre, accentué au cours de ces dernières années, entre les loyers perçus de ses locataires et les loyers d'équilibres de ses opérations, a décidé en 1977 de marquer une pause de ses activités de construction locative ; pause mise à profit pour améliorer la situation financière de l'organisme et entreprendre un vaste effort de modernisation du patrimoine, en vue d'améliorer les conditions de logement des locataires et la qualité de vie des occupants du patrimoine social.

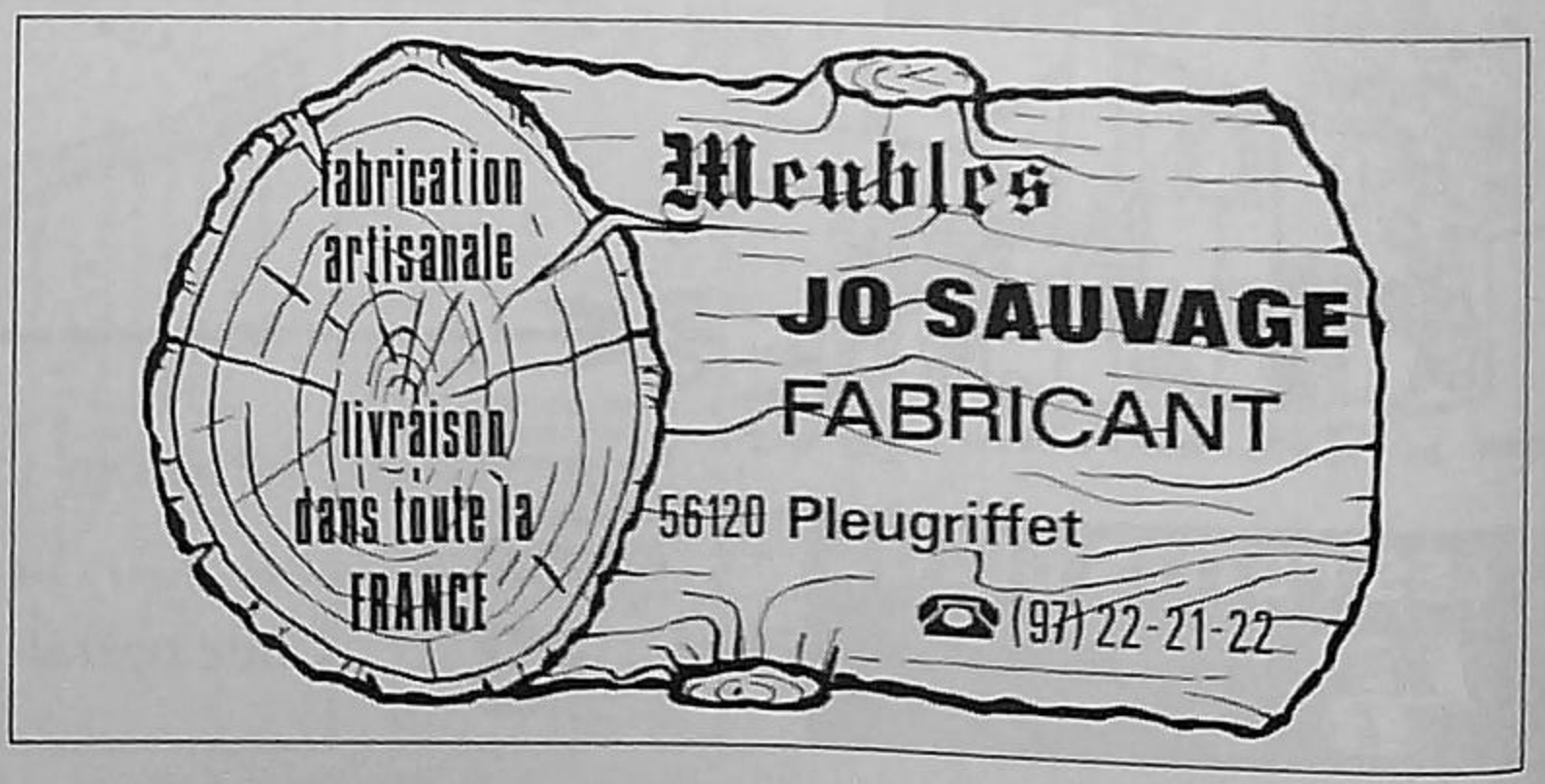
VERS UNE POLITIQUE DE L'HABITAT DANS LE « PAYS »

La conjonction des activités d'un organisme d'habitat rural et de deux organismes d'H.L.M. dans un même groupe est un fait assez rare dans le pays, même s'il se retrouve à quelques exemplaires.

Ayant noté la relation étroite et dynamique qui existe entre logement et aménagement de l'espace rural, l'Union Nationale des Fédérations d'organismes d'H.L.M. et la Fédération Nationale de l'Habitat Rural et de l'Aménagement du Territoire Rural, vont promouvoir le lancement et le développement « d'opérations habitat », qui répondront aux multiples demandes des populations qui vivent encore, ou qui pourraient vivre en milieu rural, en mettant l'accent sur la construction de logements neufs, locatifs ou en accession, sur la réhabilitation ou l'amélioration des logements anciens, et en insistant sur les équipements d'accompagnement indispensables.

Le lancement de ces programmes doit se faire avec l'assentiment non seulement des collectivités locales de bases, mais d'un canton, d'un SIVOM, d'un « Pays ».

On peut, partant de la situation particulière de chaque « Pays », découvrir et proposer les opérations « ajustées » aux besoins, et faire du logement un élément d'entraînement dans la politique d'aménagement et de développement du « pays ».



Le Crédit Immobilier d'Armorique : une solution pour mieux se loger.

Société du Groupe Habitat, ayant son siège à LANDERNEAU, le CREDIT IMMOBILIER D'ARMORIQUE, qui fêtera bientôt son cinquantenaire, est un organisme d'H.L.M. à vocation sociale et à but non lucratif, intervenant aussi bien dans le domaine du financement que dans celui de la construction du logement familial. A l'un ou l'autre titre, il peut apporter une solution avantageuse au problème du logement de nombreux ménages.

ORGANISME PRETEUR

Le CREDIT IMMOBILIER D'ARMORIQUE a longtemps eu pour unique objet de consentir des prêts de longue durée, à taux d'intérêt réduit, à des chefs de famille de condition modeste désireux d'accéder à la propriété de leur logement : il a ainsi accordé plus de 7 400 prêts, à titre principal ou complémentaire.

Depuis la réforme du financement du logement mise en oœuvre au 1er janvier 1978, le CREDIT IMMOBILIER D'ARMORIQUE met à la disposition des familles les nouveaux prêts aidés par l'Etat (P.A.P.). Ces prêts permettent de bénéficier de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.), aide qui est fonction de la situation personnelle de chaque emprunteur et qui vient réduire les charges de remboursement des prêts.

En s'adressant directement au CREDIT IMMOBILIER, l'accédant à la propriété obtiendra une réponse définitive à sa demande de prêt, sans avoir besoin de solliciter au préalable une décision favorable à la Direction Départementale de l'Equipement ; il évitera ainsi que ne se superposent démarches et délais d'attente.

Enfin, comme par le passé, le CREDIT IMMOBILIER D'ARMORIQUE finance les travaux de modernisation et d'agrandissement de l'habitat existant.



Pour vous aider à devenir propriétaire, le Crédit Immobilier d'Armorique vous offre une nouvelle possibilité : le P.A.P., le prêt aidé pour l'accession à la propriété : un prêt à des taux très avantageux.



Vue d'une opération groupée réalisée par le Crédit Immobilier d'Armorique à Guipavas.

ORGANISME PROMOTEUR

Soucieux d'apporter le maximum de services et d'éviter aux accédants à la propriété les soucis entraînés par la construction d'un logement, le CREDIT D'ARMORIQUE a été amené à réaliser de petits programmes de pavillons.

Le millième pavillon ainsi construit en promotion immobilière a été livré début 1978.

Plus de 200 maisons sont actuellement en cours ou en projet :

— *dans le Finistère,* à LANDERNEAU, LE RELECQ-KERHUON, PLOUZANE, ROSPORDEN, CLEDEN-POHER, PONT-DE-BUIS, DAOULAS, LE FOLGOET, GUIPAVAS et CARHAIX ;

— *dans les Côtes-du-Nord,* à LOUANNEC, SAINT-BRIEUC, TREGUEUX.

En proposant une maison de qualité aux meilleures conditions de prix et en apportant la plus grosse part du financement nécessaire, le CREDIT IMMOBILIER D'ARMORIQUE facilite l'accession à la propriété.

Fort de son expérience du logement social, le CREDIT IMMOBILIER peut aussi vous aider et vous conseiller. N'hésitez pas à venir nous voir pour nous entretenir de votre projet !

CRÉDIT IMMOBILIER D'ARMORIQUE

59, rue de Brest
B.P. 104
29206 LANDERNEAU Cedex
Tél. (98) 85.04.40

Permanence à
SAINT-BRIEUC
Tous les jeudis
9, boulevard Clemenceau
Tél. (96) 61.17.51

P.R.

La 31e foire des Côtes d'Armor

Traditionnellement, chaque année, au début de septembre, la Foire des Côtes d'Armor à Saint-Brieuc marque la fin de la pause estivale et donne le signal de la reprise économique. Dans quelques semaines donc, inaugurée par Charles Josselin, sur une surface augmentée de 1 500 m², elle offrira l'extraordinaire variété de quelques 350 à 450 exposants qui font d'elle, avec le nombre (contrôlé) de ses visiteurs, une des trente plus importantes expositions de l'hexagone. On y notera une présence agro-alimentaire qui doit aller en se développant. Annonçons encore, pêle-mêle, le retour de l'exposition d'automobiles, une exposition de minéraux, une rétrospective des meilleurs ouvriers de France, le festival du film publicitaire, le Silber Band et une nouveauté haute en couleurs : la féérie des automates. Nous reviendrons longuement sur tout cela dans les pages spéciales que nous consacrerons dans notre numéro de septembre à la Foire des Côtes d'Armor.

PRESSE

Démarrage difficile pour *La Dépêche trégoroise*

Malgré le talent de l'animateur de sa rédaction, Roger Laouenan, l'hebdomadaire *La Dépêche trégoroise* a bien du mal à décoller. Selon nos renseignements, malgré un gros effort de promotion, le marché ne lui accorde que 25 % de vente pour 75 % au *Trégor*, bien fait techniquement, remarquablement informé jusque dans les hameaux et bénéficiant d'une solide cote d'amour. Malheureusement, les difficultés que connaîtrait son imprimerie risquent de l'entraîner dans une solution liée à cete dernière. L'opinion comprend d'ailleurs assez mal l'initiative de Jean-Pierre Coudurier, patron de la société éditrice de *La Dépêche* (et de celle du *Télégramme*), qui risque d'accroître les difficultés que connaissent au plan commercial Christian Anger et Léon Mauget, donc de mener à un éventuel chômage quelques dizaines de familles, ou encore de conduire à la prise de contrôle de l'affaire par un groupe extérieur à la région. A moins que J.P. Coudurier attende que l'offre baisse pour se porter acquéreur lui-même...

UNE 2e LETTRE CONDIDENTIELLE : *l'Ecrin*

Après la semaine bretonne de Serge Berthoud, une seconde lettre « confidentielle » hebdomadaire vient de voir le jour à l'initiative d'Hervé Kervella : *l'Ecrin*. Les sources d'information y sont plus parisiennes, plus politiques aussi mais sans engagement partisan sinon l'hostilité au marxisme. (Abonnement annuel : 550 F. Editions H.K. Iffendic).

LU-BRUN RESTE A NANTES

Les Nantais sont rassurés : leur vieille société, Lu-Brun, reste chez eux. La direction a décidé qu'il y aurait une usine à Reims mais une aussi à Nantes.

L'affaire SPLI

La SPLI, société parisienne de lingerie indémaillable, a été mise en liquidation de biens ; le déficit serait environ de 80 millions. Cette affaire illustre bien le côté néfaste d'une politique qui centralise le pouvoir économique à Paris où des directions désinvoltes, coupées des réalités locales, trop éloignées pour bien gérer, font bon marché des hommes et des régions. 1 414 travailleurs bretons (454 à Rennes, 200 à Châteaugiron, 370 à Fougères, 334 à Saint-Brice-en-Coglès, 56 à Ploërmel) et 130 personnes du siège social sont touchés par une faillite inattendue. Des solutions sont recherchées...

Ligne régulière entre Saint-Nazaire et Dakar

Le roulier Tarros-Fir a inauguré une ligne qui va devenir régulière entre Saint-Nazaire et le Sénégal. Dans un premier stade, elle fonctionnera à l'importation mais devrait également concerner l'exportation assez rapidement.

Sehedic, de la Forêt-Fouesnant, a obtenu le 1er prix devant Ferrand, de Quimperlé, et Chegard, de Ploermelin, au 2e concours du cidre fermier breton à Guemené-Penfao.

10 raisons de choisir LEG-GAL pour votre véhicule

Le système : Construction modulaire par assemblage d'éléments préfabriqués standards. Rivetage des éléments entre eux à l'intérieur de la caisse. Renforts de structure extérieurs assurant le maintien et la protection des panneaux.

Les matériaux : Tôle acier demi-dur 62/100, galvanisé et prélaqué au four. Eléments de structure extérieurs galvanisés à chaud. Accessoires spécialisés en acier cadmié.

La résistance : Les matériaux choisis plus élastiques, permettent d'obtenir une résistance accrue à l'utilisation et aux petits chocs si courants dans la vie d'un véhicule. Elimination du risque d'arrachement des éléments constituant les panneaux par l'absence de rivets extérieurs nécessaires à l'assemblage.

La légèreté : Accrue par le choix d'un matériau d'une épaisseur moindre et par l'absence de montant.

L'étanchéité : Soignée par la pose d'un joint de mastic intérieur entre chaque panneau avant le serrage des rivets. Pavillon en aluminium prélaqué continu sur toute la longueur et agraffé sur un profil spécial recouvrant les panneaux de côté.

La corrosion : Matériaux protégés par galvanisation en usine et peinture cuite au four avant mise en œuvre en nos ateliers.

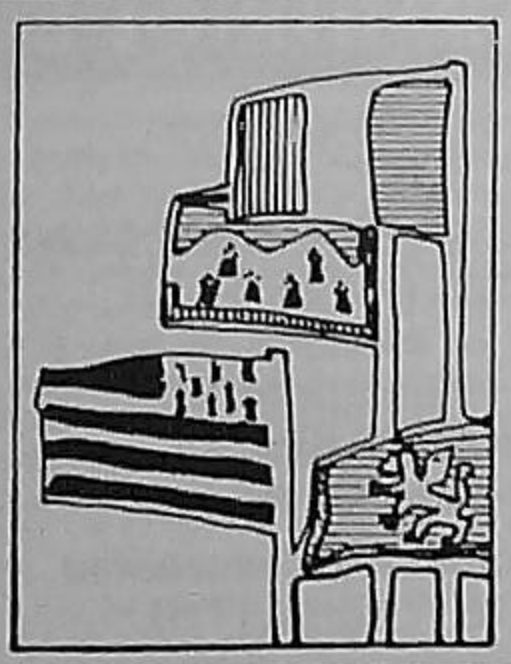
L'aspect : Panneaux extérieurs lisses, exempts de rivet et de nervure, offrant un support publicitaire de choix facile à mettre en œuvre. La facilité de nettoyage à la machine ou à la main encouragera le personnel à la bonne tenue des véhicules.

La réparation : Peut être effectuée par un personnel sans qualification, ne disposant d'aucun outillage spécial. Il suffira de changer des éléments standards livrables rapidement.

Les possibilités de variation et d'aménagement : Le LEG-GAL peut être construit avec un pavillon tôle ou bâché en hautes ou basses ridelles. Il est possible d'aménager des portes sur les parois aux convenances du client, simples ou doubles, battantes ou coulissantes. Diverses options sont proposées, telles que : isolation, capitonnage et arrimage pour meubles et déménagement, soubassement ou hauteur totale intérieure en contre-plaqué. Le cadre arrière peut être ménagé de 2 portes armoire standard, d'un hayon relevable et d'un hayon rabattable ou d'un hayon rabattable surmonté de deux portes, d'unebâche ou d'un rideau. Avancée sur cabine fixe ou basculante avec plancher fixe ou relevable.

Le coût d'exploitation : La standardisation de la production permet d'obtenir des prix de revient industriels et de livrer dans des délais courts. La facilité de réparation évite une longue immobilisation des véhicules. La légèreté permet un excédent de charge utile. Les panneaux lisses autorisent une économie substantielle de carburant. La robustesse due au choix du matériau autorise une durée de vie accrueà l'ensemble du véhicule.

F. LABBE S.A. CARROSSERIE INDUSTRIELLE, Lamballe).



FOIRE DES COTES D'ARMOR

du 10 septembre au 18 septembre 1977

Parc de Brézillet • Saint-Brieuc

Le golf des Ajoncs d'Or à Saint-Quay-Portrieux

Si le caractère touristique des différentes communes du canton d'Etables et leur site privilégié sont fort appréciés des visiteurs tout comme des sédentaires, bien peu d'entre eux connaissent par contre, l'existance du « *Golf des Ajoncs d'Or* ».

Cet équipement mérite pourtant d'être connu, si ce n'est pour le sport en lui-même. Particulièrement bien situé, entre les communes de Lantic et Plourhan, entouré de magnifiques forêts et de vallées, le golf des Ajoncs d'Or offre un parcours de 6 230 m, avec 18 trous, reconnu comme particulièrement difficile par les golfeurs. Au centre d'un parc de 114 ha, à l'orée du bois de la Salle, il s'agrémente en plus d'une pièce d'eau.

C'est le syndicat d'équipement des six communes qui a mis en place le golf des Ajonc d'Or, en le complétant des installations nécessaires, en particulier d'un club-house s'intégrant parfaitement à l'ensemble avec bar ouvert sur la verdure, salle de réunions, vestiaires, remise à chariots... Bientôt, deux courts de tennis, une aire de jeux pour les enfants, un terrain de pique-nique achèveront de rendre le golf tout à fait accueillant...

Prochain congrès national du tourisme : à Perros-Guirec

Le 11e Congrès National des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative *s'est tenu à Besançon ; Le thème en était :* « Le tourisme en zone rurale », *sujet qui concerne une part importante de la Bretagne intérieure.*

Afin de manifester son soutien moral à la Bretagne éprouvée, l'O.T. de Besançon avait mis à la disposition des participants bretons un stand où ceux-ci purent exposer des documents sur notre pays. Toujours dans le même élan amical, de nombreux « parrainages » furent décidés entre grandes villes de diverses régions et de stations du littoral atteint : Valence — Trébeurden ; Vichy — Brignogan ; Nîmes — Perros-Guirec ; Cognac — Ploumanac'h ; Auxerre — Roscoff...

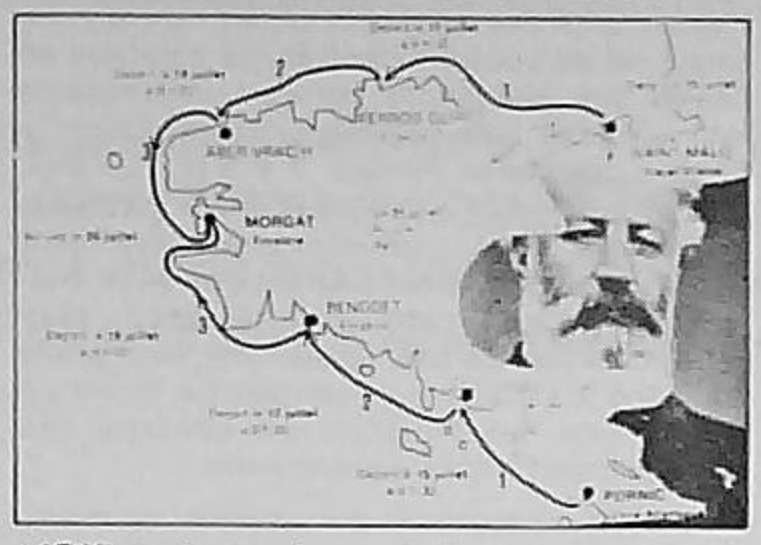
Ces parrainages ont pour but d'inciter les grandes localités à faire venir de nombreux groupes sportifs, scolaires, associations diverses etc., sur nos plages.

Au cours des manifestations, le docteur Bailly président de la fédération, annonça que le congrès national 1979, *après La Baule, Strasbourg, Biarritz, Cannes, Rouen, Tours, Royan, Reims, Bézier, Besançon, se déroulerait* en Bretagne, *à* Perros-Guirec.

Le tour de France à la voile en Bretagne

Le tour de France à la voile va se dérouler du 6 juillet (départ à Dunkerque) au 20 août (arrivée à Menton) en deux manches (côtes occidentales et côtes méridionales). Voici les étapes prévues en Bretagne : 12-13 juillet : Cherbourg-Saint-Malo. Dinard : repos. 15-17 : Saint-Malo-Brest. 18-19 : Brest-Concarneau. 20 : Concarneau-Port-Navalo. 23 : Port-Navalo-La Baule. 24-25 : La Baule-La Rochelle.

Course-croisière Jules Verne



L'Office de tourisme de Nantes organise à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance Jules Verne une course-croisière qui porte le nom de celui-ci : course en temps réel, en équipage, ouverte à tous les voiliers monocoques de 3e catégorie ; liaison Bretagne nord et Bretagne sud. Départ de Saint-Malo et de Pornic le samedi 15 juillet ; arrivée prévue le 20 juillet.

Régate commune à Morgat le 21 juillet.

La saison 78 sur les voies navigables intérieures bretonnes

Le développement de la navigation de plaisance et du tourisme nautique étant fonction des installations mises à la disposition des plaisanciers et des informations touristiques concernant les régions traversées, le Comité de Promotion Touristique des Canaux Bretons a fait porter tous ses effors, cette année, sur la mise en place :

— *d'une chaîne de relais nautiques* (1 tous les 30 km) *et de gîtes polyvalents* (ceux-ci équipant plus spécialement les points stratégiques).

— *de 40 panneaux de signalisation touristique et nautique,* ceux-ci portant mention des possibilités d'accueil, de loisirs et de services des bourgs où le plaisancier fait escale ainsi que des potentialités touristiques de la région.

Le Comité organise cet été un *concours des Ecluses fleuries*. Il intéresse 170 écluses : 60 sur la liaison Manche-Océan, 20 sur la portion du Canal de Nantes à Brest, située entre Nantes et Redon, 90 sur la branche morbihannaise (Redon-Pontivy) et le Blavet.

Un prix spécial récompensera le plaisancier qui prendra la meilleure photo des écluses fleuries.

Pour tous renseignements complémentaires, dépliants et guides nautiques, s'adresser au Comité de Promotion Touristique des Canaux Bretons, Chambre de Commerce, RENNES.

Le congrès breton du tourisme

180 délégués se sont réunis à Dinard pour le congrès breton des offices de tourisme et syndicats d'initiatives. Bien vite, les thèmes régulièrement soulevés : étalement des vacances, manque d'animation en avant et après saison, etc. furent supplantés par un sujet encore brûlant ; la marée noire.

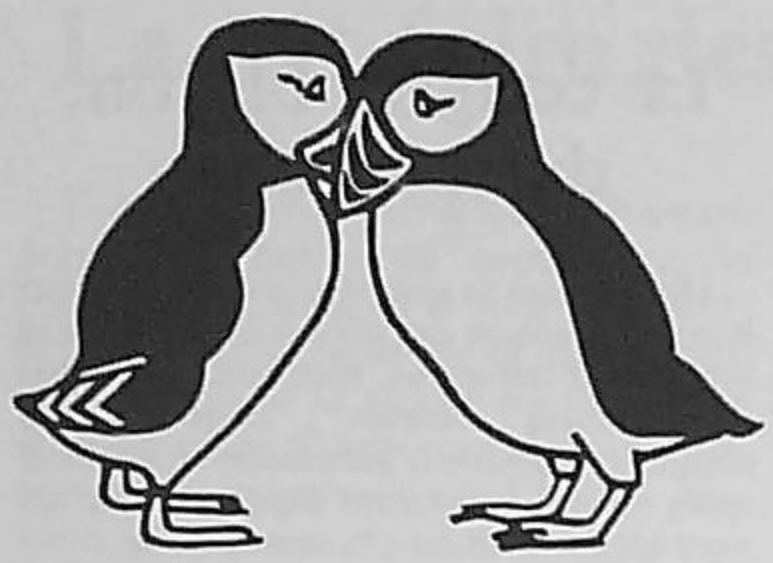
Joseph Martray, vice président du conseil économique et social, présenta les différentes mesures susceptibles de prevenir ce genre de catastrophe et d'en réparer les méfaits, proposées au premier Ministre par les onze présidents des comités économiques et sociaux de la zone littorale. Il souligna la position défendue par la France à la conférence de Genève sur les droits de la mer, combattue par la plupart des pays du Tiers Monde dont les intérêts financiers priment sur ceux de notre survie régionale. A cette même conférence, la France n'a cessé d'affirmer qu'elle s'estimera parfaitement en règle avec le droit international en intervenant par la force contre tous contrevenants à la règlementation.

Les problèmes soulevés par les indemnisations et dédommagements réclamés par les hôteliers suscitèrent des avis divers ; pour M. Lombard, président du syndicat des hôteliers et restaurateurs du Finistère il est urgent d'agir, de nombreuses entreprises, totalement privées de clientèle depuis le 16 mars, ne peuvent faire face à leurs échéances ; pour J. Martray une indemnisation trop rapide risquerait de lèser les entreprises touchées. M. Hamelin, vice président du conseil régional, reçu par Raymond Barre affirmait que : « tous les dégâts seront remboursés, mais il est naturellement difficile à l'heure actuelle de les évaluer avec précision ». Quant à M. Pantallaci, représentant J.P. Soisson, ministre des Loisirs, il apportait l'assurance des indemnisations, celles-ci ne pouvant toutefois se faire sans une étude cas par cas des préjudices subis.

Les congressistes adoptèrent un vœu en six points sur proposition d'Alphonse Boulbain, président de la Fédération régionale, vœu déjà voté par le Congrès national de Besançon, contenant des suggestions destinées à protéger le littoral des pollutions périodiques et systématiques dont il est victime.

A l'issue de ce congrès M. Pantallaci remit le diplôme du « Prestige du tourisme » à Alphonse Boulbain (Fédération régionale), Pierre Yoncourt (Côte de Granit Rose et Bureau national du tourisme), Guillaume Guédo (Président du Comité régional), René Henno (Canaux bretons), M. Coué (Comité régional au tourisme), etc.

ELIANE DESHAYES



Que reste-t-il de nos oiseaux ?

Le sort des oiseaux touchés par la marée noire n'a laissé personne indifférent ; ils furent aux moments forts de la catastrophe le symbole de la détresse des Bretons et ont suscité, à travers tout l'hexagone, un touchant élan de solidarité.

Les hommes et la mer ont fait, au fil des semaines, leur œuvre — encore imparfaite — de nettoyage, mais que reste-t-il de nos oiseaux ? Pour toute la Bretagne, on dénombre 4 680 oiseaux morts : 430 dans les îles anglo-normandes, 700 dans la manche, 1 450 dans les Côtes-du-Nord, 1 900 dans le Finistère, 200 dans le Morbihan (non par la marée noire, par dégazages). Mais la L.P.O. et la S.E.P.N.B. estiment à 15 000 et 20 000 le nombre des oiseaux morts, beaucoup ayant été emportés par les courants, d'autres même « avalés » par les pompes à mazout.

Actuellement ne restent plus que très peu d'oiseaux en soin — une centaine entre les centres de Brest, Morlaix, et Perros-Guirec. De nombreux lâchers d'oiseaux bagués ont été effectués notamment au Cap Fréhel.

Parmi les espèces les plus touchées, on a recueilli 23,5 % de macareux, 25 % de pingouins, 16,5 % de cormorans, 17,5 % de guillemots.

Aux Sept-Iles, les oiseaux survivants se répartissent comme suit : *Rouzic :* 240 couples de macareux, soit — 45 %, 130 couples de guillemots, soit — 35 %, 35 couples de pingouins, soit — 42 % ; 100 couples de cormorans, soit — 33 %. A *Malban :* 200 couples de macareux, — 43 %, 100 couples de cormorans, — 20 %. Les autres espèces suivent une évolution normale.

La ligue pour la protection des oiseaux s'apprête à mener deux actions, le renouvellement de l'opération sauvetage des macareux des Sept-Iles par l'élevage et le lâcher à l'Ile Rouzic de poussins de macareux venant des Iles Feroë. Cette opération dont la phase expérimentale s'était déroulée dans de bonnes conditions en 1973 sera reprise.

A Perros-Guirec, un Centre de recherches sur les oiseaux de mer et de réhabilitation sera créé près de la réserve des Sept-Iles afin de permettre l'étude des oiseaux dans leur milieu naturel et en captivité et de disposer d'installations convenables pour être en mesure de soigner dans de bonnes conditions les oiseaux mazoutés soit par marée noire soit par les dégazages permanents.

ELIANE DESHAYES

Les stations vertes de vacances

400 communes de l'hexagone adhèrent à la Fédération des stations vertes de vacances, dont plus de 300 stations réparties sur 75 départements, de manière très inégale. Nombreuses dans le val de Loire, le Centre, le Sud, l'Ouest et l'Auvergne, elles sont rares dans le Nord et l'Est. En Bretagne on compte 17 stations vertes pour les cinq départements, plus six « ensembles », certaines communes se groupant pour obtenir ce label.

La place du tourisme en milieu rural était plus importante il y a quelques années qu'aujourd'hui. Les modes publicitaires, l'attractivité des zones littorales et de la montagne où se sont concentrés les capitaux en raison des gisements naturels intéressants ont entraîné une certaine désaffection à l'égard des zones rurales. Il y a quinze ans, 42 % des Français prenaient leurs vacances en milieu rural, actuellement seulement 30 %, pour des raisons affectives et économiques. Face à cette désertification, pour retenir les populations résidentes, afin que le tourisme concoure au maintien de la vie en milieu rural des localités ont consenti des efforts importants d'équipements.

En effet les touristes qui viennent en milieu rural souhaitent trouver, non seulement un anti-dote aux contraintes urbaines, mais également des loisirs qui complètent l'hébergement proposé : plan d'eau, parcours de pêche, centre équestre, cycliste, aire de jeux pour enfants, aménagements en zone forestière. D'où l'intérêt des stations vertes formule qui a vu le jour il y a une dizaine d'années.

QU'EST-CE QU'UNE STATION VERTE ?

Peut se voir décerner le label « *station verte* » une localité ou un ensemble rassemblant un certain nombre de conditions : ne pas dépasser 10 000 habitants, posséder un attrait naturel (bois, rivière poissonneuse, paysage esthétique général), disposer d'un certain nombre de moyens d'hébergement (1 hôtel ou logis de France, classé 1 ou 2 étoiles, 1 camping classé 2 étoiles, offrir des possibilités de loisirs : 1 tennis, des terrains de jeux divers, boules, etc., 1 local ouvert pour les jeunes et puis... un S.I. ou un O.T., des commerces ouverts en permanence et dont la maîtrise des prix soit assurée, la protection du patrimoine artistique, la lutte contre les pollutions, propreté de l'agglomération, décoration florale.

L'animation au Château de la Roche-Jagu

Le remarquable Château de La Roche-Jagu sera désormais le siège d'une animation culturelle et socio-éducative de qualité : « l'Association pour l'animation du Château de La Roche-Jagu » vient d'être créée pour rechercher et promouvoir toutes les actions visant à favoriser le développement d'une animation culturelle et socio-éducative dans le cadre de la propriété départementale du Château de La Roche-Jagu et qui soit compatible avec sa nature et ses caractéristiques

Jusqu'alors, une commission constituée, d'une part par les services préfectoraux et ceux des Bâtiments de France, d'autre part de 9 conseillers généraux et de représentants d'organismes à vocation culturelle, décidait de l'utilisation du Château et veillait au patrimoine, mais ne pouvait en permanence assumer le contenu et la définition de l'ensemble des activités.

L'association pour l'animation du Château de La Roche-Jagu, association selon la loi de 1901, est composée de tois types de représentants : les élus du département (maires, conseillers généraux, parlementaires), les associations à vocation culturelle ou socio-éducative ; des personnes es-qualité admises par le conseil.

Dans l'optique d'un contexte d'animation globale est envisagée la création d'une crêperie et de jeux d'enfants ; en projet également, un gîte d'étape.

Le « branle-bas » malouin

L'union fait la force ! C'est ce que vient de prouver l'ensemble des associations malouines, organismes publics et privés, en créant des journées d'animation autour des deux grandes courses de voile : *le Triangle Gauloises* (départ le 22 octobre 78) et la *Route du Rhum* (départ le 5 novembre 78), organisées par la Société nautique de la baie de Saint-Malo.

Pour tous renseignements : Branle-bas malouin, B.P. 175, 35402 Saint-Malo.

Un Rustica breton

Notre confrère *Rustica* a lancé une opération « Solidarité avec la Bretagne » : un numéro de juin comportait un cahier spécial consacré à notre pays avec les goémoniers, les oiseaux, la flore, les sites, les fêtes, etc. Ce n° étant vendu à un tarif double, le complément a été versé à l'organisme breton responsable de l'environnement. Une bonne initiative...

Le parc naturel régional de Brière

A 60 km de Nantes, 40 000 ha (20 000 ha de marais dont 7 000 ha de marais indivis et 20 000 ha de territoire rural), 16 communes. La découverte du Marais s'effectue en sillonnant les canaux en barque ou en chaland, seul ou en groupe. Ces promenades ont lieu toute l'année et durent 1 heure environ (s'adresser aux habitants de l'Ile de Fédrun).

Les village îliens de la commune de Saint-Joachim ou ceux typiquement ruraux comme Saint-Lyphard méritent un détour. Il convient également de découvrir la flore particulière de Brière en suivant le Sentier Botanique des Fossés-Blancs, la faune variée et l'histoire du Pays Briéron.

A visiter : la Chaumière briéronne (île Fédrun) ; la maison de l'éclusier (vie briéronne, batellerie) et la chaloupe briéronne à Rozé ; le musée de Kerhinet (village et intérieur paysan) ; élevage de visons, Ker Duche, 44410 Herbignac. Tél. (40) 45.80.41.

(Renseignements : Maison du Parc, 180, Ile Fédrun, 44720 SAINT-JOACHIM. Tél. : (40) 45.52.50).

CITES DE BRETAGNE

KÊRIOÙ BREIZH

Comme chaque été, Armor-magazine *présente à ses lecteurs une sélection de petites et moyennes cités de Bretagne, exemplaires à un titre ou à un autre. Nous les invitons à les visiter, qu'ils soient estivants ou de ceux-là qui connaissent souvent mal leur propre pays. Les uns et les autres y apprécieront des aspects caractéristiques de la Bretagne aux mille facettes.*

CALLAC

Deuxième station verte des Côtes-du-Nord

Callac, ce nom d'origine gaëlique signifie *« région boisée »*... appellation justifiée par les forêts de Duault, Fréault, Beffou qui la jouxtent. Ce chef-lieu de Canton, situé au sud-ouest du département, cotoyant le Finistère, est sur les Montagnes Noires, à la limite du partage des eaux. La commune n'a pas été remembrée et a conservé son caractère bocager.

On y accède par chemin de fer, par voie normale depuis 10 ans et par la N. 78A, qui après avoir longtemps maltraité ses usagers, est maintenant une excellente voie de communication. Les 3 250 habitants disposent de 3 300 ha. Les 3/4 vivent en agglomération, leur chiffre est en constante progression, le 1/4 qui demeure en zone rurale, tend à diminuer. Cette population est stable depuis 1930.

CALLAC... STATION VERTE DE VACANCES

L'environnement naturellement attrayant de ses vallons boisés, le charme de cette petite cité coquette et paisible, ont depuis longtemps amené à Callac promeneurs et touristes ; la municipalité consciente de l'essor du tourisme rural a su doter sa localité d'équipements qui lui ont permis de se voir décerner en 1976 le label *« Station verte de vacances »*. 2e station verte des Côtes-du-Nord, Callac possède un plan d'eau cerné de bois, avec baignade agréée, un camping deux étoiles pouvant accueillir 300 personnes, des équipements sportifs (gymnase, tennis), et hôteliers (2 hôtels 1 étoile, 2 gîtes de France).

Cette distinction implique des servitudes tant au niveau de l'accueil et de l'hospitalité qu'à celui du dynamisme de la commune. L'hébergement chez l'habitant n'a pas encore pris l'importance qu'il devait avoir. Le maintien du label nécessite un effort commun de la municipalité et de ses habitants, d'autant que les retombées économiques sur le commerce local ne sont pas négligeables. L'opération portes ouvertes du 28 mai - journée nationale a amené à Callac 2 000 visiteurs -



A VOIR A CALLAC

- La ville ancienne avec ses vieilles rues où il fait bon flâner, les halles, les ruines de Botmel, ancienne église paroissiale de Callac ;
- La ville nouvelle souriante et fleurie ;
- La *« Verte Vallée »*, parc de loisirs avec plan d'eau de 8 ha, entouré de 25 ha de bois, sillonnés de chemins piétonniers (possibilité de baignade, pédalo, voile, canoë) ;
- Le camping qui domine le plan d'eau ;
- Le complexe sportif ;
- Le logement foyer pour personnes âgées dans 7 ha de parc contigu au plan d'eau, capable d'accueillir 100 personnes dans un cadre particulièrement attrayant qui respire la douceur de vivre ;
- Le foirail à veaux - très récent - unique en Bretagne, mérite une visite le mercredi matin ;
- Les haras nationaux avec la statue du célèbre Naous ! ;

• Les élevages d'épagneuls bretons, de réputation nationale (Bourdon - Morin) ;

...en campagne :

• Le vieux manoir de Kermonbillon en passant par Callac ;

• La chapelle de Saint-Treffrin ;

...dans le canton :

• De nombreuses églises et chapelles : Bulat-Pestivien, Plusquellec, St-Servais, Saint-Gildas en Carnoët, Plourac'h, Burtulet (là où le diable est mort de froid) ;
• Les gorges du Corong ;
• La chaire des druides à Maël-Pestivien ;
• La stèle aux combattants à Duault.

200 KM DE RIVIERES A TRUITES

« Peu de sociétés de pêche peuvent offrir à leurs adhérents un aussi long déroulement de rivière que celle de Callac : 200 km dans un rayon de 15 km. Les crêtes des monts d'Arrée délimitent, en effet, la ligne de partage des eaux. Le Guer coule vers la Manche ; l'Hyère, l'Aulne et le Blavet vers l'Atlantique. Callac constitue le point de départ idéal de la découverte halientique de ces rivières. »

UNE 2e ZONE ARTISANALE DE 17 HA EN 1979

Particulièrement défavorisée jusqu'alors par le réseau routier défectueux, la situation éco-

la cuisine à vos mesures

J.F. COULOUARN

Cuisines : rustique, moderne et style
Plans Devis gratuits - *Meubles de salles de bains*
3, rue des portes 22160 CALLAC Tél. 43.59.48

Antiquités

M. BOURDON

Face à la Gare - CALLAC - Tél. 43.50.12

Ets LOYER

Matériaux de construction
Fabrique d'agglomérés et de planchers
Bois du Nord et de Pays

TRANSPORTS PUBLICS

CALLAC
Téléphone (96) 43.52.40

MAEL-CARHAIX
Téléphone (96) 29.63.17

Siège Social :
34, Rue de Gwas-ar-Mogn
22390 BOURBRIAC - Tél. (96) 43.40.26

Agence à
SAINT-BRIEUC - Tél. 33.49.68

HELARY

TRAVAUX PUBLICS
CARRIÈRES
TRAVAUX D'ENROBÉS

Fabrique de Meubles

Ets Y. CARADEC

37, Rue des Martyrs
22 CALLAC-DE-BRETAGNE
Téléphone 43.51.14



Grand CHOIX de Rustique et Breton

Cuisines Chêne

Qualité artisanale
Prix industriels

Expédition *toute la France*

nomique s'est nettement améliorée depuis la mise en service de la transversale 787. Ici, comme dans toute la Bretagne intérieure, des difficultés en ce qui concerne la création d'emplois surtout féminins.

La création d'une zone artisanale de 7 ha à Kerlossovan a permis le maintien et le développement de la branche artisanale (meubles, abattoirs de volailles, constructions, machines agricoles) ; l'extension de ces activités permet d'envisager une dixième zone de 17 ha à Kerginion à la sortie sud de Callac, opérationnelle en 79, et peut-être l'implantation d'une usine agro-alimentaire.

Dans le domaine agricole, l'élevage intensif des bovins laitiers et des veaux a conduit la municipalité à la création du marché aux veaux : qui accueille 1 200 veaux au marché du mercredi, effectif multiplié par 3 en six ans. Ce marché, le premier de Basse-Bretagne, devrait s'étendre d'un tiers dans les mois à venir. Il jouit des meilleures côtations de Fance et donne entière satisfaction aux usagers.

Callac est le 9e pôle attractif commercial du département (étude CCI). L'environnement est très favorable pour l'implantation d'industries ou d'artisanat, du fait des infrastructures des Z.A. - raccordement SNCF, liaisons routières - les équipements scolaires, les attraits de la Station Verte, ne peuvent que concourir au maintien du potentiel existant et à sa progression.

ELIANE DESHAYES

Programme 1978
FETES DE LA SAINTE-BARBE

★ DIMANCHE 23 JUILLET : FETE HIPPIQUE (concours hippique, course de poneys).
★ LUNDI 24 JUILLET : concours de boules ; quadrettes à 9 h, doublettes à 14 h.
★ MARDI 25 JUILLET : CRITERIUM INTERNATIONAL de CALLAC (35 tours — 140 km — circuit entièrement sonorisé).
BALS : Les 22-23-24 et 25 juillet, fête foraine tous les jours.

TAXI
AMBULANCE

Transport de corps

Toutes distances
Dimanches et Fêtes
Jour et Nuit

J.-C. ROLLAND

31, rue de l'Allée - 22160 CALLAC
Téléphone 43.50.27

Le Pays de LORIENT

Tourisme, économie et traditions

Située à 500 km de Paris, la ville de Lorient est née d'une ordonnance royale qui concédait à la Compagnie des Indes orientales, les « *plaines vaines et vagues* », appartenant au domaine royal, et l'autorisait à y construire des bâtiments, quais, chantiers à la construction des vaisseaux et l'armement des flottes. Après la guerre de 1939-1945, qui a détruit la ville à 85 %, Lorient peut s'orgueillir du titre bien justifié de « *Lorient la blanche* ».

Grouillante d'animation, avec ses magasins, ses rues commerçantes, ses halles ; Lorient offre aussi un magnifique bassin à flot pour la plaisance où se mire le Palais des congrès qui accueille chaque année d'importants rassemblements régionaux et nationaux. La rade de Lorient se complète pour sa part, par le site insulaire de Groix dont l'exposition côtière réserve aux baigneurs des criques sablonneuses abritées de tous les vents. Mais, Lorient, c'est aussi son port de pêche, d'une superficie de près de 100 hectares qui se classe au second rang national sur le plan de la pêche fraîche. Ses apports représentent plus du tiers de la pêche bretonne et près de 15 % de la pêche française.

« *L'Armor* », « *Le pays de la mer* », est un terme générique qui désigne en Bretagne toute la frange côtière, aux confins où se rencontrent la terre et l'eau. En un mot, l'Armor est le lien qui noue le destin de Lorient. Lien qui mêle indissolublement les intérêts économiques bien calculés, aux « coups de tête les plus irréfléchis ». Car, à travers les chiffres, transparaît constamment le perpétuel sourire de la rade.

Lorient, c'est aussi le pays des traditions avec, au début du mois d'août, le festival interceltique des cornemuses qui rassemble plus de 3 000 participants sonneurs et danseurs de Bretagne, et autres pays celtiques : un rendez-vous à ne pas manquer.

Lorient, c'est enfin un centre de loisirs aux ressources innombrables avec les communes alentours aux infinies richesses. Dans les terres, le Scorff baigne de ses eaux les frondaisons et les moulins rustiques de Pont-Scorff. Par Plouay, centre de chasse et de pêche, la route du bois de Pont-Kallek ou celle de Meslan, mène vers Le Faouët, célèbre par ses chapelles médiévales de Saint-Barbe, Saint-Fiacre, Saint-Sébastien et ses halles sur la place. L'église de Kernacléden complète ce tableau enchanteur. La vallée du Blavet permet d'admirer en passant, le « *Pont du Bonhomme* », route de terre de Port-Louis. Hennebont et ses remparts, jadis défendus par Jeanne de Montfort, les chapelles de Saint-Nicodème, Saint-Barthélémy et autres perles de notre patrimoine. Plus vers l'est, Baud et sa « *Vénus* » d'origine romaine, Languidic et sa délicate chapelle Notre-Dame des Fleurs. Enfin, la rivière d'Etel, avec les atterrages de Saint-Cado et de Belz. Au-delà, parsemée de monuments mégalithiques, la route mène vers les immensités sablonneuses d'Erdeven et l'infini de notre horizon maritime.



(Photo France-pêche)

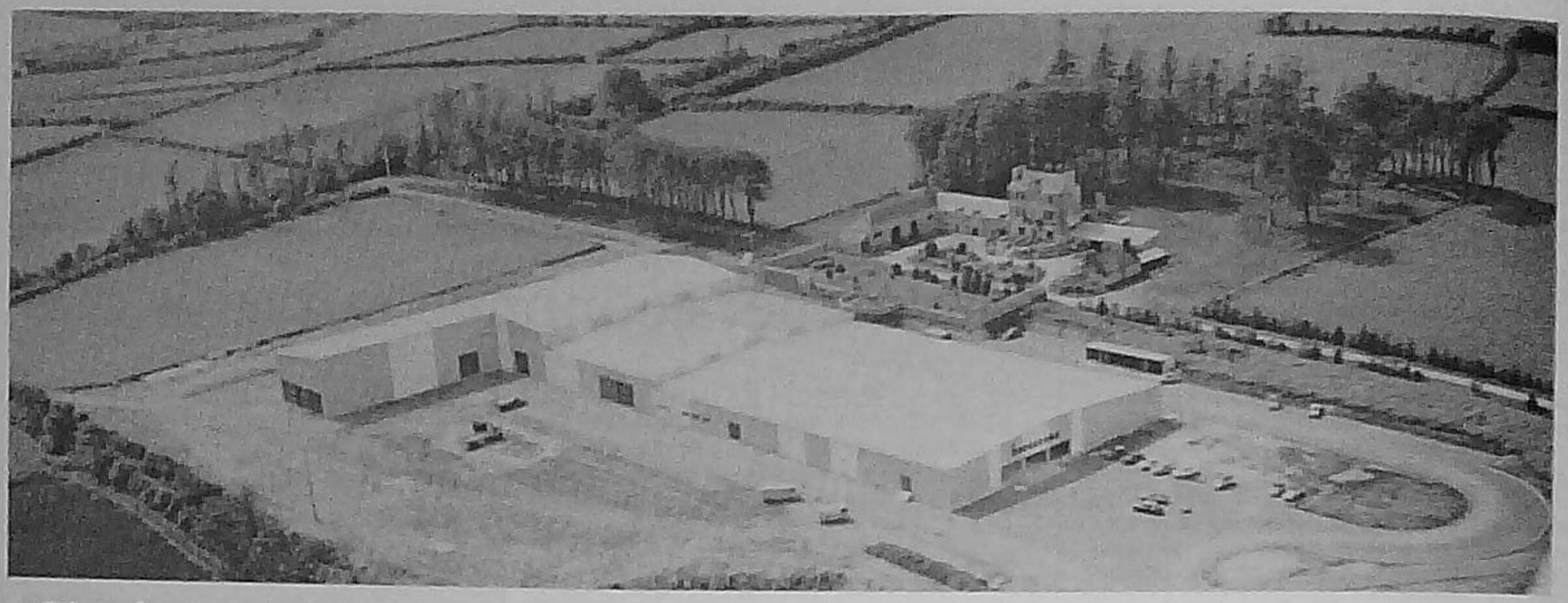
Le port de Lorient

La deuxième course Bretagne-Açores

La deuxième édition de la course au Grand Large « Bretagne-Açores » LORIENT - HORTA - LA TRINITE-SUR-MER (2 600 miles) partira de Lorient le 23 juillet. Cette course qui a lieu tous les deux ans, avait vu en 1976 la participation de 15 concurrents. Les perspectives 1978 laissent espérer le doublement de ce chiffre, et dans les années paires suivantes, un accroissement très important du nombre des engagés. La course s'adresse aussi bien aux bateaux de la jauge internationale qu'aux bateaux non jaugés. Elle concilie aussi bien l'épreuve sportive que l'excursion touristique et familiale vers les très belles îles des Açores, puisque le Comité d'organisation s'occupe des problèmes de voyages par avion et d'hébergement des familles, d'excursions sur place, etc.

Entre l'épreuve aller et l'épreuve retour, les concurrents disposent en effet de douze à quinze jours pour visiter l'archipel des Açores.

Une grande fête nautique, avec l'appui de la Marine, animera la rade de Lorient au moment du départ le 23 juillet.



Ploudaniel ★ Saint-Brieuc ★ Brest ★ Quimper ★ Lorient

LA S.A. HARTEREAU Fournitures industrielles

Une organisation efficace au service de l'industrie

L'inauguration du nouveau magasin de Lorient, le 12 mai 1978, a marqué une étape importante dans l'évolution de la S.A. Hartereau, spécialisée dans le négoce en fournitures industrielles, dont le siège est à Ploudaniel (Finistère).

En effet, ce nouveau magasin concrétise la volonté de couvrir parfaitement les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord, et du Morbihan, et d'assurer à la clientèle industrielle de cette région le service qui a fait l'image de marque de la Société.

Pour bien suivre les étapes de l'évolution de la Société qui ont conduit jusqu'à la récente inauguration de Lorient, il convient de faire un bref rappel des activités et de l'historique de la Société.

EVOLUTION DE L'ENTREPRISE

Deux axes caractérisent les activités de l'entreprise :

— d'une part, l'atelier de mécanique générale où toute transformation ou adaptation spéciale du matériel vendu est assuré,

— d'autre part, la branche négoce en fournitures industrielles au service tant des grandes entreprises, des P.M.E. que des artisans.

L'activité négoce en fournitures industrielles a débuté *en 1950,* lorsque M. Maurice Hartereau entre dans l'affaire paternelle.

En 1955, son frère Raymond Hartereau entre également dans l'entreprise et travaille à l'atelier de mécanique dont il prendra par la suite la direction.

A partir de cette structure de base, l'expansion de l'entreprise sera continue et marquée par des dates importantes :

1963. — Transformation en Société anonyme. La Société réalise à cette époque 1 000 000 F de chiffre d'affaires avec 18 personnes.

1972. — Création d'une agence à Saint-Brieuc pour l'activité de négoce et qui rayonne donc sur toutes les Côtes-du-Nord et le Morbihan. La direction en est confiée à M. Courtel. En 1972, la Société réalisait un chiffre d'affaires de 9 658 000 F avec un effectif de 63 personnes.

Juin 1974. — ouverture d'une succursale au port de commerce de Brest. La direction en est confiée à M. A. Cochard.

Octobre 1974. — Transfert des activités de la succursale de négoce de Landerneau dans de nouveaux locaux à Ploudaniel d'une surface de 8 000 m² couverts sur un terrain de cinq hectares. Ces nouveaux locaux abritent le siège social, l'atelier de mécanique et la succursale de négoce avec comme directeur M. M. Séguillon. A cette date, la Société réalisait un chiffre d'affaires de 21 000 000 F pour 112 personnes.

Juin 1975. — Ouverture d'un magasin de 500 m² à Quimper dépendant de la succursale de Ploudaniel. La Société réalisait un chiffre d'affaires de 27 938 000 F pour 113 personnes.

Enfin 1978. — En janvier, ouverture de la nouvelle succursale de Lorient, dont la direction est confiée à M. Le Buhan. En juin, transfert de Brest dans les nouveaux locaux d'une surface de 800 m² en zone industrielle portuaire sur un terrain de 2 100 m².

A Quimper, également, transfert des activités de négoce dans de nouveaux locaux de 800 m² situés en zone industrielle de l'Hippodrome.

Cette année le chiffre d'affaires prévisionnel H.T. est de 53 000 000 F avec un effectif de 141 personnes dont 47 travaillent à l'atelier qui représente un chiffre d'affaires de 6 000 000 F. La branche négoce représente un chiffre d'affaires de 47 000 000 F pour un effectif de 94 personnes.

ORGANISATION

La branche négoce en fournitures industrielles se caractérise par un stock de 35 000 articles, répartis en 200 familles, elles-même regroupées en 28 départements. Ce stock important représente 10 000 000 F H.T.

La mise en route, en janvier 1977, d'un service informatique propre à la Société a résolu les problèmes de tenue de stocks, de fichiers clients, des fichiers fournisseurs, de facturation, etc.

Dans chaque point de vente, il y a deux représentants, ce qui fait une équipe de dix représentants qui vendent l'ensemble des produits sur un secteur restreint.

Cette équipe de représentants est appuyée dans sa tâche par des technico-commerciaux coiffés par un service marketing. Les technico-commerciaux sont spécialisés dans la vente d'un département de produits pour l'ensemble du territoire couvert par la Société.

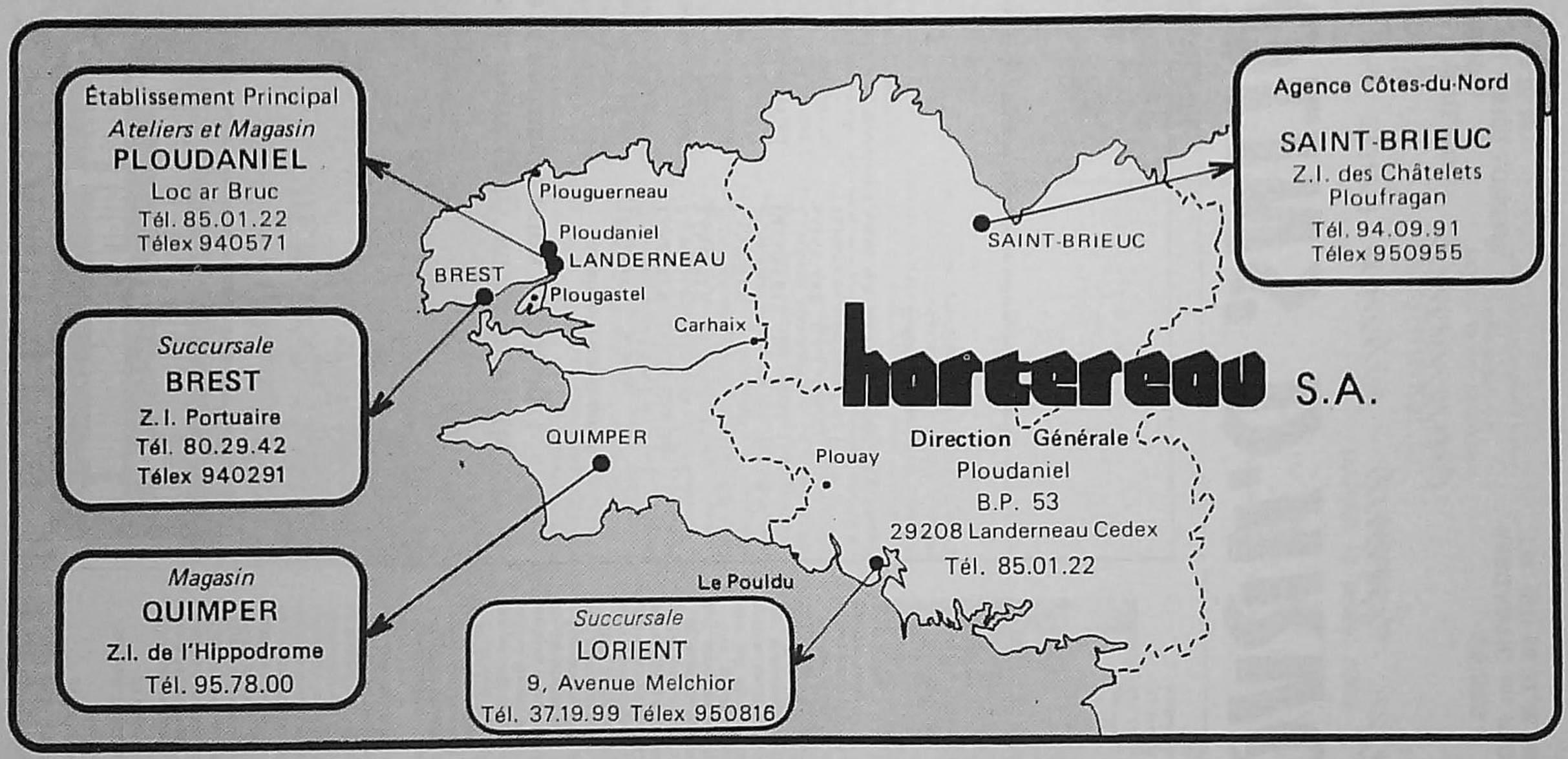
Cette équipe de techniciens est spécialisée dans les départements suivants :

— **SOUDAGE**
— **PEINTURE et SEMI-PRODUITS**
— **OUTILS COUPANTS**
— **AIR COMPRIME**
— **PROTECTION SECURITE.**

Par ailleurs, l'entreprise a également des services techniques qui regroupent douze personnes.

La description de toutes ces structures, gage de l'expansion de la Société, illustre bien le souci constant qui a présidé à leur mise en place au cours des dernières années, c'est-à-dire de satisfaire au mieux le besoin de l'industrie de notre région.

PLOUDANIEL — BREST — QUIMPER — SAINT-BRIEUC — LORIENT.


Établissement Principal
Ateliers et Magasin
PLOUDANIEL
Loc ar Bruc
Tél. 85.01.22
Télex 940571
Succursale
BREST
Z.I. Portuaire
Tél. 80.29.42
Télex 940291
Magasin
QUIMPER
Z.I. de l'Hippodrome
Tél. 95.78.00
Succursale
LORIENT
9, Avenue Melchior
Tél. 37.19.99 Télex 950816
Agence Côtes-du-Nord
SAINT-BRIEUC
Z.I. des Châtelets
Ploufragan
Tél. 94.09.91
Télex 950955
Plouguerneau
Ploudaniel
LANDERNEAU
BREST
Plougastel
Carhaix
QUIMPER
Plouay
Le Pouldu
SAINT-BRIEUC
hortereau S.A.
Direction Générale
Ploudaniel
B.P. 53
29208 Landerneau Cedex
Tél. 85.01.22

ACCESSION A LA PROPRIETE

Société Interprofessionnelle du Logement de Bretagne Sud

Sociétés Filiales du C.I.L. de Bretagne-Sud - 30, cours de Chazelles - LORIENT - Tél. 64-25-80

Nouveau !

LA CONSTRUCTION PERSONNALISÉE



HALL D'INFORMATION

Ouvert au public
du lundi au samedi inclus
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30

LA MAISON de votre choix sur votre TERRAIN adaptée et aménagée selon vos désirs !

S.I.L.B.S.
Constructeur Social, offrant un service complet de promoteur-constructeur aux salariés.

Programmes de construction
• permettant aux salariés d'accéder à la propriété ;
• d'importance petite ou moyenne (10 à 20 pavillons ou construction individuelle.

Services rendus
• Formalités administratives.
• Etude personnalisée du financement.
— Prêts complémentaires dont prêt C.I.L.

En projet
GESTEL, Les Ecureuils
LE SOURN, Pont-en-Huern

Disponibles actuellement

LORIENT - Le Kreisker
5 pavillons disponibles F 4 - F 5
LANESTER - La Châtaigneraie
2 appartements disponibles F 2 - F 3
LANESTER - La Châtaigneraie
10 pavillons individuels F 4 - F 5 - F 6
LANESTER - Le Toulhouët
20 pavillons individuels F 4 - F 5 - F 6
QUIMPERLÉ - Kérampoix
2 pavillons individuels F 4
SAINT-AVÉ - Saint-Michel
12 pavillons individuels F 4 - F 5

Bon à découper et à expédier à : S.I.L.B.S., 30, cours de Chazelles, B.P. 194 - 56104 LORIENT CEDEX

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

Je désire recevoir gratuitement et sans engagement de ma part, votre documentation sur :

Programmes groupés - lieu .....

Construction indiv. - terrain possédé .....

lieu .....

Type de logement : F3 F4 F5 F6 F7

La construction sociale par les sociétés immobilières interprofessionnelles de construction

(Sociétés Filiales du Comité Interprofessionnel du Logement de Bretagne Sud)

Des programmes de constructions en accession à la propriété sont réalisés par les sociétés groupées du C.I.L.

Ce sont des opérations en général de petite ou moyenne importance, permettant ainsi de répondre au désir des salariés désirant accéder à la propriété. Dans ce cas, les sociétés s'occupent de toutes les formalités administratives, de la recherche des financements, ceux-ci étant personnalisés en fonction du budget des familles. Le financement principal de ces opérations est assuré, la plupart du temps, par un prêt du Crédit Foncier ; le financement complémentaire par le C.I.L.B.S. pour les salariés des entreprises adhérentes.

Constructeurs sociaux, les sociétés du C.I.L.B.S. offrent un service complet de promoteur-constructeur aux employeurs pour leurs salariés dans divers programmes du département.

C'est ainsi que les sociétés filiales du C.I.L.B.S. ont pu déjà construire directement 800 logements, tout en jouant ainsi un rôle économique dans les secteurs « construction » et « travaux publics » du département.

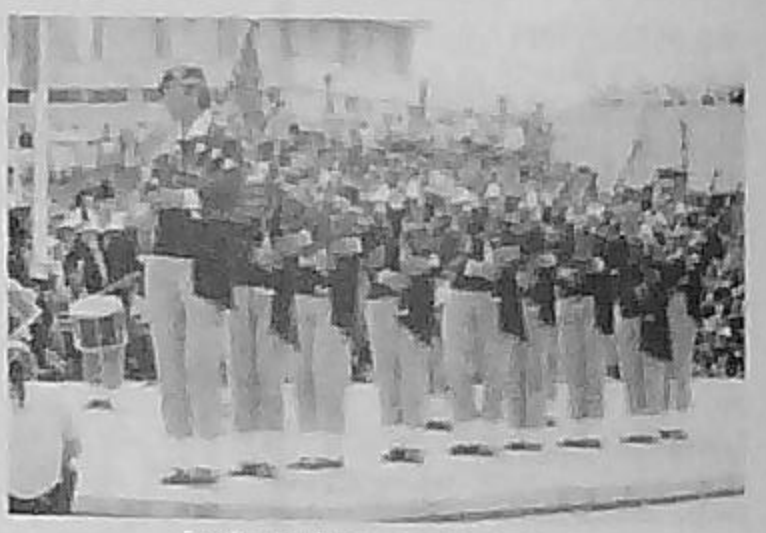
Maintenant une autre possibilité « *la construction personnalisée* ».

Nous pouvons, sur un terrain possédé par le futur constructeur, proposer une maison de modèle type qui sera adaptée en fonction des goûts, des besoins, de l'orientation et de l'implantation du terrain.

40 modèles pouvant être adaptés et aménagés, sont proposés au choix des futurs constructeurs.

Tous renseignements et informations concernant soit les constructions dans les lotissements et dans les opérations groupées, soit la construction personnalisée, peuvent être obtenus auprès de la S.I.L.B.S., 30 cours de Chazelles à Lorient. Téléphone : 64.25.80.

Un hall d'accueil est ouvert au public du lundi au samedi inclus, et permet de répondre à toutes ces questions.



Le festival des cornemuses un rendez-vous à ne pas manquer.

KAOLINS D'ARVOR

kaolins tous usages - quartz - sable
gravillons

SIEGE SOCIAL ET BUREAUX :
26, cours de Chazelles
Boîte postale n° 102, 56100 LORIENT
Tél. (97) 64.28.25, 64.28.26

USINES :
KERGANTIC en PLOEMEUR
Tél. (97) 65.32.25, 65.32.99

PLŒMEUR FAIT PEAU NEUVE

LOUIS LESSART

Plœmeur, le « *Vieux Bourg* », *la* « *Grande paroisse* » fait peau neuve. Commune rurale, dotée des deux ports de pêche artisanale que sont Kerroch et Lomener, bénéficiant d'un rivage atlantique rocheux dans lequel s'insèrent de nombreuses et magnifiques plages de sable fin, elle est devenue lieu de vacances apprécié, non seulement des habitants du pays de Lorient, mais aussi de la France entière et de l'étranger.



L'église de Plœmeur

UN P.O.S. AUX BUTS MULTIPLES

Sa vocation touristique qui s'affirme de jour en jour mais qui ne saurait concerner qu'une partie de l'année n'est qu'un aspect de ses activités. Il existe sur Plœmeur quelque 2 800 emplois pour une populaiton d'environ 12 000 administrés. Malgré le nombre important de personnes qui viennent y construire leur résidence principale ou secondaire elle ne saurait être considérée comme une commune dortoir. Il se construit beaucoup de maisons à Plœmeur malgré le prix trop élevé des terrains. La cadence actuelle devrait se maintenir encore pendant quelques années. Après ce sera l'inconnu du plan d'occupation des sols qui sera publié en juillet.

Son étude a été faite avec la préoccupation : de protéger les terres cultivables et d'élevage ; de concentrer dans la partie nord, la mieux reliée aux voies de communication actuelles :

— la Zone Industrielle du Gaillec ;

— la Zone de petite industrie du Divit ;

— la Zone Aéroportuaire, (un ensemble de zones artisanales étant cependant prévu au nord et au sud du Bourg) ; d'assurer la protection obligatoire des gisements de kaolin ; de favoriser, à l'est, la construction des établissements de soins :

— futur centre hospitalier ;

— clinique du Ter ;

— centre de soins pour personnes âgées invalides au Divit, s'insérant dans la coupure verte aménagée entre les deux villes de Lorient et plœmeur ; de favoriser les constructions :

— autour du Bourg et dans l'axe du bourg à Lomener, dans le secteur Kerroch-Lomener, autour des petits villages déjà cités, dans le prolongement des quartiers périphériques de Lorient. Et enfin, de protéger les espaces naturels : étangs du Ter et de Lannénec, zone côtière, espaces boisés, ruisseau du Rhun, sentiers pour piétons et exploitations agricoles.

Il ne sera plus possible de construire en ordre dispersé. Les opérations immobilières se feront par nécessité sous forme de zones d'ensemble aménégées entièrement par les lotisseurs et après une étude d'urbanisme du secteur, les immeubles en hauteur étant systématiquement exclus. C'est à ce prix et à ce prix seulement que le caractère encore accueillant et paisible de la commune sera préservé.

ETRE ACCUEILLANTE : LA VOCATION DE PLOEMEUR

Commune dynamique, PLOEMEUR entend maintenir ses activités agricoles et maritimes, accueillir dans des conditions satisfaisantes les petits industriels et les artisans désireux d'y implanter leur entreprise, préserver la qualité de son climat que l'on dit le plus iodé de France, recevoir les touristes sur ses nombreux terrains de camping.

Etre accueillante à tous est la vocation de Plœmeur. Elle demande qu'en échange, ses hôtes respectent la tranquillité du pays.

LOUIS LESSART
Maire de PLOEMEUR

Zone industrielle de Keryado
Rue Colonel Le Barillec
56102 LORIENT - B.P. 214
Tél. 21.28.29 - Télex 73.797
centre régional de traitement de l'information

LES SPECIALISTES DE LA TELEGESTION
PRESENTS DANS TOUTE LA BRETAGNE
(Etudes gratuites sur demande)



GARAGE
« AU RELAIS DE PLŒMEUR »
• LAVAGE
• VIDANGE
• GRAISSAGE
PNEUS TOUTES MARQUES
Route de Fort-Bloqué
56270 PLŒMEUR Tél. 82.31.37
STATION AGREEE CONTROLE ANTI-POLLUTION
Station Service **TOTAL**

JUGON

Le Pays d'Arguenon, perle de la Bretagne

Jugon apparaît, pour le voyageur allant de Dinan à Saint-Brieuc, blottie au fond de la profonde vallée de l'Arguenon, à la merci d'une digue retenant les eaux d'un vaste étang de 100 hectares. Jadis, clef de la Haute-Bretagne avec son « très fort » château, ancien relais de poste, Jugon fait partie de ces petites cités bretonnes où il fait bon vivre. D'ailleurs, n'y dit-on pas fièrement « *Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon* »

CALME ET VERDURE

Oasis de beauté, de calme et de verdure, Jugon attire, autour de ses magnifiques lacs de nombreux vacanciers : 600 personnes chaque mois en moyenne fréquentent le terrain de camping, beaucoup de Hollandais, des gens du Nord de la France et des villes nouvelles de la Région parisienne. Un effort important est fait pour bien les accueillir. La commune, d'ailleurs, collectionne les labels de qualité. Location de caravanes et gîtes ruraux, camping sur terrain de six hectares plantés de chênes et pommiers, sports, jeux, plages, baignades, voile, pêche... attendent les estivants au bord du grand étang.

DECOUVRIR LE PAYS DE L'ARGUENON

Mais passer ses vacances à Jugon c'est aussi l'occasion de découvrir le pays d'Arguenon, du nom de la jolie rivière coulant de Collinée au port du Guildo. Une rivière, transformée en lacs entre Jugon et Pléven et bordée de bois de 3 000 hectares. Au hasard des promenades à pied ou à cheval le visiteur ne sera pas déçu, partout des surprises agréables l'attendent : rencontre avec les sites, l'histoire, les traditions, conversations amicales avec les gens du pays. L'histoire, il est vrai, est riche dans ce pays où se dressent encore fièrement les ruines imposantes du château de la Hunaudaye, dont le rôle était de défendre le duché de Penthièvre. L'originalité du pays, elle se trouve aussi, dans son architecture, dans les nombreux manoirs de granit qui parsèment la campagne et dans les maisons paysannes qu'il faut savoir regarder et respecter.

Bref, le Pays d'Arguenon perle de la Bretagne, mais aussi en proie à de graves problèmes économiques, sait accueillir les visiteurs sans le décevoir et cela, en toute saison.

DANIEL THENADEY



(Daniel Thénadey)

Jugon-les-Lacs

Une carte à jouer : le tourisme

Sous l'impulsion de son conseil municipal, Jugon-les-Lacs est devenue une des cités bretonnes de « l'Argoat » la plus fréquentée pendant l'été. « Station verte de vacances », elle doit son attraction avant tout aux nombreux et magnifiques lacs de la région. Par un entretien avec le maire Fernand Hamon, conseiller général, nous avons voulu en savoir plus.

A L'ORIGINE DU CAMPING : LE DEVELOPPEMENT

Armor-Magazine : *A quand remonte l'idée de faire de Jugon une « station verte de vacances ». Et pourquoi ?*

Fernand Hamon : Jugon est devenue « station verte » en 1970 alors que la fusion des communes Jugon, Saint-Igneuc et Lescouët-Jugon s'est faite en 1973. M. Gabillard, secrétaire de mairie, est un peu le père de la « station verte » car il prit très tôt contact avec la fédération. Depuis, nous avons joué à fond cette carte.

Nous avons l'avantage ici, de jouir d'un cadre magnifique. Grâce à celui-ci, Jugon a toujours attiré et retenu les vacanciers. Après la guerre le nombre des campeurs a considérablement augmenté. Aussi, dès que cela a été possible un petit terrain de camping a été aménagé. Constatant le développement du camping, l'idée de faire de Jugon une « station verte » a germé dans les esprits.

UNE CHARTE STRICTE

A.M. : *Que signifie pour une petite cité être « station verte de vacances ». Quels efforts sont-ils demandés à la commune pour en avoir le titre ?*

F.H. : Il existe une charte des « stations vertes » qui est assez stricte, elle impose des équipements et certaines conditions : un plan d'eau, un joli site, l'assainissement, un terrain de camping deux étoiles, des terrains de jeux et de sport, des hôtels, des restaurants et quelques gîtes ruraux sur la commune...

AVANT TOUT : LE CADRE ET LE CALME

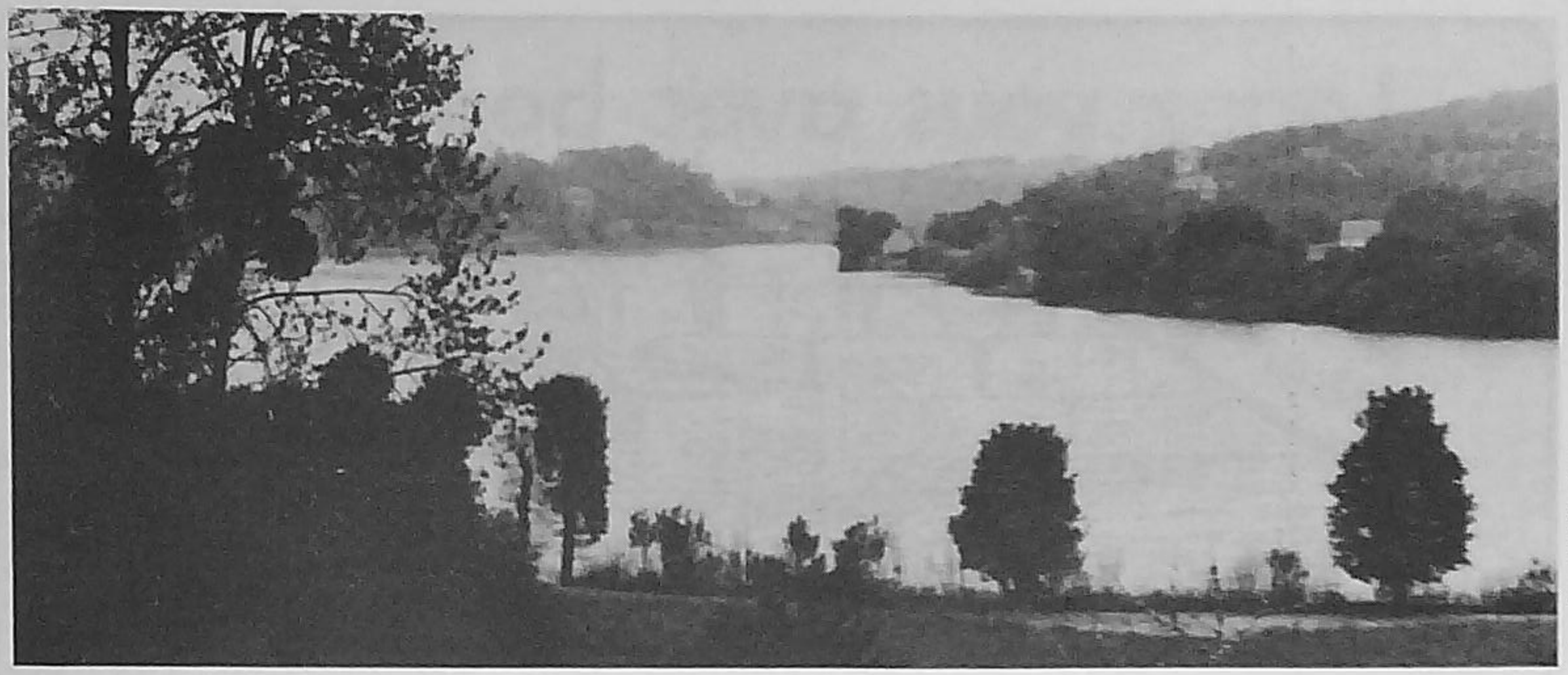
A.M. : *Que trouve-t-on de plus qu'ailleurs dans une « station verte » pour satisfaire au mieux le vacancier ?*

F.H. : Certaines cités n'ont pas ce label mais disposent de conditions d'accueil aussi bonnes que les nôtres. Ce qui compte avant tout, c'est le cadre et le calme. A Jugon, les vacanciers disposent en plus : de la voile, du tennis, de jeux pour enfants, d'un bar-foyer, d'une salle d'accueil. De plus un effort d'animation est fait pendant la saison. Elle est prise en charge par les gens de la commune, les responsables du camping et les campeurs eux-mêmes. Cet été un animateur permanent doit être engagé.

LES RETOMBEES ECONOMIQUES

A.M. : *Les retombées économiques bénéfiques pour Jugon-les-Lacs sont-elles à la mesure des efforts en équipement ?*

F.H. : Les gens qui passent s'en rendent compte, pendant trois mois de l'année, la place centrale est très animée. Le camping



(photo Daniel Thénadey)

Un vaste étang de 100 hectares : centre touristique attractif

apporte beaucoup, c'est certain, au commerce de Jugon et donc indirectement au budget de la commune.

A.M. : *Mais le camping lui-même rapporte-t-il un peu à la commune ?*

F.H. : Oui, l'année dernière il nous a laissé 80 000francs. En 1973, la commune s'est liée avec l'association des « Villages de vacances d'Armor et d'Argoat » et c'est elle qui gère, suivant un pourcentage, le camping.

LE TOURISME : OUI MAIS PAS SEULEMENT

A.M. : *Le tourisme est-il, d'après vous, l'atout majeur pour l'économie de Jugon et sa région ?*

F.H. : On ne peut pas parler d'atout majeur. La commune, c'est sûr, ne pourrait en vivre uniquement. Mais enfin, il est tout de même un atout très important. La municipalité actuelle n'a pas du tout l'intention de négliger les zones rurales. Pour ce qui est de l'agglomération de Jugon et pendant les cinq années qui viennent elle va continuer à jouer la carte du tourisme tous azimuts.

A.M. : *Vous ne pensez pas mener parallèlement une action en faveur des zones artisanales et industrielles ?*

F.H. : Si, et nous sommes en train d'acheter un terrain afin d'y faire une zone artisanale. Je pars avec l'idée suivante : si l'on n'a pas de zone artisanale, on est sûr de ne pas avoir une installation d'artisans ou de petites industries, mais si l'on a une zone on n'est pas sûr d'y voir des implantations. Cette zone se situera sur un terrain inculte dans la descente vers Jugon et sera desservie par la route nationale.

UNE FUTURE MAISON DE PAYS ?

A.M. : *Dans le cadre du contrat de pays, projeté pour le sud du pays de Dinan, que pourriez-vous espérer ?*

F.H. : Le contrat de pays, c'est 150 millions de participation de la région. 150 de l'Etat, cela fait donc 300 millions pour tout le sud du pays de Dinan. Ce n'est pas grand chose. Nous avons beaucoup de projets, mais si le conseil municipal est d'accord, nous continuerons à jouer la carte du tourisme. Donc si nous récoltons des fonds dans le cadre du contrat nous les placerons dans le tourisme. Nous essaierons aussi d'aménager une « maison de pays »

DES LABELS INTERESSANTS

A.M. : *Vous semblez pleinement satisfait du titre de « station verte de vacances » ?*

F.H. : Oui, sans nul doute. Ce titre est un label intéressant. Nous avons eu aussi une distinction au concours « Villages que j'aime ». Actuellement, nous sommes à la recherche d'un autre label, celui des « Cités de caractère ». Le touriste est très sensible à toutes ces distinctions.

TROP DE MONDE SUR LES PLAGES

A.M. : *Croyez-vous au développement du tourisme dans l'arrière-pays ?*

F.H. : J'y crois mais je suis très déçu. Et choqué de voir tant de monde sur les plages alors que nos sites de l'intérieur sont très jolis. Toutefois les gens auront besoin de plus en plus de repos, ils viendront donc à l'intérieur car ils ne peuvent se reposer totalement sur une plage, saturée d'estivants. Mais il y a une autre carte que l'on voudrait jouer : sur la commune nous incitons les gens à aménager des gîtes ruraux, mais en même temps nous aimerions construire un lot de gîtes à la disposition des gens pour le week-end. Des petits gîtes familiaux pour quatre ou cinq personnes, qui ne seraient pas rentables si la location n'avait lieu que pendant les grandes vacances. Jugon n'est pas située très loin des grandes villes comme Rennes ou Saint-Brieuc d'où les gens partent en foule en week-end le vendredi soir. Une clientèle est donc possible.

Interview recueillie par

DANIEL THENADEY

Mardi 25 juillet : **chants et harpe celtiques avec Myrddhin, église de Jugon.**

21 juillet : **conférences-débat sur les mégalithes et monnaies anciennes.**

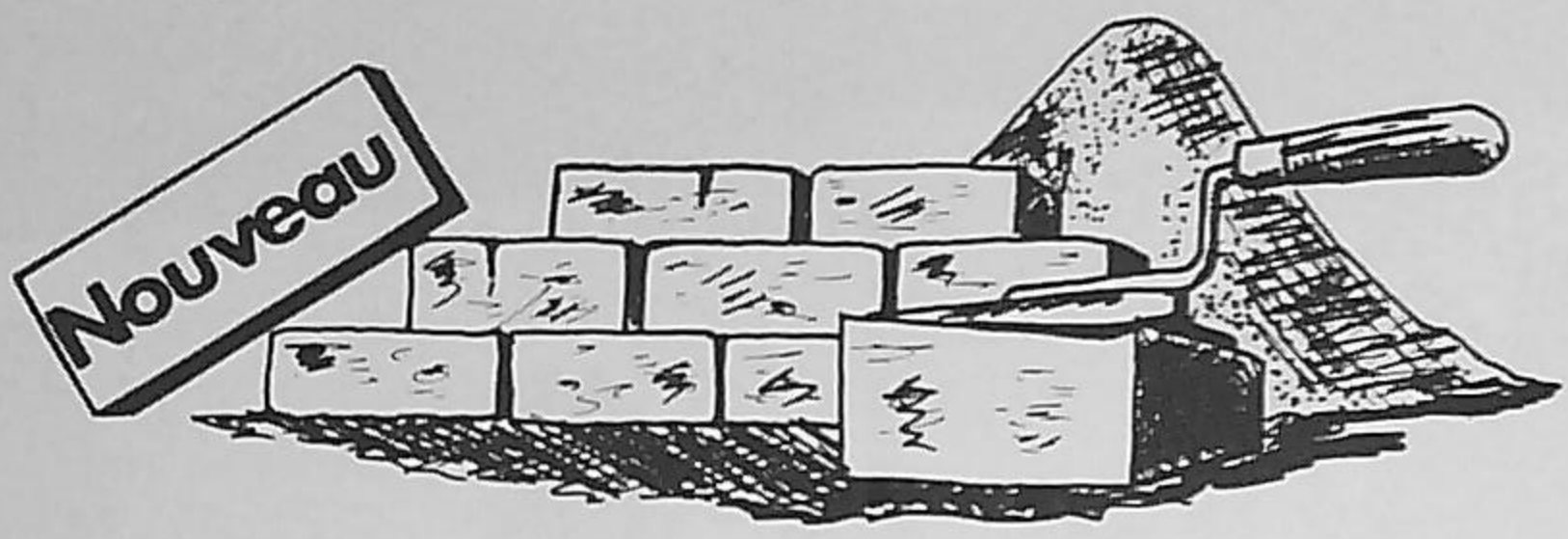
Organisés par « La Pétrelle », Comité culturel gallo-breton de Jugon, et en août, FEST-NOZ gratuit au camping.



(photo Daniel Thénadey)

La voie romaine Vannes-Corseul

Logez-vous avec bon sens .



En 1978, le CREDIT AGRICOLE vous propose de nouvelles formules de prêts au logement, à des conditions de taux et de durée particulièrement avantageuses .

CRÉDIT AGRICOLE, le bon sens constructif.

170 BUREAUX dans les COTES-du-NORD.

SOCIETE ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES ET PUBLICS



SETAP

HERVE - GUIHOT

" Les Eveils " MORIEUX

22400 LAMBALLE

Téléphone 31.10.08

LE PAYS DE LAMBALLE

UN ATOUT : LES HOMMES

SEBASTIEN COUEPEL

Député de la circonscription de Saint-Brieuc, depuis mars dernier, Sébastien Couëpel, maire d'Andel et conseiller général, s'est entretenu avec nous des perspectives offertes par le pays de Lamballe, des difficultés rencontrées, et il nous a fait part de ses impressions de nouveau parlementaire.

PORC : POUR L'INTER-PROFESSION

Armor-Magazine : Le pays de Lamballe est à la pointe de la production porcine, mais cette branche d'activité connaît depuis quelques temps certaines difficultés. Quelles en sont les répercussions ?

Sébastien Couëpel : Actuellement, il y a effectivement une difficulté au niveau de la production porcine, compte tenu des cours pratiqués. Il existe une situation de trésorerie très pénible chez les producteurs. Si l'on examine les marges étroites qui s'établissent au niveau de la production, de l'abattage et de la transformation, je crois que nous devrions nous diriger vers une inter-profession. J'entends par là que tous les maillons de la chaîne devraient être étroitement solidaires. Non pas forcément en créant un monopole, mais en constituant par exemple des sociétés d'abattage, de production et de commercialisation. De telle sorte qu'il y ait des actions de prises à l'intérieur de ces sociétés. Cela laisserait quand même une certaine initiative.

Les montants compensatoires ont été sérieusement diminués à la suite des négociations de Bruxelles. Mais il n'y a pas eu



Sébastien Couëpel

pour autant d'incidences bénéfiques pour les producteurs de notre région. On s'aperçoit qu'il y a une production pléthorique au niveau du Marché commun qui fait que les cours n'augmentent pas du fait de la surproduction. Ce qui est ennuyeux, c'est que, lorsque nous étions en sous-production, les cours auraient dû être plus élevés ; or, il n'en a pas été ainsi à cause des montants compensatoires. Maintenant que ceux-ci ont été diminués, les cours ne sont pas élevés, parce qu'il y a surproduction. Si bien que l'on assiste à une situation dramatique chez les producteurs de porc actuellement.

A.M. : Le développement économique du pays semble pourtant résolument engagé ?

S.C. : Oui, il y a dans le pays de Lamballe tout un contexte favorable au développement : notre région n'est sans doute pas la plus mal placée. Voyez le commerce qui est particulièrement actif et dynamique : c'est un signe qui ne trompe pas. Au niveau de l'agriculture, il n'y a pas de doute que les marchés aux enchères de porcs et de bovins ont créé une certaine animation. Dans un autre domaine, la coopérative de Gouessant a, elle aussi, apporté une activité importante à partir du conditionnement des légumes, dont les retombées se font sentir d'une manière indirecte. L'industrie du bâtiment est relativement importante avec un certain nombre d'emplois liés à cette activité. Mais il est évident que l'agro-alimentaire tient une place prépondérante, avec toutes ses activités annexes.

Je crois cependant que l'atout principal de la région de Lamballe, ce sont les hommes. Ces hommes ont cru au développement, ils sont partis de réalités, et ils ont foncé. C'est grâce à eux que Lamballe a pris un bon tournant. Tout le monde a parlé le même langage, celui du développement et des responsabilités.

AIDER CEUX QUI VEULENT ENTREPRENDRE

A.M. : Quel est, selon vous, l'avenir du pays de Lamballe ? Doit-on continuer à évoluer dans l'environnement économique actuel ou bien trouver des activités nouvelles ?

S.C. : Comme je vous l'ai dit, l'agro-alimentaire joue un rôle important. Les emplois les plus sûrs et les plus stables sont ceux qui



Une entreprise pilote vous propose

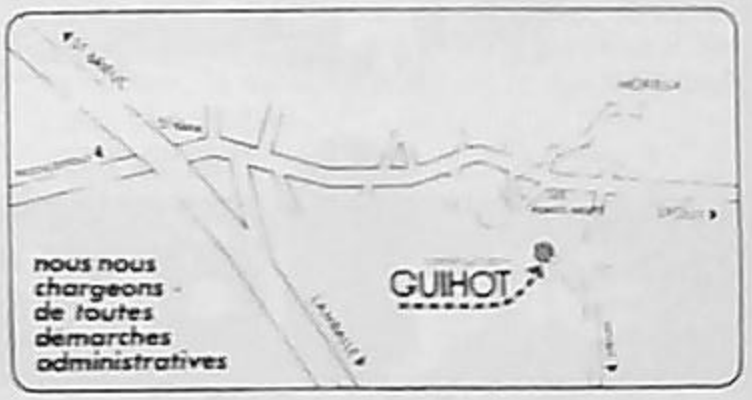
Pavillons, suivant votre goût, en traditionnel ou béton cellulaire

Restauration

Bâtiments industriels, garage, atelier...

Bâtiments agricoles, porcheries, étables...

Fixez-nous un rendez-vous en nous téléphonant



constructions

GUIHOT

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT . "les évais" . Morieux . 22400 · LAMBALLE . tél. 31.10.08 s.a.r.l

touchent à ce secteur. Puisque nous avons cru aux productions animales, il faut continuer dans ce sens. Cependant, il faut chercher à transformer au maximum sur place. Avec d'une part la production, et d'autre part un outil d'abattage, nous pourrions former un outil de transformation de façon à prendre résolument cette voie. Cela devrait permettre dans un premier temps de donner une plus-value au produit et, surtout, de créer des emplois au niveau de la région puisque pour l'instant, nous envoyons notre production se faire transformer ailleurs.

Mais pour s'engager sur la voie de la transformation, il faut avoir les circuits de distribution. Bien entendu, il ne s'agit pas non plus de fermer la porte aux entreprises industrielles qui veulent se créer, mais, du fait que les possibilités existent, il faut les exploiter. Il faudrait aussi, à ce niveau, que l'on revalorise la fonction du chef d'entreprise et que les banquiers dans l'avenir fassent preuve d'une plus grande compréhension et acceptent d'accompagner ceux qui se lancent dans la voie d'entreprendre.

A.M. : Dans le cadre du développement économique, la zone industrielle de Lamballe semble bien, justement, suivre le mouvement ?

S.B. : Effectivement, pour l'instant, les principales industries qui s'y sont implantées sont prospères et elles ont apporté un regain d'activités. Il faut souligner l'importance de l'action menée par le SIVOM, dont le président, Fernand Labbé, est lui-même le PDG d'une entreprise de carosserie qui compte 250 employés. Sur la zone industrielle, il y a également Renault, la SAMI (menuiserie industrielle), la COOPERL, la Coopérative du Gouessant, la biscuiterie Gaëlic... A partir du moment où une région se montre dynamique, où s'y exerce une certaine activité économique, cela fait « boule de neigne » et attire d'autres activités. Le principal est de rentrer dans ce phénomène, et je crois que nous y sommes arrivés à Lamballe. A partir de là, Lamballe ne peut pas mourir. Surtout que le secteur tertiaire est fort actif aussi avec l'hôpital, les haras, les banques, le centre de gestion et d'économie rural... Eh bien entendu, on ne doit pas oublier l'industrie du bâtiment puisque un certain nombre d'emplois y sont liés.

LE PALAIS-BOURBON : DU BON ET DU MOINS BON

A.M. : Quelles sont vos impressions de nouveau député ?

S.C. : C'est un mélange de bonne et de moins bonnes choses. Je trouve qu'au niveau national, le député est un homme un peu isolé. L'individualisme règne en maître à l'Assemblée Nationale. Mais cela a quand même du bon car nous pouvons nous former seuls. En fait, l'individualisme conduit à une certaine indépendance, et ce n'est pas plus mal.

D'un autre côté, je me rends compte que le député, abordant les problèmes à l'échelon national, c'est tout de même un rôle passionnant et très enrichissant. De plus, nous avons accès à toutes sortes d'informations, et c'est là un aspect positif.

INFORMATION ET FORMATION

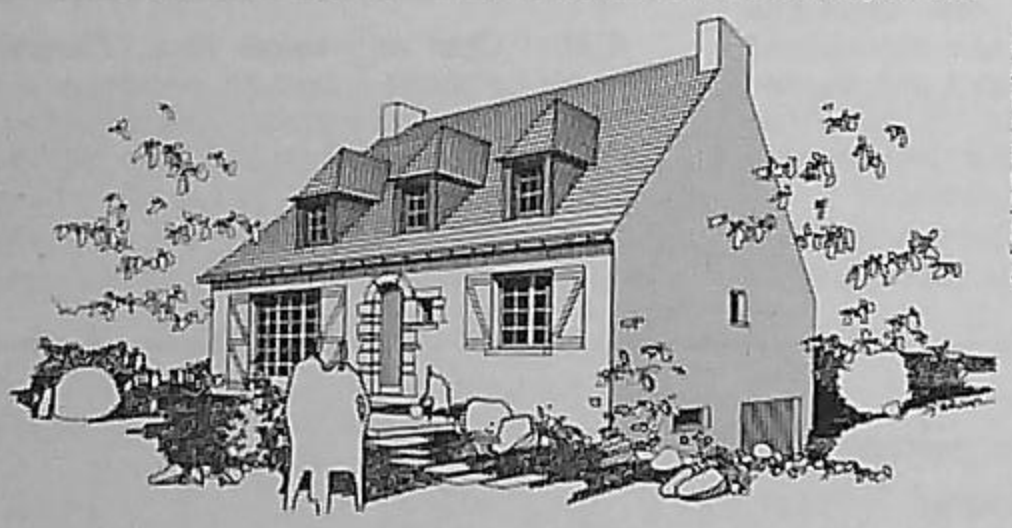
A.M. : N'est-ce pas trop difficile de se partager entre votre circonscription et Paris ?

S.C. : Nous essayons pendant la cession d'être présent à l'Assemblé Nationale, mais aussi au maximum dans la circonscription. Il y a là un équilibre très difficile à établir, mais notre présence dans notre région est très importante pour être à l'écoute véritablement des problèmes. En ce qui me concerne, actuellement, j'essaie de « faire mes classes », mais je sais qu'inévitablement, j'aurai des choix à faire.

J'ai déjà l'intention d'organiser des réunions d'information au niveau de ma circonscription, dans la mesure où je peux avoir des responsables au niveau national. C'est ainsi que Jacques Barrot, ministre du Commerce, va venir faire une première réunion. Je crois qu'il est important que les gens de la base soient mieux informés de la part de ceux qui prennent les décisions, mais aussi que les responsables parisiens aient les sentiments de la base. Il est bon que s'instaure cet échange. Je peux déjà vous dire que j'ai pris des contacts avec l'E.D.F. pour une réunion sur le nucléaire. Je suis pour la formation des gens. Mais pour qu'il y ait formation, il faut, avant, l'information. D'ailleurs, nous avons préparé à ce sujet, une proposition de loi pour la formation des élus municipaux. Voilà comment je conçois mon rôle de député.

votre maison payée avec les nouveaux prêts

• Prêt aidé PAP - prêt à taux réduit
• Prêt conventionné - montant 80% de la dépense



Garantie bancaire

maisons individuelles cma

un climat de confiance permanent, des garanties sérieuses

SAINT-BRIEUC · LANNION · GUINGAMP · PAIMPOL · DINAN · SAINT-MALO · LAMBALLE · LOUDEAC

studios j p maquin st-brieuc

JE DESIRE ETRE INFORME SUR LES NOUVEAUX PRETS POUR L'ACCESSION A LA PROPRIETE ET RECEVOIR GRATUITEMENT VOTRE DOCUMENTATION "MAISONS INDIVIDUELLES"

NOM : _____

ADRESSE : _____

CONSTRUCTION MODERNE D'ARMOR
Z.I. rue Chaptal B.P. 274 SAINT-BRIEUC tél 61.41.12

Spécialiste - Conseil

- Culture
- Jardinage
- Bricolage

magasin vert

LAMBALLE
SAINT-ALBAN
HÉNANBIHEN
PLÉNÉE-JUGON
PENGUILLY

ERQUY
MATIGNON
PLESTAN
BRÉHAND
HÉNON

L'expérience du professionnel au service de tous

Pour un retour à la libre initiative

FERNAND LABBE

Tout comme de nombreuses communes bretonnes, Lamballe a durement ressenti la crise économique de 1973. C'est à la fois pour essayer de rattraper les méfaits de cette crise et pour retrouver un territoire historique que fut créé le « Grand Lamballe », une association de cinq communes. Pour dresser le bilan de la situation actuelle de la commune et des perspectives qu'elle offre, nous avons rencontré, dans son entreprise de la zone industrielle, Fernand Labbé, maire de Lamballe.



Une vue d'ensemble de Lamballe

Armor-Magazine. — Quel bilan peut-on tirer après la création du « Grand Lamballe » ?

Fernand Labbé. — Je dirai, pour résumer de façon très simple, qu'il y a eu, tout simplement, un maintien et un renforcement des entreprises existantes, après la crise. Les entreprises de menuiserie industrielle surtout ont très bien résisté et c'est essentiellement grâce à elles que nous avons pu remonter la pente. D'autres, comme Renault-motoculture, se sont installées sur notre territoire. Depuis, nous n'avons que des satisfactions : de nombreuses entreprises artisanales ont fait, et font encore, la force de notre activité économique. En fait, Lamballe continue à jouer son rôle de chef-lieu de canton dynamique.

Le principal avantage de la création du « Grand Lamballe », on le trouve au niveau des finances. En effet, lorsqu'il y a fusion entre deux ou plusieurs communes, on peut bénéficier de 50 % de subventions supplémentaires. Cela nous a sans contexte aidé considérablement.

L'AGRO-ALIMENTAIRE : UNE FORCE ET UNE FAIBLESSE

A.-M. — Votre zone industrielle s'est énormément développée ces dernières années. Qu'en est-il aujourd'hui ?

F. L. — Sur les trente hectares de notre zone industrielle, nous avons installé essentiellement des industries agro-alimentaires. Retenez quand même que Lamballe est la ville-pilote dans le domaine de l'élevage et de la transformation de la viande, notamment porcine. Nous produisons environ 30 000 tonnes de porcs par an. C'est là notre principale activité qui fait notre force, mais aussi notre faiblesse. Il serait presque temps que Lamballe prenne un « second souffle ». J'entends cela dans le sens où l'on envisage l'avenir à très long terme ; car si l'agro-alimentaire périclite un jour, qui dit que demain, nous serons compétitifs en Bretagne... ?

LA DIVERSIFICATION, LE MOT-CLE

A.-M. — Quel serait alors selon vous le moyen le mieux adapté à Lamballe pour lui donner un second souffle ?

F. L. — Attention ! Je ne dis pas que l'agro-alimentaire soit une mauvaise carte qu'il faille supprimer. C'est, et ce sera sans doute encore longtemps notre principal atout. Il faut donc poursuivre notre effort en ce domaine et améliorer sans cesse nos techniques. Je me plaçais dans une hypothèse, à savoir que certains pays pourraient dans l'avenir devenir plus compétitifs que nous. Dans ce cas, il serait évidemment souhaitable que l'on diversifie nos activités. On ne raisonne plus maintenant qu'au travers de l'agro-alimentaire : c'est certainement une excellente chose pour la Bretagne toute entière, mais il serait temps d'envisager autre chose pour un développement dynamique de notre région.

Pour le pays de Lamballe, je crois que l'activité la plus propice à ce développement serait sans nul doute la sous-traitance pour les grosses entreprises. Notre effort est actuellement dirigé un peu dans ce sens puisque nous allons construire dans la zone industrielle, un bâtiment de 2 500 m² que nous louerons à plusieurs entreprises. Un autre du même genre se prépare, de 3 500 m² celui-là.

A.-M. — Ce sont en quelque sorte, des usines relais ?

F. L. — Non, ce n'est pas tout à fait le même système. Avant que ce système n'existe, nous avions acheté à Lamballe un vieux bâtiment qui sert maintenant d'usine relais. En fait, je ne crois pas tout à fait à cette formule, telle qu'elle se présente actuellement. Le délai de 28 mois qu'elle impose est beaucoup trop court, il ne sert pas du tout la réalité des entreprises. Pour ces bâtiments mis à la disposition des entreprises qui le souhaiteront, le délai de mise en route sera beaucoup plus grand.

votre maison en bretagne



De Saint-Brieuc à Saint-Cast, aux environs de Lamballe, nous avons construit plus de 300 maisons. Nos constructions sont toutes réalisées selon la tradition bretonne, c'est aussi pour cela qu'on les appelle *« les belles maisons de la Bretagne »*

11, rue du bourg Hurel 22 LAMBALLE

Notre documentation gratuite vous sera adressée contre ce bon

M .....

Cherche un terrain à .....

Possède un terrain à .....

UN GRAND ESPOIR DANS LES HOMMES

A.-M. — Quelles sont les perspectives que vous envisagez pour la commune ?

F. L. — Il y a d'excellentes perspectives pour Lamballe. Je dirais même que c'est la ville des Côtes-du-Nord qui en possède le plus. Notre zone industrielle est très bien située, nous avons des terrains très vastes dont la plupart sont raccordés à la ligne de chemin de fer, ce qui est, particulièrement propice à l'industrialisation. De plus, comme Saint-Brieuc ne possède plus maintenant beaucoup de terrains, les entreprises trouveront à Lamballe le lieu d'accueil qui leur fait défaut. Nous montons ainsi, actuellement, un bâtiment qui permettra aux Monoprix de recevoir un dépôt avec vingt emplois.

En fait, un de nos atouts principaux est la proximité de deux voies ferroviaires : Paris-Brest et Dinan. C'est sans doute la seconde qui nous offrira le plus de possibilités dans l'avenir. Mais c'est avant tout sur les hommes que je compte le plus quant à notre développement futur. Le passé nous a d'ailleurs suffisamment prouvé que c'était eux notre atout majeur. Nous avons à Lamballe une main-d'œuvre nombreuse qui est malheureusement touchée sérieusement par le chômage, surtout parmi les jeunes filles, mais la vitalité de cette main-d'œuvre est bien existante ; nous avons des hommes formidables, et nous comptons fortement sur eux.

LE PROBLEME DES INONDATIONS

A.-M. — Lamballe connaît périodiquement un grave problème : les inondations. Qu'est-il prévu pour les éviter ?

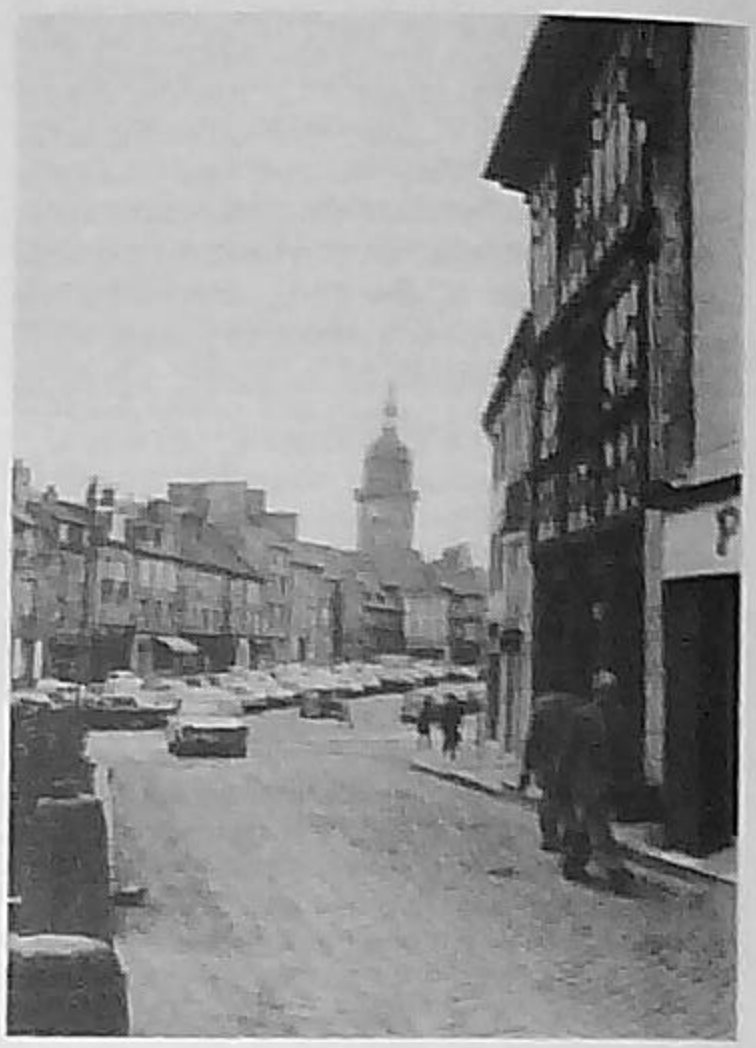
F. L. — Je crois que tout ce qui était prévu a été fait. La ville et le syndicat intercommunal ont réalisé un énorme travail à ce sujet, en particulier dans la campagne. Nous avons recalibré la rivière en aval de Lamballe, ainsi que d'autres petits bras. Le quartier Saint-Martin, par exemple, qui était inondé régulièrement depuis toujours ne connaît pratiquement plus ce problème maintenant. Nous avons surtout effectué des petits travaux qui nous permettent de limiter des dégâts dans les endroits précis qui sont noyés les premiers. Nous poursuivons cependant nos efforts dans la région du Chalet où l'on monte de très grosses canalisations de 1,50 m.

Le problème est que l'eau arrive avec une rapidité incroyable et qu'il lui est donc beaucoup plus difficile de s'infiltrer. Les solutions définitives ? Je ne sais pas s'il en existe vraiment. Si l'étang des Ponts-Neufs était curé, peut-être... C'est un étang ensablé qui n'a pratiquement pas de pente ; s'il était nettoyé, l'eau s'écoulerait certainement plus vite. Mais il y a là un problème, car l'étang appartient à l'E.D.F. A mon avis, le département devrait pourtant se pencher sur la question et envisager sa participation dans les travaux, avec bien entendu, une participation de Lamballe. Je crois que cela serait la seule chose véritablement efficace à envisager.

DONNER DE VRAIS MOYENS AUX COMMUNES

A.-M. — Comment voyez-vous l'avenir de Lamballe ?

F. L. — J'ai à la fois une énorme espérance mais aussi des craintes. Comme je vous l'ai dit, nous avons un potentiel considérable, mais j'attends beaucoup de la libre initiative des communes. Trop longtemps, on ne nous a pas donné de véritables responsabilités. Si les communes avaient de vrais moyens, les choses évolueraient certainement beaucoup mieux. Il serait temps maintenant que l'on y songe.



(Photo Daniel Thénadey)

FOURGONS DE DÉMÉNAGEMENT
CONSTRUCTIONS FRIGORIFIQUES

F. LABBE S.A.
carrosserie industrielle

Z. I. 22400 LAMBALLE - Tél. (96) 31.02.01

F. LABBÉ

25 ans de professionnalisme
au service des transports d'aujourd'hui

Les Poupées de Penthièvre... pour perpétuer nos traditions

Quelle chambre d'enfants ne possède pas, alignées sur des étagères ou trônant au beau milieu du lit, des poupées parées de costumes multicolores en provenance des régions ou pays visités par les parents ? La Bretagne, à elle seule, est généralement fort bien représentée, puisque, s'il est une région riche en traditions, c'est bien la nôtre.

En poussant un peu la curiosité, peut-être vous êtes-vous demandé d'où viennent ces représentantes des pays bretons, revêtues des costumes typiques. Non pas de grandes fabriques, spécialisées dans la reproduction à grande échelle, mais bien de petits ateliers au sens le plus artisanal du terme, tel à Lamballe l'atelier de Maria Cherdo et Cécile Revel. Si leur lieu de création n'est pas toujours connu, les poupées, elles, portent un nom connu de tous : les poupées de Penthièvre. C'est en 1949 que Cécile Revel et Maria Cherdo ont fait l'acquisition d'une petite affaire, créée pendant la guerre : « *à l'époque, nous étions représentantes pour cette fabrique. Nous allions vendre les poupées, et c'est sans doute ce qui nous a incité plus tard à en fabriquer nous mêmes.* » Cette affaire, elles l'ont développé pour en faire celle que l'on connaît maintenant.



DES FEMMES DU PAYS

Elles ont débuté avec l'aide de trois ouvrières. Actuellement, elles sont quatorze, chacune ayant une tâche bien définie. Les unes cousent, les autres habillent les poupées, certaines posent les perruques... Chaque étape est un travail qui demande un certain degré de précision. Toutes les employées sont, bien entendu, des environs, et quelques-unes sont là depuis de longues années. « *Il faut quand même une certaine habitude,* dit l'une d'elle en train d'habiller une poupée du costume de Pont-Aven, *mais c'est un travail agréable qui n'a aucun rapport avec ce que l'on pourrait faire dans une grande usine. Moi, je suis ici depuis l'âge de 17 ans, et je me plais bien.* »

Les mannequins des poupées sont achetés en Italie (pourquoi donc une usine ne se spécialiserait-elle pas dans ce domaine en Bretagne ?), mais la création des costumes et l'habillage sont faits à Lamballe. Les costumes d'époque sont entièrement respectés : coiffe, forme de la robe, etc., et devant leur beauté, on se prend presque à rêver d'un temps où le « jean » n'était pas encore de mise... Certains de ces costumes sont plus prisés que d'autres. Ainsi, celui de Pont-Aven, car la coiffe est plus riche, et la Bigouden, vendue dans toute la Bretagne... et ailleurs. « *Mis à part ces quelques costumes particuliers, qui sont demandés partout, chaque pays de Bretagne nous demande sa « représentante » propre. Les visiteurs préfèrent repartir avec un souvenir précis de l'endroit qu'ils ont découvert, plutôt que celui d'une autre contrée.* » Les demandeurs sont principalement les magasins de souvenirs. C'est pourquoi, même si la production de l'atelier de Lamballe est permanente, le travail reste saisonnier.

DES POUPEES BRETONNES VENUES DU... MIDI !

« *En ce qui concerne la poupée de salon, celle que l'on pose sur les lits, d'un format plus grand, nous ne sommes pas concurrencées. Nous le sommes par contre quelque peu pour les poupées normales, par des maisons qui fabriquent des poupées bretonnes dans le... midi de la France.* » Pour Cécile Revel et Maria Cherdo, la poupée bretonne fait partie de la vie de notre pays : *C'est pourquoi,* disent-elles, *il serait souhaitable que le touriste et l'acheteur sachent reconnaître l'article fabriqué en Bretagne, d'une plus belle qualité. Nous sommes tout de même plus aptes que certains à perpétuer nos propres traditions !* »

NADINE COURDIER.

COOPERATIVE AGRICOLE

du

GOUESSANT

— Usine d'Aliments du Bétail et silo de stockage
— Station de conditionnement de légumes
— Station de conditionnement d'œufs
— Séchoir à maïs
— Magasin d'approvisionnement et libre-choix agricole

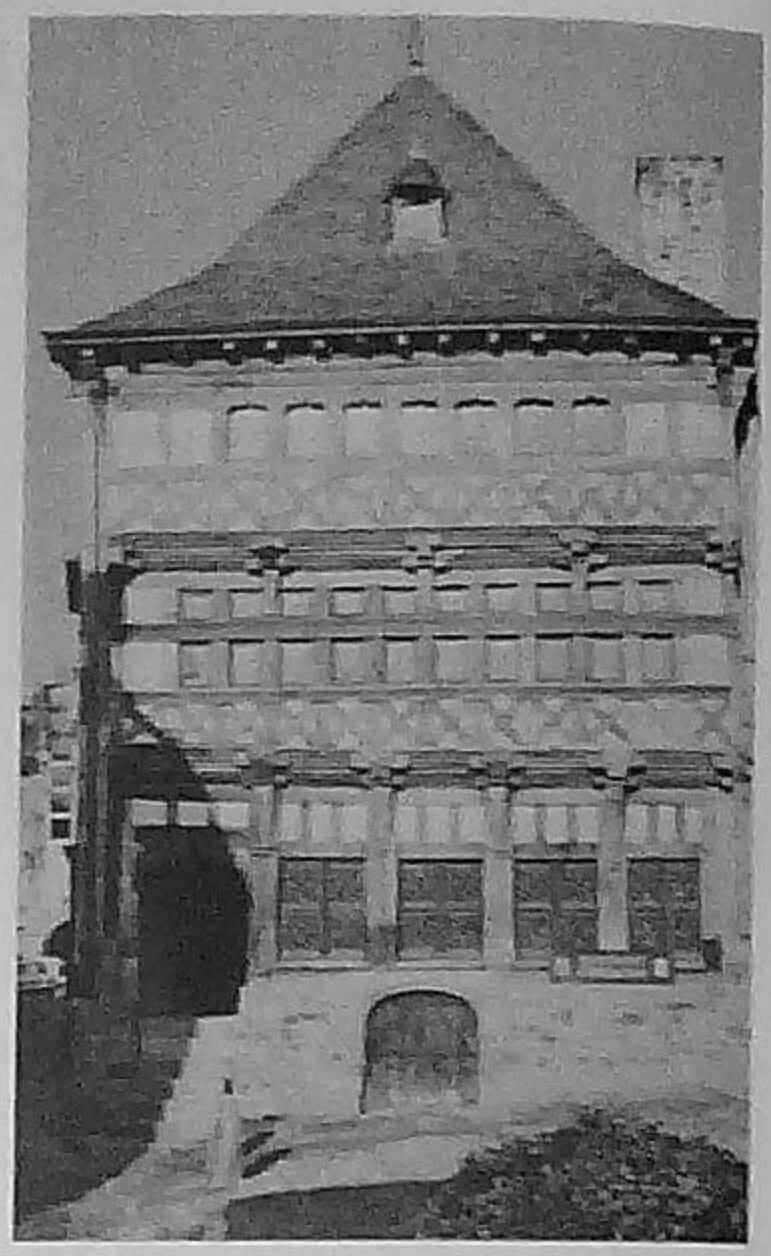
- Z.I. - 22400 LAMBALLE Tél. : 31.04.35

OLLIVIER



22, Rue Dr Calmette
LAMBALLE

Notre garantie



Le syndicat d'initiative
à la Maison du Bourreau

IMPORT **EXPORT**

PORCS EN GROS

Découpe - Desossage - Congélation
Distribution dans toute la France
AGRÉÉS EXPORTATION

ABATTOIRS INDUSTRIELS
Zone Industrielle - **22400** LAMBALLE

Téléphone (96) 31.00.88
(5 lignes groupées)

GAËLIC PÂTISSIER

Pâtisserie fraîche

Distributeur
« JACQUET»

22400 LAMBALLE
Tél. : *31.04.76*



RESTAURANT
LORAND BARRE

LES PONTS-NEUFS
Téléph. 32.78.71 - MORIEUX - 22400 LAMBALLE

Esso
FUEL-CHAUFFAGE
Yves PHILIPPE
route d'Andel
22 - SAINT-AARON
Tél. 31.02.97
FUEL
pour chauffage
et agriculture
GAS-OIL
Livraison rapide
PRÊTS pour installation de chauffage

LANDEHEN
près de Lamballe
Terrain de la Ville-Tanet
Dimanche 20 Août
Grande Fête Aérienne

YFFINIAC

Yffiniac - horizon 2000

LOUIS MARTEIL.



YFFINIAC, charmante cité de 3 000 habitants, se situe au point le plus bas de la baie de Saint-Brieuc. Plusieurs rivières y viennent aboutir à la mer, c'est selon les historiens ce qui lui aurait valu son nom *(Hic. Finis. Acqua = Ici, fin de l'eau).*

La population, autrefois essentiellement rurale : élevage et production légumière (carottes, oignons) a une tendance, à céder le pas aux activités artisanales et industrielles (bâtiment agro-alimentaire).

La situation géographique d'Yffiniac qui est exceptionnelle, peut lui permettre d'escompter une importante expansion dans un avenir proche : proximité de la mer ; passage de la voie expresse Paris-Brest ; chemin de fer Paris-Brest avec une importante gare de marchandises ; proximité de l'agglomération briochine...

Ce sont là, je pense, des atouts majeurs que les élus que nous sommes devront savoir utiliser ; car nous sommes conscients que la population, qui nous a choisis lors des élections de 1977, en provoquant un changement de majorité au conseil municipal, a voulu que le pays prenne une autre orientation, et sorte d'une certaine léthargie qui lui valait d'être fréquemment dépassée par les communes voisines.

Ce réveil, ce renouveau, que, nos concitoyens ont désiré commence déjà à produire ses premiers effets. Notre zone artisanale se meuble peu à peu. Plusieurs affaires sont en cours d'installation ; d'autres viendront très prochainement ; la plus importante étant la Société GELARMOR (produits surgelés) : 100 emplois.

L'étude de la zone touristique s'achève et, avec l'aménagement d'un plan d'eau de trois hectares (régulateur de crues), verra l'implantation d'un complexe hôtelier, loisirs, camping, aire de repos (vue sur mer), etc.

Trois lotissements communaux, avec un potentiel de 200 maisons individuelles vont voir le jour, et pourront recevoir différentes couches de population.

Plusieurs projets d'aménagements du bourg : parkings, jardins publics, agrandissement et réfection des trottoirs et chaussées se poursuivent.

C'est Yffiniac-horizon 2000 qui se dessine. Notre population doit pouvoir doubler en quelques années ; et nous voulons mettre tout en œuvre pour qu'Yffiniac cité accueillante soit le pays où il fait bon vivre.

LOUIS MARTEIL.
Maire d'Yffiniac.

GUIDE TOURISTIQUE DE LA COTE D'EMERAUDE
Envoi contre 5 francs pour frais à SOPEL
B.P. 540. St-Brieuc - C.C.P. 2319 14 P Nantes

entreprise de bâtiment
S-HUET
YFFINIAC - Tél. 32.60.70
Vente de Matériaux au détail

Une nouvelle vocation : le tourisme

Louis Marteil, maire d'Yffiniac, a évoqué avec nous l'avenir économique de sa commune et les possibilités qu'elle recèle.

DES ATOUTS A METTRE EN VALEUR

A.M. : Quels sont les principaux problèmes que vous avez eu à affronter en arrivant à la mairie, il y a un an ?

Louis Marteil : Il y a un an, lorsque nous sommes entrés à la mairie, nous nous sommes aperçus que la commune avait beaucoup de possibilités non encore exploitées. C'est pourquoi notre première tâche a été d'essayer de les mettre en valeur et, surtout, d'utiliser le mieux possible notre situation géographique de premier plan. Nous sommes, en effet, très bien desservis sur le plan de la communication, tant routière que ferroviaire ; il serait plus que temps de s'en apercevoir.

Notre problème majeur est que la population a à peine doublé en vingt ans. Depuis la guerre, il n'y a eu qu'un seul lotissement communal de créé ! Si vous ne donnez pas d'accessibilité de terrain donnés, il y a forcément une stagnation, pour ne pas dire une régression de la population. D'autres communes à proximité ont beaucoup mieux évolué que nous sur ce point. Elles nous ont devancé dans les années 60-65, alors que Yffiniac n'a pas su prendre le tournant qu'il fallait à cette époque.

Au niveau économique cependant, Yffiniac est en bonne posture. Nous avons des industries sur place, surtout des affaires moyennes (20 à 30 employés), un artisanat très important mais aussi quelques entreprises importantes telle Néolait qui traite de la nutrition animale et emploie environ 200 personnes sur la ville. La Société laitière de l'ouest également, avec plus de 200 personnes, la clinique du Val Josselin... En fait, les possibilités sont nombreuses à Yffiniac, mais pour que les gens se fixent dans une commune, il faut des possibilités d'installation, ce qui manquait jusqu'alors. Disons que souvent, à Yffiniac, les intérêts particuliers ont nui au développement de la commune. Il faut donc créer des lotissements communaux, et c'était la priorité que nous avons mis en place.

A.M. : Vous dites qu'Yffiniac a une situation géographique privilégiée mais Saint-Brieuc ne lui fait-elle pas trop d'ombre ?

L.M. : Non, je crois au contraire que l'on assiste maintenant à un besoin nouveau : les habitants des grandes villes préfèrent construire dans la périphérie. Il y a certainement beaucoup de gens qui travaillent à Saint-Brieuc, mais quant à y vivre, c'est différent. En fait, cette attirance vers la campagne n'a pas été suffisamment exploitée à Yffiniac dans les années passées ; il n'y avait pas l'accueil souhaitable pour faire venir aussi bien les populations que les entreprises.

DES STRUCTURES D'ACCUEIL

A.M. : Vous avez justement des projets importants dans ce domaine ?

L.M. : Nos prédécesseurs ont entamé une zone artisanale, et nous avons un certain nombre de projets la concernant. Elle est située entre la voie ferrée et la route, pour rejoindre cette dernière dans la seconde tranche de travaux. Cette zone n'a pas été créé dans un endroit propice à un développement spectaculaire ; nous sommes donc obligés de nous limiter à la petite industrie : pour une petite commune comme Yffiniac, c'est ce que nous souhaitons. La superficie totale de cette zone artisanale est de 20 hectares, avec une extension à venir. Du fait qu'elle soit raccordée à la station d'épuration, nous serons en mesure de recevoir des industries agro-alimentaires, ce que peu de zones artisanales peuvent actuellement proposer.



La mairie d'Yffiniac

En ce qui concerne les industries à s'implanter dans l'avenir, nous recevrons au printemps, l'entreprise Gélarmor (produits surgelés) qui emploiera environ 100 personnes ; ainsi que les établissements Gaulthier qui traitent du conditionnement agro-alimentaire. Actuellement, nous avons à peu près 50 % de terrains vendus.

UNE AMBITIEUSE ZONE TOURISTIQUE

A.M. : La situation excentrée d'Yffiniac peut paraître un handicap ; pourtant, vous souhaitez donner à la ville une vocation touristique. Comment pensez-vous y parvenir ?

L.M. : Un projet très important nous tient en effet particulièrement à cœur : la création d'une zone touristique. Je crois que c'est ici que se situe en grande partie le développement futur d'Yffiniac, car ce sera un point de fixation certain.

Cette zone est prévue avec un plan d'eau de 3 hectares, une zone de repos aménagée par l'Equipement avec sentiers piétonniers et vue sur la mer, un grand hôtel, des terrains de camping, un complexe sportif. Ce qui est très important pour nous, c'est que le touriste, en arrivant de Paris sur la nationale, aura à Yffiniac le premier coup d'œil sur la mer. La zone touristique sera de plus raccordée à la « quatre voies », avec une entrée et une sortie qui n'existent pas actuellement.

En fait, le motif de départ était d'un intérêt tout autre que touristique. Le plan d'eau sera bien entendu exploité dans ce sens, mais nous l'avons conçu au départ pour un problème de régulation des eaux. En effet, nous sommes dans une cuvette, et l'eau était le dossier primordial pour nous. A l'occasion de gros orages, par exemple, on accumule une quantité considérable d'eau qui s'écoule difficilement. Donc, ce plan d'eau servira par la même occasion de bassin régulateur, ou tout simplement d'écluse. C'est faire ainsi d'une pierre deux coups en trouvant une solution agréable à un problème fort complexe.

CARBO-CENTRE

ENGRAIS - AMENDEMENTS CALCAIRES

Vous propose une gamme complète
et vous permet d'épandre en une seule fois :

CALCIUM - MAGNESIUM - ACIDE PHOSPHORIQUE
POTASSE - OLIGO ELEMENTS

QUAI ARMEZ - B.P. 123 - 22000 ST-BRIEUC
Tél. 33.54.81 + Télex : 950 956 F

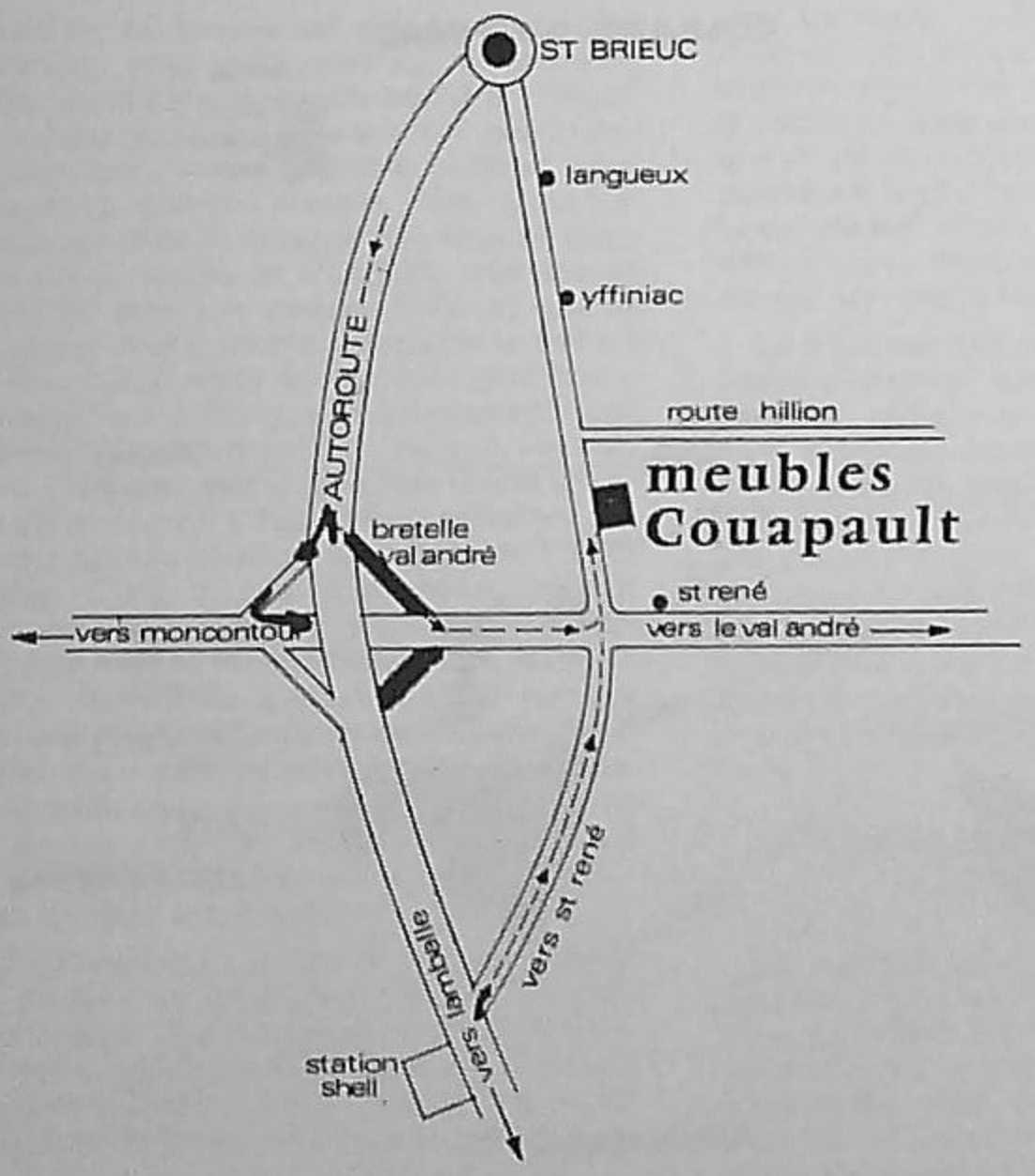
Un artisan qui s'impose...

M. COUAPAULT bien connu des Briochins et au-delà en tant qu'antiquaire a depuis quelques années transformé et remodelé son entreprise. Passionné pour son ancien métier et conscient de la rareté des meubles anciens, celui-ci voulut que sa clientèle d'aujourd'hui puisse à son tour bénéficier de la très haute qualité, du charme et de la beauté de ce mobilier disparu ; c'est pourquoi il s'ingénie à reproduire ses plus beaux modèles de l'époque Louis XIII et Louis XIV, style très pur aux lignes sobres, correspondant à notre architecture régionale.



Il avoue d'ailleurs n'être qu'un excellent copiste, sachant respecter le moindre détail, le conservateur du meuble de tradition et de qualité ignorant le plaqué et l'aggloméré.

Une visite à l'atelier s'impose, que M. COUAPAULT propose très gentiment à ses clients. Ceux-ci peuvent à loisir se pencher sur les différentes étapes de fabrication.



Dans un cadre nouveau convenant au style de sa fabrication, vous pouvez librement admirer ses bahuts, tables de ferme grandes et petites, armoires, vaisseliers, horloges, etc., et de nombreux autres petits meubles.

Toujours dans l'esprit de satisfaire sa clientèle, M. COUAPAULT présente également dans ses magasins un très bel échantillonnage de meubles de style merisier et noyer en qualité antiquaire, ainsi que de très beaux salons, cuir et tissu.

De nombreux bibelots couronnent le tout et font de ce magasin un rendez-vous hautement apprécié.

Pour vous rendre aux Meubles COUAPAULT, il vous suffit de regarder ce plan ci-contre.

NOUS ATTENDONS 200 FAMILLES

A.M. : Vous nous avez dit qu'il n'y avait eu qu'un seul lotissement communal de construit à Yffiniac depuis la guerre. Vous avez, là aussi, l'intention de rattraper le temps perdu ?

L.M. : Oui nos projets dans ce domaine conditionneront également le développement de la commune. Nous en avons trois en cours qui représentent au total environ 200 maisons. Le premier sera un lotissement à caractère social, le lotissement des grèves, qui sera très rapidement terminé. Nous pensons ainsi satisfaire à peu près 60 foyers. Le second projet concerne 36 maisons sur des terrains de 1 000 à 2 000 m², à caractère un peu plus « résidentiel ». Le dernier, enfin, représentera toute une zone aménagée devant la baie pour une centaine de maisons, le lotissement de Quimbrin. Nous pouvons de toutes façons recevoir très rapidement environ 200 familles à Yffiniac, sans problème pour eux de recherche de terrains.

POUR UNE URBANISATION COHERENTE

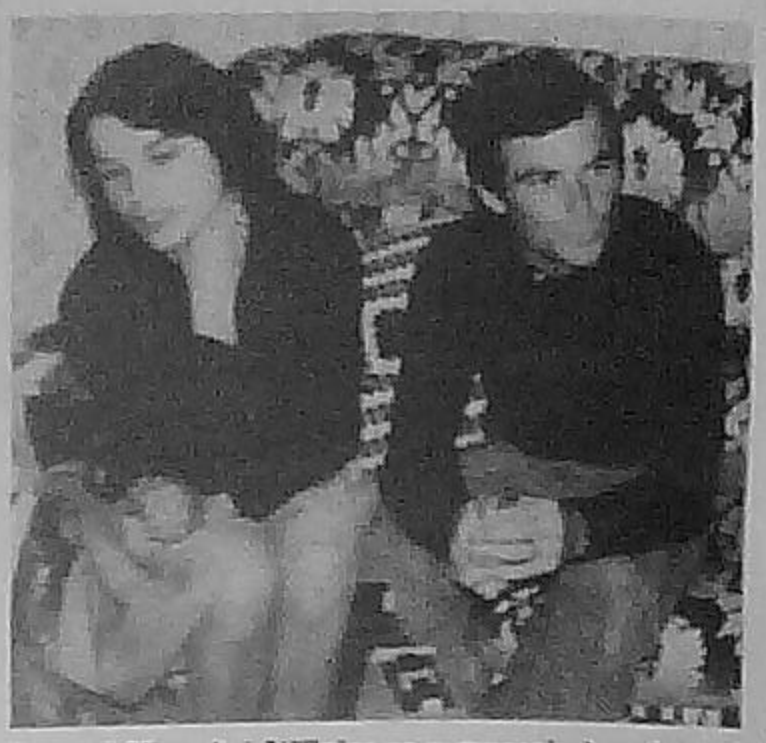
A.M. : Où en est le plan d'occupation des sols ?

L.M. : Nous avons réexaminé un certain nombre de projets avec trois objectifs principaux. D'abord, assurer le développement cohérent de l'urbanisation en offrant autour du bourg des terrains équipés pour recevoir des constructions bénéficiant d'installations collectives proches. Dans un second temps, conserver au sud de la déviation le caractère rural de la commune, en protégeant les exploitations agricoles et en développant les hameaux existants. Enfin, notre troisième objectif a été de prendre les décisions qui s'imposent pour que l'urbanisation à long terme puisse se réaliser dans des conditions normales. Nous avons également dans ce P.O.S. deux vallées protégées dont la présence pourrait être très importante pour l'avenir. Nous pourrions par exemple les aménager pour les promeneurs, avec circuits touristiques.

OPERATION CHARME

A.M. : Quels sont vos projets quant à l'aménagement du centre-ville ?

L.M. : Nous souhaitons avant tout qu'Yffiniac devienne plus attrayant. C'est pourquoi nous avons prévu certains travaux indispensables dans le bourg. En particulier, la création d'un parking afin de régler le problème du stationnement, que nous comptons aménager dans le centre avec espaces verts pour en faire en même temps une sorte de jardin public. L'aménagement de la grande rue sera aussi une grande opération puisque la voierie et les trottoirs seront pratiquement entièrement refaits.



Bernard Hinault à Yffiniac en compagnie de sa femme.

Nous avons encore beaucoup de choses à faire dans notre ville : son développement ne fait que commencer. Si l'on peut exploiter rationnellement les possibilités qu'elle recèle ou bien en créer de nouvelles, telle sa vocation touristique qui n'est pas a priori évidente, nous pourrons donner un nouvel essort à Yffiniac et lui faire rattraper tout le temps perdu.

AH ! BERNARD...

A.M. : Et Bernard Hinault...?

L.M. : Ah ! Bernard... Vous savez, je l'ai connu petit comme ça, moi, et en temps que président du C.O.B. je l'ai toujours suivi de près. Je savais qu'il arriverait un jour à la place qu'il occupe aujourd'hui : il a ça dans le sang ! Mais plutôt que de faire de grands discours sur Bernard, je dirai que nous sommes très heureux et fiers d'avoir à Yffiniac un champion de son envergure, autant attaché à son village et qui a su rester ausi simple dans ses rapports avec nous.

Etude de Me Paul LE PERSON
Notaire à Yffiniac (22120)
Tél. 32.60.10
(Fermée le lundi)

A VENDRE A L'AMIABLE

Région de Saint-Brieuc : Très beau domaine, comprenant maison de Maître, maison de gardien, le tout neuf. Dépendances, écuries, pièce d'eau, parc aménagé et boisé, 14 hectares environ.

1) *Saint-Brieuc :*

— appartement au premier étage, T4 ;
— 6, rue de Trégueux : maison avec fonds d'épicerie.

2) *Yffiniac :*

— Rue de l'Eglise : maison 6 pièces, libre. Bien placée pour commerces ;
— A la Ville-Tahoua : maison cinq pièces, confort, terrain 2 548 m². Libre rapidement.

3) *Langueux :*

— La Roche-Durand : maison T5 ;
— A.F.U. du Stade : quinze lots de terrain à bâtir ;
— Lotissement artisanal communal : plusieurs lots.

4) *Hillion :*

— Près la Motte-Verte : terrain de 3 997 m², pour construire ;
— A Lycantois : Maison T5, terrain 2 554 m². ;
— A Saint-René : Maison T4, jardin 764 m².

5) *Pommeret :*

— Carnonen : Maison T4, neuve, dépendances, 1 764 m², LIBRE ;
— Lotissement communal artisanal, bord R.N. 12 : plusieurs lots.

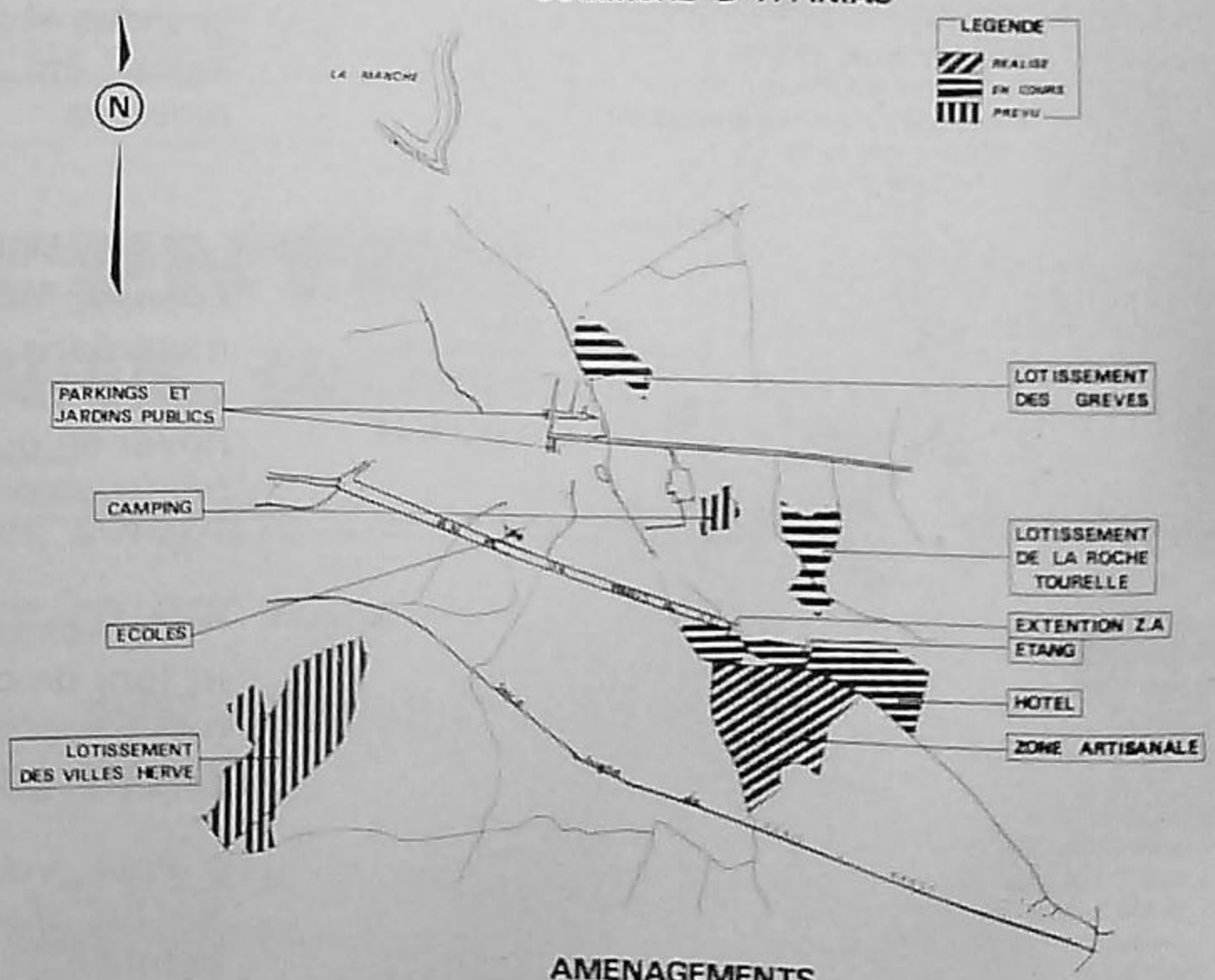
6) *Planguenoual :*

— Au bourg : maison T5, tout confort, dépendances, grand jardin.

7) *Trégueux :*

— Lotissement artisanal de la Hazaie : Lots nos 21, 22, 23, 27 à LOUER.

COMMUNE D'YFFINIAC



AMENAGEMENTS

Les aménagements de la commune d'Yffiniac.

BERNARD HINAULT : la relève des « grands » Bretons

Une jeune femme, charmante, nous ouvre la porte et, avec un large sourire, nous annonce : « *Bernard est dans le jardin* ». Bernard, c'est Bernard Hinault, la dernière révélation du monde cycliste. Il est devenu presque inutile de présenter ce breton de 23 ans, devenu pour les passionnés du vélo, « celui à suivre », la relève de Merckx peut-être... Celui qui reprend le flambeau des Robic, Bobet et autre, « as » bretons. C'est en 1977 que le public l'a découvert et ses premiers pas vers la gloire furent retentissants. Il était, en effet, le premier français après Anquetil à remporter une grande classique belge : Liège-Bastogne-Liège. Mais qui, plus est, le lendemain, il se permettait de remporter Gand-Wevelgem. Seul Merckx, avant lui, avait réussi ce doublé ! A partir de là, les victoires se succèdent : le Dauphiné Libéré, où le public découvrit Bernard Hinault le courageux, ensanglanté après une chute spectaculaire, poursuivant, malgré tout, ses efforts surhumains jusqu'à la victoire ; le championnat du monde où il se classe 8e ; le grand Prix des Nations, et tout récemment, le tour d'Espagne, où les péripéties et démêlées avec les Espagnols ont fait couler beaucoup d'encre. Sacré maintenant, champion de France, Bernard n'a pas fini de faire parler de lui...

SA SECONDE PASSION : LES OISEAUX

Martine, sa femme qui nous a accueilli si gentiment, nous guide vers lui. Nous avions rendez-vous dans sa maison natale d'Yffiniac, un rendez-vous qui s'annonce aussi peu « protocolaire » que possible puisque nous surprenons Bernard Hinault, vêtu d'un tee-shirt jaune (déjà ?) mettant en valeur un bronzage avant l'heure, et d'un jean, tout occupé à bricoler dans son garage. Voilà un homme qui rentre d'une course effectuée la veille à Rennes, d'une autre encore bien plus éprouvante, le Tour d'Espagne, aussi pourrait-il légitimement paraître soucieux, fatigué. Au contraire c'est un homme en pleine forme physique qui ne semble s'inquiéter à cet instant que du sort de ses oiseaux vers lesquels il nous amène. C'est là que nous découvrons la seconde passion de Bernard Hinault, peut-être, après le cyclisme : les oiseaux. « *Vous comprenez lorsque je m'en vais, ce n'est pas toujours facile de les nourrir ; j'en ai déjà eu deux comme ça de morts. Mais j'étudie actuellement, un système permettant de leur donner à manger pour plusieurs jours. Je n'ai pas encore trouvé, mais j'y arriverai...* » C'est un têtu, notre Breton !

La conversation, entamée devant la cage aux oiseaux, se poursuivra dans la fraîcheur de son salon. Une conversation à bâtons rompus, plutôt que l'interview classique, à travers laquelle nous découvrirons plus encore la véritable passion de Bernard pour le vélo.

« *J'ai commencé à faire du vélo à 17 ans.*



Puissance et détermination : deux qualités essentielles d'un grand champion.

J'ai fait d'abord une année de cadet en 1971. En 1972, j'étais junior et j'ai gagné le premier grand prix Dunlop. 1973 : j'ai devancé l'appel pour pouvoir passer professionnel avant les Jeux olympiques. En 1974, je reviens et je reprend dans la plus basse des catégories amateurs. En fin d'année, j'étais passé professionnel ». Voilà, rapidement brossés, ses débuts dans le cyclisme. Ces années là ont été très importantes pour Bernard. Il le reconnaît volontier, tout comme il reconnaît en son cousin l'émulation nécessaire qui l'a poussé vers ce sport : « *Mon cousin m'emmenait avec lui à toutes les courses. Je crois qu'il a été le détonateur de ma véritable passion pour le cyclisme. Mais en même temps, aussi loin que je me souvienne, j'ai toujours été passionné par le cyclisme* ». C'est aussi l'avis de Louis Marteil, maire d'Yffiniac, qui se souvient avoir vu Bernard, « petit comme ça, foncer sur son vélo à travers la ville... »

Ce n'est pas tant lorsqu'il évoque ses souvenirs d'amateur que sa passion tout entière l'envahit, mais, nous dit-il : « *Merckx était mon champion lorsque j'étais amateur* » ;et là, sa volubilité naturelle le gagne enfin. « *Il faut voir ce qu'il a fait ! je ne parlerais pas de ses exploits sportifs, tout le monde les connaît, mais ne serait-ce que sur le plan humain, avec ses coéquipiers, avec les autres coureurs ausi. Il n'était peut-être pas toujours très apprécié du public, mais je vous jure que dans le monde du cyclisme, il en était tout autrement* ».

LE RELAIS DE LA NOUVELLE GENERATION ?

Les courses, les hommes qui ont marqué l'histoire du cyclisme, voilà de quoi faire parler Bernard Hinault des heures durant, sans que cette étincelle qui vient d'animer son regard disparaisse une seconde. Lorsqu'on lui demande s'il souhaite ressembler au grand champion que fut Merckx, nous découvrons un autre trait de son caractère. « *Au départ, je ne cours pas de la même façon que lui, donc, je ne peux pas lui ressembler* ». Merckx, une idole, mais pas à la façon béate de certains fans. La réponse à notre question révèle un Bernard Hinault sûr de lui, et fermement déterminé quant à la façon de mener son avenir professionnel. Les qualités des autres, il les reconnaît, les admire même, mais les siennes il les connaît parfaitement, et sait de quoi il est capable. « *Je ferais beaucoup moins de courses que Merckx dans ma carrière, car je n'ai pas les mêmes capacités. Moi, je choisis des objectifs dans l'année et je me prépare en vue de ces objectifs. Il faut savoir faire attention à beaucoup de choses quand on fait du vélo, courir en fonction de ses capacités* ». Dans l'histoire du cyclisme, chaque génération a eu son grand coureur : Copi, Bobet, Anquetil, Merckx... Seul « grand » breton après Bobet, peut-être Hinault prendra-t-il le relais de la nouvelle génération ?

A sa façon déterminée de nous parler de son avenir, on comprend un peu mieux la sérénité qui nous a frappé à notre arrivée. Pour lui, pas de courses « à tout prix » ; un programme précis établi en début d'année, auquel il ne fera aucune dérogation. C'est là certainement le secret de sa force et de sa grande sûreté. C'est cela aussi qui l'a fait bien souvent passer pour quelqu'un qui avait la « grosse tête ». Non, Bernard Hinault n'a pas la grosse tête, mais le cyclisme est pour lui, tout à la fois un sport et un métier. Ce second aspect, il ne l'oublie pas, et comme pour tout métier guidé par la passion, il le pratique sérieusement.

LE TOUR DE FRANCE

C'est donc à sa manière qu'il aborde le Tour de France : Serein, sûr de lui et d'une équipe solide. Il sait apprécier à juste titre la valeur et les qualités de ses équipiers : « *Je ne me considère pas comme un patron. De par ma force, je suis peut-être le leader, mais ce n'est pas systématique. Tout dépend en fait de la course. Si c'est une course à étapes, par exemple, c'est souvent moi le leader ; mais si j'ai un équipier devant, à ce moment là, c'est moi qui ferais le boulot* ». A la question de savoir si la présence d'un « nouvel Hinault » dans l'équipe ne créerait pas des tensions, la réponse est donc logique : « *Non, au contraire, parce que, en étant deux, nous pourrions faire toutes les courses et nous rendre la monnaie de la pièce. Je dirai même que pour les autres équipes, nous représenterions un plus grand danger, car elles ne sauraient pas sur qui courir* ». Un hypothèse qui ne semble donc pas l'inquiéter.

Sa confiance en lui-même, en ses équipiers, une préparation bien pensée, font donc que tous les éléments semblent réunis pour aborder le Tour de France de la meilleure manière qui soit. La forme physique, il la détient également : « *Après l'expérience du Tour d'Espagne, je sais où j'en suis. J'ai fini cette course mieux que je ne l'avais commencé. Cela veut dire que j'attaque le Tour en sachant que je pourrai le terminer en forme. A cette diffé-*

La Société Laitière de l'Ouest :

un rôle de phare dans l'économie de la région

La SOCIETE LAITIERE DE L'OUEST, dont l'objet social est plus spécialement l'industrie et le commerce du lait, de la crème, du beurre et des fromages, était orientée à sa création en 1950 vers la fabrication de produits frais et de beurre.

Le développement de l'affaire pose dès 1960 le problème de son implantation géographique. Après avoir occupé des locaux trop exigus à La Poterie (domaine de Lanjouan) et à Pommeret, la baratte et l'atelier pâtes fraîches furent transférés en bordure de l'Urne, dans la baie d'Yffiniac, près de Saint-Brieuc.

Cette Société au rayon local, tant sur le plan de la collecte que de la commercialisation, devient en 1967 une filiale de la COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE BRETAGNE. Dès lors, elle connaît une extension qui la fait passer à un stade industriel, lui permettant de sortir de son cadre local pour s'ouvrir vers les Marchés nationaux et internationaux.

En 1970, UCAFCO (Union des coopératives d'affinage de Framche-Comté) prend une participation dans la Société et encourage la S.L.O. à prendre une orientation fromagère. La S.L.O. fût ainsi une des premières entreprises de l'Ouest à fabriquer de l'Emmental. Fabrication qui était jusqu'alors réservée au gens de l'Est.

La croissance de la production laitière dans notre région et le traitement du sous produit de l'emmental (le lacto-sérum) a contraint la S.L.O. à se doter d'une tour de séchage en 1972.

Les 130 millions de litres de lait que traite la S.L.O. actuellement dans son année sont acheminés vers l'usine, qui couvre une superficie de 20 000 m² à cheval sur les communes d'YFFINIAC et LANGUEUX, grâce à une trentaine de camions citernes et à trois gros porteurs de 25 000 l chacun.

Ces 130 millions de litres de lait sont orientés soit vers la fromagerie, en fonction des besoins, soit vers l'atelier tour.

22 % du chiffre d'affaires de la SOCIETE, qui devrait avoisiner 180 millions de francs en 1978, sont réalisés à l'EXPORTATION.

La S.L.O., bien implantée sur YFFINIAC, est heureuse de pouvoir jouer son rôle de donneur d'emplois et de phare pour les producteurs de lait qui nombreux lui font confiance.



SLO

YFFINIAC
Tél. (96) 32.62.65
Telex 950778

SOCIÉTÉ LAITIÈRE DE L'OUEST

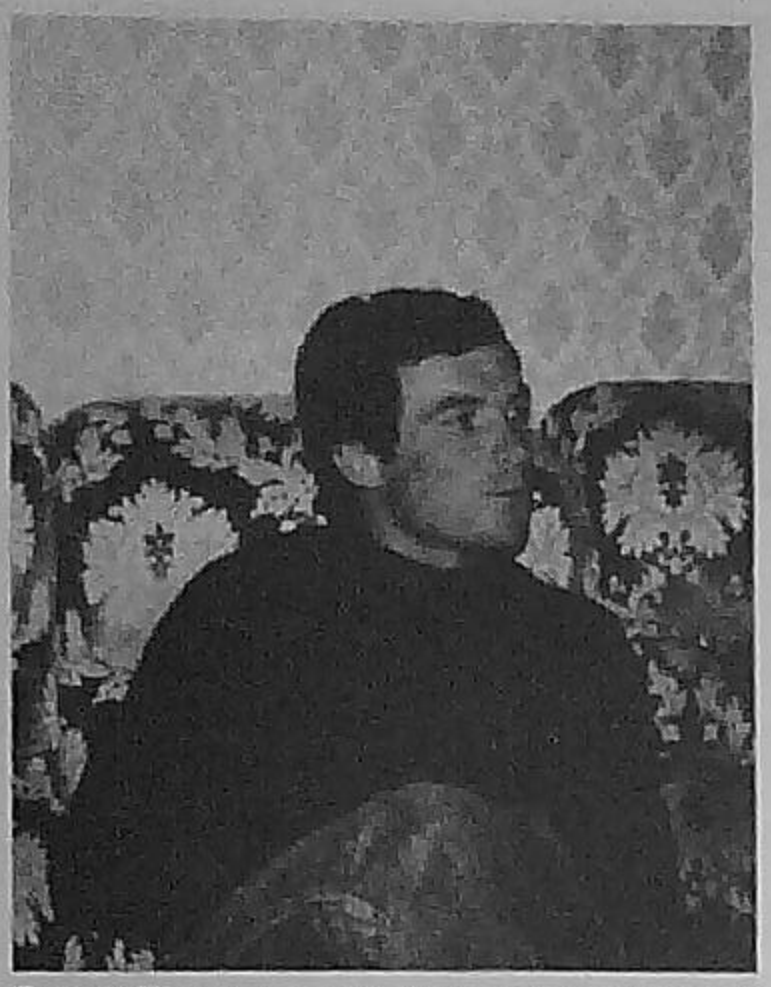
**OBJET : collecte et transformation du lait
Spécialisation en Emmental et
autres pâtes pressées.**

Président : M. JEGARD

Directeur : M. BAECHTEL

Effectif salariés : 115

P.R.



Bernard Hinault, tranquille et décontracté au cours de notre entretien.

rence près cependant que le Tour de France sera quand même trois fois plus dur que le tour d'Espagne...! ». A partir de là, sa vision du Tour de France 1978 n'en semble que plus raisonnable. La montagne, il l'a un peu expérimentée, mais les cols du Tour ne lui apparaissent pas pour autant un jeu d'enfant : « *Avant de penser à l'état dans lequel j'aborderai la montagne, il faut déjà voir comment on va arriver au pied ! Car je crois qu'il va y avoir beaucoup de problèmes, vu le nombre d'étapes en montagne. Il y aura 153 km contre la montre, par équipe. Donc, il y aura déjà un coureur qui aura au moins 2 minutes d'avance sur les autres. Ce qui ne veut pas dire pour autant que la différence se fera en montagne. On peut laisser faire la guerre aux autres... contrer après...* ». Le tout, énoncé avec le sourire et sur un ton qui en dit long quant aux surprises qu'il nous réserve pour ce Tour de France. Bernard a plus d'un tour dans son sac à malices, et il saura bien nous en faire découvrir quelques-uns...

Conscient des difficultés que présentent le Tour, il l'est aussi de la valeur de ses adversaires. Mais aussi franchement qu'il nous parle de ses chances réelles, il avoue ne pas distinguer véritablement d'adversaires directs : « *Je pensais aux Italiens avant le Giro, mais d'après les résultats, ce n'est pas évident. Les Espagnols, peut-être...? Celui qui pourrait être dangereux serait Johan De Muynck s'il venait à participer.*

LE REFUS DES PONTS D'OR

Tant à brève échéance que pour la poursuite de sa carrière, Bernard Hinault montre une fermeté, une sagesse tout à son honneur. Après le Tour de France, le championnat du monde sera son principal objectif. Le record de l'heure par contre, il n'y a pas encore vraiment pensé : « *Si je le tente, ce sera sur une fin de saison, en fonction de ma condition physique* ». Pourtant, ce ne sont pas les rendez-vous qui manquent pour lui. Le lendemain du Tour, il sera à Saint-Brieuc pour un critérium. C'est cela aussi la rançon de la gloire : après les efforts fournis, une « vedette » se doit de donner malgré tout un bon spectacle aux gens qui l'admirent et l'attendent. « *Je veux satisfaire le maximum de personnes; je ne peux pas décevoir.* » nous dit-il.

Partant du principe, presque sacro-sain pour lui, de se tenir fidèlement au programme établi en début d'année, Bernard Hinault envisage de la même façon sa carrière. « *Tous les ans, je vais essayer de faire un certain nombre de classiques dont certaines sont plus dans mes cordes que d'autres. Je pense à Liège-Bastogne-Liège, La Flèche Wallonne, Le Tour des Flandres... Paris-Roubaix aussi peut-être, mais c'est une course tellement éprouvante que je ne la tenterais qu'a condition d'avoir une bonne condition physique. C'est tout de même un facteur chance !* ».

Si pour Bernard Hinault le cyclisme est avant tout un sport, il sait aussi qu'il représente maintenant une valeur marchande importante. Des « ponts d'or », selon l'expression consacrée, lui ont été déjà offerts, mais il les a refusés. « *Tant que mon équipe avec Gitane marchera bien, je dirai non. Si, l'an dernier, j'étais allé ailleurs avec les ponts d'or que l'on me proposait, à cette heure, je serais fini. Car j'aurais eu des obligations à remplir et j'aurais été obligé de faire toutes les courses* ». En tant que profession, le cyclisme lui rapporte un salaire maximum fixé par Gitane, salaire qu'il distribue à ses équipiers, comme après le Tour d'Espagne par exemple. Mais cette « perte », il l'a rattrape lors des critériums et grâce aux contrats publicitaires.

JE ME SENS BRETON AVANT TOUT

Le rythme sera soutenu après le Tour de France : un critérium tous les jours environ, pendant une quinzaine de jours, mais sans quitter la Bretagne. Et, à cet instant de la conversation, nous découvrons un Bernard Hinault profondément breton : « *Quelquefois, je dis : je ne suis pas français. Je me sens Breton avant tout. Lorsque je gagne une course, c'est déjà une grande joie pour moi, pour tous ceux qui aiment le vélo, mais aussi un grand plaisir de gagner pour la Bretagne* ». Conscient d'être Breton et de courir pour la Bretagne, devant l'éventualité de revenir un jour à la formule des équipes nationales pour le Tour de France, Bernard avance à peine une hésitation : « *Tout dépend de ce que je pourrais trouver comme équipiers ; mais je crois que l'on arriverait à faire une bonne équipe de Bretagne et de l'Ouest. Nous sommes quand même seize professionnels dans notre région !* ». Toujours fier de son appartenance bretonne, il regrette la disparition du célèbre Tour de l'Ouest : « *Personnellement, j'aimerais beaucoup que l'on réorganise cette course. D'ailleurs, je ne suis pas sûr que quelqu'un ne la relance pas un jour...* »

Ses liens avec la Bretagne, on peut aussi les apprécier au niveau de sa vie de tous les jours puisqu'il a su conserver les relations de toujours avec les gens du Pays : le club du troisième âge d'Yffiniac lui a demandé d'être son parrain, ce qu'il a aussitôt accepté ; le C.O.B. le compte toujours parmi ses membres et la plus grande joie de Bernard après une course est de retrouver sa petite ville, sa famille, ses amis. « *Quelquefois*, dit-il, *je devrais dormir à l'hôtel mais je préfère prendre la voiture et revenir chez moi. Après un critérium, dernièrement, j'ai fait 1200 km pour rentrer à Yffiniac !* ». Sa vie familiale non plus n'a pas été atteinte par sa célébrité encore toute neuve : « *Nous vivons toujours de la même façon avec ma femme et mon fils. Il y a bien quelques sacrifices à accepter mais nous nous sommes mis d'accord sur ce point. Evidemment, notre vie est complètement déréglée par rapport à certaines familles, mais nous essayons le plus possible de concilier vie de famille et métier* ».

JE CROIS QUE L'ON VA BIEN S'AMUSER...

Après deux heures de discussion, nous quittons Bernard, aussi simplement que nous l'avions rencontré, en ami. Nous le quittons, assurément persuadés, à le voir si tranquille, que nous le retrouverons dans quelques semaines arborant tout comme maintenant un maillot jaune, mais le « vrai » cette fois... celui du Tour de France. Comment en douterait-on lorsqu'il conclut notre entretien sur ces mots : « *Je crois que l'on va bien s'amuser...* ».

NADINE COURDIER.

imprimerie
GUIBERT

typo offset

70, Grande Rue 22120 YFFINIAC
Téléphone 32 65.11

Gilbert METAYER
CYCLES
Ventes Réparations

Agent
gitane

Toutes spécialités courses et cyclotouristes

61, Rue de la Corderie
22000 SAINT-BRIEUC
Téléphone 61.11.28

ETABLES-SUR-MER

Une volonté de mieux vivre

Station balnéaire située entre Binic et Saint-Quay-Portrieux, disposant de belles plages et de vertes vallées, Etables-sur-Mer est une ville agréable qui n'échappe pas aux problèmes des communes dont la population quintuple l'été. L'urbanisation, avec toutes les infrastructures et équipements qu'elle suppose doit être conçue en fonction de la population maximale. La commune a l'avantage d'avoir un plan d'occupation des sols depuis août 1975 ; il reste à faire valoir les possibilités qu'il présente et à réaliser les aménagements prévus.

Comme les autres communes du canton, Etables-sur-Mer détient des atouts appréciables. Située en bordure de mer avec toutes les activités induites : pêche, plaisance, tourisme ; à moins d'un quart d'heure du chef-lieu du département, ce qui élargit la diversité des emplois possibles, elle possède l'espace et les sites permettant de maintenir un équilibre harmonieux entre milieux urbanisé et naturel.

Les objectifs d'aménagement, sans originalité, consistent, tout en mettant en valeur cet environnement facteur de la qualité de vie, à favoriser la création d'emplois variés et de logements attrayants, facilitant la venue des jeunes ménages, nécessaires au renouvellement démographique. A cet effet, sont mises en œuvre deux zones artisanales et une zone d'habitations bien placées.

Les réalisations sont nombreuses tant par la commune elle-même que par les communes entre elles : Binic, Lantic, Plourhan, Tréveneuc, Saint-Quay-Portrieux. Deux syndicats existent, l'un, celui des ajoncs d'or, pour l'eau potable, pourra être étendu à l'exploitation des stations d'épuration, l'autre, le syndicat d'équipement, a diverses vocations, la première pour le sport (centre polyvalent autour du golf) une prochaine pour la construction d'une gendarmerie, une autre pour le traitement des ordures ménagères...

De plus en plus, la solidarité intercommunale devra s'exercer. Bon nombre d'actions restent à faire. La volonté de créer de meilleures conditions de vie, dans la complémentarité, doit conduire la réflexion et les décisions des élus locaux.



Marcel Ollitrault, maire d'Etables-sur-Mer

C'est dans cette perspective que se construisent les bases d'un syndicat à vocations multiples.

L'œuvre essentielle sans cesse à améliorer, est de procurer à tous les habitants permanents ou passagers, les conditions favorables à la joie de vivre dans nos cités.

MARCEL OLLITRAULT.
Maire, Conseiller général.

L'avenir est à la coopération intercommunale

A la mairie d'Etables-sur-Mer, nous nous sommes entretenus avec Marcel Ollitrault, maire et conseiller général, des nombreux projets envisagés par la municipalité, tendant en particulier à rééquilibrer la population composée pour l'instant en grande partie de retraités. Autour de lui, était réunie une partie de la commission de l'information : Annie Bourges, Jeanne-Yvonne Landoas, Jean Offret, Emile Coignard, secrétaire de la mairie et des syndicats intercommunaux.

A.M. : Pouvez-vous nous présenter votre commune ?

Marcel Ollitrault : Etables est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Brieuc, à 18 km au nord-ouest en direction de Paimpol. C'est une station balnéaire qui a trois plages et une surface totale de 984 hectares. Etables a donc principalement une vocation touristique, mais les activités commerciales et artisanales y sont prospères. L'agriculture n'est pas absente puisqu'il y a une vingtaine d'exploitations, mais elle ne représente pas une part importante en nombre d'actifs. Etables n'a pas une activité directement maritime, du fait qu'elle ne possède pas de port, mais elle se trouve entre deux communes, Binic et Saint-Quay, qui ont chacune leur port.

La population était de 2 054 habitants au dernier recensement de 1975 ; elle a donc augmenté par rapport à 1968 (1484 habitants). C'est une bonne chose mais l'analyse incite à la prudence. Nous sommes effectivement une commune d'accueil de retraités en majorité ; le solde positif se fait surtout à travers l'augmentation des tranches de population supérieures à 50 ans, au détriment de celles entre 15 et 35 ans.

FIXER LES JEUNES MENAGES A ETABLES

A.M. : Ce vieillissement de la population est l'un de vos problèmes majeurs à Etables. Qu'envisagez-vous de faire pour retenir chez vous une population plus jeune ?

M.O. : Il est certain que Etables, de par sa vocation balnéaire, possède un attrait important pour des ménages qui veulent y passer leur retraite. C'est une commune agréable, bien située, à la fois en dehors des concentrations urbaines malgré tout relativement proche. Notre souhait est de fixer à Etables les jeunes actifs ; seulement, nous manquons d'emplois sur place. Dans un sens, nous bénéficions malgré tout de la proximité de Saint-Brieuc, car un certain nombre de personnes vont y travailler mais résident à Etables. Il serait préférable qu'elles puissent trouver du travail sur place, mais leur qualification fait qu'elles ne pourraient pas toutes trouver l'emploi correspondant. Développer les emplois fait donc partie de nos projets majeurs, de telle sorte que nous fixions le maximum de jeunes ménages, et pouvoir rééquilibrer ainsi la pyramide des âges.

120 A 150 EMPLOIS GRACE A LA ZONE ARTISANALE

A.M. : Quels sont donc vos projets pour apporter à Etables les emplois qui lui manquent ?

M.O. : Nous avons mis en chantier une zone artisanale, dite des « Villes Robert », dont nous espérons voir le premier lot commercialisé à la fin de l'année ; elle couvre 4 hectares 500, avec 19 lots, donc 19 implantations possibles. En souhaitant que tout se poursuive bien, nous aurons à la fin de l'année 8 lots disponibles. La création de cette zone pourrait nous apporter de 120 à 150 emplois.

Nous n'avons pour l'instant aucune proposition ferme et définitive. Mais nous souhaiterions notamment voir s'implanter des entreprises qui proposeraient des emplois féminins. Les demandes d'emploi à Etables sont en effet légèrement supérieures pour les femmes. A vrai dire, notre but est surtout de trouver un équilibre entre les demandes, tant féminines que masculines. Quant aux entreprises en elles-mêmes, notre Z.A. est prévue pour accueillir essentiellement la petite unité. De plus, notre cahier des charges limite les nuisances car la zone est située à proximité des habitations. Cela fait partie de la conception de la défense du site que nous avons à Etables.

Actuellement, nous avons surtout des entreprises artisanales, dont très peu dépassent le stade de 10 ouvriers. La plupart sont liées au bâtiment, et certaines pourraient trouver dans la zone artisanale un local mieux approprié à leur activité.

A.M. : Etables était l'une des premières communes du canton à établir un P.O.S. Comment se présente-t-il ?

M.O. : Nous avons effectivement, l'avantage d'avoir un P.O.S. applicable depuis le 1er août 1975. Il présente de nombreuses possibilités tout en restant dans le cadre traditionnel des P.O.S. Néanmoins, Etables étant en bord de mer, la commune possède des sites de qualité qui ont été pris en considération dans l'établissement du P.O.S. Le département a d'ailleurs acquis deux terrains en bordure de mer, car ils présentaient un intérêt certain pour le public ; ils ne seront donc pas aménagés, si ce n'est par l'installation de bancs ou d'une table d'orientation pour les promeneurs. Des zones naturelles protégées sont en outre prévues ainsi qu'une zone naturelle cultivée, qui correspond à l'emplacement des exploitations agricoles ; enfin, des zones urbaines.

UNE Z.A.C. DE 150 LOTS

A.M. : La création d'une zone urbaine sera pour vous l'un des moyens de fixer les jeunes ménages à Etables ?

M.O. : Si nous arrivons à développer des activités qui nous amènent une centaine d'emplois, parallèlement, nous avons cherché aussi à permettre leur fixation. C'est dans ce but que nous avons décidé de créer une Z.A.C. de 40 hectares, dont une moitié est déjà dans la phase opérationnelle. Elle comprendra 150 lots pour maisons individuelles, toutes en accession à la propriété. Nous avons voulu établir trois distinctions entre ces lots. L'un sera à caractère plus social, comprenant 30 maisons ; 20 en P.S.I. et 100 non aidées. Il faut remarquer la réelle qualité de cette zone d'habitation, tant au plan de la construction propre que du point de vue de l'environnement, réellement privilégié. Tous

Repos des Yachts
ENTRÉE DE
SAINT-QUAY-PORTRIEUX
22680 ETABLES-SUR-MER
TÉL. 70.47.13
Jean-Pierre LEGROS
GARDIENNAGE : BATEAUX, CARAVANES,
ENTRETIEN, VENTES (1500 m2 couverts)



Etables-sur-Mer : la plage des Godelins

ces lots sont en effet situés à proximité de la forêt et du centre commerçant avec, de plus, un accès direct à la mer. Nous avons déjà une demande qui s'est fortement exprimée, ce qui laisse à penser que cette réalisation répond à un véritable besoin. Le parcellaire envisagé permettra un habitat agréable puisqu'il prévoit des zones vertes, chemins piétonniers, aires de jeux, passerelles pour piétons... La qualité des équipements sera aussi très grande puisque tous les réseaux seront souterrains. Cela est plus coûteux, c'est certain, mais après tout, nous ne cherchons pas à réaliser des bénéfices !

La seconde partie de la Z.A.C. sera elle aussi urbanisée, mais pour l'instant, nous n'avons pas encore de projets bien définis. Sa conception dépendra des réalisations de la première tranche.

A.M. : Avez-vous d'autre grands projets en vue pour Etables ?

M.O. : Oui, nous avons la station d'épuration, dont le marché vient d'être passé avec la Société Omnium d'assainissement, car cette société nous proposait un procédé qui n'utilise comme floculant que du charbon actif, qui n'est pas un produit nocif . Les travaux vont commencer sur le terrain dès septembre. Le coût de la station sera de 2 millions 400, mais il aurait pu être encore beaucoup plus élevé. En effet, nous avons pu nous contenter d'une épuration de niveau 4, compte tenu du fait que nous aurons une station de lagunage : c'est-à-dire que les eaux sortant de la station d'épuration seront envoyées dans un étang de lagunage, où elles séjournent ; puis, par effet du soleil, il se produit une décantation d'où, une épuration nettement améliorée. C'est pourquoi la station de lagunage permettra l'économie d'un exutoire sur la mer qui nous reviendrait très cher. Par la même occasion, la station de lagunage nous servira à aménager la vallée grâce à l'étang où les pêcheurs et les promeneurs pourront venir.

10 000 HABITANTS PENDANT L'ETE !

A.M. : En tant que station balnéaire, Etables est obligée de pourvoir aux équipements nécessaires, aussi bien pour les habitants que pour les estivants. Qu'en est-il pour l'hébergement touristique propre ?

M.O. : Nous devons bien sûr, en tant que station balnéaire, faire face à certaines contraintes, notamment prévoir les équipements en fonction de la population maximale de la saison d'été, qui passe à environ 10 000 habitants. Nous avons énormément de locations chez le particulier. L'hôtellerie a, il faut bien le reconnaître, des difficultés. Nous avons trois hôtels principaux : l'hôtel de la Terrasse avec 36 chambres, le Clos Fleuri, 15 chambres, et la Colombière qui est davantage un restaurant offrant quand même 5 chambres. En période normale, tous font le plein, mais il faut ici parler malheurement de la tragédie de l'Amoco Cadiz. Cette catastrophe a provoqué un recul très net des locations, surtout en hôtel. Cependant, l'hôtellerie espère se rattraper grâce au passage. Par contre, les particuliers, pour lesquels les locations saisonnières représentent une source de revenu importante peuvent en souffrir beaucoup plus. Pourtant, je tiens à répéter que nous avons des plages à Etables qui sont restées très propres : aucune goutte de mazout ne nous a atteint.

D'autre part, nous essayons d'améliorer tout ce qui peut favoriser le tourisme, en particulier le camping qui est très pratiqué à Etables. Nous possédons un terrain de camping trois étoiles qui peut accueillir 310 personnes. De plus, nous avons tenté une expérience de camping à la ferme, qui, si elle est bien menée, pourrait attirer un nombre important de touristes. A ce propos, nous avons réuni les propriétaires de terrains, il y a quelque temps pour les inciter à aménager les lieux pour recevoir les caravanes. Il ne s'agit pas, en effet, de favoriser le camping dit « sauvage », mais de prévoir des aires d'installations à la ferme avec tous les équipements nécessaires à l'hygiène minimum. Jusqu'à présent, une réalisation est effective mais nous espérons que d'autres suivront.

LA VIE TAGARINE

A.M. : Si vous vous préoccupez beaucoup de l'accueil et du bien-être des touristes, vous n'en oubliez pas pour autant de satisfaire les habitants d'Etables...?

M.O. : Bien entendu. S'il est un secteur qui se porte bien à Etables, c'est bien celui du sport et celui de l'animation. L'U.S. Tagarine est une des plus importantes associations

avec ses sections de judo et football particulièrement dynamiques ; une salle de loisirs est mise à leur disposition. Un club de tennis fonctionne avec 4 courts et 75 enfants membres du club. Pendant l'été, un centre équestre et des clubs de plage attirent énormément de monde. J'allais oublier une école de voile, qui comptera une dizaine d'optimists dès cette saison.

En ce qui concerne l'animation socio-culturelle, nous avons un cinéma à régime municipal de 480 places, le seul ouvert toute l'année sur le canton. Le foyer des jeunes anciens regroupe trois associations : le club du 3e âge avec plus de 100 adhérents, l'association familiale rurale (40 familles) et le « club Tager », avec environ 40 jeunes. Chacune propose des activités bien distinctes mais entretient d'étroites relations.

L'AVENIR EST A LA CONCERTATION INTERCOMMUNALE

A.M. : En tant que conseiller général, quelles perspectives envisagez-vous pour le canton d'Etables ?

M.O. : Il y a d'abord, deux instances qui « régissent » le canton d'Etables. Le syndicat des Ajoncs d'Or, mis en place en 1973, qui groupe les trois communes de Binic, Saint-Quay et Etables, pour l'eau potable. Mais sa vocation pourra être étendue à l'exploitation en commun des stations d'épuration. D'autre part, il existe un syndicat d'équipement groupant les 6 communes du canton (Tréveneuc, Binc, Saint-Quay, Plourhan, Lantic et Etables) dont la vocation, unique au départ pour la mise en place du golf des Ajoncs d'Or, s'étend elle aussi peu à peu. On pense du moins lui assigner d'autres buts, en particulier les ordures ménagères, la construction d'une nouvelle gendarmerie et celle de deux écoles.

Certaines opérations, les écoles par exemple, seraient beaucoup plus réalisables si un SIVOM en était le maître-d'oœuvre. On pourrait ainsi fusionner les deux syndicats, et cette forme d'association serait particulièrement efficace pour les projets à venir. Je ne cacherai pas que certaines divergences existent entre les différentes communes mais je crois cependant que le canton est, malgré tout, relativement homogène et chacun a, je pense, la volonté de cohabiter et de réaliser ensemble. Il est indéniable que l'avenir est à la coopération inter-communale.



codec
Supermarché
Produits frais - Alimentation - Bazar
Droguerie - Livres - Disques - Jouets
Tout sous un même toit
4, rue Jeanne d'Arc - Tél. 32 40.84
SAINT-QUAY-PORTRIEUX

ST-QUAY PORTRIEUX

Satisfaire à la fois le touriste et le quinocéen

François Héry, maire de Saint-Quay-Portrieux, a brossé pour nous un tableau global des ressources de sa commune et du visage qu'elle offre tant aux touristes qu'aux habitants sédentaires. D'importants travaux sont prévus qui lui assureront la renommée de petite cité dynamique du littoral des Côtes-du-Nord.

UNE ÉCONOMIE QUI REPOSE SUR LA PÊCHE

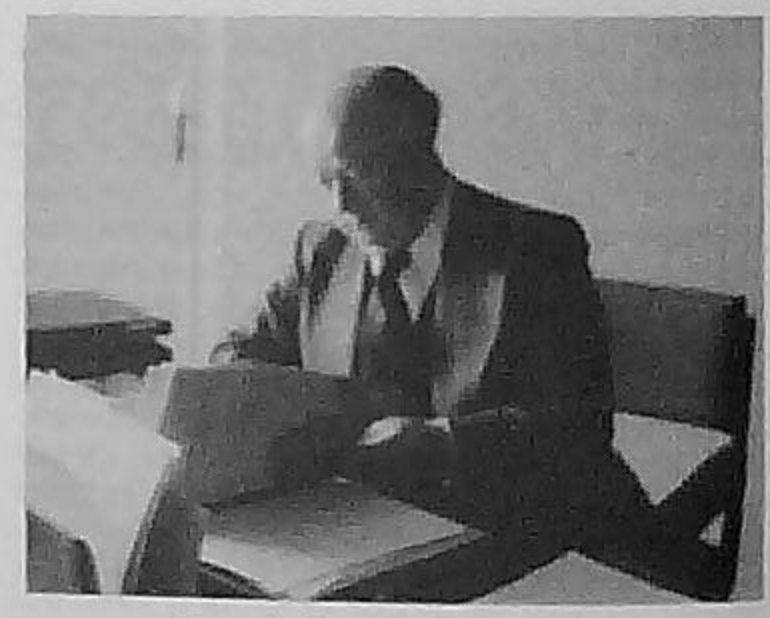
Armor-Magazine : Quelles sont les principales activités de Saint-Quay ?

François Héry : Notre économie repose essentiellement sur la pêche. Tout est orienté ici sur la mer. D'abord avec la pêche côtière ; nous avons une cinquantaine de chalutiers toute l'année. Mais l'hiver est surtout consacré à la pêche à la coquille Saint-Jacques, de novembre à avril, avec des heures bien définies de pêche dans la semaine. A la flottille de pêche locale, s'ajoutent des pêcheurs finistériens qui viennent effectuer la pêche coquillière en hiver. Environ 120 familles de Saint-Quay vivent de cette activité.

Mais nous avons d'autres possibilités qui permettent à Saint-Quay d'avoir une économie en bonne santé. Mis à part l'industrie de la pêche et celles qui lui sont annexes (réparation de bateaux, voilettes, transporteurs, mareyeurs, etc.) nous possédons une industrie de fabrication de bijoux, les établissements Albert qui emploient 150 ouvrières. C'est une industrie très ancienne, puisqu'elle a plus de 50 ans, mais qui est toujours très vivace. Le bâtiment fonctionne également très bien, il enregistre de nombreux permis de construire pour maisons individuelles et collectives ; ainsi que l'artisanat.

A.M. : Quel est le profil de la population quinocéenne ?

F.H. : C'est une population très diversifiée, bien que nous accueillons pas mal de retraités. Sur moins de 4 000 habitants nous avons près de 1 500 scolaires, ce qui situe Saint-Quay dans une moyenne nationale relativement normale. Notre commune est très petite au point de vue territoire, 360 hectares environ, mais avec une très forte densité de population. En été, elle passe entre 25 et 30 000 habitants !



François Héry, maire de St-Quay

UN EFFORT CONSIDÉRABLE POUR LE TOURISME

A.M. : Le caractère touristique de Saint-Quay vous amène à prévoir un certain nombre d'équipements nécessaires à un bon accueil. Quels sont vos projets ?

F.H. : Nous envisageons la création d'un port de plaisance et d'un port de pêche. Actuellement, nous avons 400 mouillages de plaisance, et nous affichons complet depuis avril. Mais, puisque nous abordons la question du tourisme, je dois évoquer deux pro-

Assurances toutes branches
Jean
LE LEDIER
vous conseille...
vous assure...
Rue des Mésanges - Tél. 70.42.95
SAINT-QUAY-PORTRIEUX

blèmes qui auraient pu rendre fort aléatoire la saison 1978 : la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz* et la tempête des 11 et 12 janvier. En ce qui concerne la première, toutes les mesures préventives avaient été prises pour combattre le pétrole ; elles ne se sont pas révélées nécessaires, heureusement, puisque la marée noire ne nous a absolument pas atteint. Nous avons remis le sable sur la plage et Saint-Quay est prêt à accueillir les touristes, comme les années passées. Quant à l'énorme tempête de janvier, elle a causé des dégâts considérables sur le littoral. Mais, là encore, la commune a entrepris tous les efforts indispensables et ce n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Pour ce qui est de l'accueil proprement dit, nous cherchons à le moderniser. Actuellement, la demande est supérieure très nettement à la capacité. C'est pourquoi, nous avons en projets la création d'hôtels. Deux campings existent également, l'un privé, l'autre municipal, qui font chaque année le plein. Mais à ce niveau de l'accueil, un effort spécial a été entrepris qui a abouti à la création d'un office de tourisme depuis 1975. Il y a deux offices de tourisme officiels dans le département : Perros-Guirec et Saint-Quay. Le directeur en est M. Cousin auprès duquel chacun trouvera les renseignements complets qu'il désire.

Enfin, pour les équipements touristiques proprement dits, nous sommes relativement bien équipés. Un centre de loisirs et congrès fonctionne en été comme école de voile, club de judo, ping-pong, activités culturelles. Il est ouvert également en hiver dans le but de grouper les jeunes de Saint-Quay qui semblaient ne pas avoir d'occupations précises. Je citerai aussi notre tennis-club qui offre 8 courts et un club-house ; deux cinémas dont l'un, municipal, possède environ 600 places et est actuellement en réfection ; le casino qui fonctionnera normalement cet été ; trois écoles de voile...



St-Quay-Portrieux ; le casino, la plage *(Photo Alain de Bergevin)*

En outre, la municipalité propose en été, une formule tout à fait originale qui a énormément de succès auprès des touristes : nous louons 4 vedettes de 9 chevaux aux particuliers qui désirent effectuer une petite randonnée en mer. Une certaine distance est permise, sur environ 15 kilomètres, et la conduite de ces bateaux ne nécessite pas de permis puisque la puissance ne dépasse pas 9 chevaux.

EXTENSION DU PORT DE PÊCHE ET DE PLAISANCE

A.M. : Mais vos efforts en faveur de la population locale elle-même ?

F.H. : Je place en premier lieu de mes préoccupations le bien-être de la population sédentaire. Je ne veux pas transformer ma cité en un « jardin agréable » pour des gens qui vivent toute l'année ailleurs... La principale de nos réalisations pour la vie sociale sera, d'abord, la création du port de pêche. Plusieurs plans ont été élaborés pour l'extension au nord en eau profonde. Cela représentera un développement considérable du point de vue économique. A cet endroit de sa création, c'est le point de la côte où les eaux profondes sont les plus proches. Nous avons ici, à 200 m, les mêmes profondeurs (6 à 9 m) que l'on trouve à 4,5 km de la pointe des Roseliers.

Nous venons également de faire adopter par l'Equipement un P.O.S. partiel pour toute la zone portuaire. Ce P.O.S. prévoit la réalisation d'un ensemble de bâtiments propre à la pêche d'une part, à la plaisance d'autre part. La partie réservée à la pêche comprendra une halle à criée, des locaux pour la réparation des bateaux, des hangars pour la remise du matériel de pêche, des viviers à crustacés, etc. Les travaux débuteront en septembre et seront menés en commun avec la Chambre de commerce. L'autre partie accueillera elle aussi tous les bâtiments nécessaires avec, de plus, un cercle de voile dans des locaux qui remplaceront ceux qu'il occupe actuellement. Dans notre projet, nous avons eu le souci de protéger l'environnement. C'est pourquoi les constructions ne dépasseront pas les falaises et les façades seront en granit.

Pour achever cet ensemble, nous souhaitons créer autour du port tout un complexe pour la vie sociale. Les logements d'abord ; nous avons déjà des H.L.M. avec une

Peinture - Vitrerie - Papiers Peints

Revêtements sols et murs
Tissus tendus
Décoration
Lettres
Enseignes
Encadrements

Jean Gestin

88, Boulevard Foch
22410 ST-QUAY-PORTRIEUX
Téléphone 70.45.36

codec

Supermarché

Produits frais - Alimentation - Bazar
Droguerie - Livres - Disques - Jouets

Tout sous un même toit

4, rue Jeanne d'Arc - Tél. 32.40.84
SAINT-QUAY-PORTRIEUX

Sur le Port de **St-Quay-Portrieux**

Restaurant
Crêperie
Pizzeria

LE MOUTON BLANC
Tél. 61.72.13
Tél. 70.58.44

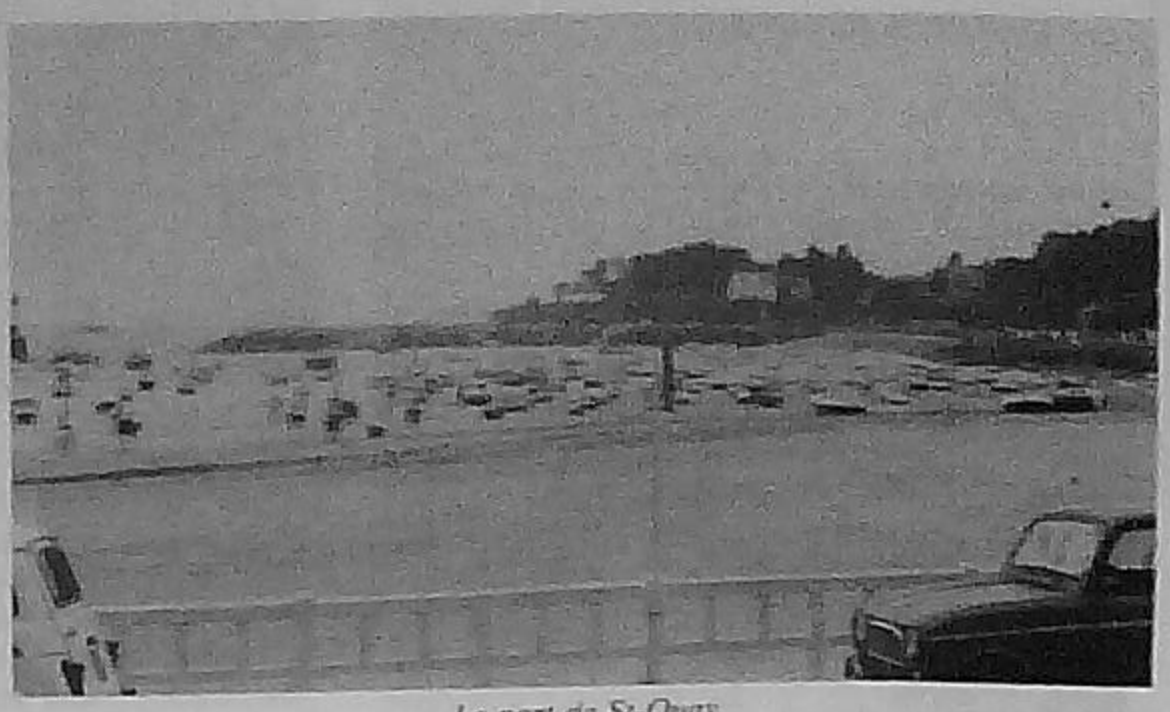
Chez Gérard

à **St-Brieuc**

Crêpes et Pizza

7 ter, rue des Promenades (Passage Saint-Goi)

L'ETRIER
discothèque
CLUB
22-SAINT-QUAY-PORTRIEUX
TÉL. : 32-40-12



Le port de St-Quay

soixantaine de logements et nous allons commencer en juillet, pour l'établissement national des invalides de la marine, une maison de retraite pour les marins. Elle aura 40 logements dans une première tranche, 40 autres dans une seconde. La commune a donné le terrain et nous avons déjà une quinzaine d'inscriptions avant que la première pierre ne soit posée. Ce seront des logements à loyer très modéré pour les personnes modestes.

Nous avons bien d'autres projets ponctuels à réaliser, tous placés dans le souci du bien-être de la population tout en satisfaisant en même temps les visiteurs de passage. Dans cet esprit, notre programme des fêtes d'été concilie les deux intérêts.

MOTEURS MARINS
VENTE - REPARATIONS - HIVERNAGE
(Bateaux - Moteurs)
MANUTENTION
Mathurin CRAS
68 bis, Rue des 3 Frères Salaün - Tél. (96) 70.57.83
22410 SAINT-QUAY-PORTRIEUX

ARMOR-LOISIRS
JEUX AUTOMATIQUES
Flippers - Juke-Box - Bowling
Baby-Foot - Billard...
VENTE - LOCATION
28, Rue de la Fontaine - 22410 ST-QUAY-PORTRIEUX - Tél. 70.45.64

Calendrier des fêtes de Saint-Quay-Portrieux

10 juillet : Exposition de peinture à l'Office de Tourisme de Dominique Engelen, jusqu'au 23 juillet. Début du concours de photos jusqu'au 20 août. *13* : Championnat international de patins à roulettes. A 22 h, retraite aux flambeaux, feux d'artifice, bal populaire. *14* : Fête folklorique. 19 h, triomphe des sonneurs. 21 h, fest-noz des pompiers. *15* : Tournoi inter-plages, de volley. 20 h 30, finale. 16 h, jeux au Tertre Denis. *16* : Fête des fleurs de Plourhan (départ de cars de l'O.T.). *22* : 21 h 30, fête vénitienne avec le Bagad de Saint-Quay, promenade en mer. 14 h, animation sur le port par les marins pêcheurs. *24* : Exposition artisanale à l'O.T. jusqu'au 6 août. *25* : Concours de pétanque. *26* : 21 h, procession Sainte-Anne avec le Bagad de Saint-Quay. *28* : Passage d'Europe n° 1. *30* : 21 h 15, récital d'orgue et trompette, F. Hardy et O. Pierre.

Août 2 : 21 h, «la balade de Billy Peau d'argile» par le théâtre du Totem. *5* : Championnat de Bretagne de lancer d'oœufs crus par couples. *6* : 11 h, kermesse paroissiale, concours hippique. *7* : Exposition artisanale à l'O.T. jusqu'au 21 août. *9* : 21 h, fest-noz. *10* : 13 h 30, concours de pétanque, 11 h, challenge de l'auge de pierre, planches à voiles au C.V.P.X. *12* : 14 h, tournoi inter-plages de volley, 20 h 30, finale. *12 au 20* : tournoi international de tennis. *13* : 21 h, concert de l'orchestre de chambre Heidelberg ; gymkana de tracteurs au Pré Mario. *14* : fête de la mer avec le concours de la marine nationale, 22 h, retraite aux flameaux. *15* : 14 h, régates municipales, 21 h, procession. *20* : 21 h, récital d'orgue par André Pagenel, finale du tournoi de tennis. *21 h* Exposition de cartes postales du vieux Saint-Quay à l'O.T. jusqu'au 10 septembre. *22* : 14 h, concours de pétanque. *24* : 13 h 45, tournoi de tennis-foot. *27* : championnats de Bretagne de pêche en mer, 21 h, cirque Jean Richard.

RENAULT
Garage Moderne
J.-B. FELEAN
69, Boulevard Maréchal Foch
SAINT-QUAY-PORTRIEUX
Téléphone 70.40.21

sports

Lutte bretonne

Juillet. — 9 au 14 : championnat du Finistère à Carhaix ; 18, Belle-Ile-en-Terre (TR) ; 23, Berrien (TR) ; 23, Le Fœil (TR) ; 30, Arzano championnat de Bretagne des neufs catégories ; 30, Brech (TR) ; 30, Le Vieux-Bourg près de Quintin (TR) ; 30, Camlez (TR).

Août. — 6, Plouisy (TR) ; 6, Bosmeliac (TR plus sports athlétiques) ; 13, Saint-Gildas-des-Bois (D) ; 13, Lanmeur (D) ; 15, Mellac (championnat interceltique des neufs catégories et championnat de Bretagne des catégories « jeunes ») ; 20, Guingamp (TF à l'occasion de la Saint-Loup) ; 20, Le Rest en Lanester (TR) ; 27, Fréhel (TR) ; 28, Lanneanou (TR).

Septembre. — 3, Lanester (TR) et sports athlétiques.

Sports athlétiques

Juillet. — 2, championnat du Finistère à Cleder ; 14, championnat de Bretagne à Langonnet.

Août. — 13, championnat interceltique à Lorient.

" AL LIAMM "

(Directeur : Ronan HUON)

REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT EN LANGUE BRETONNE

Abonnement : 40 f. - P. LE BIHAN
16, Rue des Fours-à-chaux - 35400 ST-MALO
C.C.P. 5349-06 Paris

EDITIONS AL LIAMM

100 TITRES DES MEILLEURS ECRIVAINS BRETONS

Demander le catalogue à R. Huon, 2, Venelle Poulbriquen, Brest

*GOUHERE * 1978 * EOST*

Extrait du calendrier Al Liamm

1	S	s. Gwengar	16	S	I.V. Garmez
2	S	s. Ouzog	17	L	s. Riwal
3	L	s. Goulc'hen	18	M	s. Tivizio
4	M	s. Baise	19	M	s. Brawen
5	M	s. Gwazeg	20	Y	sz Marc'harid
6	Y	sz Nolwenn	21	G	s. Tenenan
7	G	s. Tei	22	S	sz Madalen
8	S	G. ar Brezhoneg	23	S	s. Gwengaion
9	S	s. Kirio	24	L	s. Milio
10	L	s. Ivi	25	M	s. Jakez
11	M	s. Justog	26	M	sz Anna
12	M	s. Manou	27	Y	s. Nazer
13	Y	s. Turio	28	G	s. Samzun
14	G	sz Trifina	29	S	s. Gwilherm
15	S	s. Herri	30	S	s. Sulio
			31	L	s. Jarmen

1	M	Pêr Ereet	16	M	s. Arzel
2	M	s. Garmon	17	Y	sz Yaoua
3	Y	s. Jahrez	18	G	sz Elena
4	G	s. Dominig	19	S	s. Gwennin
5	S	I.V. an Erc'h	20	S	s. Bernez
6	S	G. an Tabor	21	L	sz Janed
7	L	s. Levan	22	M	s. Filberzh
8	M	s. Siriog	23	M	s. Ruvon
9	M	s. Herle	24	Y	s. Bertele
10	Y	s. Laorañs	25	G	s. Loeiz
11	G	s. Furan	26	S	s. Edern
12	S	sz Yuna	27	S	s. Armañs
13	S	s. Riowen	28	L	s. Eosten
14	L	s. Merwen	29	M	s. Yan dib
15	M	I.V. Breizh	30	M	sz Rozenn
			31	Y	s. Remont



Pour bronzer sans rougir

L'action du soleil est indispensable à l'organisme : il a, notamment, une importante fonction anti-rachitique. Mais autant il peut être bénéfique, autant il peut être nuisible si l'on ne prend pas certaines précautions. Certes, les produits solaires sont nombreux mais ils ont leur raison d'être : ce ne sont pas des produits de beauté mais des produits de protection ; ils évitent la déshydratation de la peau, la protègent des rayons solaires, apaisent les sensations de brûlure après un bain de soleil... Ils ont, en outre, cette qualité appréciable et appréciée : celle d'assurer une meilleure tenue du bronzage.

— PHAS, *dont la gamme solaire, est déjà vaste, crée une nouvelle crème haute protection. C'est une crème indice de protection 6, c'est-à-dire recommandée pour les peaux qui sont très sensibles au soleil. Ces épidermes fragiles peuvent ainsi être protégés contre les coups de soleil grâce à la présence de deux filtres qui conjuguent leurs effets antisolaires sur les rayons ultra-violets brûlants et irritants.*

— LANCOME *propose un gamme moderne, d'une haute technicité : la gamme hydra-bronz. Il s'agit de deux produits pour le premier soleil (une crème pour le visage, un lait pour le corps), de deux produits pour le plein soleil et d'un lait non gras pour l'après-soleil.*

— *Les laboratoires* L'Oreal, *eux, exploitent une nouvelle marque :* Club Méditerranée. *C'est une nouvelle ligne « soleil » qui offre cinq produits couvrant ainsi l'éventail de besoins le plus large. Ils sont d'indices de protection différents, c'est-à-dire qu'ils peuvent s'adapter à tous les types de peaux, fragiles ou non.*

Shampooing sec pour cheveux gras

Rien n'est plus inesthétique qu'une chevelure grasse et on n'a pas toujours le temps de se faire un shampooing. Que faire alors ? On peut avoir recours au champooing sec : cela évite d'avoir à se mouiller les cheveux et surtout d'avoir à les sécher.
Cette autre technique, qu'est le shampooing sec, consiste à répartir sur les cheveux une poudre qui absorbe l'excès de sébum, dégraisse le cheveu et s'élimine par simple brossage.
Parmi les marques qui commercialisent cette formule, nous avons déjà cité Yves Rocher, voici aujourd'hui le shampooing sec Dercos, *présenté en atomiseur, de conception originale et pratique (en vente en pharmacie).*

Armor-Lux : la rencontre du marin et du chandail breton

Depuis sa fondation en 1938, la Bonneterie d'Armor s'est attachée à produire des articles de haute qualité en sélectionnant sévèrement les matières premières et en exigeant un travail très soigné de la part du personnel. Chaque article subit un contrôle rigoureux tout au long de sa fabrication.

L'usine, installée à Quimper, à 16 km de l'Atlantique, emploie plus de 400 personnes et fabrique 15 00 articles par jour.

Au sein de la gamme de fabrication de la Bonneterie d'Armor, le département chandail marin occupe une place privilégiée due à la proximité de la mer et à la vocation maritime de la Bretagne.

Armor-Lux, c'est la rencontre du marin et du chandail breton.

L'école de la mer rend très vite conscient du pratique et du rationnel. A fréquenter la mer, on apprend à reconnaître ce qui est vrai, chaud, confortable et durable.

La mer a ses classiques : ses rayures d'horizon mais aussi, ses couleurs bleus marins, gris et verts de vagues, blanc d'écume et noir absolu ; sans oublier le rouge, le jaune et l'orange, ses coloris de repérage pour certains repêchages, car la mer a ses amants, ses poètes mais aussi... ses maladroits !

Spécialiste du vrai chandail de mer, Armor-Lux propose pour l'homme, la femme et l'enfant, pour l'amateur au vrai professionnel, une gamme complète de pulls marins, cabans, « Pulky » à capuche, polos, T.Shirts, écharpes et bonnets.

Armor-Lux n'apprécie que les matières naturelles : la pure laine ou le pur coton peigné longues fibres.

Contre les insectes

L'an dernier, nous avions présenté Suki, ***cassette insecticide réglable et refermable. Cette année, Chiminter lance*** « Multi-Suki » ***: il s'agit de trois petites plaquettes qu'il suffit de placer dans trois pièces différentes, ou dans trois coins d'une grande pièce pour être totalement protégé de l'envahissement des insectes. Auto-diffuseur insecticide,*** Multi-Suki ***est aussi puissante que discrète. Elle ne présente aucun danger de manipulation. (En vente dans les rayons de produits d'entretien).***

Spécial bébé

★ *Qu'il naisse avec ou sans cheveux, le bébé a besoin que son cuir chevelu ou que le duvet qui le recouvre soient propres. En effet, même au niveau du crâne, la transpiration peut apporter des germes qui irritent la peau.*

Il existe pour les tous-petits des shampooings qui nettoient en douceur : Dercos *spécial-bébé est une formule très douce qui respecte la fragilité du cuir chevelu. On peut l'utiliser en toute sécurité car il ne pique pas les yeux.* (en vente en pharmacie).

★ On sait que, pour un bébé, l'hygiène est très importante et que, notamment, la stérilisation des biberons doit être parfaite. Les microbes affectionnent particulièrement le lait.

A présent, les femmes ont le choix entre plusieurs solutions :
— soit stériliser à chaud, selon la méthode traditionnelle ;
— soit stériliser à froid : cette méthode de stérilisation, créée par Milton, *sûre et pratique, a été testée de nombreuses fois en laboratoire.*



L'institut JOËLLE

" existe "

pour vous aider à être belle

44, Grande-Rue REDON Téléphone 71.21.84

TRANSPORTS • DEMENAGEMENTS

toutes distances

S.A. Bernard GLOT

Services journaliers sur PARIS

Livraisons régulières
BRETAGNE • VALLEE DU RHONE • MEDITERRANEE

Entrepôts et garde-meubles : Z.I. de Briangaud
16, rue de Galerne, 35600 REDON • Tél. 71.08.36

CAISSE d'EPARGNE de REDON

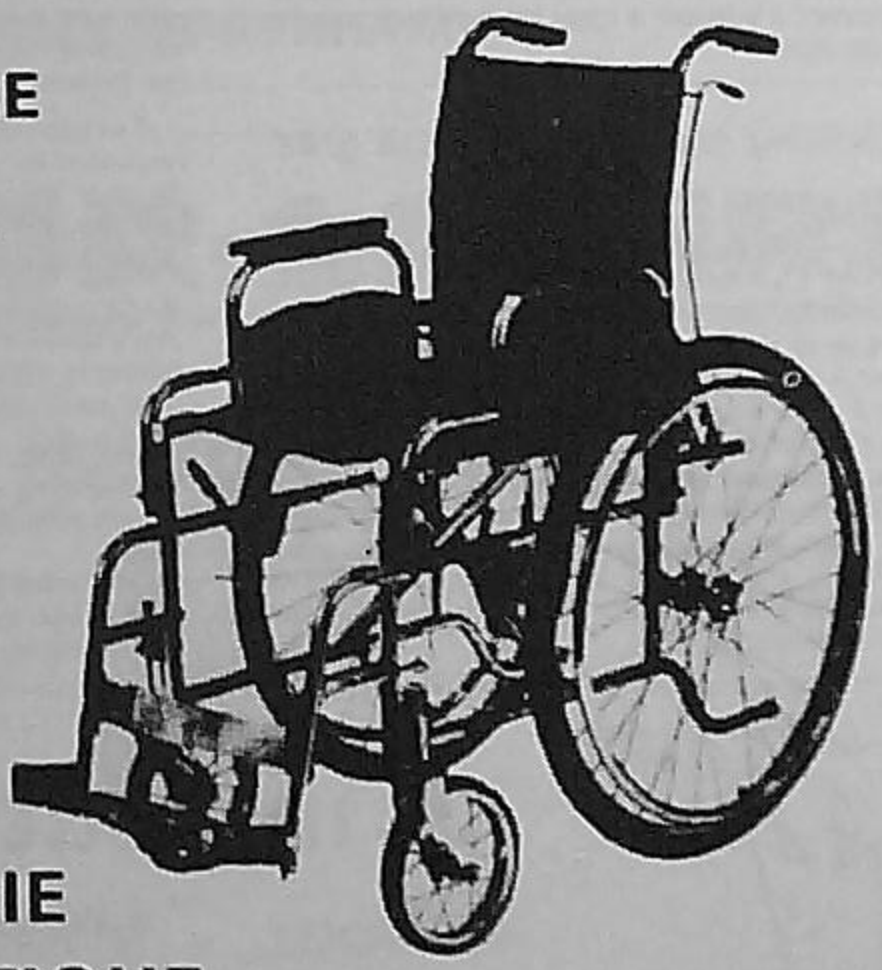
REDON — 10, place Charles-de-Gaulle

DEPOTS - PRETS - BONS D'EPARGNE

PHARMACIE
LE COUSTUMER

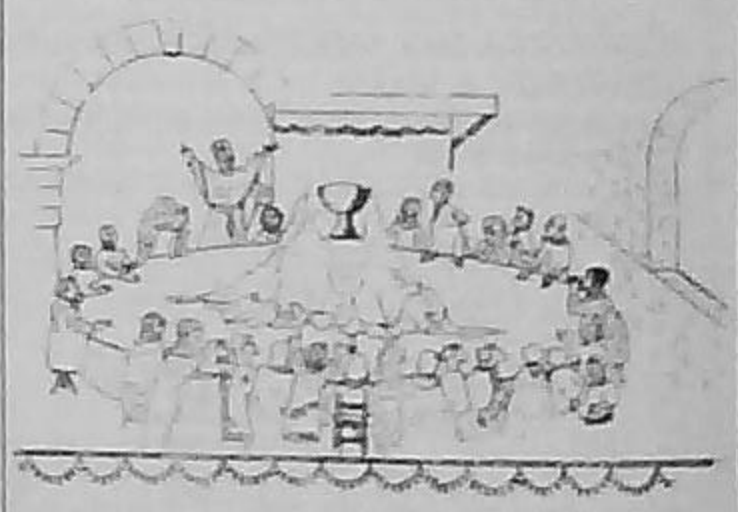
56350 ALLAIRE

Tél : 71.01.04.



PARFUMERIE
DIETETIQUE
PRODUITS VETERINAIRES

CAFÉ
LE REDONNAIS



" Les Chevaliers
de la Table Ronde "

Glacier

4, place de Bretagne
REDON
Téléphone 71.02.22

SPECIAL
PAYS DE VILAINE

Une entité géographique et humaine

Située au carrefour de trois départements bretons — Ille-et-Vilaine, Morbihan et Loire-Atlantique — et de deux régions — Bretagne et Pays de Loire — Redon est une ville moyenne commerciale et industrielle, un pôle d'équilibre et d'attraction d'une population rurale en mutation. Centre d'un pays à l'économie solidaire, elle est un nœud ferroviaire et routier important, une cité-touristique au carrefour de voies navigables irrigant la Bretagne intérieure et reliant la Manche à l'Océan Atlantique.

Sous-préfecture, agglomération de 12 600 habitants, siège d'un syndicat de dix-huit communes de 36 000 habitants, Redon est à la convergence de quatre routes nationales, à 65 km de Rennes et de Nantes, à 50 km de Saint-Nazaire et à 57 km de Vannes. Redon est au carrefour de quatre grands axes ferroviaires Paris-Quimper, Rennes-Nantes, Bordeaux-Quimper et Lyon-Quimper. La côte sud de la Bretagne est à moins de 35 km.

LES pays de la basse Vilaine et de ses affluents Oust, Arz, Don, Isac, forment une vaste région groupant les confins de trois départements ayant une unité géographique et des impératifs économiques communs. Redon, au cœur de cette région, en est le centre d'attraction. L'ensemble réunit une population nombreuse et active attachée à son terroir et qui veut y vivre et y mieux vivre.

MAINTENIR SOUDEES LES TROIS PARTIES DU PAYS

Les divisions administratives écartèlent les pays de basse Vilaine en trois et l'ambition du COCAPAR a été et est toujours, de maintenir soudées ces trois parties afin de leur donner le poids économique qui leur revient et qu'elles n'ont pas séparément. La composition même de cet organisme : parlementaires, collectivités, territoriales, groupements socio-professionnels, chambres de commerce et d'industrie, chambre d'agriculture, chambres de métiers, etc., lui donne une large audience et des possibilités d'interventions multiples.

Son action peut se résumer en : rassemblement des idées et large concertation ; étude des projets d'intérêts communs ; éventuellement, lancement et suivi de ces projets ; actions de coordination et d'information. Les réalisations passées sont nombreuses dans tous les domaines économiques, des actions importantes sont en cours.

DES PROJETS NOMBREUX ET DES REALISATIONS CONCRETES

Un des souci du COCAPAR cette année, a été entre autres, d'assurer la permanence de l'antenne interconsulaire de Redon, afin que toutes les P.M.I. de sa région, puissent continuer à bénéficier de l'aide et des conseils de l'assistant technique à l'industrie des Chambres de commerce. On peut dire que c'est maintenant chose assurée, dans le cadre de la délégation consulaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Rennes qui va s'installer à Redon vers la fin de cette année et en harmonie avec l'équipe d'animation du SIVOM de Redon.

L'UNITE D'ACTION, LA CONDITION DU SUCCES

Les projets d'avenir sont également nombreux, notamment dans le domaine agricole : agro-alimentaire, petits élevages, enseignement agricole... Aucune idée, même parfois originale et inattendue, n'est rejetée par l'équipe du Comité qui l'étudie à fond si elle est susceptible de provoquer la création de quelques emplois ou l'amélioration du niveau de vie. Ceci entraîne parfois des critiques, mais le COCAPAR, organisme de concertation, est toujours prêt à expliquer, discuter, informer, dès l'instant ou ces critiques sont objectives.

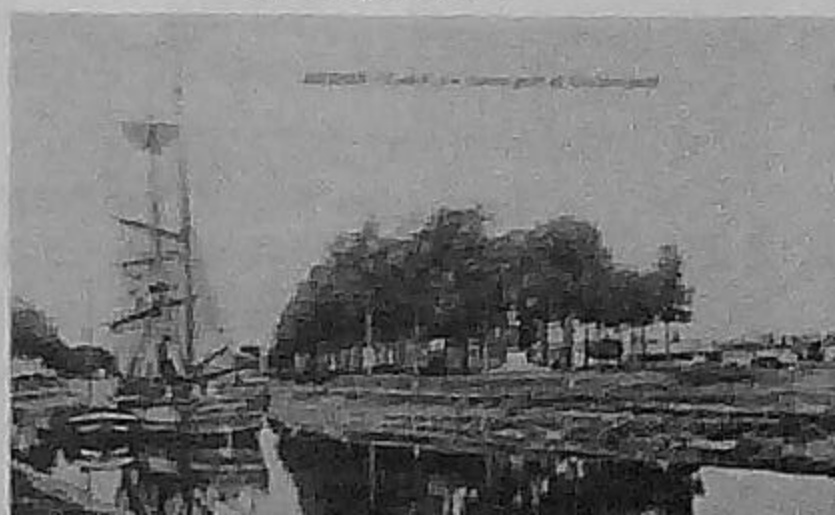
On peut dire que notre région des pays de Vilaine est maintenant dotée d'un ensemble cohérent de structures destinées à assurer son développement, et le COCAPAR y a une place importante avec toujours l'esprit de veiller à l'unité d'action qui reste plus que jamais la condition essentielle du succès.



Redon, vue d'ensemble

ROBERT PERROT
C.C.I. d'Ille-et-Vilaine
Président du COCAPAR.

L'avant-port... hier

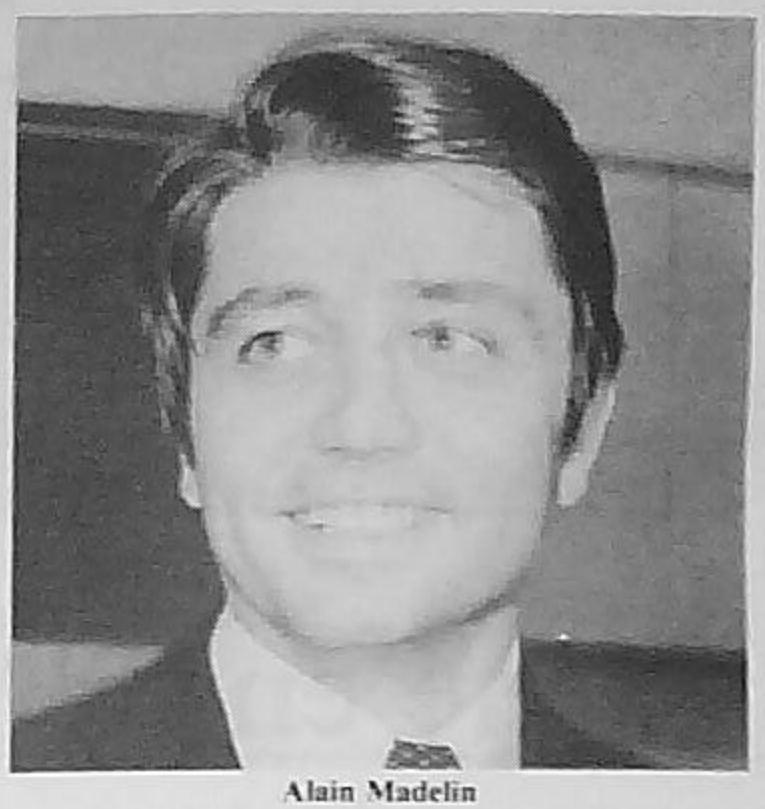


Le renouveau du Pays de Redon

« Le pays de Redon ? Ah oui, où en êtes-vous pour l'emploi ? ». Evoquez Redon et on vous parlera vite des problèmes d'emploi. Il est sans doute un peu dommage de réduire ainsi le pays de Redon au problème de l'emploi car c'est un pays encore essentiellement agricole, au commerce dynamique et aux multiples richesses touristiques...

Mais à juste titre les préoccupations de l'emploi l'emportent sur tout le reste. Alors parlons emploi ; pour constater que les nuages noirs qui s'accumulaient autour du pays de Redon, se dissipent. Ce n'est pas encore le beau temps, mais l'éclaircie. La reprise de Flaminaire par Waterman, l'installation d'Yves Rocher dans l'usine vide de LMT à Rieux, sont autant de signes annonciateurs du renouveau.

Globalement, le pays de Redon — malgré les craintes justifiées par les évènements passés — et malgré la bourrasque économique qui frappe beaucoup d'entreprises françaises, « s'en sort » mieux que d'autres régions. Des efforts considérables ont été déployés ces derniers mois. Tous n'ont pas encore porté leurs fruits, mais une mutation industrielle est en cours. L'image de marque de Redon se transforme. Redon n'est plus synonyme d'entreprises moribondes, mais est en train de devenir associé à des entreprises dynamiques et même à quelques unes des plus dynamiques de France : WATERMAN, Yves ROCHER, BIC, etc.). Bien sûr, les effets de cette mutation ne sont pas immédiats et les feux de l'actualité restent plutôt braqués sur les licenciements et sur les problèmes humains que ceux-ci posent. Il n'existe hélas pas de solution miracle.



Alain Madelin

Il faudra encore certainement beaucoup de temps pour mesurer l'effet d'entraînement que pourront avoir l'implantation d'entreprises de renom national ou international à Redon et le total considérable des nouveaux investissements actuellement en cours.

Mais, une chose est certaine, le mouvement est lancé et la direction est bonne. Il reste à multiplier les efforts et à accompagner ce mouvement. Deux axes essentiels pour les mois à venir. D'abord aider avec efficacité tous les Bretons qui veulent créer une entreprise ou développer une entreprise dans le pays de Redon. Ensuite faire un grand effort de promotion du pays de Redon et un effort de prospection pour attirer de nouvelles entreprises. C'est en ce sens, que de nombreuses actions sont en cours.

Il en est de ces efforts comme des semailles, il faut attendre que vienne le temps de la récolte... et dans l'attente, il faut sans relâche travailler, semer à nouveau.

ALAIN MADELIN.
Député d'Ille-et-Vilaine.

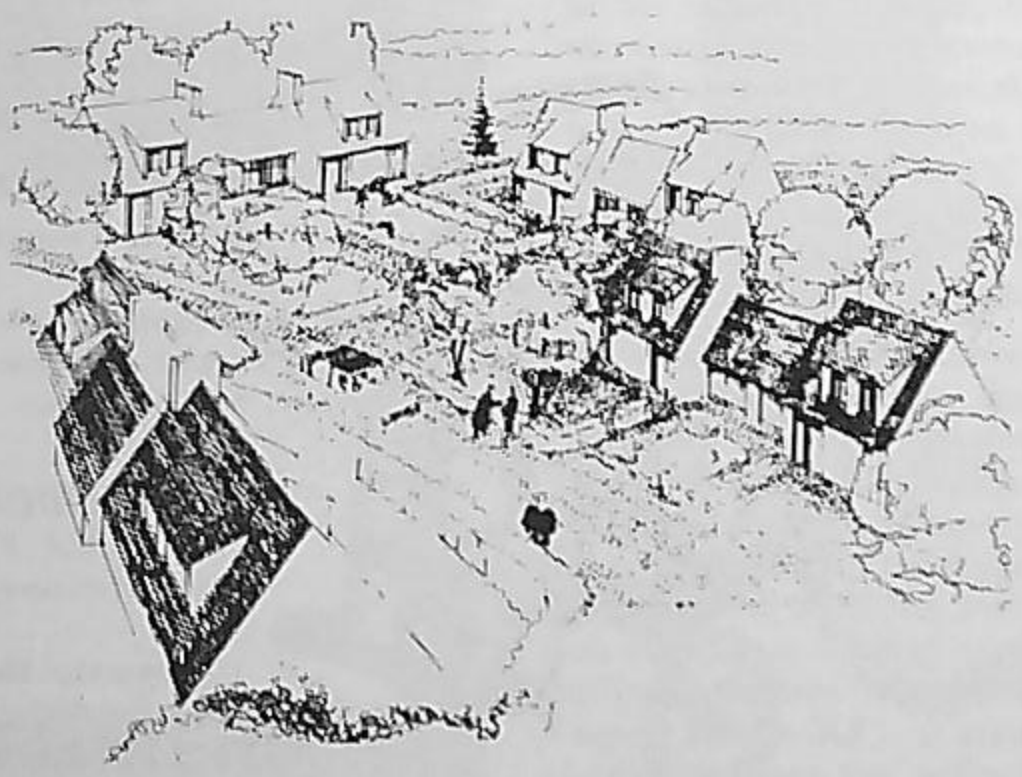
L'HABITATION FAMILIALE
LORIENT - BREST
Société coopérative H.L.M.

RIEUX
PARC DES NOES-MARY
Accession à la propriété

3 pavillons de type V encore **disponibles** livrables immédiatement

Coût avec 560 m² de terrain, frais compris
185 000 f.

Financement à l'aide de prêt à taux réduit de l'Etat
Exonération de l'impôt foncier pendant 15 ans



Renseignements :
- Mairie de RIEUX, permanence le 2e samedi de chaque mois
- L'Habitation Familiale Lorient-Brest. 21. rue J. Legrand, LORIENT
  Téléphone 64.59.96

A la croisée des chemins, ou un an d'action du COCAPAR

Sous peine d'incohérence, le développement des pays de Vilaine divisés administrativement, doit être étudié, animé en concertation entre les trois secteurs géographiques et entre les partenaires socio-économiques d'autre part. La raison d'être du COCAPAR est d'accélérer l'information afin de permettre aux responsables politiques ou professionnels, d'agir concrètement. Sa connaissance de l'ensemble des problèmes, permet les associations d'idées, il devient alors une véritable pépinière de projets, souvent repris par d'autres instances.

Trois types d'activités regroupent les actions du COCAPAR : ETUDE, ANIMATION, CONCERTATION.

ETUDES. — octobre 1977 : étude comparée de l'évolution de l'agriculture et du tourisme en pays de Vilaine. Novembre 1977 : publication de l'étude pédologique et de la carte des sols des marais de Redon, qui a demandé trois ans de travaux à Claude Millet. Juillet 1977 : création du domaine expérimental pour les marais de la Vilaine et de ses affluents.

— Recherche de méthodes d'assainissements (draînages, station de pompage éolienne...) Janvier 1978 : publication d'une étude sur l'emploi agro-alimentaire en pays de Vilaine. Février 1978 : étude rétrospective de l'emploi salarié dans l'agglomération redonnaise.

ANIMATION. — Les études ne doivent pas rester lettres mortes, elles doivent donner lieu à des animations sensibilisant un maximum d'intéressés. Août 1977 : démonstration du draînage de la première parcelle de marais (200 visiteurs). Octobre 1977 : premier carrefour de la foire Teillouse sur le thème : « Agriculture et tourisme est-ce compatible ? ». Décembre 1977 : Accueil de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'Agriculture. Janvier 1978 : voyage d'étude positif sur le développement de l'agro-alimentaire à Loudéac. Février 1978 : magazine télévisé sur l'aménagement des marais de Redon retransmis une première fois sur FR3 Bretagne et une seconde fois sur FR3 Pays de Loire. Mai 1978 : animation de la Foire interdépartementale de Redon (8 000 visiteurs). Juin 1978 : animation de l'Office touristique des pays de Vilaine et publication d'un guide pratique.

Premier trimestre 1978 : campagne d'information sur les marais dans les communes concernées. Deuxième trimestre 1978 : Aide à la constitution des Unions des exploitants de marais.

— Intervention dans les collèges et lycées.

CONCERTATION. — Sans tomber dans la « réunionite », les animateurs du COCAPAR organisent ou participent à de nombreuses rencontres qui sont l'occasion de mûrir ou de faire passer des idées :

— Assemblée générale qui a conforté le COCAPAR dans son rôle de structure de concertation entre secteurs géographiques et entre partenaires politiques et professionnels.

— Quatre réunions de bureau constitué de représentants de divers secteurs et professions.

— Trois réunions de concertation avec la Mission de développement économique du pays de Redon. Réunion bi-hebdomadaire des animateurs.

— Reunions trimestrielles de la Commission Agricole Interdepartementale.

— Participation à l'élaboration du plan d'aménagement rural de la moyenne Vilaine.

— Participation à la constitution du pays d'accueil des Trois Rivières en Loire-Atlantique.

— Participation à la réunion annuelle des maires du canton de Guémené-Penfao, animée par Herrouin, conseiller général.

— Participation à de nombreuses réunions d'associations (Groupement culturel, Fédération des foyers de jeunes, écoles...)

« Rien de ce qui est développement, ne lui est étranger », cette paraphrase pourrait être la devise du COCAPAR, malheureusement, des contraintes multiples ramènent à plus de réalisme. A la naissance du COCAPAR, il y avait un vide énorme au niveau des pays de Vilaine en structures de réflexion socio-économique. Grâce à une évolution des mentalités, à laquelle le COCAPAR a contribué largement, une prise en charge réelle existe au niveau intercommunal et mérite les encouragements.

La grosse cellule des pays de Vilaine s'est régénérée en un ensemble de cellules plus petites (SIVOM par exemple) capables de réaliser les projets, il convient donc de parler de pays de Vilaine au pluriel, la pays de Redon étant au carrefour de ces différents pays, handicap qui peut être une chance si les limites des « pays » sont des membranes souples et perméables au lieu des parois rigides et infranchissables ».

HERVE MENAGER

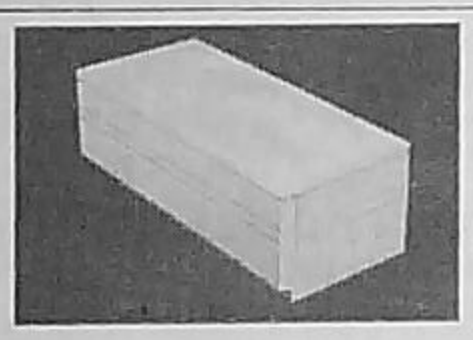
Secrétaire général du COCAPAR
ex-président des Foyers de jeunes des pays de Vilaine.

PROMOTEURS
INDUSTRIELS
ARTISANS

Adresses utiles :

• MISSION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS DE REDON, 1, rue des Ecoles, 35600 Redon. Tél. (99) 71.35.28.

• COCAPAR, 14, place Duguesclin, 35600 Redon. Tél . (99) 71.07.40.



Distribution tous matériels
POUR INSTALLATION
CHAUFFAGE - SANITAIRE
ET ELECTRICITE

S.A. BUCAS ET Fils

APPAREILS MÉNAGERS & ÉLECTRO MÉNAGER

LE BROUSSAIS - 35600 **REDON** —— Tél. : **71.08.46**

cecab

Une nouvelle production pour les Pays de Vilaine

L'ELEVAGE DES OIES



Kerlurec en THEIX - B.P. 129 - 56004 VANNES cédex - Tél. 54.05.50 - Télex 730633

La mission de développement économique du Pays de Redon :

Une équipe au service d'un Pays de la Bretagne

La situation économique du pays de Redon exigeait une opération volontariste de développement afin de créer des emplois et de rééquilibrer les activités. Confrontés à cette réalité économique et conscient de l'étroite interdépendance qui lie chacune des 18 communes et ses 38 000 habitants, le syndicat intercommunal d'aménagement du pays de Redon — sous l'impulsion de son président M. Jean Tiger, maire de Redon — a renforcé, dans le cadre du contrat ville-moyenne de Redon, les opérations d'urbanisme propres à la ville par la mise en œuvre d'un véritable contrat économique de pays.

Le SIVOM du pays de Redon — avec le concours des ministères de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat et des organismes consulaires : Chambres de commerce et d'industrie et Chambre de métiers — a créé la *« mission de développement économique du pays de Redon »*, équipe d'animation et de conseil pour les industriels, les artisans, les commerçants et les prestataires de services des communes du pays. La mission a été lancée en septembre 1977.

L'équipe d'animation économique est coordonnée par Georges Foucher. Alban-Yves Aumont et Alain Vely de l'Antenne interconsulaire à Redon des Chambres de commerce et d'industrie de Rennes, du Morbihan et de Saint-Nazaire, Jean-François Fresnel de la Chambre de métiers d'Ille-et-Vilaine, Hervé Ménager et Jean-Marc Mérillot du Comité de coordination pour l'aménagement des pays de Vilaine y collaborent. Le concours de correspondants privilégiés dans les assemblées, les administrations, les organismes socio-économiques et les associations — en particulier la DATAR et Ouest-Atlantique — facilitent des interventions. Depuis septembre dernier, la Mission de développement économique a poursuivi les objectifs du contrat et diversifié les actions économiques.

UN EFFORT IMPORTANT DES COMMUNES POUR ACCUEILLIR LES ENTREPRISES

Au plan de l'infrastructure générale, la Mission a lancé des études pour raccorder le pays de Redon au gaz naturel, pour mettre en service une remorque porte-wagons à partir de la gare de Redon. Les collectivités ont entrepris des travaux pour améliorer les liaisons routières, les équipements collectifs et remodeler l'urbanisme de Redon, ville-moyenne.

Au niveau de l'offre immobilière à usage industriel et artisanal, le SIVOM a consolidé sa vocation d'organisme aménageur en équipant des zones d'activités. Bien situés, 15 ha sont disponibles et 14 ha en voie d'aménagement ; ces zones recevront en priorité des industries légères et des PME. Des subventions viennent réduire le prix de vente des terrains équipés. La recherche de terrains aménageables par le SIVOM ainsi que celle de locaux industriels sont organisées par la Mission. C'est ainsi qu'au sein de réserves potentielles de 180 ha, la création d'une zone industrielle de 40 ha, embranchable au réseau ferré, est étudiée sur l'une des communes du SIVOM pour accueillir des implantations industrielles importantes.

D'autre part, 20 000 m² de bâtiments sont disponibles à différents termes qui, aménagés, peuvent accueillir de nouvelles activités. Certains seront transformés en ateliers-relais et loués selon les besoins.

Deux ateliers-relais de 1 000 m² et de 1 600 m² sont proposés pour permettre à un industriel de recruter son personnel, de démarrer son activité en attendant l'achèvement de son propre bâtiment. Plusieurs usines clés en main sont construites par les collectivités et revendues par paiements échelonnés sur quinze ans. De tels préfinancements doivent être cependant liés à la création d'au moins dix emplois nouveaux et être justifiés par des contraintes financières de démarrage. De nouvelles formules de location-vente et de cession sont proposées.

Il n'en est pas moins vrai que ces actions doivent être menées avec prudence, privilégiant les entreprises dont le rapport emplois-investissements est favorable — cas fréquents des entreprises existantes ou se transférant — et n'intervenir qu'après une recherche systématique des financements classiques.

LE CONCOURS LE PLUS LARGE D'UNE EQUIPE HOMOGENE

Parce qu'une implantation ne se limite pas à mettre en œuvre ds actifs immobiliers, la Mission de développement économique a mis en place un ensemble de moyens :

— pour informer les promoteurs de projets industriels et artisanaux et chefs d'entreprises par des dossiers de localisation et par une documentation spécifique ;

— pour prospecter et accueillir sur place les intéressés ;

— pour conseiller les promoteurs dans les domaines des aides publiques, des financements, des plans d'embauche et de formation... ;

— pour prendre en charge certains dossiers, attitude confiante visant à rendre moins solitaire l'effort d'entreprendre, à accélérer une prise de décision, à rapprocher les points de vue des partenaires ;

— pour assurer le suivi de l'implantation ou de l'extension décidée.

C'est ainsi que depuis septembre, dans le cadre intercommunal, deux entreprises nouvelles (créant plus de dix emplois) ont été implantées et trois entreprises sont en cours : 380 emplois nouveaux sont créés ou le seront d'ici un an. L'effort de prospection qui a touché une vingtaine de promoteurs laisse en attente de décision plusieurs projets et confirme, s'il en est besoin, l'exigence d'une coopération la plus large. Il faudrait ajouter les entreprises locales qui mettent en œuvre des programmes d'investissements, générateurs d'emplois nouveaux, ainsi que les projets artisanaux, commerciaux et prestataires de services. Certes, il existe aussi des entreprises en perte de vitesse...

MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES LOCALES

Une décision d'implantation échappe bien souvent à la « rationalité économique » et bien des raisons subjectives, familiales ou affectives commandent le choix des responsables de PME, encouragés par les témoignages des élus, des habitants et des chefs d'entreprises déjà implantés. Ces derniers doivent eux-mêmes être confortés. La forte concentration de salariés dans les dix premières entreprises du pays peut, si l'une d'entre elles est en difficulté, engendrer des problèmes douloureux, mais les effets restent limités par la répartition des marchés. Hormis une crise grave, des projets d'extension sont actuellement encouragés et conseillés.

Les entreprises de taille plus modeste qui sous-estiment le plus souvent leur possibilité d'expansion appellent, à plus forte raison, les actions d'information, de conseil et de formation les plus étendues et le concours de compagnies consulaires a été renforcé ces derniers mois tant au sein de la Mission que vers l'ensemble de leurs ressortissants. L'une des actions les plus attendues se situe au niveau de la recherche de nouveaux débouchés.



les DRAPS de la FONTAINE
AU PIED DE SAINT PATERN VANNE
éponge, draps,
voilages, couvertures,
mouchoirs, etc...
tous tissus hors-cours
6, rue de l'Union et quai Surcouf - 35600 REDON - Tél. (99) 71.07.33

L'autre au niveau de l'adéquation d'un personnel qualifié aux multiples PME et de leur formation sur place : une vingtaine de cycles ont été montés ces derniers mois, dont 13 stages par la Chambre de commerce et d'industrie.

Deux ateliers-relais de 1 000 m² et de 1 600 m² sont proposés pour permettre à un industriel de recruter son personnel, de démarrer son activité en attendant l'achèvement de son propre bâtiment. Plusieurs usines clés en main sont construites par les collectivités et revendues par paiements échelonnés sur quinze ans. De tels préfinancements doivent être cependant liés à la création d'au moins dix emplois nouveaux et être justifiés par des contraintes financières de démarrage. De nouvelles formules de location-vente et de cession sont proposées.

Il n'en est pas moins vrai que ces actions doivent être menées avec prudence, privilégiant les entreprises dont le rapport emplois-investissements est favorable — cas fréquents des entreprises existantes ou se transférant — et n'intervenir qu'après une recherche systématique des financements classiques.

LE PAYS DE REDON MERITE D'ETRE CONNU

La promotion d'une meilleure connaissance du pays de Redon, de ses atouts naturels, de ses équipements, de la stabilité de sa main-d'œuvre... doit renforcer les actions entreprises et permettre de *« vendre le pays de Redon »* pour y créer des emplois. Le renom d'entreprises existantes et de prochaines implantations comme Bertrand Faure (automobile), S.R.P.I. (mécanique de précision, optique), BIC (briquet jetable), Duval (plastiques), Flaminaire-Waterman (briquet de luxe), Yves Rocher, Unipectine, S.N.E.T., Semes, Dubois, Roux... doit y contribuer.

Une information est progressivement mise sur pied par la Mission avec le concours d'Ouest-Atlantique, de la Chambre régionale de commerce et d'industrie et des partenaires... Elle voudrait être à multiples facettes pour appuyer les actions personnelles de prospection et les initiatives des élus du pays et des prescripteurs. Une campagne de publicité et de relations publiques reste à promouvoir solidairement.

La réussite d'une telle action doit s'appuyer sur des moyens de qualité et être à la mesure de la concertation qu'elle mettra en œuvre.

* * *

Depuis septembre 1977, mois difficile où le taux de chômage dans le pays de Redon atteignait 12 %, la situation de l'emploi a été améliorée globalement ; 9,50 % en avril 1978. Situation conjoncturelle qui traduit cependant les efforts entrepris. Mais dans une mission de longue haleine dont les efforts sont rarement visibles dans l'immédiat, la convergence des efforts et l'union de tous les partenaires restent le meilleur garant de l'efficacité nécessaire.

GEORGES FOUCHER.

La participation de l'antenne interconsulaire de Redon à l'animation économique des Pays de Vilaine

C'est sous l'impulsion du commissariat à la Rénovation rurale et de plusieurs organisations du pays de Redon — notamment le COCAPAR —, que la Chambre de commerce et d'industrie de Rennes a créé en liaison avec les deux compagnies consulaires du Morbihan et de Saint-Nazaire, l'antenne interconsulaire de Redon. C'était en mars 1974.

Depuis cette date, et en application du volet économique Redon ville-moyenne, cette antenne est liée aux autres partenaires de la Mission de développement économique pour y apporter son concours à celles des actions économiques qui sont de nature : à favoriser l'activité des entreprises locales ; à promouvoir le développement des secteurs industrie, commerce et services.

Dirigée par Alban-Yves Aumont, l'antenne interconsulaire de Redon organise son travail par rapport aux quatre voies de promotion qui sont les supports de l'action consulaire.

LA PROMOTION DES IDEES ET DES CONNAISSANCES

L'Antenne contribue à détecter, analyser et divulguer les informations, les études et surtout les faits d'ordre économique et social pouvant avoir une répercussion sur la vie économique du pays de Redon.

C'est également dans cette voie de promotion qu'elle organise des réunions d'information à l'attention des chefs d'entreprises industrielles et commerciales, sur des sujets les concernant. L'information des ressortissants est capitale : c'est une grande exigence à laquelle l'antenne interconsulaire consacre un temps important.

LA PROMOTION DES HOMMES

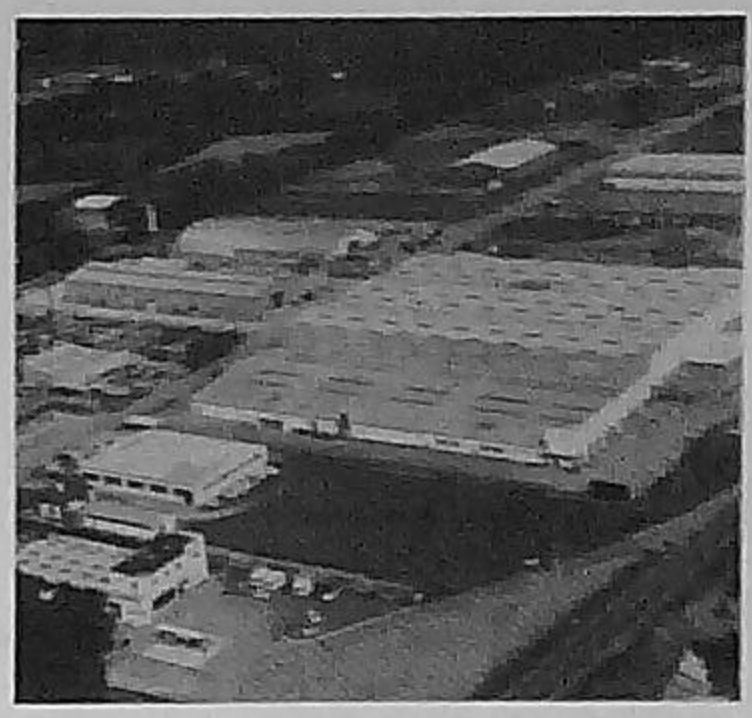
C'est essentiellement la formation et le perfectionnement. L'antenne a contribué à développer les formations « jeunes » ; ces formations sont nombreuses à Redon. Depuis l'étude de la langue anglaise, à l'initiation et au perfectionnement de la dactylographie, en passant par : les vendeuses en magasin ; l'expression orale et écrite ; le droit des affaires ; la comptabilité 1er et 2e niveaux ; la rédaction commerciale, etc.

La collaboration de l'antenne avec l'Education nationale et le C.I.O. (Centre d'information et d'orientation), est complémentaire et sans équivoque.

LA PROMOTION DES ENTREPRISES

C'est vraisemblablement la mission fondamentale de l'antenne, car c'est autour de cet axe que s'orientent et s'organisent les trois autres missions consulaires. Avec deux conseillers en entreprises, dont l'un est spécialisé en M.P.I., l'antenne est capable d'apporter l'aide la plus efficace possible aux entreprises locales.

En quelques mois déjà, plusieurs dizaines d'interventions les plus variées possible de promotion ont été faites par l'antenne. Cette action sera élargie pour concourir au développement régional par l'encouragement à la création de P.M.E. nouvelles, soit d'origine locale, soit d'origine extérieure.



La zone industrielle de Briangard à Redon *(Photo Nedelec)*

LA PROMOTION DES EQUIPEMENTS

Concerne les équipements publics nécessaires aux entreprises. A Redon, l'aérodrome de Redon-Bains-sur-Oust, le port de commerce et les entrepôts de la C.C.I. de Rennes sont autant d'équipements collectifs, supports du développement économique du pays de Redon.

En conclusion, l'antenne interconsulaire de Redon est une initiative originale, en ce sens qu'elle se développe au-delà des limites administratives si souvent contraignantes dans le pays de Redon.

R.-Y AUMONT.

Transports MAHÉ



Siège social :
7, rue du Mal-Foch

Bureaux et entrepôts :
Rue Charles Sillard

35600 REDON

SERVICES
RAPIDES JOURNALIERS

REDON-PARIS REDON-RENNES
REDON-NANTES
TRANSPORTS Déménagements
Toutes distances

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?

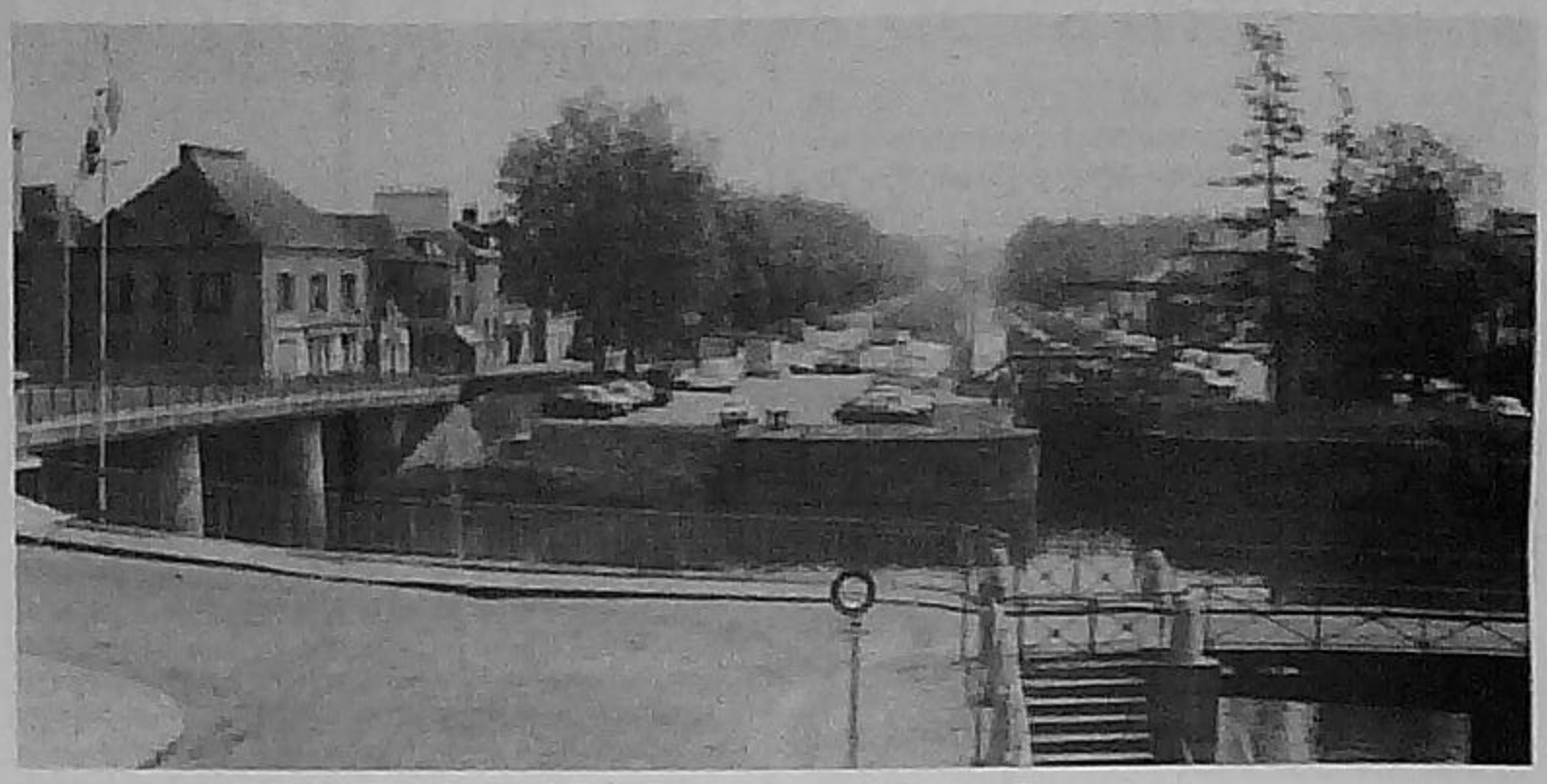
Nous vous rappelons qu'Armor-magazine pour aider ses compatriotes, publie GRATUITEMENT

les demandes d'emploi

Redon, croisée des routes fluviales bretonnes

Reliant la Manche à l'Atlantique, le bassin de la Loire à ceux de la Vilaine et du Blavet, la *Liaison Manche-Océan* et le *Canal de Nantes à Brest* se croisent à Redon. Cette ville est, de ce fait, appelée à devenir la plaque tournante du tourisme nautique en Bretagne intérieure.

Situé à la limite de la Vilaine maritime et de la Vilaine canalisée, le bassin à flot de Redon à derrière lui un beau passé maritime et les anciens redonnais ne peuvent s'empêcher de penser sans nostalgie au temps où celui-ci était plein de goëlettes chargeant ou déchargeant du fret.



La plaisance : le renouveau du bassin à flot

LA PLAISANCE PERMETTRA UN RENOUVEAU DU BASSIN A FLOT

Le temps de la vieille marine à voile est révolu, une nouvelle activité nautique la remplace, la plaisance.

EVOLUTION DU TRAFIC PLAISANCE ENTRE 1964 ET 1977

	Entre Redon et Rennes Ecluse de Guipry	*Entre Redon et Nantes* Ecluse de Quiheix	*Entre Redon et Malestroit* Ecluse d'Oust
1964	87		
1965	125		
1966	144		
1967	170		
1968	231		107 (1)
1969	276	117 (2)	138
1970	329	125	147
1971	405	169	301
1972	450	194	365
1973	486	215	453
1974	496	237	578
1975	674	308	747
1976	(3)		
1977	731	459	1298

(1) Début de l'action du Comité de promotion des canaux bretons en faveur de cette branche fluviale morbihannaise.

(2) Il n'y avait pas de distinction de faite dans les relevés entre les bateaux de commerce et de plaisance avant 1969.

(3) La navigation fut arrêtée à partir de juin en raison de la sécheresse.

Et c'est d'elle que va venir la renaissance de l'activité du bassin à flot et de la navigation sur nos vieux canaux bretons. Il n'est pour s'en convaincre que de constater avec quelle rapidité tous les pontons mis en place par la municipalité ont été occupés et avec quel intérêt les sociétés de locations de bateaux de plaisance fluviale cherchent à s'y installer. A 4 à 5 jours de Dinan et Saint-Malo, à 2 jours de Nantes et de Josselin, Redon offre en effet tout un éventail de promenades fuviales permettant la découverte de notre Bretagne intérieure. Le comptage des bateaux de plaisance transitant par Redon est la meilleure preuve qui puisse être donnée de l'importance stratégique de cette ville :

Le développement de la navigation de plaisance et du tourisme nautique étant fonction : des installations mises à la disposition des plaisanciers de passage ; d'une excellente information touristique ; le Comité des canaux bretons C.C.B. s'est fait l'avocat de ces aménagements aussi bien auprès des municipalités des villes riveraines que des services techniques du secrétariat d'Etat au Tourisme.

CREATION D'UN CLUB-HOUSE

En ce qui concerne les installations à prévoir à proximité des quais ou des pontons, les CCB préconise la mise en place d'installations sanitaires comportant des lavabos pour hommes et femmes ainsi qu'un ou deux blocs de douche.

L'idéal serait pour Redon que toutes ces installations puissent-être rassemblées à l'intérieur d'un Club-house (celui-ci pouvant servir autant pour les plaisanciers de passage que pour les membres de la Société Nautique de Redon).

DES PANNEAUX DE SIGNALISATION TOURISTIQUE

Enfin, afin de mieux informer les touristes itinérants sur les possibilités de services et d'accueil des communes riveraines des voies naviguables intérieures bretonnes et sur les potentialités touristiques des régions traversées le CCB a fait réaliser en liaison avec le S.E.A.T.E.R. des *panneaux de signalisation touristique*. En ce qui concerne les voies fluviales convergents vers Redon seront aussi équipés cet été les relais nautiques de Guépry, Beslé, Rieux, La Roche-Bernard, Peillac, La Gacilly, Glenac, Malestroit. Ces panneaux compléteront sur le terrain les renseignements touristiques et nautiques donnés par *les dépliants et guides nautiques* ★ édités par le CCB.

Tout laisse entendre qu'en raison de l'excellente collaboration qui s'est établie entre le CCB et la municipalité de Redon, le bassin a flot de cette ville sera bientôt un des premiers ports de plaisance fluviale de Bretagne.

RENE HENNO

Président du Comité de promotion touristique des canaux bretons et des voies navigables de l'Ouest (C.C.B.).
Membre du Comité Régional de Tourisme de Bretagne.

— ★ *Les dépliants touristiques et guides nautiques peuvent être demandés auprès du Service Nautique du CCB, P. Clavreux, 12, rue de Jemmages à Nantes Tél. (40) 47.42.94.*



Redon, le port

La mise en valeur des marais de la Vilaine

Les marais de la Vilaine forment une unité physique s'étendant sur 10 000 hectares le long de la Vilaine maritime et moyenne, et de ses principaux affluents : l'OUST, l'ARZ, l'ISAC, le Don... La densité du réseau hydraulique naturel, la présence du canal de NANTES à BREST créent une situation complexe entraînant de nombreux problèmes au niveau de la maîtrise de l'eau sur cette zone. Dans sa mission de mise en valeur des marais, le COCAPAR a voulu mieux appréhender un certain nombre de problèmes techniques afin d'orienter positivement ses actions futures.

*
* *

ETUDE PEDOLOGIQUE...

Pour ce faire, l'étude pédologique des marais de la Vilaine a été réalisée par Claude Millet, ingénieur agronome ENSA, chargé de mission au COCAPAR. Les résultats de cette étude ont permis de préciser, notamment, les différentes conditions hydrauliques règnant sur la zone d'étude.

DOMAINE EXPERIMENTAL...

Dans une seconde étape, avec la participation de l'Institution Interdépartementale, de l'Etablissement Public Régional de Bretagne, de la Rénovation Rurale, des Chambres d'Agriculture, le COCAPAR a créé un domaine expérimental au lieu-dit « les Boucles de Quinsignac ».

Mis en place au cours de l'été 1977, ce domaine a pour objet de comparer différentes méthodes d'assainissement : planches bombées et rigoles, planches plates et rigoles, drainage par drains enterrés... En outre, une éolienne est chargée du contrôle de l'eau dans le collecteur d'évacuation de l'eau drainée. Cette solution, utilisée pour la première fois en France, pourrait, si elle s'avère efficace, être transposable à d'autres marais de l'Ouest. Les résultats de cette expérimentation permettront de conseiller efficacement, les agriculteurs, afin d'améliorer la structure et la composition chimique des sols du marais.

UNIONS D'EXPLOITANTS...

Par ailleurs, à la demande des exploitants, le



Les marais de la Roche du Theil
Photo BI PTT

COCAPAR a participé à la naissance d'associations au niveau des différentes vallées. En plus d'un rôle d'interlocuteur, ces associations permettront une première concertation au niveau des agriculteurs d'une même vallée, et surtout, une concertation globale avec les vallées voisines afin de mieux connaître les problèmes des marais et les difficultés existantes. En outre, il est plus simple de faire circuler l'information par le truchement d'un groupe organisé, ceci permettant de contacter le plus grand nombre.

*
* *

Ces différentes actions, les orientations entrevues, laissent bien présager de l'avenir des marais. Néanmoins, il faut toujours garder à l'esprit que cette mise en valeur est une affaire de longue haleine et, dans cette optique, il est nécessaire d'accélérer la dynamique qui se développe et dont les effets ne peuvent être que bénéfiques.

Jean-Marc MERILLOT
Ingénieur ENSA Rennes
COCAPAR

groupe pinaultfrance

bois □ panneaux
menuiseries

Ets METAYER s. a.

Les Grands Prés - Rue des Noés
35600 REDON - Tél. (99) 71.06.18

— POUR TOUS VOS PROBLEMES D'ISOLATION —

Bain-de-Bretagne : des actions dynamiques

Des actions plus générales sont menées au niveau de certaines communes des Pays de Vilaine, indépendamment de celles des Pays d'accueil. Bain-de-Bretagne en est un exemple frappant, où des opérations dynamiques en faveur du développement touristique et de la mise en valeur du site sont entreprises.

UN CAMPING POUR 90 CARAVANES

La caractéristique de ces actions à Bain est qu'elles l'ont été autant pour la population locale que pour les touristes. Un effort important a été fait dans ce sens, la commune a su mettre en valeur son principal atout : l'étang de la Bornière. Un étang de 37 hectares, bordé de bois, aménagé en lieu de baignade, de repos et de promenade. Une école de voile pour les enfants a été créée et d'autres actions sont envisagées. Ainsi, la municipalité pense aménager la piscine actuelle. Un nouveau terrain de camping est en cours d'aménagement ; il pourra recevoir environ 90 caravanes ; dans un site agréable, près de l'étang, à proximité de la forêt, les campeurs y trouveront toutes les installations nécessaires, ainsi que les équipements de loisirs.

Bain-de-Bretagne, petite ville pittoresque, bénéficie en outre d'une situation géographique privilégiée. A mi-chemin de Rennes, Châteaubriant, Redon et Nantes, elle attire une grande partie de la population de ces centres, grâce, notamment, à son étang très poissonneux, à un réseau de sentiers pédestres bien aménagé.

Un centre culturel à dominante rurale

Si les Pays de Vilaine ont développé considérablement leurs efforts en direction du tourisme et de la mise en valeur du patrimoine existant, il ne faudrait pas, pour autant, oublier l'animation culturelle. Ce sera peut-être là un des rôles de l'Office touristique des Pays de Vilaine de faire en sorte qu'une coordination existe entre les groupements, les pays d'accueil, l'Office de la Vilaine maritime, et d'autres qui n'ont pas une vocation touristique particulière mais plutôt culturelle. Car la carte culturelle dans les pays de Vilaine constitue aussi un attrait touristique.

Pour mener à bon terme des opérations de ce genre, il faut des équipes dynamiques et un encadrement permanent important. D'où l'idée développée au niveau des groupements culturels : la mise en place d'un centre culturel du pays à dominante rurale. C'est le cas pour le pays de Redon. Les pays à dominante urbaine bénéficient, eux, par essence, d'une agglomération dont la population est plus importante que celle du milieu rural qui l'entoure ; de ce fait, les moyens en locaux, en hommes, en finances sont beaucoup plus importants. L'indispensable pour les pays de Vilaine serait d'avoir quatre ou cinq permanents pour suivre les opérations... Il faut écarter le risque, de voir privilégier, dans les financements, le niveau régional au détriment des pays, les associations de grandes villes, aux dépens de celles représentatives de l'espaces rural.

TABLE RONDE

LES PAYS D'ACCUEIL : une expérience originale

Si les pays de Vilaine présentent une unité géographique, économique et humaine certaine, il n'en est pas moins vrai qu'ils forment également une entité culturelle et touristique évidente et portent en eux une potentialité touristique importante. C'est pourquoi nous avons réuni autour d'une table ronde, avec notre collaboratrice Nadine Courdier, les principaux représentants des communes des pays de Vilaine, des organes touristiques et culturels, ainsi que des « pays d'accueil ». Au siège du COCAPAR à Redon, Hervé Ménager, directeur du COCAPAR ; Patrick Le Villoux, de l'Office touristique des pays de Vilaine ; Jean-Bernard Vighetti, membre du COCAPAR et de la délégation régionale du tourisme de Bretagne ; le docteur Jean Thierry, maire de La Roche-Bernard ; André Daniello, représentant du pays d'accueil des 3 Rivières, en Loire-Atlantique ; Gildas Guilloux, du SIVOM de Questembert-Rochefort-en-terre ; Muguette Le Maître et Pierre Guermont, représentant de Bain-de-Bretagne ; Pierre-Friedberg Le Tac, président de la Société tourisme nautique breton, nous ont tour à tour présenté les particularités et les perspectives qu'offrent leurs pays en matière touristique.

Nous avons demandé à Jean-Bernard Vighetti, du COCAPAR et chargé de mission à la délégation régionale du tourisme en Bretagne, en quoi consiste la formule des « pays d'accueil touristiques » en pays de Vilaine et ce qu'ils représentent. .

A.-M. — Qu'est-ce qu'un pays d'accueil ?

Jean-Bernard Vighetti. — Il y a un pays d'accueil par département, de dimension différente de l'un à l'autre. Ces pays d'accueil sont des secteurs privilégiés, dans le sens où l'on tente des expériences de tourisme rural un peu regroupées. C'est-à-dire que, jusqu'à présent, le tourisme rural s'est développé de façon diffuse, et, au niveau du secrétariat au tourisme, on s'est rendu compte qu'il y avait des tendances au regroupement de ces initiatives par petits secteurs géographiques. On a donc encouragé ce phénomène de regroupement en donnant les moyens à certains secteurs de s'organiser, de mettre en place les équipements de loisirs qu'ils n'avaient pas ou de les compléter, et d'assurer aussi une coordination entre les différents propriétaires ou gestionnaires de ces équipements.

Pour l'Ille-et-Vilaine, c'est le pays de Fougères qui a été retenu parce qu'il y avait déjà un certain nombre d'actions menées dans ce secteur, mais, je pense que le Pays de Redon aurait pu tout aussi bien être retenu. D'ailleurs je rappellerai qu'à l'occasion du plan d'aménagement rural pour la moyenne Vilaine, il y a eu pas mal de réunions et synthèses diverses qui ont été faites ; malheureusement, il y a un cas qui a échappé à toutes ces réflexions, c'est le canton de Redon. Pourquoi ? Parce qu'il n'est pas en Loire-Atlantique, et dans son département, il n'est pas dans la zone du plan d'aménagement rural. Par contre, il fait partie d'un SIVOM dont les autres cantons sont dans d'autres départements. Si bien qu'il se trouve isolé, tout en étant au centre du bassin... !

Dans les Côtes-du-Nord, c'est la région de Saint-Nicolas-du-Pélem qui a été choisie, où l'on restaure, tout comme dans le pays de Fougères, de l'habitat ancien pour en faire des gîtes ruraux. Car c'est là aussi un peu la philosophie des actions qui sont menées actuellement. Il s'agit de créer des gîtes pour le tourisme extérieur, mais aussi pour que les populations locales prennent davantage en mains leur propre développement. Ces gîtes ruraux s'inscrivent dans une structure particulière, la SICA : l'on regroupe les propriétaires des bâtiments anciens dans cet organisme, et le fait qu'il y ait présence des collectivités locales lui permet de bénéficier des mêmes subventions et prêts qu'une collectivité normale. Il est donc très important de souligner que, dans les



Pour l'Ille-et-Vilaine, le Pays de Fougères a été choisi

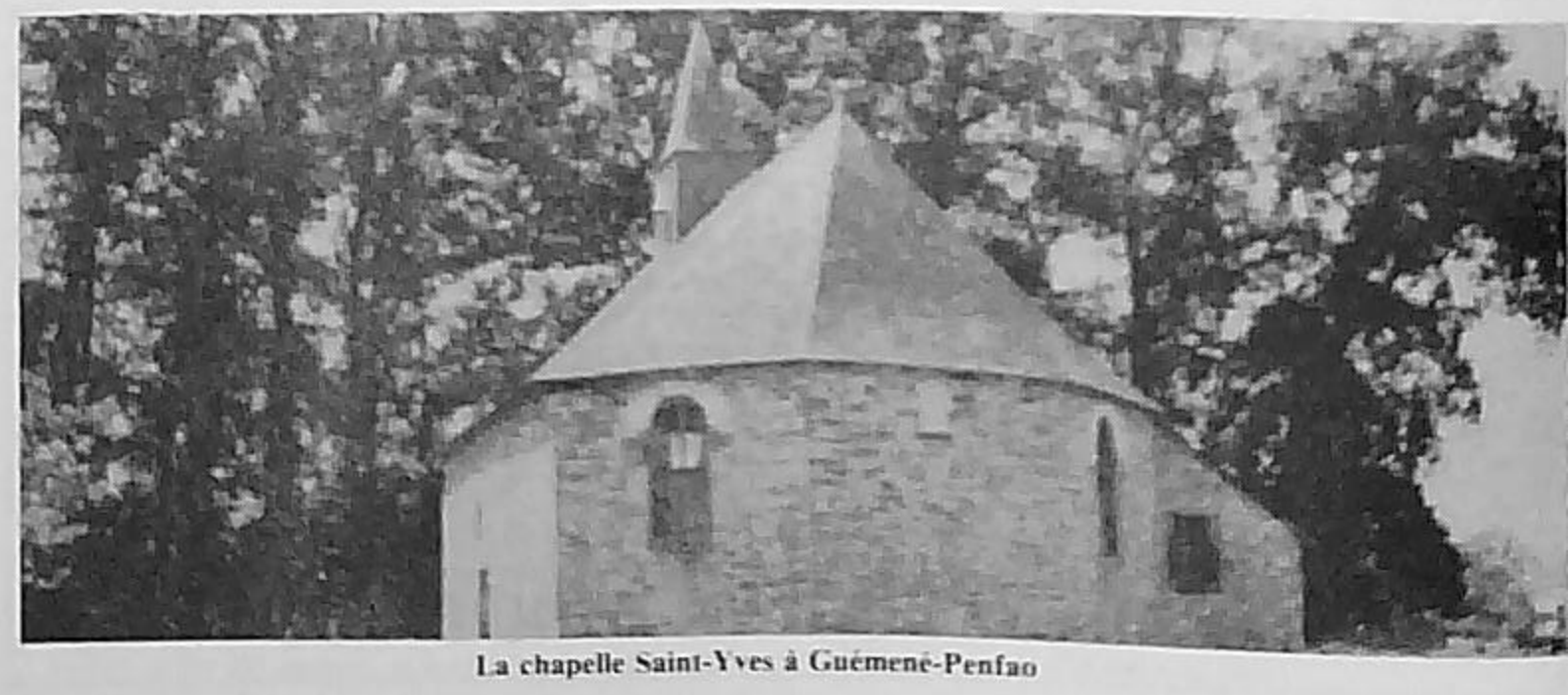
pays d'accueil, il y a un aspect hébergement , et un aspect activités de loisirs pour lequel il est surtout question de mettre en valeur le patrimoine existant.

Au niveau du Finistère, il y a le pays d'accueil de la vallée de l'Aulne, mais ses limites n'ont pas encore été clairement définies. Actuellement, il y a une SICA qui démarre sur la région de Châteauneuf-du-Faou, qui va conforter les gîtes communaux neufs implantés sur la commune. Il est question également de créer des SICA dans les cantons de Pleyben et de Carhaix. Enfin, pour le Morbihan, la région de Rochefort-Questembert qui a été retenue. Autrement dit, d'un pays d'accueil à un autre, on peut passer d'un pays de 7 à 10 communes, jusqu'à la dimension d'un arrondissement. Côté Loire-Atlantique, c'est le pays d'accueil dit les « Trois rivières » qui englobe quelques cantons autour de Redon, mais versant Loire-Atlantique seulement.

LE PAYS DES TROIS RIVIERES

André Daniello, représentant le pays d'accueil des « Trois rivières », nous a présenté le plus jeune des pays d'accueil pour lequel les projets ne manquent pas.

André Daniello. — En Loire-Atlantique, l'opération a débuté en juillet 1977 et le moteur en a été l'agriculture, contrairement aux autres départements pour lesquels le tourisme a vraiment été le moteur des actions entreprises. La réunion qui a lancé le pays d'accueil a d'abord défini la tâche prioritaire, l'installation de l'association essentiellement composée d'élus locaux. Cela correspondait au souhait du secrétariat d'Etat au Tourisme, puisqu'il voulait que ce soit une volonté locale qui se manifeste pour la mise en place effective du pays d'accueil. Pour les critères de choix de celui-ci, on s'est basé sur un mouvement touristique qui existe déjà, notamment dans le secteur de Guéméné-Penfao. On a voulu conforter en même temps les actions promues par le Parc naturel régional de Brières en matière d'équipement et d'animation. Il y avait un autre aspect auquel on tenait beaucoup, c'était d'assurer des liaisons entre le littoral et l'arrière-pays rural d'une part, assurer d'autre part, les liaisons malgré les frontières administratives qui existent avec la « région Bretagne ». Le pays d'accueil occupe toute la frange nord-ouest du département, soit quatre cantons : Herbignac, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nicolas-de-Redon et Guéméné-Penfao, plus des communes limitrophes. Pour la cohésion, le découpage administratif pose sans conteste des problèmes ;



La chapelle Saint-Yves à Guémené-Penfao



Le Don à Massérac

cependant, nous comptons sur l'action des élus locaux, par le biais notamment du COCAPAR.

L'HEBERGEMENT, UNE ACTION PRIORITAIRE

L'action réalisée jusqu'à présent a été en fait la création de l'association composée d'élus locaux. Nous espérons qu'avec l'évolution du pays d'accueil, dans l'avenir, des professionnels du tourisme, des représentants des associations locales, siègeront aux côtés des élus. Un certain nombre d'actions sont en cours de promotion. La première, en cours, est l'hébergement chez l'habitant puisque c'est l'un des thèmes principaux de l'opération. Nous mettons donc l'accent sur la constitution de SICA. Actuellement il y en a une en création sur le SIVOM de Guéméné-Penfao. Pour l'instant, 15 candidats se sont présentés, qui feraient environ 18 à 20 gîtes pour la première tranche. Nous espérons pouvoir mettre en place une autre SICA sur le canton d'Herbignac et une partie de Saint-Gildas. Peut-être également, une autre sur celui de Saint-Nicolas et des communes du canton de Saint-Gildas. Toujours dans l'optique de l'hébergement, nous espérons promouvoir l'hôtellerie et la restauration. Il existe en effet, des hôtels dits « de préfecture » qui pourraient être homologués facilement s'il y avait une aide assez importante au niveau départemental et régional.

LA VALORISATION DES ELEMENTS NATURELS

En Loire-Atlantique, nos actions sont également dirigées vers la valorisation des éléments attractifs naturels, qui concernent les voies navigables, notamment le canal de Nantes à Brest. Mais il y a un gros point d'interrogation : la reversion du canal, qui appartient actuellement aux domaines maritimes, au département de Loire-Atlantique. On ne peut envisager d'actions sur le canal avant cette reversion. En ce qui concerne les petites rivières affluentes de la Vilaine, des syndicats intercommunaux d'aménagement s'occupent de la question, mais le secrétariat au Tourisme ne verrait aucun inconvénient à financer des opérations sur ces rivières si les syndicats en question avaient des actions plus particulièrement dirigées vers le tourisme ; ils pourraient, par exemple, aider des associations locales qui pratiquent la canoë-kayak, la voile...

Pour ce pays d'accueil, comme pour les autres, il y a un troisième aspect important : la commercialisation du « produit touristique ». Dans le pays des Trois rivières, une action de promotion touristique a déjà été menée au niveau des collectivités ; je pense en particulier au secteur de Guéméné, où il existe une station verte de vacances et un syndicat d'initiative dynamiques. Sans oublier bien entendu, l'action menée par le parc de Brière au niveau de la promotion.

LE PAYS D'ACCUEIL DE QUESTEMBERT-ROCHEFORT-EN-TERRE

Gildas Guilloux. — L'idée maîtresse pour notre pays d'accueil est d'assurer avant tout une cohérence à toutes les opérations menées jusqu'à présent avec celles à entreprendre. Mais il semble que, à cet égard, le président du SIVOM ne soit guère favorable, surtout s'il s'agit d'une fusion. A vrai dire, il soutient que le SIVOM de Questembert-Rochefort a été abandonné pendant des années, et, à partir du moment où il y a une réaction, il voudrait aussi que l'aide de l'Etat et de la région se fasse essentiellement sur notre secteur plutôt que d'être diffusée dans le canton d'Allaire.

UN POLE D'ATTRACTION IMPORTANT

Sur le SIVOM Questembert-Rochefort, nous avons lancé une grande opération qui ne répond peut-être pas directement à la notion de pays d'accueil puisque il s'agit d'un équipement très lourd, d'un investissement de l'ordre de un milliard d'anciens francs. Ce sera quand même le pôle d'attraction de tout le secteur. Cet équipement comprendra un plan d'eau, une base nautique, et nous avons mis l'accent sur l'hébergement puisque nous sommes très démuni en ce domaine. Nous avons donc lancé une opération de 60 gîtes communaux, et nous comptons sur l'aide de l'Etat pour terminer l'opération.

Ces problèmes de financement, à Questembert comme ailleurs, sont dûs au fait que la politique de l'Etat en matière d'hébergement a quelque peu évolué, en faveur de la restauration du patrimoine ancien plutôt que pour la construction nouvelle. Les financements sont donc plus facilement accordés en vue de la restauration et c'est là que réside le problème.



Rochefort-en-Terre

La Roche-Bernard

Le docteur Jean Thierry, maire de la Roche-Bernard : Tout en nous intégrant au Pays d'accueil du Morbihan, nous considérons qu'il y a une entité qui s'est créée autour du bassin de Vilaine, sur la Basse-Vilaine. C'est pourquoi nous avons créé un office touristique de la Vilaine maritime qui est centré sur la partie maritime de la Vilaine, jusqu'à Redon, et sur l'ouverture sur la mer. L'ouverture sur l'océan est justement très importante. En effet, les conditions naturelles ayant changé avec le barrage d'Arzal, il y a un envasement énorme qui se produit juste à l'aval du barrage. Or, nous sommes très gênés par le fait que l'écluse d'Arzal commence à devenir pratiquement impraticable à marée basse. J'ai vu, par exemple, des bateaux qui sont restés bloqués pendant 3 heures à cause de cet envasement ! Il va donc falloir que les pouvoirs publics soient sensibilisés par le problème.

UN PROBLEME CRUCIAL : LE DRAGAGE DE LA VILAINE

Une autre question nous tient à cœur, c'est le dragage de tout l'estuaire de la Vilaine, qui va se poser de façon cruciale. Dans la mesure où l'on connait un peu les lieux, on réussit cependant à trouver un chenal. Mais nous avons envisagé d'établir une grande affiche qui décrirait pratiquement, au jour le jour, le chenal par lequel il faut passer pour pouvoir partir en mer sans problèmes majeurs. Pour autant, le port de plaisance est en activité croissante, et il offre actuellement 200 places à l'hivernage.

Questembert : Le lavoir et sa fontaine



Vous partez en vacances ?... En voyage d'affaires ?...
Voir votre famille ?... Des amis ?...
Vous voulez un billet d'avion ? Un billet S.N.C.F. ? Un passage maritime ?
Vous en avez besoin **tout de suite ! ?**

citer

GALERIE ARMORIC
REDON Tél. 71 01.68



— LA SEULE AGENCE QUI PEUT VOUS DONNER CE SERVICE —

La Roche-Bernard étant la liaison entre la navigation maritime et fluviale, est aussi une station verte de vacances, avec les autres communes de la Basse-Vilaine. Il y a un potentiel hôtelier très important, issu d'un effort considérable des particuliers. Nous comptons actuellement 5 hôtels, dont deux de très grande classe.

SIEGE DE L'AGENCE... ORLEANS !!!

Pour terminer, je dirai qu'à partir du moment où une zone veut devenir accueillante pour tous, il y a immanquablement des problèmes qui se posent, dont la solution dépend des collectivités locales. C'est le cas pour l'assainissement et les stations d'épuration. Les collectivités locales de ma région sont très axées sur ce problème. Mais il y a là quelque chose d'inconcevable, c'est que nous faisons partie d'une agence de bassin dont le siège est à Orléans ! S'il y avait un bassin de Vilaine plus déterminé, il serait peut-être très possible d'obtenir un assainissement bien pensé de toute la région de Basse-Vilaine.



La zone portuaire de Redon — *Photo Nedelec - Redon*

Le tourisme nautique

La Vilaine est un élément de développement touristique très important : l'aménagement des canaux bretons, équipés par les collectivités locales en haltes nautiques, relais, etc., le démontre. Pierre Friedberg-Le Tac, directeur de la société Tourisme nautique breton, vice-président de l'URCI et administrateur du comité de promotion des canaux bretons nous a expliqué ce que représente actuellement, le tourisme nautique en Bretagne.

Pierre Friedberg-Le Tac : les voies d'eau constituent à la fois un élément d'unité des Pays de Vilaine, et aussi, hélas ! un élément de division puisqu'elles ont servi naturellement à tracer ces limites administratives dont on souffre actuellement, étant à la fois aux confins de trois départements et de deux régions de programme. Pourtant, elles devraient permettre de réunifier nos Pays de Vilaine, notamment au plan touristique. En effet, les bateaux de plaisance peuvent y circuler tranquillement, amenant ainsi des touristes, en particulier étrangers, plus familiers du loisir nautique que les français.

DES FORMULES D'ACCUEIL COMPLEMENTAIRES

Le tourisme nautique proprement dit a pour caractéristique, évidemment, d'être itinérant. Les personnes intéressées peuvent prendre le bateau par exemple à Dinan, faire la traversée de la Bretagne et arriver à Redon ou à la Roche-Bernard, ou bien encore, partir de Nantes pour aller jusqu'à Pontivy et Lorient. Les touristes qui naviguent une semaine ou deux sur ces bateaux viennent deux semaines bien souvent, en complément, dans les environs. Ils sont donc avides de trouver des formules d'accueil complémentaires. Nous avons très souvent des demandes dans ce sens ; malheureusement, nous ne pouvons pas toujours leur fournir les dépliants nécessaires pour qu'ils puissent continuer leur séjour dans la région.

Le tourisme nautique pâtit ici du taux élevé de la T.V.A. : 17,60 % au lieu de 7 % pour les autres formes de tourisme. Il serait souhaitable que ce taux soit ramené à 7 % car c'est une activité très saisonnière. Le tourisme nautique ne fait que démarrer en France, et les Français ne viennent qu'en juillet-août. Hors ces mois, seuls les étrangers apportent le complément, mais c'est insuffisant pour la survie des sociétés de location. Par contre, on assiste de plus en plus à l'arrivée de sociétés britanniques qui, elles, grâce à une clientèle qui utilise leurs bateaux sur les canaux « grand-breton » toute l'année, peut les transférer sur la Bretagne... tout en ayant des taxes payées Outre-Manche. L'ensemble de la Bretagne, en particulier les Pays de Vilaine, doit donc veiller à ce que les actions ne se fassent pas au détriment des sociétés bretonnes.

UNE BANQUE DE CANOËS-KAYAKS

Il faut aussi parler d'une opération originale tentée dans le Pays de Vilaine : une banque de canoës-kayaks. La voie d'eau constitue pour la région un atout important. Or, un problème se posait, elles étaient utilisées principalement par des gens extérieurs au Pays, notamment avec les caravanes flottantes, et il faut reconnaître que leur location est relativement chère. D'autre part, on sentait depuis quelque temps une certaine hostilité des riverains, en particulier des pêcheurs, à la circulation en bateaux sur les canaux. Il est donc apparu important d'ouvrir ces voies à la population locale, surtout aux jeunes. Cela sera chose faite, avec la création d'une banque de canoës. Le mieux était d'obtenir de l'état, des départements, de la région, un maximum de financement pour l'acquisition d'un matériel nautique qui serait la propriété de l'ABRI (association bretonne des relais itinéraires), ces bateaux étant ensuite confiés à des structures locales. L'idée, venue du COCAPAR, a été élargie à l'ensemble de la Bretagne intérieure. Un programme quadriennal est maintenant établi pour équiper en matériel nautique cette zone. Le premier, qui sera opérationnel dès la prochaine saison, comprend un nombre important de canoës, kayaks, optimists... avec une subvention d'environ 450 000 F ; au moins 50 % de ce matériel ira aux Pays de Vilaine.

PRET A PORTER Hommes, Femmes, Enfants

Mercerie - Layette - Laine PINGOUIN



Mr et Mme Gilles Coué

3, rue de Fleurimont — Tél. (99) 71.35.06

35600 REDON

Ouvert tous les jours de 8 h. 30 à 19 h. 30 sans interruption

SERMO

POYAC'SPORTS

La Hutte

le spécialiste de l'équipement sportif, camping et caravaning

toutes les grandes marques

CHASSE - ARMURERIE

cordage et réparation tennis — coupes et gravures

4, place Saint-Sauveur — 35600 REDON — Téléphone 71.16.55

L'agro-alimentaire : exploiter les potentialités des Pays de Vilaine

L'étude des Industries agricoles et alimentaires en Pays de Vilaine, fait ressortir une certaine disparité de leur développement selon les secteurs départementaux concernés. L'influence de la politique agricole de chaque département semble très importante.

INVENTAIRE

Dans le Morbihan, les cantons de Rochefort-en-Terre et Questembert, ont en quelques années, réussi de très importantes réalisations, parfois à partir d'idées originales, découpe de dindes à Malansac (Père Dodu), foie gras à Peaule (C.E.C.A.B.). Certains édylles n'ont pas ménagé les démarches pour complexer, grâce à cette branche, le défaut d'emplois industriels (voir ci-joint, exemple de Pleucadeuc).

En Ille-et-Vilaine, seule Redon possède deux établissements de taille supérieure à 100 salariés. A côté de la pectinerie, unique en France et des entrepôts frigorifiques CEGF, forts bien desservis par l'embranchement SNCF, la Laiterie Moderne (Negobeureuf) prépare sa reconversion. En Ille-et-Vilaine, des établissements comme les Moulins de Jolivet (farine Francine) ou la cidrerie La Fermière de Messac, constituent des unités de production bien adaptées au milieu rural.

La partie Loire-Atlantique, (enclave bretonne en Pays de Loire !) connaît du fait de structures d'exploitations plus vastes un bon développement des industries classiques de transformation agro-alimentaire (abattoirs, laiteries) où les coopératives (CANA, COLARENA, ULN) ont une importance prépondérante.

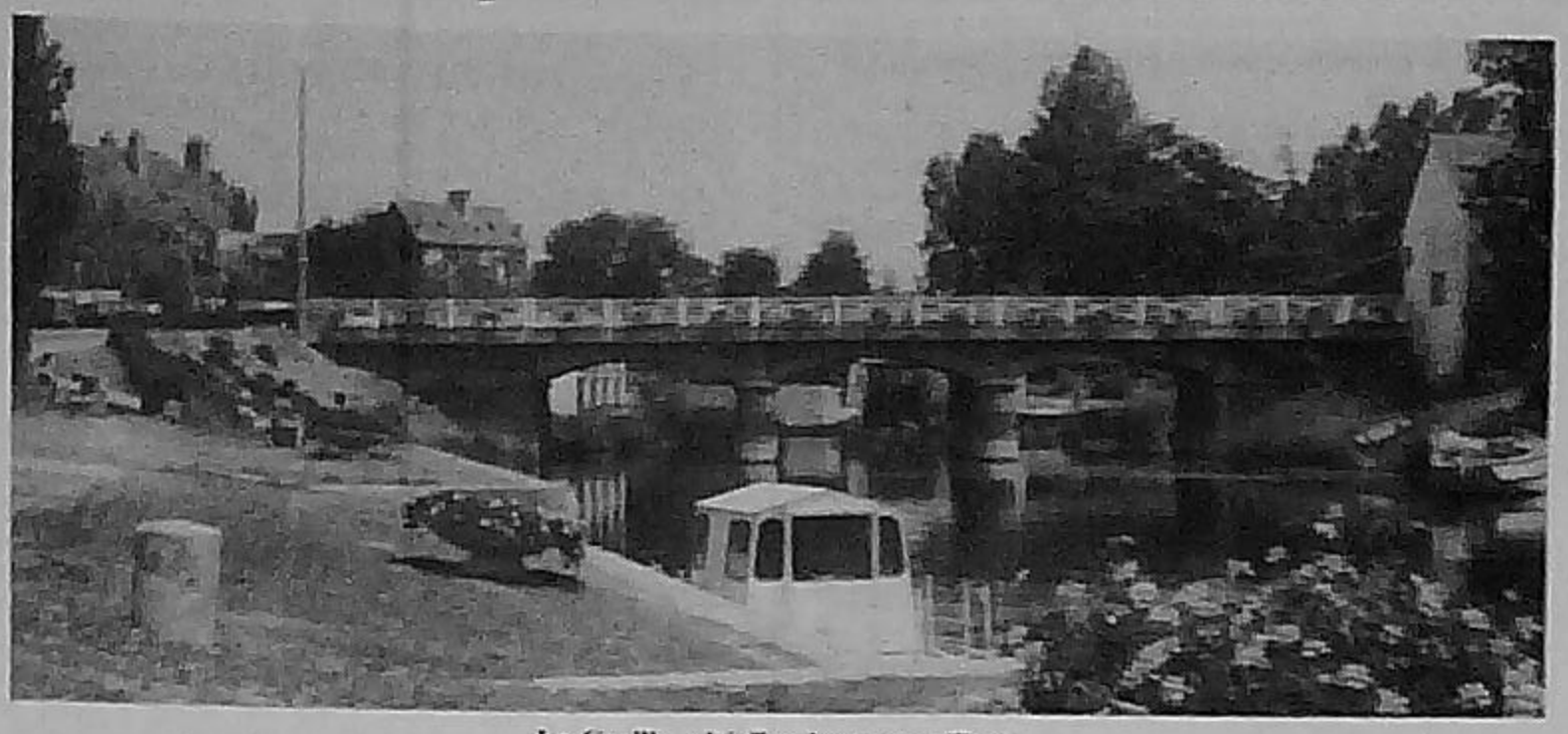
PERSPECTIVES

Le développement des industries agro-alimentaires est souhaitable pour une bonne répartition des activités en espace rural. La situation privilégiée de Redon, à égale distance de Nantes-Saint-Nazaire, de Vannes et de Rennes, grands centres de consommation, desservie par un réseau routier modernisé, un carrefour ferroviaire privilégié, une desserte en eau potable exceptionnelle et une voie navigable ouverte sur l'Océan, milite pour un développement du secteur agro-alimentaire s'appuyant sur les potentialités de la région ou la marge de progrès est très importante.

Grâce au remembrement, à la modernisation des exploitations classiques (production laitière, ateliers hors sols), à la recherche de créneaux originaux, un essor de cette activité est possible. La bonne concertation entre les trois secteurs départementaux est une condition nécessaire à ce développement, c'est à quoi une nouvelle commission du COCAPAR, va consacrer ses efforts. Puisse l'exemple de certains cantons morbihannais être contagieux pour le reste des Pays de Vilaine !

HERVÉ MENAGER

La Gacilly, une cité au rayonnement économique et culturel incontestable



La Gacilly, cité fleurie et accueillante

LA GACILLY, Ville fleurie, Station Verte de Vacances, citée des arts, veut répondre à trois exigences étroitement liées : Promouvoir l'emploi ; Développer les équipements ; Créer un art de vivre.

PROMOUVOIR L'EMPLOI

Cela nous est très vite apparu comme nécessité première dans cette zone rurale qui se mourait en perdant ses hommes — et, qui plus est — presque toujours les meilleurs d'entre eux. En effet, de 1881 à 1954, La Gacilly avait perdu 35 % de sa population qui était passée de 1 689 à 1 102 habitants. C'est en 1960 que la tendance devait se retourner avec la création d'une centaine d'emplois et depuis lors la population gacilienne n'a cessé de croître : 1 142 habitants en 1962, 1 353 en 1968, 1 720 en 1975, 2 000 aujourd'hui.

Après avoir perdu 8 habitants par an en moyenne pendant 75 ans, notre commune en a gagné 40 par an durant les 20 dernières années. Ce retournement de tendance est la conséquence directe d'un puissant effort de développement industriel, plus de 1 300 emplois ayant été créés sur la commune en deux décennies si bien qu'aujourd'hui La Gacilly est considérée comme un pole d'attraction, une sorte de « VILLE-CENTRE » qui — nous l'espérons — sera capable à l'avenir de diffuser son développement autour d'elle.

DEVELOPPER LES EQUIPEMENTS

Le développement de l'emploi et celui de sa population imposé à La Gacilly d'adapter constamment son infrastructure socio-économique et donc d'investir en équipements publics. L'adaptation de la voirie, le développement de l'adduction d'eau, ou réseau d'assainissement, le renforcement du Centre de Secours, la construction d'un nouvel Hôtel de Ville, l'hôpital rural sont autant de réalisations destinées à répondre aux besoins nouveaux nés de la croissance.

C'est dans le domaine de l'habitat que l'effort entrepris est le mieux illustré : c'est ainsi que de 1960 à 1976, 489 logements neufs ont été construits et qu'est actuellement en voie de réalisation un lotissement de 200 logements nouveaux.

UN CERTAIN ART DE VIVRE

Mais au-delà de ces données quantitatives nous avons voulu que La Gacilly soit une cité où il fasse bon vivre. L'homme recherche de plus en plus et avec raison une certaine qualité de l'existence. C'est pour répondre à cette aspiration que nous voulons créer ici un certain art de vivre.

C'est à cela que répondent les divers équipements sportifs et de loisirs qui ont été créés : jardin public, plan d'eau et circuits pédestres, piscine, terrains de football, courts de tennis, gymnase omni-sports, centre hippique.

C'est dans le même esprit qu'a été créé un club de l'amitié pour les personnes du troisième âge, que l'ancienne mairie a été transformée en centre culturel et que la population gacilienne se mobilise chaque année dans une

HERVÉ - SIPEC
VIANDES EN GROS
ATELIER DÉCOUPE AGRÉÉ
PRODUITS FRAIS ET SURGELÉS
SIEGE SOCIAL : ABATTOIR RUE DE L'AFF
56200 LA GACILLY



campagne de fleurissement qui nous a valu en 1977 le premier prix national des villes et villages fleuris.

UN ART DE VIVRE

Enfin, il est une initiative qui nous tient particulièrement à cœur : faire de La Gacilly une cité d'art. Nous nous sommes engagés pas à pas, avec ténacité et enthousiasme dans cette entreprise qui aujourd'hui porte les fruits de nos espoirs. Seize artistes vivent maintenant avec nous, intégrés à notre vie quotidienne, apportant la beauté, sans cesse renouvelée par l'esprit et les mains de l'homme. Notre commune connaît à travers eux un enrichissement culturel et une notoriété toujours plus grande. L'avenir est riche de promesses, d'autant mieux que nous sommes maintenant en relations étroites avec des artistes italiens ; principalement florentins, dont la ville, comme chacun sait est le berceau des arts.

Alors que le prestige attaché au prix de l'expansion régionale et de la qualité de la vie a récompensé en 1977 notre action, nous sommes parfaitement conscients de tout ce qui reste à faire. Le chemin parcouru nous pousse à regarder devant nous car nous voulons aller plus loin et confirmer dans l'avenir le rayonnement économique et culturel de notre petite cité.

YVES ROCHER
Maire de La Gacilly.

L'industrialisation en milieu rural : l'exemple de la commune de Pleucadeuc

Au recensement de 1968, Pleucadeuc, modeste commune à 40 km de Vannes, prenait le troisième rang dans le département du Morbihan pour l'exode rural : la population avait baissé de 12 % en cinq ans.

Cependant, avec l'arrivée à la mairie de M. Briend en 1971, ce fut le déclic du renouveau. Pour lui, le seul moyen de stopper la désescalade, était de créer des emplois au pays. Aussi, il lança une opération de grande envergure : création d'une zone industrielle d'une dizaine d'hectares, et aménagement d'une station d'épuration valable pour une ville de 30 000 habitants ! Il ne restait plus qu'à accueillir des investisseurs. Ce fut le plus dur ! mais ce ne fut pas insurmontable.

M. Briend prit son bâton de pèlerin et s'en alla faire du porte à porte auprès de ses administrés : agriculteurs et commerçants qui d'emblée jouèrent le « jeu » en plaçant plusieurs années d'économies. Aussi, en une journée, il réunit 55 % du capital de 250 000 francs nécessaires au démarrage de la Compagnie alimentaire pleucadeucienne qui produit de la barde de lard, notamment pour les rôtis de dindonneaux fabriqués chez le « Père Dodu » à Malansac. La C.A.P. emploie aujourd'hui une trentaine de personnes.

Allait-on s'arrêter là ? Non, car devant le succès de l'opération, une nouvelle société fut créée : la société bretonne de découpage de dindes. La S.A. Bellevue de Malansac apportant



45 % du capital de 2 500 000 francs, il fallut trouver une centaine de petits actionnaires dans la commune et aux alentours, ce qui fut fait rapidement, grâce à la ténacité de M. Briend. Depuis mars 1978, une centaine de personnes travaillent à la S.B.D.D. dans un bâtiment de 700 m² construit sur la zone industrielle.

Aujourd'hui Pleucadeuc revit et sert de modèle. L'action d'un homme, et la participation de toute la population a été déterminante.

G. GUILLOU
Secrétaire général du SIVOM de Questembert-Rochefort-en-Terre.

FIN DU SPECIAL PAYS DE VILAINE

MEUBLES LES PLUS GRANDES MARQUES

chambres à coucher
salles à manger
cuisines
éléments sur mesures

pierre sarazin

CHOIX
QUALITÉ
PRIX

35550 sixt-sur-aff
Tél. 08-13-35

Les rencontres de Plougrescant

JUILLET. — Du 9 au 15 : Narcissisme et vieillissement, au-delà des orthodoxes : l'hétérodoxie ; du 16 au 29 : Le théâtre des gens ; du 16 au 22 : paroles de mort et corps vivants ; le non-travail ; do-in ; atelier d'éducation créatrice : la peinture ; du 23 au 29 ; banc d'esso poétique ; parole féminine en liberté ; parole individuelle et imprégnation chrétienne ; do-in ; atelier d'éducation créatrice : peinture ; du 31 juillet au 5 août : l'argent ; désir de violene, violence du désir ;atelier d'éducation créatrice : peinture.

AOUT. — du 6 au 12 : communication : imaginez... entendre ou dire ; la famille conjugale en question ; expression corporelle et théâtralité ; atelier d'éducation créatrice : peinture ; du 13 au 15 août : l'enfance doit-elle être protégée ? ; développement et épanouissement ; du 20 au 26 : des contes aux histoires vraies : travail sur le langage ; faire du groupe.

Du 27 août au 2 septembre : actualité de la mystique ; du 3 au 9 septembre : pour une société ludique ; du 1er juillet au 9 septembre : initiation au tissage.

Scop Avel Nevez, 22820 Plougrescant.

Les prix des poètes bretons

Un jury présidé par Andrée Bourçois-Macé a décerné les prix des poètes bretons pour 1978 : *Grand prix Wilfrid Lucas :* Ginette Durand. *Prix « Jean Georges » :* Philippe Oswald. *Poésie classique :* René Guéno et Cécile Gervaise. *Vers libres :* Madeleine Gaudu, Gisèle Coges. *Humour :* Jeannine Dieumegard. *Jeunes :* Patrice Perron, Régine Chansavoir, Annie Kautz, Morange, Claude Barre. *Doyens :* Paul Jousse, Louis Mesle, Pierre de Barbeyrac. *Contes et nouvelles :* Madeleine Gaudu. *Chanson poétique :* Ginette Durand. *Prix des textes sans musique :* Anne-Marie Le Goff. *Prix « Armor » :* (langue bretonne) : Mme Derrien.

Une école Diwan à Rennes

L'Association Diwan a ouvert sa quatrième école maternelle en langue bretonne à Rennes-Villejean (ferme de la Harpe) avec salles de jeux et de repos, cantine, jardin...

LANDEHEN
terrain de la Ville-Tanet
dimanche 20 août
GRANDE FETE AERIENNE

UNIVERSITE GALLO D'ETE

Les Amis du parler gallo organisent les 7, 8 et 9 juillet dans le Méné leur première Université d'été afin d'élaborer une graphie du gallo simple et claire.

Chantiers et stages

• KELH AR GELENNERIEN VREZONEG — SKOL VREZONEG AR MERHER — AL LEUR NEVEZ. Un stage commun de breton intensif est organisé à Brest, à l'Ecole Sanquer, a) du 3 au 7 juillet ; b) du 4 au 8 septembre. Stages entièrement gratuits. Possibilité de dormir dans l'école. Trois niveaux : *débutants* (méthode audio-visuelle de la Faculté de Brest), *moyens* et *bretonnants*. Renseignements : M. VERGOS, Kervedenn, 29160 LE FRET CREZON. A. KERAVEL, 6 rue Neptune, 29200, BREST.

• STAJ-HAÑV AR FALZ

Savet gant Skolaerien ha Kelennerien AR FALZ-SKOL VREIZH : Xved Kendalc'h a Studioù Breizheg. E Braspars, e kreis ar Menezioù Are, e vo dalc'het ar bloaz-mañ Xved Kendalc'h a Studioù Breizheg Skolaerien ha Kelennerien Ar Falz, eus an 3 beteg an 9 a vis gwengolo 1978. Digor eo ar stajmañ da gement heni en-deus c'hoant kemer perzh el labour boulc'het gant SKAF ewid an Deskadurezh e Breizh, ha dreist-holl da gement studier, kelenner, animatour, da gement heni c'hoant dehañ kaoud un disterrañ tañva eus ar pezh a vez anezhañ KULTUR BREIZH, pe gousoud hirroc'h diwar e benn. Diw lodenn e vo e-barzh ar stajmañ : eus an 3 beteg ar 6 : lodenn vrezhoneg, eus ar 6 beteg an 9 : lodenn diwyezheg. Tu 'zo da lakaad e hanw ewid an oll staj pe ewid ul lodenn anehañ. Peb den hag a c'hounez e vuhez a vo red dehañ paean 30 L. en ur roiñ e hanw. Pris ar staj : tud deuet : 30 L. bemdez, tud yaouank dilabour ha diarc'hant : 20 L., bugale : 15 L. Paolig KOMBOT, 17, chemin des Capucins, Montroules 29210.

• CHANTIER D'ART

Réalisation collective d'une mosaïque ornementale de 12 m², chantier du 30 juillet au 27 août : rue A. Daudet, Saint-Brieuc.

• MUSIQUE, CHANT ET DANSE

Stages d'été, musique, chant et danse : s'adresser à la Délégation Régionale de la Musique, hôtel de Blossac, 6 rue du Chapitre. Rennes.

• CHEFS DE PUPÎTRE ET DE CHŒUR

Stage de chef de pupître et de chef de chœur le 11, 12 et 13 juillet dans le Morbihan sous l'égide de l'Association pour le Développement Musical, avec le professeur de chant de l'Ecole Nationale de Musique de Lorient et l'animateur des stages du mouvement « A cœur joie ». (Nolwenn Monjarret, la Vraie Croix, 56270 Ploëmeur).

• ART DRAMATIQUE

Quatre stages de l'ADEC (5, rue du Pré-Perché à Rennes) : *création dramatique* (avec l'acte-théâtre de Folle-Pensée) du 14 au 30 août à Saint-Norgant ; *clowns du 4 au 9 septembre ; initiation à l'art dramatique* du 4 au 9 septembre ; *expression corporelle*, même date.

• TI KENDALC'H

* RELIURE. 9 au 13 juillet. 16 au 20 août. 3 au 7 septembre (250 F). * CORNEMUSE OU BATTERIE. 17 au 21 juillet (200 F). * DANSE TRADITIONNELLE, débutants. * 17 au 21 juillet (220 F). * 22 au 26 juillet, INITIATION A LA MUSIQUE BRETONNE (220 F). * 24 au 28 juillet, ETUDE DE LA LANGUE BRETONNE (175 F). * 11 au 15 août, ACCORDEON DIATONIQUE (250 F). * 16 au 20 août, STAGE CULTUREL (250 F). * 15 au 19 août, ETUDE LA CHANSON TRADITIONNELLE (200 F). * 16 au 20 août, MUSIQUE FOLK (250 F). * 15 au 19 août, CORNEMUSE. Niveau supérieur (300 F). * 21 au 25 août. Préparation au diplôme du moniteur de danses (250 F). * 29 août au 2 septembre, INITIATION A LA MISE EN SCENE DE LA DANSE BRETONNE (260 F). * TOUR A BOIS. 29 août au 2 septembre (600 F). * MUSIQUE DE COUPLE. 29 août au 2 septembre (250 F). * 3 au 7 septembre, DANSE TRADITIONNELLE 2e DEGRE.

• DUNES DE COMBRIT SAINTE-MARINE

L'Association Etudes et Chantiers propose aux parents et aux enfants qui désirent passer ensemble leurs vacances, la consolidation des dunes de la plage de Combrit Sainte-Marine (Finistère sud) du 3 au 23 juillet. 220 F par famille + 15 F par jour pour les enfants de moins de 16 ans partageant les repas collectifs. *Anne Richard, Etudes et Chantiers, 33 rue Campagne-Première, Paris).*

• ECOLOGIE EN FORET DE PAIMPONT

La station biologique de la forêt de Paimpont, appartenant à l'université de Rennes I, organise 5 stages d'été sur l'écologie :

— 3-8 juillet : écologie végétale (enseignement, actualisation des connaissances) ;

— 3-7 juillet : aménagement et mise en valeur d'un ensemble naturel ;

— 10-22 juillet : socio-écologie (ouverture sur la recherche) ;

1er-7 septembre : éco-éthologie (recyclage pour les enseignants du premier et du second degré) ;

— 4-16 septembre : écologie des vertébrés supérieurs. Ouverture sur la recherche (ou une forme spécialisée de l'enseignement).

• SCORFF PROPRE

Chantiers du 3 juillet au 31 août pour les plus de 17 ans : nettoyage du Scorff *(Etudes et Chantiers, 33, rue Campagne-Première, Paris).*

• MODELAGE ET SCULPTURE SUR BOIS

Des stages de cinq jours sont organisés au Sel-de-Bretagne par Eugène Auinette : le dessin, le modelage, l'outillage, le bas-relief, etc. Le stage (jusqu'au 30 septembre) : 300 F, filles et garçons minimum 15 ans, pas d'aptitudes particulières ni matériel, camping gratuit. Prévenir un mois avant le stage (maximum six personnes). *(Eugène Auinette, sculpteur sur bois, « Au Doen Vrez » Le Sel-de-Bretagne, 35320).*

• POESIE BRETONNE

Stage de poésie bretonne, du 9 au 13 juillet à Ti Kendalc'h (Saint-Vincent-sur-Oust).

Sur des textes de langue française, apprendre à mettre en forme et en scène des poèmes bretons et à mettre en place des récitals poétiques (220 F).

• CHEF DE BASE NAUTIQUE

Inscription jusqu'au 15 août pour la prochaine session de l'Ecole des chefs de base nautique : ECB, 4, rue A.-Le Ray, BP 170, Concarneau.

BREIZH
le magazine mensuel de Kendalc'h
Abonnement d'un an : 30 F - BREIZH, le Pradi, Trédion, 56250 ELVEN

« Pays de Loire » : le livre malhonnête d'une manipulation

Michel Bodiguel, journaliste à l'Eclair Presse-Océan *à Nantes, vient de présenter l'ouvrage « Pays de la Loire de 1975 à 1985 » qu'il préparait depuis un an, soutenu par Jacques Bloch-Morange et surtout par les responsables des assemblées régionales, trop heureux d'être secourus si spontanément dans leur vilaine tâche de négation de l'identité de la Loire-Atlantique. Quelle aubaine, en effet, que Michel Bodiguel, nantais qui paraît oublier qu'il descend d'une lignée de meuniers installés à Guémené-Penfao ou sur le Sillon-de-Bretagne, renie lui-même ses origines, montrant ainsi l'exemple à ses compatriotes « attardés » qui se croient encore Bretons et veulent le rester ! Il affirme « qu'en quelques années déjà, l'esprit régional est né » ! Quelle manipulation des habitants de Nantes et de Loire-Atlantique et quel scandale de parler « de la naissance en quelques années d'un esprit régional » alors que Nantes a l'identité et l'esprit bretons depuis des siècles. Lors de la présentation de l'ouvrage, M. Fisch, président du Comité économique et social et M. Dassié, représentant le conseil général et régional, se félicitaient sans vergogne de la sortie du document : « C'est vrai, l'esprit régional est devenu une réalité, au niveau des administrations et des élus au moins. Il faut maintenant le développer dans la conscience du public, mais il manquait pour cela un document précis et concret qui soit une véritable photographie de la région, du passé et du présent et des orientations qui conditionnent le futur. Cet ouvrage, Michel Bodiguel l'a signé et dit sa foi dans une région qui, au-delà des certitudes et du probable, possède les vertus qui forcent le destin. » Il s'agit bien là, en effet, de forcer le destin des habitants de Loire-Atlantique en les arrachant à la Bretagne et en leur faisant croire qu'ils ont plus d'affinités avec leurs voisins angevins ou manceaux.*

Cet ouvrage est paru quelques jours avant que ne se tienne en Loire-Atlantique à la préfecture à Nantes (lundi 5 juin) la réunion du Conseil Culturel de Bretagne créé dans le cadre de la Charte culturelle de Bretagne. Sera-t-il possible que certains élus puissent longtemps jouer sur deux tableaux ?

O.P.

Langleiz

Il y a trois ans, Xavier de Langlais nous quittait trop tôt : peintre, illustrateur et écrivain, il aura été un des meilleurs des nôtres. Dans un ouvrage abondamment illustré, Yann Bouessel du Bourg évoque la vie et l'œuvre de cet homme de qualité qui sut toujours rester fidèle à ses amitiés et à sa passion celtique. Parmi ses livres, certains sont devenus des classiques tels *le Roman de la Table ronde* (5 volumes chez Piazza) ou *l'Ile sous cloche,* curieuse composition de science fiction, sans oublier son traité sur *la technique de la peinture à l'huile* traduit dans le monde entier. Sa peinture, elle, longtemps marquée par la recherche avait fini par trouver une sorte de sérénité. Et Bouessel du Bourg a raison de rappeler les œuvres monumentales réalisées

LIVRES

par Yann Poilvet

dans plusieurs chapelles de Bretagne. Il sait aussi camper le compagnon qui aimait bien vivre et dont on découvre des facettes inattendues : il pratiquait la musique mais aussi le patinage, la natation, l'escrime... la boxe ! Son message, souligne enfin l'auteur, est « un antidote contre le subjectivisme effréné, l'intellectualisme français » (*Kanevedenn,* 11 rue de la Fonderie, Rennes).

EMSAV

Baga ou les énergies de la Bretagne

Un curieux titre pour un curieux livre. *Baga,* c'est le cri de guerre des Celtes, l'appel à la volonté, à la mobilisation. Le livre, c'est un ensemble - un peu décousu car il n'y a pas de fil conducteur entre les chapitres écrits par des auteurs au style et au tempérament différents - de textes qui veulent démontrer que la Bretagne d'aujourd'hui pousse encore ce cri porteur d'énergies. C'est donc, plus qu'un document scientifique, un acte de foi mais qui ne manque pas d'arguments. Au sommaire : *Ce que les siècles ont apporté à la Bretagne,* par Marie-Madeleine Tugorès (énergie des origines) ; *Un gisement sans cesse renouvelé,* par Jacques Coup de Fréjac (énergie des hommes) ; *Ce que la Bretagne veut rester,* par Yann Brekilien (énergie de l'identité bretonne) ; *Les formes possibles d'un développement armoricain,* par Jacques Bloch-Morhange (énergie de la technique) ; *L'apport essentiel de l'énergie mécanique,* par Claude Goudier (énergie du devenir). La conclusion : « il y a une solution bretonne aux problèmes bretons dans le cadre national car les énergies sont là ». (*Editions de la Cité,* Brest).

Les Bretons

Alain de Benoist, qui est considéré comme un des plus brillants philosophes de la « nouvelle droite », a réalisé, sous le titre *Vu de droite,* une magistrale étude critique des idées contemporaines. Un chapitre y est consacré à une histoire résumée du Mouvement breton et Jacques Quatrebœufs a eu l'excellente idée d'en réaliser un tiré-à-part. Pour condensée qu'elle soit, cette *Histoire* est, en effet, fort bien documentée et relativement objective ; j'écris *relativement* car Benoist minimise et déforme l'action de l'UDB dont il veut oublier qu'elle a eu le mérite, malgré certaines erreurs de parcours, de contribuer à sortir l'Emsav du ghetto dans lequel il s'enlisait. Pour lui, manifestement, le grand homme demeure Olier Mordrel. Au-delà des appréciations liées aux opinions, nous conseillons la lecture de ce texte intelligent (*La Bretagne réelle,* Merdrignac).

ARCHITECTURE

Styles de Bretagne

Le mécénat revêt parfois des formes originales : en éditant une collection d'albums sur les styles régionaux, la société Ciments Lafarge France apporte une contribution essentielle à une initiation de plus en plus nécessaire : la qualité de la vie. Et la maison n'en est-elle point la base avec la nature dont elle est inséparable ? L'ouvrage consacré à la Bretagne, élégamment relié, illustré de dessins de J.-J. Morvan et d'A. de Saint-Jouan, de photographies de Lawrence Perquis, est préfacé par Pierre-Jakez Helias qui reproche justement aux historiens de l'art de n'avoir pris en compte que les grandes réalisations monumentales, ignorant ces demeurances et ces « vivoirs » où, pourtant, l'art populaire s'est manifesté avec goût et originalité. *Styles de Bretagne* ne tombe pas dans ce travers : s'il évoque les ouvrages caractéristiques de notre pays, il s'attache surtout à la maison dans sa réalité quotidienne, dans sa proximité de l'homme. Il y a un peu de tout dans cet album qui se lit avec délectation : des raccourcis sur les styles, des idées de plans, le jardin et l'environnement, la façon de bien concevoir l'habitat, des conseils pour la restauration, des artisans typiques... Le texte de Jean Chaumely est sobre et de nombreux échos sur les traditions font que *Styles de Bretagne* ne sombre jamais dans l'aridité des traités techniques. C'est un ouvrage chaleureux et enrichissant (*Direction régionale de C.L.F.,* 37, boulevard des Anglais, Nantes).

PRATIQUE

100 plantes, 100 usages

Il y a une étonnante complémentarité entre les hommes et la nature. S'inspirant de la sagesse des anciens, de nos connaissances actuelles et surtout de sa remarquable expérience personnelle, Yves Rocher nous apprend ici à faire des plantes nos alliés : il indique non seulement les services qu'elles peuvent nous rendre pour la santé, l'esthétique, voire la gastronomie, mais aussi la manière de les cueillir, les sécher, les préparer, les doser. De l'abricot à la vulnéraire en passant par l'ajonc, la bruyère, le houx, le souci, le tournesol et autres, nous entrons ainsi dans le circuit de l'équilibre corporel (*E.d. Marabout*).

★ *BIBLIOTHEQUE VISUELLE - Les chiens,* par Rex Marchant : l'évolution du chien, ses capacités d'adaptation, son flair - *La météorologie,* par Bill Bailey : l'explication claire des phénomènes du temps(Ed. *Gamma*).

POCHOTHEQUE

★ *MARABOUT - La double vie de Théophraste Longuet,* roman de Gaston Leroux, une œuvre étrange - On retrouve le grand écrivain C.F. Ramuz avec deux rééditions : *Aline,* un amour villageois, et *Si le soleil ne revenait pas,* une psychose de fin du monde.

★ *PRESSES POCKET - La rousse rafle tout,* roman policier de Raymond Chandler.

YANN POILVET



Henri Yvergniaux à la galerie Drouant

Après le salon « Comparaisons » au grand palais des Champs-Elysées où il exposa en juin dernier, Henri Yvergniaux présentera, de nouveau à Paris, du 7 au 21 septembre, des dessins et des toiles consacrés au cheval, cette fois dans le salon bleu de la galerie Drouant.

Henri Yvergniaux. J'ai besoin d'un centre d'intérêt qui fixe mon attention et cette méthode correspond à ma façon de travailler qui est très épisodique. Je me « défonce » pendant quelques mois sur un thème précis et ensuite je reste plusieurs mois à errer, à retrouver une ligne d'inspiration en même temps que je trouve un repos nécessaire après ma période d'activité créatrice. Car je travaille très vite : j'ai une manière très gestuelle de peindre, ce qui est éprouvant. Depuis dix ans, j'ai ainsi abordé divers thèmes : Lumière d'Espagne, Portugal que j'aime, Ouessant, Alain Colas et son tour du monde et j'ai traité le thème du cheval à plusieurs reprises.

Y.P. Pourquoi donc ce retour au cheval?

H.Y. J'ai d'abord traité le cheval à hauteur d'homme. Puis dans la série « Cheval mon ami », j'ai abordé le thème en tant que cavalier, tout en travaillant à parfaire mon expression. J'ai voulu être, en quelque sorte, cavalier-peintre...

Y.P. Quel sera le titre de votre exposition chez Drouant?

H.Y. « Cavalièrement vôtre... »

JE SUIS UN BAROQUE

Y.P. Qu'est-ce qui vous attire dans la présentation graphique du cheval?

H.Y. La difficulté : le cheval, c'est le mouvement. Cela me plaît, car je crois que je suis un baroque. D'autre part, j'aime peindre la puissance. Les chevaux que je préfère sont ceux de Delacroix et non pas les chevaux fins, fuselés et légers de Degas. En peinture, j'aime le trait puissant, accentué ; on m'a d'ailleurs dit que je peignais avec une cravache ! En outre, je dessine comme une brute : je commence par laisser ma main et le crayon courir sur le papier et je fais des réseaux de traits qui essaient de cerner le plus près possible la vérité. Puis je travaille mon dessin à la plume en recherchant ce qui peut accentuer l'impression de mouvement. Après quoi j'achève au pinceau-brosse trempé dans l'encre de chine : c'est lui qui donne la dimension au sujet parce qu'on retrouve partout la même épaisseur de trait. Enfin je donne de la profondeur à mon dessin et je crée des jeux de valeurs en revenant avec une plume fine sur tous les traits faits au crayon, qui m'ont servi au tout début, même s'ils sont faux. Delacroix disait qu'une vérité est faite d'une somme d'erreurs.



Y.P. Cette année, dans ce thème du cheval, vous avez plus produit de dessins que vous n'avez peint de toiles, semble-t-il...

H.Y. Je crois que je suis plus dessinateur que peintre et je pense que mon dessin a toujours été très en avance sur ma peinture. Mais je préfère qu'il en soit ainsi, car cela me laisse des possibilités en peinture, alors que l'inverse me serait catastrophique. En fait, dans une toile, je suis content lorsque j'ai réussi à dégager des traits de l'ensemble de la masse de couleur. Je voudrais peindre en noir et blanc, mais je me laisse toujours envahir par la couleur, surtout le rouge, ma couleur préférée.

A OUESSANT, J'AI COMPRIS QUE J'ETAIS UN GESTUEL

Y.P. D'où vous vient cette prédilection pour le dessin?

H.Y. Je n'aime pas m'emcombrer de matière. A Ouessant, en 1966, j'ai compris que la matière ne me convenait pas et les toiles que j'y ai faites avaient presque l'aspect d'aquarelles qui auraient été traitées à l'huile. Elles étaient travaillées à plat, dans un seul jus. C'est à Ouessant que j'ai compris que j'étais un gestuel. Travailler avec de la matière est, pour moi, trop lent dans le temps. Je travaille obligatoirement vite. Avec le dessin je joue avec la difficulté. L'encre de chine ne pardonne pas la moindre erreur : il n'y a pas moyen de revenir en arrière ou d'éclaircir son dessin.

Tiraillé, déchiré entre la puissance, la pesanteur et la légéreté, l'aérien : tel apparaît Henri Yvergniaux. Chaque toile, chaque dessin est un combat entre les deux tentations, les deux éléments. La plus forte impression qu'il ressentit en Grèce, et qu'il traduisit dans ses toiles, se produisit à Mycènes : *« Dans cet ensemble de pierres cyclopéennes, on a l'impression que cela n'a pas de poids »*. La fusion du massif et du mouvement : voilà l'obsession du peintre et surtout du dessinateur Yvergniaux et elle se manifeste dans ses dessins de chevaux. Dans le choix délibéré de quelques traits accentués, il y a aussi en réseau, par dessous, une quantité de petits traits annexes qui font vibrer le dessin, qui créent des palpitations. Les chevaux d'Henri Yvergniaux sont puissamment vivants en même temps que dégagés de la pesanteur physique. Ils traversent en éclair un espace où, pourtant, leur présence s'affirme. Le mouvement et le massif à quoi s'ajoute une violence innée : l'univers d'Henri Yvergniaux.

YANNICK PELLETIER

Alain Lenost à l'Orangerie du Sénat

Du 10 au 23 juillet, sur invitation d'Alain Poher, le peintre Alain Lenost expose à l'Orangerie du Sénat. C'est une importante distinction car les peintres retenus pour l'Orangerie sont rares et l'exposition du Sénat jouit des faveurs d'un public international. Alain Lenost la méritait bien. Cet artiste, en perpétuelle recherche, n'a jamais cessé d'évoluer, variant ses thèmes, affinant sa manière, sa technique, manifestant un souci constant de progresser vers un art toujours mieux maîtrisé. Ainsi, après avoir acquis une riche technique figurative, Alain Lenost, aujourd'hui, lâche bride à sa fougue pour donner à ses toiles une subtile modernité...



« Un nouveau souffle, une seconde jeunesse » : c'est ainsi qu'Alain Lenost considère à juste titre son nouveau langage. *« Quand je suis arrivé à Paimpol en 1964,* dit-il, *j'étais plus moderne que je ne le suis devenu car j'ai dû m'adapter au lieu que je m'étais choisi. J'ai dû mesurer mes ardeurs, mes élans. Pendant quatorze ans, j'ai travaillé à acquérir du métier, une discipline. Maintenant que c'est fait, je repars et je fonce... »*, ce qui donne une toile qu'Alain Lenost jugea « risquée, osée » : *Tulipes jaunes sur fond bleu.* Il ne croyait pas que son public suivrait et c'est pourtant ce qui s'est passé. Le talent de Lenost, c'est aussi de savoir faire, mais à son insu, que ses amateurs marchent d'un pas égal au sien. Son art fait progresser, sans jamais être didactique dans ses intentions.

« Un nouveau souffle », certes ; mais aussi la sérénité d'une puissance maîtrisée. C'est dans cette perspective que s'impose le portrait d'un chirurgien allemand, ami du peintre : un visage intelligent au regard profond. Devant ce tableau, on songe à ces admirables portraits des grands humanistes de la Renaissance, Erasme ou Reuchlin... Cet excellent portrait, tant par ses qualités techniques que par la richesse humaine qui s'en dégage est pour Alain Lenost un symbole : celui de l'amitié reconquise sur la haine dévastatrice et stérile. *« J'ai voulu faire œuvre de réconciliation »*, dit le peintre.

QUAND LENOST SE RÉVOLTE

Si la fraternisation lui tient à cœur, Alain Lenost est aussi capable de révolte. Les toiles que lui a inspirées la marée noire éclatent de violence. *Le pêcheur mazouté*, aux grandes bottes noires, se croise les bras et son visage fascine, interroge : *« Et maintenant, qu'est-ce que je vais faire ? »*. L'homme n'est plus que détresse, comme ce paysage de *Porspoder* d'avant l'Amoco-Cadiz : *« dans cette œuvre, j'ai mis l'accent sur les sables blonds d'avant la marée noire »*. Toile douloureuse que cette chaude et sensuelle blondeur promise à l'infecte visquosité noirâtre, dans un paysage triste, tourmenté, à l'agonie, qu'écrase un ciel lourd de menace. Toute la révolte d'Alain Lenost y est contenue et, conséquence de l'art, elle jaillit de la toile pour envahir celui qui la contemple.

« Je réagis selon les évènements et les éléments » : les uns et les autres ont confondu leur puissance émotionnelle dans cette neige qui a recouvert la Bretagne en février. On aurait cru qu'un miracle s'était subitement produit. Dans l'exaltation que m'apporta le paysage enneigé, j'ai peint, en trois jours, trois toiles et deux gouaches sur nature. Au milieu d'une luminosité extraordinaire, la mer prenait une couleur verte très particulière, très douce. Mais dans mes toiles c'est en terrien que je vois la mer. Il me faut énormément de premiers plans pour m'appuyer et la mer n'est qu'une évasion supplémentaire, un élément de l'ensemble. J'ai fait jouer la lumière sur la neige avec des blancs froids tirant sur les bleus et des blancs chauds tirant sur des jaunes légèrement orangés. »

Fidèle à l'une de ses sources d'inspiration, Alain Lenost a puisé dans les scènes de la vie rustique : scène de labour traitée avec des couleurs et des matières assez fortes et sonores pour traduire l'impression de vie et la sourde violence de l'acte qui déchire et ouvre la terre nourricière ; *Ramassage des haricots* : « c'est une toile de grand format — 1,62 sur 1 m — que j'ai conçue pour être vue avec un recul de 10 à 15 mètres. J'ai toujours eu envie d'étudier cette scène mais j'ai toujours été gêné car elle a lieu en septembre dans une nature entièrement verte : on risque de reproduire un véritable plat d'épinards ! Il y avait donc une double difficulté : trouver une harmonie d'ensemble de la tonalité, travailler dans une palette qui n'était pas la mienne ».

« Enfin, un peintre breton au Sénat » écrivait Alain Poher à Alain Lenost. C'est justice.

YANNICK PELLETIER

* Exposition ouverte : à *Paris* : du 10 au 23 juillet, à *Paimpol* : du 25 juillet au 2 septembre.

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

BAULE (LA). — *Hôtel-de-Ville* : jusqu'au 8 août, Toffoli ; jusqu'au 3 septembre : Schuttie. *Salle des fêtes*, du 1er août au 5 septembre, société littéraire et artistique. *Galerie Horizon* : en septembre, Sophie Busson.

BELLE-ILE-EN-MER. — Patrimoine artistique de Belle-Ile.

BREVIN (SAINT). — *Salle des fêtes*, jusqu'au 10 août, amateurs.

BRIEUC (SAINT). — *Bibliothèque municipale* : Xavier de Langlais, peintre et écrivain. *Galerie Saint-Benoit* : jusqu'au 15 juillet, peintres d'Auray. *La Palette* : jusqu'au 22 juillet, les peintres de la Galerie.

CARNAC. — *Ecole publique* : du 17 août au 15 septembre, pêcheurs d'hier et d'aujourd'hui.

CAST (SAINT). — *La Levrette* : jusqu'au 15 sept., les surréalistes et fantastiques flamands. Les 12 juillet et 12 août, *square Pellion*, foire à la peinture et à la sculpture.

CONCARNEAU. — *Galerie Gloux* : jusqu'au 20 juillet, la vie en Bretagne de 1870 à nos jours en peintures.

DAOULAS. — *Chapelle Sainte-Anne* : les saints de Bretagne.

DINARD. — Du 1er au 20 août : sculptures de Manoli. Du 21 août au 3 septembre : peintures de Suzanne Gorka.

DINEAULT. — Les calvaires du Finistère.

FAOUET (LE). — 12 août, exposition artisanale.

GUIDEL. — *Chapelle Saint-Fiacre* : jusqu'au 25 juillet, Bernard Louédin.

GUILVINEC (LE). — *Hôtel de ville* : peintures.

HEDE. — *Festival* : du 1er au 15 août, photos de Claude Raimond-Dityvon sur la marée noire.

JOSSELIN. — *Chapelle de la Congrégation* : peintures.

LAMBALLE. — *Musée* : les vieux métiers vus par Mathurin Méhaut.

LANMEUR. — Jusqu'au 15 juillet, photos de Claude Raimond-Dityvon sur la marée noire.

LIZIO. — *Val-Joint* : artisanat d'art.

LORIENT. — Galerie *la Griffe* : jusqu'au 23 juillet, Jean Marion.

MORLAIX. — *Musée des Jacobins* : goëmon et goëmoniers.

NANTES. — *Convergences* : peintures.

PAIMPOL. — *Atelier-galerie* rue Thiers : du 25 juillet au 2 septembre, Alain Lenost.

PARIS. — *Orangerie du Luxembourg* : du 10 au 23 juillet, Alain Lenost.

PERROS-GUIREC. — *Palais des congrès* : juillet, Josset ; août, Marie-Claude Tréhet.

PLOMELIN. — *Groupe scolaire* : du 12 juillet au 10 août, sculptures et gravures de D. Bellek, photographies de C. Misandeau.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — Peintres et sculpteurs de la Rade à Saint-Jean.

POINTE-SAINT-MATHIEU. — *Galerie du Bout-du-Monde* : Henri Yvergniaux et Bernard Morinay.

PONT-L'ABBE. — *Salle des fêtes* : du 1er au 31 août, les peintres de la galerie la Palette.

PONT-AVEN. — *Musée* : le mouvement impressionniste dans l'école de Pont-Aven. *Galerie de l'Aven* : du 1er au 30 août, dessins, aquarelles et gravures de Sophie Busson. *Hôtel de ville* : peintures.

PONTIVY. — *Château des Rohan* : tout l'été, figurines, armes et uniformes de collections ; deuxième quinzaine d'août, peintures de Gaïk Conan.

QUIBERON. — Salon UFOLEA.

QUIMPER. — *Musée des beaux-arts* : juillet, l'école de Pont-Aven ; août, Pierre-Eugène Clairin. *Archives* : les édifices départementaux.

RENNES. — *Maison de la culture* : à partir du 21 août, « La grande récré », enseigne de J.-Cl. Silbermann. *Archives départementales* : propagande officielle et clandestine 1940/1944.

ROCHE-BERNARD (LA). — *Chapelle Notre-Dame* : peintures et ouvrages d'artisans.

ROCHEFORT-EN-TERRE. — *Mairie* : peintures.

VANNES. — *Archives départementales* : 100 ans de chemins de fer en Morbihan. *La Cohue* : jusqu'au 30 juillet, 40 artisans d'art.

VITRE. — *Château* : aquarelles d'A. Robida.

ROSCOFF. — *Station biologique* : exposition Méheut et la mer.

Exposition Xavier de Langlais

A l'initiative de Nicole Meyer, la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc présente (jusqu'au 26 août) une remarquable exposition consacrée à Xavier de Langlais sous ses deux facettes : l'écrivain, le peintre. On y retrouve ces ouvrages où le Rennais de Sarzeau exprimait si bien son amour de la Bretagne, sa sensibilité de Celte, son ouverture au merveilleux, et ces peintures harmonieuses parmi lesquelles de beaux nus féminins à la fois sensuels et pudiques. Dans toute son œuvre, il avait « les audaces insoupçonnées des vrais traditionnalistes », pour reprendre l'expression d'Erwan Bergot.

Nouveau : « Lug »

« LUG » est une association des artistes plasticiens de la région de Saint-Brieuc, dont le bureau provisoire comprend : président, Philippe Gouret, artiste peintre ; secrétaire, Anne-Yvonne Denoual, club de la femme peintre ; trésorier, Roland Tostivint, potier.

Cette association veut apporter aux artistes de la région briochine une aide efficace et dynamique afin qu'ils puissent s'exprimer et exposer plus librement.

Cotisation (30 F) et adhésions : Philippe Gouret, 25, rue du Général Leclerc, LAMBALLE.

QUE VOUS AYEZ 20 OU 1000 EMPLOYÉS
NOUS AVONS SUREMENT UNE SOLUTION POUR VOTRE
EQUIPEMENT EN DISTRIBUTEURS DE BOISSONS
SOLEMCO
10, Rue Traverse - B.P. 438 - 29275 BREST cédex
Téléphone (98) 44.37.48 + Telex 940660 code 277
Service après-vente assuré et fournitures de tous produits

Roland Tostivint le potier qui a bretonnisé le « design »

Roland Tostivint n'est pas un potier tout à fait ordinaire. Le personnage étonne un peu. Volontiers exubérant, parfois un peu agressif dans le verbe, poète tout à la fois, il y a chez lui une vitalité qui force la curiosité et la sympathie... mais on découvre très rapidement la clef de ce caractère à facettes : son métier et la Bretagne.

DU DESIGN A CARACTÈRE RÉGIONAL

Revenu au pays natal après avoir fait les beaux-arts d'Oran, il hésite sur la manière d'exercer son métier : *« Je vais faire de la céramique,* pense-t-il, *mais comment... ? »*. Breton dans l'âme, il trouve bien vite la réponse à sa question : il va renouer avec les anciennes traditions celtes. *« C'est René-Yves Creston, un grand ethnographe qui m'a formé. J'ai plongé avec lui aux sources de notre culture, j'ai passé des mois à feuilleter des livres pour me documenter sur notre histoire. Et puis, un jour, j'ai relevé tous les motifs de broderie existants en Bretagne, et ils sont nombreux, croyez moi ! Ce fut en quelque sorte le déclic. J'allais utiliser les fabuleuses ressources de nos traditions et les ranimer par mes poteries »*.

Seulement, Roland Tostivint ne veut pas se laisser « encarter » par l'étiquette, qui lui est trop souvent accolée, de « bretonnant un peu farfelu ». *« Je ne fais pas que du breton, j'essaie aussi de faire un travail de création personnel, moderne. Comme je le dis moi-même, je fais du « design à caractère régional »*. Belle formule qui résume bien, effectivement, son travail. Lorsque l'on pénètre dans son magasin et son atelier de Binic, le regard est attiré par des réalisations d'un caractère peu commun. Tel ce jeu d'échecs sur lequel trônent de curieux bonshommes. *« C'est la bataille des Vénètes. J'essaie ainsi d'évoquer les grands évènements de l'histoire de la Bretagne. J'arriverais peut-être, pourquoi pas?, aux batailles modernes : C.R.S. contre militants bretons... ! »*.

« ON N'A PAS LE DROIT DE MÉPRISER LE PASSÉ »

Mais l'Histoire, il l'a remonte surtout à travers les traditions populaires et le côté naïf de leur raisonnement. Il en est ainsi de ces soupières gravées de motifs bretons, reproduites dans leur forme ancienne. *« Ce sont des soupières de noces, telles qu'on les trouvait autrefois. Le parrain de la mariée offrait une belle soupière aux nouveaux époux. On l'a plaçait à l'entrée de la maison et les amis y déposaient l'obole. Le montant servait à payer le retour de noces avec les jeunes du village »*. Les modèles de ce genre ne manquent pas. Roland Tostivint tâche de recenser tous les objets usuels : pichets, bols, vases... qu'il découvre au cours de ses promenades ou que des amis lui rapportent. Il monte ainsi une petite collection qui est une source. *« On n'a pas le droit de mépriser le passé »* dit-il. D'ailleurs, il n'est que d'entrer dans son atelier pour découvrir ça et là des vestiges de pièces retrouvées ; et affichés aux murs, des morceaux de papier sur lesquels figurent divers dessins : formes issues de son imagination, reproductions de modèles, idées de décoration... *« Il n'est pas rare que je prenne tout à coup un papier pour y traduire l'idée qui me vient, ou pour reporter une forme que j'ai entrevue quelque part. Un jour d'hiver, je me suis aperçu qu'il y avait des cristaux de givre sur les vitres de l'atelier. J'ai alors dessiné la forme qu'ils représentaient, je l'ai réalisé en poterie et voilà le résultat... »*, et il montre un ouvrage au relief mouvant : le cristal de givre. *« J'ai plein d'idées : il suffit de regarder autour de soi »*.





LES ÉPIS DE FAÎTAGE REMIS AU GOÛT DU JOUR

Retrouvant les liens qui l'unissent au passé de la Bretagne, il a réintroduit l'épi de faîtage dans la construction moderne. *« A l'origine, les épis servaient à accrocher les derniers brins de paille de la toiture. Même maintenant, c'est un objet essentiellement utilitaire puisqu'il évite les infiltrations d'eau, tout en étant remis au goût du jour »*. Les derniers épis fabriqués remontaient à la guerre de 1914-1918. Il y a eu un creux de 65-70 ans environ mais la fabrication prend maintenant un nouveau départ. Pour cela, Roland Tostivint a répertorié les différents épis qui existaient ; autrefois, chaque canton avait le sien propre. *« Plus on se dirige vers l'Ouest, plus la forme est trapue. Au contraire, vers Nantes, elle est beaucoup plus élancée »*. Les clients de Tostivint pour ce genre de créations se situent dans toutes les catégories sociales ; du châtelain jusqu'aux entreprises du bâtiment, en passant par les particuliers. *« D'une part, je reproduis les épis qui correspondent à la région d'où provient la demande, mais j'essaie aussi de le personnaliser. Autrefois, la poterie était un métier noble, l'artisan pouvait se permettre de caricaturer le propriétaire de la maison. J'ai fait, par exemple, un cheval pour un ancien cavalier du cadre noir, des truites pour un pisciculteur, un taureau pour un éleveur »*.

UN MÉTIER, IL FAUT LE FAIRE BIEN

Voilà pour les épis. Mais Roland Tostivint a d'autres cordes à son arc, de la poterie traditionnelle, services à café, assiettes, bols, il passe tout aussi facilement aux travaux de grande envergure, comme pour le château de La Roche-Jagu où il a réalisé tous les revêtements de sol en deux ans, ou bien encore, celui de Pontivy. *« J'extrais moi-même la terre, puis je reconstitue les tomettes une à une »*. Roland Tostivint n'apprécie guère l'amateurisme : *« Les métiers d'art « à la façon d'autrefois » sont devenus au goût du jour, seulement, ils ne sont pas toujours bien pratiqués. D'ailleurs, il faut savoir ce que l'on veut : vivre ou non de son métier. Dans tous les cas, il faut le faire bien »*.

NADINE COURDIER

« Al lanv du »
Kenstrivadeg tresañ diwarbenn « Al Lanv du » evit bugale ar skolioù

An tresadennoù da vezañ savet war follennoù 21 × 29,7 cm dezho, ha da vezañ kaset da : Eugène Aulnette « An Doenn Vras » e le Sel-de-Bretagne, 35320 Bro-Roazhon.

Tu a zo da skrivañ un toullad gerioù pe frazennoù war an dresadenn. Skrivit war du gin ar follenn ano-badoz, anv tiegezh, oad chomlec'h an treser. Lakaet e vo an tresadennoù dilennet eti diskouezadeg ha mirdi Le Sel-de-Bretagne. Tu a zo da gas an tresadennoù da greizenn Roazhon « Emglev an tiegezhioù ivez.

Au salon des artistes français, un grand peintre nantais

Des œuvres de Jean Bouchaud ont été présentées cette année au salon des artistes français à Paris. Jean Bouchaud né à Nantes en 1891, a quitté sa ville natale à l'âge de 20 ans mais il est toujours resté très attaché à sa région. C'est ainsi que, de 1924 à 1943, à la période des vacances, il gagnait avec sa famille une propriété dominant la Loire, voisine de la Seilleraye où il passait plusieurs mois. De 1954 à sa mort, l'an dernier, il séjourna régulièrement à Clisson.



Une impressionniste :

GAÏK CONAN

Gaïk Conan, qui expose de façon régulière, depuis de longues années au salon d'automne, et au salon de la Marine Nationale est membre de la Société des gens de Lettres et Présidente du Pen Club international de Monaco ; elle a fait de nombreuses conférences sur la Peinture Moderne, sur l'approche de la peinture, sur la Bretagne, etc. Elle va présenter ses œuvres durant toute la 2e quinzaine d'août à Pontivy, au château de Rohan. Elle nous a parlé de son art.

A.M. — Gaïk Conan, c'est la première fois que vous exposez vos peintures en Bretagne ; souvent, de façon régulière, dans les journaux, nous avons eu des échos de vos expositions, mais ici, sauf vos amis et les collectionneurs, on ne connait guère vos toiles ; Pouvez-vous nous expliquez pourquoi ?

G.C. — Je veux vous rappeler, tout d'abord, que chaque fois que cela a été possible, j'ai fait connaître également la date et le compte-rendu de mes expositions à *« Armor-Magazine »* auquel je suis abonnée et que j'apprécie et reconnais pour la revue la plus « vivante et enthousiaste » qu'il m'est donnée de lire et Dieu sait que je « dévore » tout ce qui me paraît intéressant. En fait, sauf des vacances régulières, mais toujours trop courtes dans mon pays, j'ai fait à l'étranger des séjours prolongés, et, bien sûr, on m'y connait beaucoup plus !

A.M. — Vous voici rentrée depuis deux ans à Paris. Avez-vous peint ?

G.C. — Bien sûr, comment ne pas peindre quand on est peintre ! Je peins chaque matin, et je prolonge parfois ces séances l'après-midi, suivant la lumière ou bien si je ne puis me « délivrer » de mon sujet. Mon exposition de rentrée a été consacrée à la Bretagne, puisqu'elle s'intitulait : « Venise et Bretagne » et elle a été réservée... à la Maison de la Bretagne.

Cette fois, j'aborde la Bretagne elle-même, mais en plein été, du 15 au 31 août, et j'espère que les Bretons pourront venir voir ma peinture. Au château de Rohan, à Pontivy.

A.M. — Curieusement, en suivant l'une ou l'autre de vos expositions, on a l'impression de deux personnalités, très différentes ?

G.C. — Mais, nous sommes tous « doubles » ou plus encore ! Il y a aussi autre chose : le rêve et la réalité ; ils sont souvent mêlés étroitement, mais parfois nettement séparés, les deux attitudes étant profondément celtes. On ne peut renier ses origines !

D'autre part, je suis profondément, très profondément, « impressionniste », non pas seulement par « alignement » sur certains grands maîtres, mais parce que c'est vraiment mon « tempérament ».

Il est certain, également, que lorsque je me suis perdue longtemps dans le rêve, j'éprouve le besoin de revenir sur la terre, d'où l'affirmation des formes dans certaines toiles et, soudain, les rouges et les ocres, sucédant aux verts et aux bleus des légendes.

A.M. — Vous parlez comme le poète que vous êtes, que l'on a cité dans un grand journal littéraire parisien parmi les poètes modernes ; qui a obtenu le Grand Prix du Festival de la Baule et, l'an dernier le second prix des Ecrivains Quimpérois pour un dernier recueil : « Où es-tu Morgane ? ».

G.C. — Oui, encore un élément de dualité !

« La fête » en photos



La Maison de la culture de Rennes propose du 5 au 28 septembre une exposition photographique sur le thème : « La fête » en deux volets : 45 photographies de Patrick Ward, Homer Sykes, Chris Steele Perkins. Un ensemble de photographies « fête de carnaval en Lombardie », par Tony d'Urso, auteur de « L'étranger qui danse ».

BULLETIN D'ABONNEMENT

OU DE RÉABONNEMENT

à découper ou à recopier
et à nous retourner
10, rue Vicairie - B.P. 540
22010 SAINT-BRIEUC - CEDEX

M. . . . . .

Profession . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR magazine » et verse 62,40 F (ordinaire) ou 200 F (soutien) par :

- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

* *Rayer les mentions inutiles.*

Yves Rocher

DES PRODUITS AUX EXTRAITS DE PLANTES ...POUR RESTER "VRAIE"

Angélique, Gentiane,... Millefeuille, Camomille... Calendula, Pensée sauvage... Mauve, Reine des prés...

Les Anciens ont toujours utilisé les bienfaits des plantes pour la protection, l'entretien et l'embellissement du corps et du visage.

Pour vous aider à préserver la fraîcheur que la nature vous a offerte, Yves Rocher a créé des produits de beautés doux, aux extraits de plantes, longuement étudiés et testés dans ses laboratoires en Bretagne.

Chaque année le nouveau** Livre Vert de la Beauté **présente la gamme complète des produits Yves Rocher, une gamme constamment enrichie afin d'offrir à chacune d'entre vous un choix toujours plus large de produits pour le visage, l'hygiène et la toilette, les cheveux, le maquillage, sans oublier les eaux de toilette et les parfums (et la ligne masculine).

Pour le recevoir gratuitement, il vous suffit d'écrire à : YVES ROCHER, 56201, LA CACILLY.

Les produits YVES ROCHER sont vendus par correspondance et dans les centres de beauté YVES ROCHER.

Orgue - Uilleann-Pipe

Très peu de musiciens chez nous savent jouer du uilleann-pipe : on connaît Padrig Molard, Alain Le Hégarat, et c'est à peu près tout.

Cet instrument, dont l'utilisation est encore peu répandue, désigne une forme de cornemuse irlandaise qui a de nombreuses possibilités, beaucoup plus variées que celles de la cornemuse traditionnelle. On peut couvrir presque deux octaves, jouer sur trois gammes majeures, sur leurs relatives mineures et encore sur d'autres gammes. Alain Le Hégarat, qui pratique cet instrument depuis plusieurs années déjà, est associé pour ce microsillon avec Alain Trovel qui, lui, est organiste. Ainsi, après le couple orgue-bombarde, mis à l'honneur par Jegat-Ihuel, le Griguer-Pichard et d'autres, c'est le couple orgue-uilleann-pipe que Le Hégarat et Trovel célèbrent aujourd'hui. C'est une innovation dont le résultat est intéressant : moins percutant que la bombarde, le uilleann-pipe serait peut-être monotone s'il était seul mais accompagné par l'orgue, il est très bien mis en valeur.

Le choix des airs de ce disque n'a pas été fait en fonction d'une unité quelconque : on trouve enchaînées des mélodies avec des danses ou des marches. C'est aux particularités mélodiques, modales structurelles ou historiques des airs que Le Hégarat et Trovel ont attaché le plus d'importance : ils voulaient que chaque air soit digne d'intérêt.

Il faut tout de même dire que les meilleurs morceaux sont certainement les airs irlandais : le uilleann-pipe se trouve en terrain de choix et c'est à cette musique qu'il semble le mieux adapté et c'est logique. *Primrose lasses, O'neill's march,* ces deux traditionnels irlandais sont particulièrement agréables à écouter.

Mais cela n'enlève rien aux danses, marches, cantiques et mélodies qui composent par ailleurs ce disque. Il y a notamment le *Kantik Spirituel war an Pater* qui met en valeur l'orgue et nous fait découvrir ses nombreuses possibilités. Cet instrument, mis en place en 1646 à la Basilique Notre-Dame de Bon Secours à Guingamp, a été restauré par deux fois : il a subi de nombreux perfectionnements et c'est un instrument dans l'esprit néo-classique que la basilique de Guingamp possède aujourd'hui.

Voilà donc un disque que les amateurs de belle musique apprécieront certainement. Regrettons que le texte de la pochette intérieure ne soit pas écrit dans une langue plus simple, plus accessible : des termes comme pentatonisme, métrique, plain-chant... ne sont pas du langage courant.

Mais retenons surtout l'excellente qualité musicale de ce disque d'Alain Le Hégarat et Alain Trovel et ne gâchons pas le plaisir qu'ils nous donnent.

(An Erminig - Velia 2230054 - 11, bd Arago - St-Brieuc.)

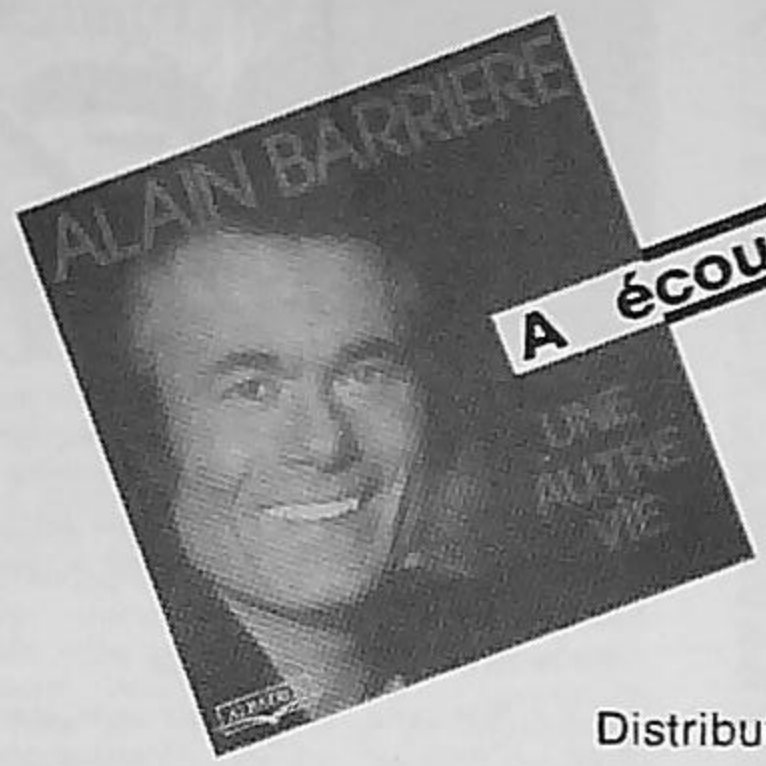
Orgue - Bombarde à Guingamp

Guingamp est décidément à l'honneur puisque c'est encore sur les orgues de la basilique Notre-Dame de Bon Secours que ce disque a été enregistré.

ALAIN BARRIÈRE

UNE AUTRE VIE/PARIS DISCO

du super Barrière made in Los Angeles



A écouter absolument

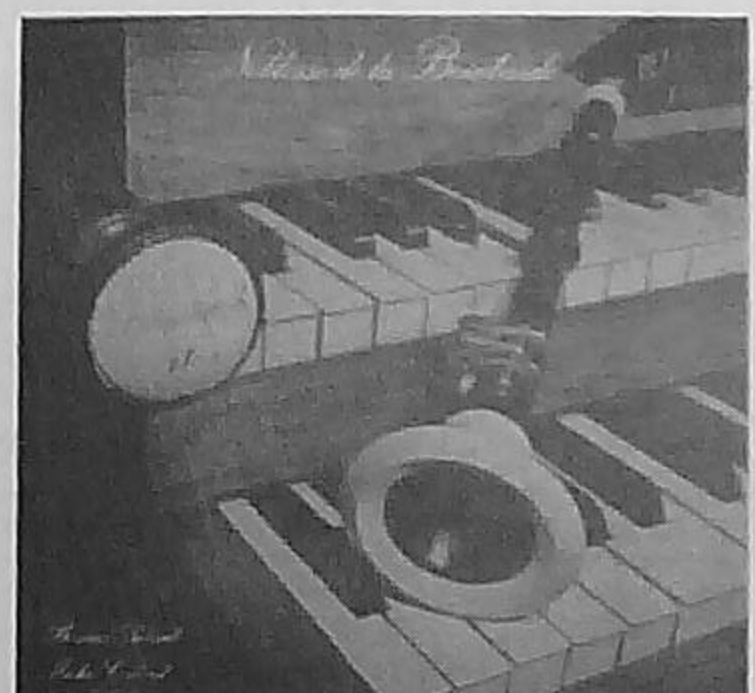
☆☆☆

éditions BRETAGNE ALBATROS

Distribution Discodis – ALB. 10.127

Il s'agit d'orgue et bombarde cette fois : Bernard Pichard, talabarder (sonneur de bombarde) qu'accompagnent les organistes Michel Cocheril et Loïk Le Griguer, trois grands de la musique bretonne. Ce disque, produit par Bodadeg ar Sonerion (Assemblée des sonneurs), a un but bien précis : faire connaître ce qu'est véritablement la bombarde. C'est le premier d'une nouvelle collection *«Eus ar Vagenn»* créée par B.A.S.

La bombarde, couramment pratiquée dans des formations musicales comme les bagadoù, n'était pas utilisée au début en instrument de soliste. Sa technique simpliste, son répertoire peu diversifié, en faisaient un élément d'accompagnement. Il a fallu des sonneurs comme Bernard Pichard pour aller au-delà. Ancien de la kevrenn de Rennes, Bernard Pichard a étudié toutes les possibilités de la bombarde. Grâce à son travail, comme à celui d'autres musiciens comme Jean-Claude Jegat, on s'est aperçu, par exemple, que le chromatisme de l'instrument, presque total, permettait à la fois de varier les tonalités,



d'élargir le répertoire et de jouer sur des timbres différents.

C'est ce travail que nous jugeons aujourd'hui au travers de ce microsillon, justement intitulé *« noblesse de la bombarde »*. L'orgue y est aussi à l'honneur sous les doigts de Michel Cocheril et Loïk Le Griguer qui montrent, à ceux qui ne les connaissent pas, leurs qualités d'organistes. Les orgues de Guingamp sont réputées et ces deux musiciens ne terniront certes pas cette renommée. Dans les mélodies, comme dans les cantiques, bombarde et orgue sont parfaitement équilibrés : on a là deux instruments qui se complètent fort bien et que l'on a grand plaisir à écouter. Des mélodies comme *Marw eo va mestrez,* traditionnel arrangé par Jean L'Helgouach ou *Sklerijenn gaer lugernus,* Noël du début du XVIII[e] siècle, les compositions de Jef Le Penven, voilà de bons moments en perspective.

La bombarde, instrument noble ? La preuve en est faite, une fois de plus.

(Noblesse de la bombarde. B.A.S. 305 - 38, rue Pierre-Sémard, 29000 Quimper.)

* * *

Il y a une quantité de disques dont nous n'avons pas encore parlé et qui valent la peine d'être écoutés. Parmi eux, les Namnètes, Mélaine Favennec, les Tregeriz, la Mirlitantouille et d'autres encore.

Nos visiteurs, comme aussi ceux qui restent au pays, pourront ainsi mettre à profit leurs vacances pour compléter leur discothèque. Nous reprendrons cette chronique en septembre.

ANNE-EDITH POILVET.

J.-Y. HIREL : PAS PRESSE !

Jean-Yves Hirel, chanteur rennais (auteur, compositeur, interprète) et poète, a débuté dans la chanson en même temps que Pierre Ménoret, il y a une vingtaine d'années. Il sort en 1963 son premier disque, un 45 tours, accompagné à la guitare par Guy Tudy : 4 chansons dont Noimoutier. Il s'était assez bien vendu notamment sur l'île. Hirel aurait pu continuer à faire des disques mais il préférait chanter en dehors du show-biz.

En 1971, « *La vente* », chanson de J.-Y. Hirel que Chanig Ar Gall prend dans son récital « *Echos et sillages poétiques* » est présenté dans les Maisons de la culture de Bretagne : « *Je recherche de la chanson qu'elle soit intemporelle,* dit-il ; « *La vente » écrite en 1968 est toujours d'actualité* ».

« *On pense que les chanteurs bretons gagnent beaucoup d'argent, mais des chanteuses comme Maripol crèvent la faim !* ». Hirel n'a pas ce problème puisqu'après avoir travaillé à *Ouest-France,* il est maintenant professeur de judo à Rennes. Ce qui lui permet de chanter quand il en a envie.

Depuis 15 ans, il avait l'intention de faire un disque. « *Je ne suis pas pressé* », dit-il. En janvier 1978, il lance une souscription pour le financer. Il décide de créer sa propre maison de disque « *Ti Gwenn* ». Il s'occupe de tout : pressage, mixage, enregistrement à Bruz, impression de la pochette. Le disque est maintenant terminé et il sera sans doute distribué par la Coop Breiz(1).

Il assume aussi les fonctions de secrétaire du Collectif chanson Bretagne auquel le festival de la chanson à Rennes, en janvier 1978, a permis de se faire entendre. Au départ, les organisateurs n'avaient invités que des chanteurs assez connus (comme Bertin, Imago, Mama Bea, etc.), mais J.-Y. Hirel a réussi à les convaincre de faire aussi des soirées cabarets avec des chanteurs bretons. L'an prochain, le festival aura lieu en mai : le temps permettra de faire des animations de rue et des jeunes musiciens amateurs pourront se produire dans les « scènes ouvertes » qui seront plus nombreuses en 1979. « *Le festival veut avoir un public rennais et non, comme au festival de Bourges, un public de gens venu d'ailleurs* », précise J.-Y. Hirel.



Et la Bretagne dans tout ça ?

« *La Bretagne, c'est pour moi quelque chose d'essentiel. C'est l'enracinement, c'est la terre, c'est le pays et au fond ce sont les sources mêmes.* »

JEAN-LUC AULNETTE.

(1) On peut aussi se le procurer en écrivant à : Anik Beillevaire Le Louvrel, 35230 Saint-Herblon (prix 38 F).

Folk à gogo

Du folk pendant l'été... Ce ne sera pas ce qui manquera, mais il y aura surtout du celtique : Wild Geese, d'Irlande, les Mc Calmans, d'Ecosse, Quilty d'Irlande aussi les Battlefield Band d'Ecosse, et les Gallois de Mynediad am Ddim et Gaunor ac Eleri... et aussi Shebeen, autres Irlandais. Il y aura quand même aussi du folk ni breton, ni celtique : ARISTIDE PADYGROS sont là du 18 au 22 juillet, MICAMAC passent avec nous tout l'été, proposant leur musique bolivienne, PIERRE, YVES et CHRISTOPHE, de Savoie, pour le début août...

Tournées d'été de Myrddhin

JUILLET

Le 4 : Galsen Kirchen. Le 5 : Duisburg. Le 6 : Bad. Le 7 : Griessen. Le 8 : 14 h, Burg Waldeck ; 21 h, Kempten. Le 9 : Niederscheien. Du 11 au 13 : Erlangen.

Le 15 : Bruxelles (festival folk).

Le 18 : Port-Louis (festival) ; le 19 : Quimper (fêtes de Cornouailles). Le 20 : Ploézal (22) (Château de la Roche-Jagu). Le 21 : Paimpont (dans l'abbaye). Le 23 : Plouguerneau. Le 25 : Jugon (22) à l'église.

Le 28 : Dublin.

Le plus ancien chœur d'hommes de Galles à Nantes

Dans la semaine du 28 mai au 3 juin, plus de 150 Gallois, membres du Tredegar Orpheus Choir, ont effectué un séjour à Nantes, invités par l'Ensemble nantais J.B. Daviais. Le Tredegar Orpheus Choir, qui est un ensemble de voix d'hommes, avait accueilli la chorale Jean-Baptiste Daviais il y a un an, et la deuxième partie de cet échange a donné lieu à deux concerts, l'un à Orvault, l'autre à la Maison de la Culture de Nantes. On a pu y entendre des chants de la tradition galloise mais aussi des extraits d'opéras célèbres ainsi que des pièces religieuses et profanes. La qualité impresionnante de la production de ce chœur, lauréat de nombreux concours en Grande-Bretagne, et la richesse de son répertoire, font de ces concerts des rendez-vous intéressants pour le public nantais.

Les grandes fêtes

Saint-Malo : 8-9 juillet. Fête des OEillets de Paramé.
Pont-l'Abbé : 9 juillet. Fête des Brodeuses.
Plomodiern : 9 juillet. Pardon de Saint-Corentin.
Trébeurden : 14 juillet. Fête de la Côte de Granit Rose.
Douarnenez : 16 juillet. Mouez-ar-Mor.
Saint-Pol-de-Léon : 16 juillet. Fête du Léon.
Plozévet : 16 juillet. Fête des Binious.
Fouesnant : 16 juillet. Fête des Pommiers.
Quimper : 16-23 juillet. Fêtes de Cornouaille.
Carmarthen (Pays-de-Galles) : Du 1er au 4 août, congrès celtique international.
Meilars, Confort, Mahalon : 6 août. Fête des Quatre Clochers.
Saint-Briac : 6 août. Fête des Mouettes.
Cardiff (Galles) : du 7 au 11 août, Eisteddfod national.
Beuzec-Cap-Sizun : 13 août. Fête des Bruyères.
Pleslin : 13 aouf. Fête des Mégalithes.
Tréboul : 13 août. Voiles et folklore.
Bannalec : 15 août. Fête des Genêts d'Or.
Audierne : 15 août. Fête d'Armor.
Plomodiern : 15 août. Festival du Ménez-Hom.
Vannes : 15 août. Fête d'Arvor.
Carnac : 20 août. Fête des Menhirs.
Concarneau : 17-20 août. Fête des Filets-Bleus.
Guingamp : 20 août. Festival de danses bretonnes. La Saint-Loup.
La Baule : 20-27 août, semaine culturelle bretonne. Pardon de La Baule.
Malville : 3 septembre. Festival folklorique.
Montautour : 3 septembre. Triomphe du blé noir.
Gourin : en septembre, Fête de la saint Hervé. Championnat de Bretagne des sonneurs.
Vitré : 22 octobre. Festival gallo-breton.

22

Samedi 5 août et dimanche 6 août

4e festival folk du Val-André

Le festival folk de Pléneuf-Val-André, dans sa quatrième édition commencera le samedi 5 août pour se terminer dans la nuit du dimanche au lundi 6 août. Le dimanche reste l'expression de la chanson en Bretagne : la nouveauté réside dans le fait que le samedi soir sera consacré à des groupes non bretons. C'est ainsi que le 5 août à 21 heures, le célèbre groupe parisien IMAGO succèdera à l'ensemble havrais SENTACLOS.

Le programme du dimanche sera essentiellement réservé au chant et à la musique bretons avec GWENDAL, qui, partant des thèmes celtiques, s'ouvre tous les horizons ; Youen GWERNIG, le poète, l'âme d'une Bretagne à réveiller ; Gérard DUCOS, à la voix de feu intérieur, aux chants d'une beauté rare ; Yvon ETIENNE qui sait faire dans l'humour la dénonciation, mais aussi l'émotion ; le groupe KADIG avec de merveilleuses mélodies vannetaises, ouvrant la tradition à notre aujourd'hui ; Manu LANHUEL, une gueule fantastique et une vision personnalisée du monde.

La nuit résonnera longtemps des chants et des danses, car le fest-noz qui fermera le festival s'annonce passionnant... Diversité des genres et des langues : les sœurs L'HOUR viennent du Léon ; les KISTINIDIZ apporteront comme les KADIG le soleil de la voix du Sud-Bretagne, le vannetais (ils ont représenté avec bonheur la Bretagne au festival interceltique de Killarney). Enfin, le jeune groupe AR GWENVED apportera le dynamisme de sa musique.

Le samedi 5 août, à 21 heures, et le dimanche 6 août à partir de 16 heures.(Prix d'entrée : pour le samedi, 20 francs ; pour le dimanche : 20 francs ; pour les deux jours du Festival : 30 francs.) Organisé conjointement par le Comité Local d'Animation, le Comité du Minihy et le Mille-Club des Jeunes.

Perros-Guirec

JUILLET. 9 : Podium HEXAVISION à Ploumanac'h. 15 : Circuit du lac (course cycliste en nocturne). Grand concours de pétanque au Parc des Sports. 16 : Concert POP « Ma Banlieue flasque ». 18 : ERIC TABARLY au Palais des Congrès (conférence-film). 23 : Récital GERARD MEYNIEL « Saxophone pour une Eglise ». 27 au 29 : Caravane de la Marine, Trestraou. 28 : Départ de la 9e COURSE CROISIERE EN SOLITAIRE DE L'AURORE. *AOUT*. Du 6 au 13 TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS, Trestraou. 12 : Comédie Musicale OH CALCUTTA. 13 : Concours officiel de pétanque en triplettes formées. 14 : Grand TOURNOI de bridge. 17 : Soirée de Gala Comité MISS FRANCE avec MISS FRANCE 1978. 19 : 7e RELAIS PEDESTRE à Ploumanac'h.

Binic en juillet

Samedi 1er : feu de joie de la Saint-Pierre ; La Ville Jacob. Dimanche 2 : kermesse des écoles laïques. Vendredi 6 : opération « messages en mer ». Feu d'artifice de jour. Du 9 au 30 : exposition des « peintres régionaux », à la mairie. Du 8 au 15 : championnat de France de 5.O.5. Dimanche 9 : kermesse de l'A.S.B., sur la Banche. Mardi 11, jeudi 13 : concours de golf-miniature (matins). Vendredi 14 : feu d'artifice. Bal populaire. Fête des chasseurs. Samedi 15 : pétanque, journée Valentin Le Gentil. 21 h 30 : Orgue en l'église de Binic. Dimanche 16 : concours officiel de pétanque. Lundi 17 : concours de pêche en mer. Samedi 22 : Fest-Noz. Récital Gérard Meyniel. 21 h 30. Eglise de Binic. Dimanche 23 : grande fête folklorique. Samedi 29. Dimanche 30 : les petits chanteurs de Lille. Messe et concert. Dimanche 30 : régates du club nautique.

La Saint-Loup à Guingamp

Lundi 14 août : Ballets basques Xeliztarrak de Biarritz (35 exécutants) sur le parvis de la Basilique.
Jeudi 17 : Récital d'orgue et visite commentée de la Basilique.
Vendredi 18 : Veillée bretonne avec son et lumière : le Bagad Gwengamp, Iann-Koroll Plouha, le groupe musical An Alac'h, chanteurs bretons.
Samedi 19 : Concours de sonneurs - Fest-Noz avec les sonneurs et chanteurs de la région, le Bagad Gwengamp.
Dimanche 20 : Le matin, place du centre : première partie de la finale du concours de danses - concours de sonneurs de couples. L'après-midi, au Parc des Salles, finale du concours national de danses et spectacles -revanche des championnats de Bretagne de lutte. A la fin du festival, dérobée populaire dans les rues. Le soir, bal breton.

29

Douarnenez

« Mouez ar mor » 78

Samedi 15 juillet : 21 h, Place de l'Eglise à Ploaré, kermesse bretonne, jeux ; concert de musique vannetaise avec « Kadic » ; fest-noz.
Dimanche 16 : au centre-ville : 11 h à 13 h apéritif concert ; 16 h : concert de musique bretonne et danses bal folk ; 19 h Koan-vraz avec animation par des chanteurs et conteurs locaux ; 20 h 30 concert folk avec Christian Desnos et le groupe écossais « Mac Calmans » ; 23 h fest-noz.
Lundi 17 : Eglise Saint-Jean à Tréboul et Saint-Jacques à Pouldavid, 21 h concert de musique bretonne avec Gwalarn, chant et guitare, les frères Sicard, fiddle, bombarde et orgue, Andréa Ar Gouilh, chant.
Mardi 18 : 21 h soirée folk avec « Aristide Paddygros », groupe suisse.
Mercredi 19 : M.J.C., 21 h film et débat sur la marée noire ; participation de scientifiques et de professionnels de la marine marchande.

Concerts à Douarnenez

8 juillet : à 20 h 30, les chanteurs de Sens. 20 : à 21 heures : le quatuor choral du Léon. 31 à 21 h : orgue et trompette par Odile Pierre et Francis Hardy. 8 août à 21 h : ensemble instrumental : « Le Trio Baroque ». 17 à 21 h : le quatuor choral du Léon. 28 à 21 h : orgue et bombarde par Louis Yhuel et Jean-Claude Jégat.

A Quimper les fêtes de Cornouaille

Dimanche 16 juillet. — 15 h, stade de Penvillers sports et jeux bretons. Boul-tenn, bazyod, tir à la corde, lever de perche.

Lundi 17. — 15 h, Odet-Palace, variétés en breton ; 21 h 30, place Bérardier, Locmaria, soirée folk, avec « l'Echo du Bayou » et « Fairport ».

Mardi 18. — 18 h, musée des Beaux-Arts, conférence « Le Barzaz Breiz » par Donatien Laurent ; 21 h 30, ferme de Penhoat, Kerfeunteun « Barzaz Breiz » par le Théâtre Populaire de Bretagne avec Andrée Le Gouil.

Mercredi 19. — 18 h, église Notre-Dame de Locmaria « Chants arthuriens » par Myrddhin ; 21 h 30, Saint-Corentin, Musique pour le roi Arthur, par le Manchester Youth Orchestra.



Jeudi 20. — 15 h, Penvillers, Concours de pétanque ; 15 h, salle des fêtes, Initiation à la danse bretonne ; 18 h, Odet-Palace « Provence-Bretagne », spectacle de Bernard de Parades ; 21 h 30, place de la Résistance, Ballet Provençaux.

Vendredi 21. — 15 h, théâtre, « Le Croac'h de l'île du Loc'h », par les marionnettes de Nantes ; 20 h à 1 h du matin, Nocturne au vieux Quimper : chants, musique, théâtre, marionnettes, artisans... Repas de campagne et des ports.

Samedi 22. — 15 h, jardin de l'Evêché, Concours de danses ; 15 h, théâtre, Recherches de la danse bretonne ; 18 h, Odet-Palace, Concert de musique bretonne par Bodadeg ar Sonerion ; 21 h 30, place de la Résistance, Folklore bulgare avec Balkanska Mladost de Sofia.

Dimanche 23. — 9 h, Saint-Corentin, Messe en langue bretonne ; 10 h 30, dans les rues, Grand défile des Guises, 80 groupes, 3 000 costumes ; 15 h, place de la Résistance, Abadenn-Veur, Danses et chansons de Quatre Pays, avec les Bagadoù et les Cercles de Kendalc'h, Bodadeg ar Sonerion, War'l Leur, Allées de Locmaria, Concours de sonneurs ; 18 h, Triomphe des sonneurs et des danseurs ; 21 h 30, place de la Résistance, Soirée des Lauréats, des Cercles et des Bagadoù de Bretagne ; 23 h, allées de Locmaria, Fest-Noz Braz.

Le festival celtique de Daoulas

13 juillet : à 21 h, fest-noz animé par les Sonnerien Du. 14 : à 21 h, Patrick et Ronan Sicard; récital Youen Gwernig; fest-noz animé par le Strollad Daoulas, les sœurs L'Hour et les frères Sicard. 15 : à 21 h, le groupe breton Awen, les Deri Daoulas, les Chieftains, groupe irlandais, fest-noz avec les Kanerien Brasparts, Ewen Hag Erwan et les sonneurs R. Le Roux et F. Le Marrec. 16 : à 14 h, la Kevrenn Brest Saint-Mark ouvrira la fête par un défilé. Le groupe de folk cornique Tremenysy précèdera le récital de Brenda Wooton. A 21 h, fest-noz avec les sonneurs de Brest Saint-Mark, les Tremenysy, Miniou et le Vallegant.

35

du 10 au15 août

5e festival de Hédé

De 11 h 30 à 21 h 30 : animations de rues, parades, théâtre de rues, musiques avec *Les sales ding bande.*

Mais, je suis un ours ! (marionnettes). Adaptation et réalisation de Bernard Libault, Théâtre de Poche de Hédé : 10, 11, 12, 13, 14, 15 août à 16 h.

Duo de pianos « Billard-Azais » (musiques dans la rue, place de l'Eglise : 10, 11, 12 août à 16 h et 18 h (gratuit).

Quatuor de flûtes arcadie (musiques dans la rue), place de l'Eglise : 13, 14, 15 août à 16 h et 18 h (gratuit).

Jazz avec *Jean-Louis Morice* (musiques dans la rue), place de la Mairie : 10, 11, 12, 13, 14, 15 août à 16 h et 18 h (gratuit).

Bernard Fortin (percussions) (musiques dans la rue), jardin de Hédé : 13 et 15 août à 17 h (gratuit).

L'invité du jour, animateur Eugène Royer, cafétéria du Festival : 10, 11, 12, 13, 14, 15 août à 17 h (gratuit).

Un bateau occitan fraye avec la musique : *« Chants de la Grand'route »*, textes choisis et dits par Michel Mailhe, musiques de Bernard Meyer, enceinte du château de Hédé : 10, 11, 12 août à 18 h.

Récital *Serge Kerguiduff*, enceinte du château de Hédé : 13, 14, 15 août à 18 h.

Les fourberies de Scapin, de Molière, réalisation de Michel Estier, Théâtre de poche de Hédé : 10, 11, 12, 13, 14, 15 août à 19 h.

« Triboulet », textes de Pierre Triboulet, musique originale de Pierre Raph, café-théâtre « Chez Solange » : 10, 11, 12, 13, 14, 15 août à 19 h.

Rendez-vous avec... Béatrix Balteg, Georges Georget, Angèle Vannier, poètes de notre temps. Théâtre « La Ruche » : 10, 11, 12, 13, 14, 15 août à 19 h.

« Tristan-Yseut », ballet-théâtre de Bernard Libault, musique originale « An Triskell », enceinte du château de Hédé : 10, 11, 12 août à 22 h.

« La belle et la bête », ballet-théâtre de Bernard Libault, enceinte du château de Hédé : 13, 14, 15 août à 22 h.

Rendez-vous avec... Béatrix Balteg, Georges Georget, Angèle Vannier, café-théâtre « Auberge de l'Ecu » : 10, 11, 12, 13, 14, 15 août à minuit.

Sculptures dans la ville : exposition « Esplanade de l'Eglise ». Cinq sculpteurs exposent : Christian Gérard, Jean Zabukovec, Gérard Vincent, Jean-Jack Léonard, William Noblet.

DINARD

JUILLET — 8, récital « Virginia Vee », jazz, Négro-spirituals. 10 au 16, tournoi de tennis. 11, « Deux Suises au-dessus de tout soupçon » (casino). 12, tirage de la loterie nationale. 15, gala de danse par le groupe chorégraphique de Paris; concert Notre-Dame, orchestre de chambre P. Kuentz. 16 et 17, fête catalane. 19, american motor show. 23, gala « Nicolas Peyrac ». 24, Simone Escure, pianiste. 25, théâtre « Marie la Mort ». 26, « Poil de Carotte » (Port-Breton). 29 et 30, rencontre de natation France-Allemagne.

AOÛT — 4, « Lewis et Alice ». 8, Simone Pierrat, violoncelliste. 11, « Festa Bresilienne » (30 exécutants) le carnaval à Rio. 15, Glenmor (Palais des Congrès). 16, « Gala de l'élégance ». 20, régates Port-Blanc.

SEPTEMBRE — 1, braderie. 1 au 10, festival international jeunesse et mer. 8 au 10, 3e régates internationales de planche à voile. 23, « Souvenirs, sourire et Chansons » avec J. Nohain, M.C. Tambour, Y. Germain, P. Robby.

La saison à Saint-Malo

JUILLET. — *7 :* Salle des fêtes de Paramé, fête des Oeillets, fest-noz. *8 :* Jardin de la Briantais, fête des Oeillets, soirée artistique. *9 :* 14 h : Marville, courses hippiques ; Briantais, fête des Oeillets, gala folklorique. *10 :* Soirée : théâtre « Banlieu Flasque » groupe folk. *11 :* 21 h 15 : place Saint-Pierre à Saint-Servan, soirée folklorique gratuite ; 21 h 15 : cathédrale, concert de la Manécanterie des Rossignolets de Dunkerque. *13 :* 21 h : château, émission RMC « Quit ou double » ; gala cinématographique gratuit ; escale du Tour de France à la voile. *14 :* 14 h : courses hippiques ; 21 h : Concert harm. munic. *16 :* 14 h : Courses hippiques. *17 :* 21 h : Théâtre de Saint-Servan ; conférence Eric Tarbaly. *18 :* 21 h 15 : Cathédrale, concert Vivaldi, Bernard Thomas ; devant le château, soirée folklorique gratuite. *19 :* 21 h 30 : Cour de la Galère, Théâtre du Bout du Monde, « Paiement à vue » et « La fin du commencement » de Sean O'Casey. *20 :* 14 h : Courses hippiques ; 21 h 15 : Briantais, Concert de l'Harmonie municipale ; 21 H 15 : Cathédrale : Ensemble de cuivres Tubalcaïn de Rennes ; 21 h : théâtre Saint-Servan ; Récital Gilles Servat. *21 :* 21 h : château, théâtre du Bout du Monde « Le bossu » de P. Féval. *23 :* 21 h 15 : Saint-Servan, pardon de la Saint-Christophe ; 21 h : château, « Le Bossu ». *25 :* 21 h 30 : Ecole de musique, « Les OEufs de l'autruche » par les Tréteaux de la Rance. *26 :* 21 h 15 : Cathédrale, Oratorio, Judas Macchabée, par la Maîtrise d'Alet, Haëndel. *27 :* 21 h 15 : Cathédrale, Oratorio ; devant le château, Harmonie municipale. *28 :* 21 h 15 : Briantais, soirée folklorique gratuite. *29 :* 21 h : Paramé, fest-noz du Centre culturel breton ; 21 h 30 : château, Ensemble folklorique roumain Dimbovita. *31 :* 21 h 30 : école de musique « Fin de partie » par les Tréteaux de la Rance de S. Beckett.

AOUT. — *3 :* 14 h : Courses hippiques ; 21 h 30 : Ecole de musique « Les œufs de l'autruche ». 21 h 15 : cathédrale, Oratorio. *5 :* 21 h : Théâtre Gwen Dall (Pyrana). *8 :* 21 h 30 : Ecole de musique « Fin de partie ». *9 :* 21 h 30 : château, soirée « Ecosse-Irlande ». *10 :* 14 h : Courses hippiques. ; soirée théâtre du Totem. 21 H 15 : Cathédrale, récital d'orgue par le chanoine Aubeux. *11 :* Théâtre groupe folk Imago (Pyrana) ; 21 h 30 : château, soirée « Ecosse-Irlande-Galice ». *13 :* 14 h : courses hippiques. *14 : Café-Théâtre P. Font et P. Val. 15 :* 14 h : Courses hippiques. *17 :* 14 h : Courses hippiques ; 21 h : Salle des fêtes de Paramé, fest-noz S.A.V. ; 21 h 15 : Cathédrale, concert « Flûte et Harpe ». *20, 24 et 27 : 14 h :* Courses hippiques.

44

La saison à La Baule

JUILLET — 4 au 9, concours international de sauts d'obstacles; 7, film conférence sur le Mexique, par Marc Lesnay, 21 h 30; 9, coupe de la ville de La Baule (64 doublettes); 9 au 20/8, stage international des arts martiaux; 9 au 15, C.N.B.P., régates de sélection pour le championnat du monde des optimists; 11, concert de musique POP, avec le Kam Daar Management; 12, coupe européenne de roller-skating; 13, 20e festival de La Baule, « L'aventure carnavalesque de François Rabelais »; 13, concert par l'Harmonie de La Baule; 15, 20e festival, concert Rhoda-Scott; 16, défilé animation avec le groupe écossais : Boxhill and Seasield Colliery Pipe Band et le cercle War Raok; fête bretonne de Lesnérac; 17, place des Salines, spectacle sous chapiteau avec Gilles Servat; 18, 20e festival : « Le marchand de Venise » (Shakespeare); 22, 20e festival Alan Stivell, soirée de gala, arts martiaux; 23, exposition canine; 24, groupe folklorique du Sénégal et concert de musique sud américaine; 24 au 6/8, championnat du monde des optimists; 25, 20e festival, fin de partie de Samuel Becket; 27, journée internationale de volley-ball, France-Japon féminin.

Les constructions
LANG S.A.

vous proposent :

EN MAISONS INDIVIDUELLES

A PONTCHATEAU

Lotissement du Quéand, Construction de 16 maisons individuelles de 5 à 6 pièces. prêts à taux réduits demandés.

A SAINT-MALO-DE-GUERSAC

Lotissement la Grée de Guersac
Construction de 48 maisons individuelles de 5 à 6 pièces. Prêts à taux réduits demandés.

A SAINT-NAZAIRE

Le Clos du Vigneau
Construction de 100 maisons individuelles de 5 à 6 pièces. Prêts P.I.C. ou P.C.

AU POULIGUEN

Les Hameaux du Golf
Une cinquantaine de coquettes maisons individuelles de 4 à 6 pièces.

Nous contruisons également des appartements :

La Baule : Santa Barbara - Santa Cruz. **Le Pouliguen :** Les Isles. **Saint-Nazaire :** Le Bellevue - Joachim du Bellay. **Montoir-de-Bretagne :** Les Floralies. **Nantes :** Gambetta-La Saulzinière.

Renseignements :

LA BAULE IMMOBILIER
3, avenue Lajarrige
44500 La Baule-les-Pins
Tél. 60.39.09



VILLE DE
GUERANDE

LES REMPARTS DE GUÉRANDE

En 1342, lors des débuts de la guerre de succession de Bretagne, la ville de Guérande n'était pas encore fortifiée ; aussi les Espagnols appelés par Charles de Blois se rendirent, dit la chronique, très facilement maîtres de la place, massacrèrent les habitants et brûlèrent sept églises.

Instruit par cette tragique expérience, Jean de Montfort décida, dès l'an 1343 et donna, écrit Ogée, l'ordre à son lieutenant Guillaume du Verger, de creuser des fossés et d'élever de fortes murailles.

L'enceinte de Guérande, élevée au XIVe siècle par Jean de Montfort fut considérablement renforcée par ses successeurs Jean V et François II ; c'est à ce dernier que l'on doit notamment, l'aménagement de la porte Saint-Michel et la construction des tours semi-circulaires qui la défendent.



P.R. Photo J. Lenoir

Cette enceinte mesure 1 434 mètres de tour ; elle comporte quatre portes placées approximativement aux quatre points cardinaux et onze tours ; mais l'une d'entre elles, la tour Sainte-Catherine a été démolie vers 1848.

En réalité, sur les onze tours, sept étaient des tours de flanquement, les quatre autres ayant été édifiées pour protéger les portes Saint-Michel et Vannetaise.

Tours et courtines possédaient un couronnement ininterrompu de machicoulis et un parapet percé de créneaux.

Un chemin de ronde faisait le tour de la ville close tandis que les murs de l'enceinte baignaient dans des fossés remplis d'eau.

LA PORTE SAINT-MICHEL

Pour permettre à la population d'une ville fortifiée d'en sortir, il était nécessaire de percer des ouvertures dans l'enceinte ; c'était donc là le point le plus vulnérable et le plus exposé aux attaques des assiégeants ; c'est pourquoi, en général, elles étaient bien protégées ; il en est ainsi pour la porte Saint-Michel.

Celle-ci possédait une porte charretière et un guichet ; chacune de ces ouvertures avait son propre pont-levis : la charretière un pont-levis soutenu et manœuvré par deux bras, le guichet un pont-levis à un seul bras.

Il semble aussi qu'une herse, forte grille tombant verticalement, fermait le passage côté intérieur. On voit encore les rainures dans lesquelles passaient les palans destinés à la manœuvre des ponts-levis.

Les fenêtres du 1er étage étaient munies de forts barreaux de fer entrecroisés ; une des ouvertures cofé du midi les a conservés jusqu'à nos jours.

Les portes du 2e étage donnant sur le chemin de ronde sont protégées par une bretèche interdisant, aussi longtemps que possible, l'entrée de la forteresse, lorsque l'assaillant avait réussi à prendre pied sur le chemin de ronde.

Le 3e étage n'était qu'une plate-forme découverte avec créneaux et machicoulis ; la tour de guet a dû être un peu abaissée lors de la pose d'une toiture vers la fin du XVIe siècle, ou début XVIIe siècle.

La porte Saint-Michel est défendue à l'extérieur par deux tours semi-circulaires, portant l'une et l'autre à leur partie inférieure une ouverture horizontale largement ébrasée vers l'extérieur, destinée à recevoir une bouche à feu et une fente verticale terminée par une ouverture ronde ou archère.

LA PORTE VANNETAISE

Située au nord, construite au XIVe siècle, sous Jean de Montfort, elle constitue la plus ancienne des issues.

Celle-ci, comme la porte Saint-Michel, est flanquée de deux tours semi-circulaires réunies par une voûte, mais elle est bien moins protégée ; ses tours ne comportaient primitivement que des meurtrières pour tir à l'arc ou à l'arbalète.

Lors de réparations et de l'apparition des bouches à feu, l'appareillage des tours fut un peu modifié et l'on peut voir quelques embrasures pour le passage d'un canon.

La porte Vannetaise était fermée par une herse, mais aussi nous dit Quilgars par un pont-levis.

Deux ouvertures à demi enfouies dans le sol, par suite de l'exhaussement du passage se trouvent sous la voûte ; elles donnent accès aux tours.

LA PORTE BIZIENNE

Située à l'ouest, elle présente actuellement une façade rectangulaire avec ouverture voûtée ; mais du fait que cette reconstruction date du XVIIIe siècle et malgré les rares vestiges de l'ancienne porte que l'on retrouve du côté intérieur, il est pratiquement impossible actuellement de se faire une idée de ses moyens de défense.

On remarque toutefois, à la partie inférieure de la courtine qui suit et affleurant le sol, du fait du comblement des douves à cet endroit, deux embrasures pour canons, lesquels étaient destinés à protéger la porte.

LA PORTE DE SAILLÉ

Placée au sud, la porte de Saillé présente une construction rectangulaire surmontée d'un parapet ; elle s'ouvre sous un arc en plein cintre et possédait des machicoulis et un pont-levis à double bras.

L'édifice est percé, à sa partie supérieure, d'ouvertures rectangulaires verticales : deux sur la façade, une sur chacun des côtés ; sous la voûte, on trouve de larges ouvertures avec sortie, plus étroites sur l'extérieur, destinées à recevoir des pièces d'artillerie.

LES TOURS DE FLANQUEMENT

Elles sont au nombre de six : deux entre la porte Saint-Michel et la porte Vannetaise ; trois entre la porte Vannetaise et celle de Bizienne ; une entre la porte de Saillé et la porte Saint-Michel. Ces tours sont toutes percées de meurtrières terminées par des ouvertures rondes permettant aux défenseurs de se servir, suivant les circonstances d'arbalètes ou de canons de petit calibre.

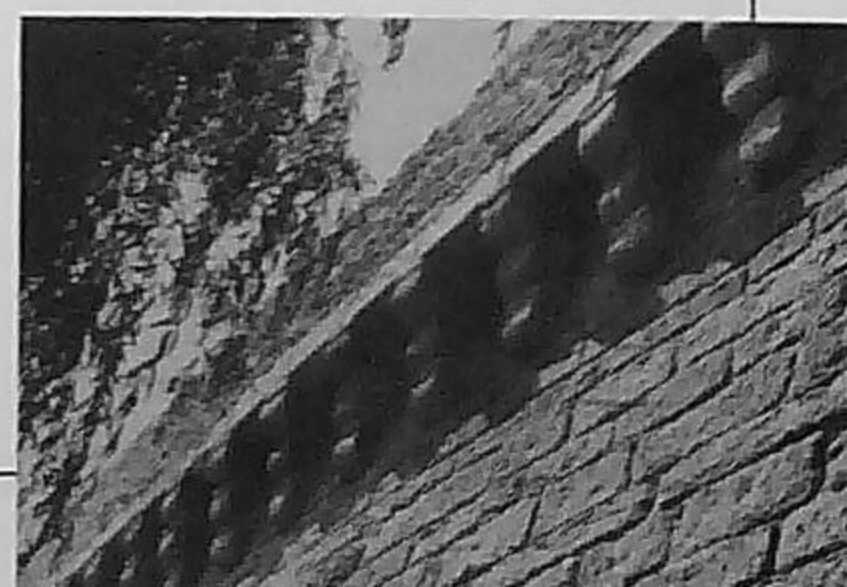
La tour de l'abreuvoir possède aussi, à sa partie supérieure, deux baies qui pouvaient servir de créneaux ; elles étaient munies dans ce cas, de panneaux de bois qui se rabattaient aussitôt le tir effectué.

La tour Saint-Jean, possède en plus des archères, à sa partie inférieure, deux ouvertures largement ébrasées pour le tir de bouches à feu.

L'enceinte fortifiée de la ville de Guérande a donc conservée jusqu'à nos jours, parfois malgré bien des vicissitudes, toutes les caractéristiques de l'architecture militaire de la fin de cette grande période du Moyen Age.

La porte Saint-Michel abrite, actuellement, les collections nombreuses et intéressantes d'un musée du terroir où se trouve rassemblé tout ce qui concerne le prestigieux passé de la région guérandaise.

CHARLES CAROFF



CASINO DE LA BAULE

BOULE - ROULETTE
BACCARA à partir de 16 h 30

THEATRE (comédie, variétés)

CINEMA à 21 h 30
(sauf les soirs de théâtre)

LE TROPICANA
Night-club élégant

LE SAKO - Discothèque

RESTAURANT
« LA POISSONNERIE »
Tous les soirs de 19 h 30 à 1 h du matin

AOÛT — 5, soirée de gala arts martiaux ; 6, 20e festival « Le marchand de Venise » (Shakespeare) ; 8, sous chapiteau, « Tri Yann » ; 10, les 5 miles de La Baule ; 20e festival « Baden-Powel » ; 12, nocturne au parc des Dryades « L'aventure carnavalesque de François Rabelais » ; 12 et 13, tournoi national de tennis de table ; 14, concours d'élégance automobile ; 15 au 11/9, société littéraire : exposition d'été ; 17, 20° festival, musique et chants d'Amérique Latine « Misa por un continente » avec les Guaramis et l'ensemble vocal Alborada ; 17 au 20, championnat de paddock-polo ; 21, groupe folklorique du Paraguay ; 23 au 27, semaine bretonne ; 25 au 2/9, festival international de bridge ; 27, pardon breton de La Baule.

SEPTEMBRE — 2 et 3, concours de sauts d'obstacles, échelle 4 ; 3, rassemblement national des poètes et artistes.

Casino de La Baule

CINEMA

JUILLET — 1er et 2 : *Qui a tué le chat,* 3 et 4 : *Génération protéus,* 5 et 6 : *Moi Fleur Bleue,* 7 et 9 (15 h et 21 h 30) : *Le dernier amant romantique,* 10 et 11 : *La chambre verte,* 12, 14 et 15 : *Adieu je reste,* 17, 18 et 20 : *La maîtresse légitime,* 22, 23, 24 : *Rencontre du 3e type,* 25 et 27 : *Retour,* 29, 30 et 31 : *La vie devant soi.*

THEATRE

JUILLET — 8 : *Pour avoir Adrienne, avec Alain Feydeau et Régine Blaiss ;* 13 : *Récital de piano, Claude Kahn ;* 16 : *Sacha Distel ;* 19 : *Les ballets Félix Blaska ;* 21 : *Phi-Phi, opérette de Willemetz et Christine, avec Robert Manuel, Bernard Muraciolle, Maria Baroni, Brigitte Kraft, Ph. Guilbert ;* 26 : *Même heure l'année prochaine, de Bernard Slade, adaptation Barillet et Gredy, avec Jean Piat et Nicole Courcel ;* 28 : *Coluche.*

Jeu-concours Jules Verne en Loire-Atlantique

Dans le cadre de l'année Jules Verne, l'Office du tourisme de Nantes organise un jeu concours itinérant en juillet. Les réponses exactes ou les meilleures seront récompensées.

Le 10 juillet, Saint-Nazaire à 15 h ; le 11, La Turballe à 11 h ; Piriac à 17 h ; le 12, Le Croisic à 11 h ; La baule à 16 h ; La Baule-les-Pins à 17 h 45 ; le 13, Pornichet à 11 h ; Batz à 15 h ; Le Pouliguen à 17 h ; le 15, Guérande à 10 h 30 ; Saint-Lypard à 16 h ; le 17, Sucé à 16 h ; le 18, Blain à 10 h 30 ; le 19, Riaille à 11 h ; Châteaubriant à 16 h ; le 20, Clisson à 10 h 30 ; Vertou à 15 h ; Le Pallet à 17 h ; le 21, Oudon à 10 h 30 ; Le Loroux-Bottereau à 16 h ; le 22, Thouaré à 10 h 30 ; le 23, Varadès à 9 h 30 ; le 24, Ancenis à 17 h ; le 25, Guéméné-Penfao à 11 h. *Conclusion du jeu-concours, dans le cadre du Salon d'automne en novembre.*

Pays de Guérande

JUILLET — 7, Guérande, Collégiale, concert d'orgues ; Saint-Brévin, spectacle son et lumière ; du 7 au 9, Saint-Philbert-de-Grandlieu, festival carolingien, son et lumière ; 8, Guérande, fête folklorique bretonne ; 9, Batz-sur-Mer, spectacle de mimes dans les ruines de la chapelle ; Guérande, fête villageoise ; Nort-sur-Erdre, festival de l'Erdre ; 11, Saint-Brévin, récital piano J.C. Guillon ; 14, Guérande, concert d'orgues ; 15, Batz, soirée folklorique ; 16, Nozay, fête des pêcheurs du Don ; Piérric, fête des battages ; Saint-père-en-Retz, fête des battages ; 17, Guérande, concert bombarde et orgues ; 21, Guérande, concert d'orgues ; 22, Guérande, concert d'orgues ; 23, La Turballe, fête de la Sainte-Brigitte ; Malville, fête des battages ; Moisdon-La-Rivière, fête de la forge ; 25, Saint-Brévin, quatuor à cordes Winkler de Munich ; 30, Guénouvry, pélerinage Sainte-Anne ; La Chevallerais, fête des battages ; 30, Saint-Philbert, fête des battages à l'ancienne ; Séverac, fête des battages.

AOÛT — 1er, Saint-Brévin, orchestre de chambre de Heidelberg ; 3, Batz, soirée folklorique ; 4, Guérande, concert d'orgues ; 5, Guérande, fête folklorique bretonne ; 6, Batz, spectacles de mimes ; Chemère, concours hippiques de chevaux de trait ; Guenrouet, kermesse nautique ; Massérac, courses d'avions ; Saint-Brévin l'Océan, corso fleuri ; Trignac, fête des battages à l'ancienne ; 8, Saint-Brévin, concert (clavecin, chant et flûte) ; 9 et 10, Mesquer, régates de dériveurs ; 11, Guérande, concert d'orgues ; 13, Batz, pardon de la Saint-Guénolé ; Conquéreuil, courses hippiques ; Rouans, « Grass-track » international ; Saint-Gildas, fête des battages ; 15, Fégreac, pardon de Saint-Armel ; La Turballe, moto-cross ; Piérric, courses de hors-bords ; 16, Saint-Brévin, orchestre Elisabeth Holledeke ; 17, Guérande, ballets basques ; 18, Guérande, orgues ; 19, Guérande, fête du Cercle Celtique de Saillé ; La Turballe, fête bretonne ; 20, La Chevrolière, grande fête du lac ; Saint-André des Eaux, fête en Brière ; 22, Saint-Brévin, orgues et trompettes ; 25, Guérande, orgues ; 26, Ancenis, braderie des commerçants ; 26 et 27, Saint-Julien-de-Concelles, fête de la Saint-Barthélemy ; 29, Saint-Brévin, récital de guitare classique.

La saison à Guérande

JUILLET — Jeudi 6 : fest-noz (Cercle Celtique de Saillé ; vendredi 7, concert d'orgues à la Collégiale ; samedi 8, fête folklorique bretonne avec le Cercle Celtique de Guérande ; dimanche 9, fête villageoise à Clis ; jeudi 13, bal populaire ; vendredi 14, concert d'orgues à la Collégiale ; samedi 15, Cercle Celtique de Saillé à Batz ; lundi 17, concert bombarde et orgues ; vendredi 21, concert d'orgues ; samedi 22, concert d'orgues ; dimanche 30, course de poneys.

AOÛT — Vendredi 4, concert d'orgues ; samedi 5, fête folklorique bretonne avec le Cercle Celtique de Guérande ; dimanche 6, tournoi de sixte (Saint-Aubin) ; vendredi 11, concert d'orgues à la Collégiale ; lundi 14, concert bombarde et orgues ; jeudi 17, ballets basques ; vendredi 18, concert d'orgues à la Collégiale ; samedi 19, fête du Cercle Celtique de Saillé ; vendredi 25, concert d'orgues à la Collégiale ; dimanche 27, course cycliste de La Madeleine.

SEPTEMBRE — dimanche 17, fête foraine à Clis.

OCTOBRE — Dimanche 15, fête de la Saint-Clair à Saillé.

NOVEMBRE — Jeudi 9, début de la quinzaine commerciale ; samedi 18, corrida pédestre à 18 h ; dimanche 26, cyclo-cross à Beaulieu.

DECEMBRE — Samedi 16, arbre de Noël des municipaux ; dimanche 17, arbre de Noël de la Croix d'Or.

Batz-sur-Mer

« MICROPERA », théâtre de chansons au Manoir de Kerlan, du 15 juillet au 6 août, chaque mercredi et samedi soir.

56



Festival interceltique des cornemuses

LORIENT : DU 4 AU 13 AOÛT

Vendredi 4, concert de musique bretonne, samedi 5, Moustoir, championnat de Bretagne des sonneurs, spectacle interceltique ; dimanche 6, parade des nations celtes (3 000 participants), festival des danses de Bretagne (Moustoir), fest-noz vraz (place de l'Hôtel de Ville), drama (mimes d'Irlande) ; lundi 7, les cornemuses d'Europe (Palais des Congrès) ; mardi 8, soirée « Ecosse, Ile de Man, Bretagne » (Moustoir) ; mercredi 9, concert à l'église Saint-Louis ; jeudi 10, soirée « Irlande, Galice, Pays de Galles » (Moustoir) ; vendredi 11, théâtre, cotriade monstre au port de pêche ; samedi 12, regard sur le folklore du monde ; dimanche 13, journée des jeux et sports traditionnels (parc des Sports), finale interceltique des sports populaires, nuit interceltique du folk (Moustoir).

Exposition des artistes et artisans celtes, conférences, université d'été, festival du film de télévision, animation de la ville, spectacles de plein air, course croisière des pays celtes, régates, golf, tennis, gastronomie — Tous les soirs, cabaret gratuit.

X[e] festival d'Hennebont

Le 5 juillet : spectacle Raymond Queneau « On s'excuse il n'y a ni baleines ni phoques » (gratuit). 6 : orgues (à la basilique), avec Marie-Thérèse Jéhan. 7 : cinéma « L'ami américain », de Wonders (sélectionné pour le Festival de Cannes 1977. 11 : folk avec Battlefield. 12 : « La Machine » de P. Wiekaly. 18 : « Safrana » de S. Socona. 20 : guitares et luth (à la basilique), avec Jean-Marie Tréhard et Jean Horreaux. 21 : jazz (dans les remparts), avec Eric Le Lan (trompette), Henri Texier et Patrice Caratini (basse), Marc Fosset (guitare), Philippe Briand (drums), Jean-Claude Forenbach (ténor-saxo), René Utreguer (piano) et le trompettiste Ted Curson. 25 : « Elisa Vida Mia » de C. Saura. 27 : « La terre de la grande promesse » de Wajda.

Renseignements : à la M.J.C. ou à la mairie d'Hennebont.

PROGRAMMES

Festivals de musique

JUILLET — Du 7 juillet au 3 août, festival de musique classique de Cancale. Du 4 au 30, festival de musique de Châteaulin. Du 6 au 10 août, 7e festival de musique sacrée, Saint-Malo. Du 7 au 18 août, 11e festival d'orgue et de musique, Lannion. Du 9 au 16, festival de musique classique de Locronan. Du 10 au 21 aout, festival d'orgue et de musique de Camaret. Du 15 juillet au 15 août, semaines musicales de Vannes. Mi-juillet, festival international de musique, chants et danses traditionnelles, Brest. 3e dimanche de juillet, festival de musique celtique de l'abbaye du Relecq. Juillet et août, les jeudis de Sizun, orgue et instrument. Juillet, cycle musical de Kersaint, musique classique. Juillet et août, musique en Morbihan. Juillet, festival d'Hennebont, orgue, ensembles instrumentaux. Du 15 au 21, Mouez Ar Mor, festival de culture populaire, points de la ville de Douarnenez. Du 15 juillet au 20 août, festival de musique de Saint-Lunaire.

Théâtre des pays de la Loire

Jean Guichard et sa compagnie présente un montage sur *Rabelais* : 9 juillet, Le Cellier ; 11, Ancenis ; 12, Sainte-Reine-de-Bretagne ; 13, La Baule ; 9 août, Machecoul ; 12, La Baule.

Tournée « Il était une fois »

(Podium Europe 1)

JUILLET. - le 25 à Cancale, le 26 à Saint-Cast, le 27 à Pléneuf-Val-André, le 28 à Saint-Quay-Portrieux, le 29 à Pleubian, le 31 à Trégastel.

AOUT. - le 1er à Plestin-les-Grèves, le 2 à Roscoff, le 3 à Brignogan, le 4 à Brest, le 5 à Crozon-Morgat, le 7 à Douarnenez, le 8 à Audierne, le 9 à Moëlan, le 10 à Lanester, le 11 à Port-Louis, le 12 à Quiberon, le 14 à la Trinité, le 15 à Sarzeau, le 16 à Pornic.

Spectacles et concerts

JUILLET — 7, Brélévenez, Lannion, orgue, bombarde, chant. 8, Baud, concert vocal, chorale Jéhanne la Flamme. 9, Châteaulin, groupe portugais ; chapelle Notre-Dame, Kristen Nogues, harpe ; Locronan, orchestre chambre Heidelberg ; Châteaulin, église, ensemble instrumental Cologne. 10, Camaret, récital orgue. 11, Châteaulin, chant, orgue et bombarde. 14 au 16, Locmélar, rassemblement de sonneurs et chanteurs. 14, Daoulas, récital chant et musique ; Saint-Jean-du-Baly, Lannion, sextuor de cuivres Tubalcalin. 15, Dinard, magnificat J.S. Bach, maîtrise Sainte-Magdelaine, P. Kuentz ; Vannes, Saint-Pierre, prestige des cuivres. 16, Daoulas, récital Brenda Wootton ; Vannes, Saint-Pierre, Ankara Orchestra. 17, Vannes, chapelle Sévigné, piano à 4 mains ; Camaret, récital d'orgue, Odile Juttem ; Saint-Malo, cathédrale, concert Vivaldi. 18, La Forêt Fouesnant, trompette et orgue ; Vannes, Saint-Pierre, Ankara Orchestra. 19, Quimper, cathédrale, concert orchestre Manchester ; N.D. Locmaria, chants arthuriens Myrddhin ; cathédrale, musique pour le roi Arthur. 20, Douarnenez, le quator vocal du Léon ; Vannes, Sévigné, orchestre de chambre, Ankara ; concert flûte et harpe. 21, Vannes, Sévigné, orchestre de chambre ; Lannion, Saint-Jean-du-Baly, orgue et flûte. 22, Pleumeur-Bodou, église, concert vocal ; Roscoff, récital Yves Duteil ; Vannes, Saint-Pierre, quator Margand ; Dinard, Gérard Méniel, saxophone. 23, Vannes, Saint-Pierre, orchestre chambre Ankara. 24, Camaret, orgue, clavecin et flûte ; Vannes, orchestre chambre Ankara. 27, Plougastel-Daoulas, concert orchestre P. Kuentz ; Châteaulin, danse, groupe chorégraphique de Quimper. 28, Lannion, Saint-Jean-du-Baly, orchestre Paul Kuentz ; Châteaulin, groupe Chorus (jazz). 29, Saint-Lunaire, concert orchestre Paul Kuentz.

Fête Nevenoé à Morlaix

L'Association d'expression populaire « Nevenoé » organise le 21 juillet à Morlaix une grande fête regroupant tous les chanteurs et les musiciens du collectif Nevenoé à la cour des Jacobins à partir de 20 h 30 ; l'après-midi animations de rues. Gérard Delahaye, Melaine Favennec, Kristen Nogues, Yvon Le Men, Patrick Ewen, le groupe Talbenn, le groupe Storlok et de nombreux amis musiciens et chanteurs. Stands d'information et de vente.

En vrac

JUILLET - Landuvez (Kersaint), concert classique. *Locronan* (St-Ronan), du 9 au 16 concert classique. *Plouneour-Nevez* (Relecq), le 16 festival de musique celtique. *St-Pol*, le 16 fêtes folkloriques du Leon. *Cancale*, festival de musique classique. *St-Lunaire*, festival de musique classique. *Le Faouët*, le 22 festival celtique. *La Roche-Bernard*, le 23 fête des arts et traditions. *Muzillac*, le 17 fête folklorique. *Landeleau* (Pénity-St-Laurent), du 13 au 15 folk et rock bretons.

AOUT - Tréguier, le 12 festival de danses provençales. *Châteauneuf-du-Faou*, du 12 au 19, festival folklorique. *Concarneau*, mi-août, fête des filets bleus. *Landuvez*, concert classique. *Locronan*, concerts de musique bretonne. *Plomodiern*, le 15 festival du Menez-Hom. *Pont-Aven*, le 6, fête des ajoncs d'or. *Porspoder*, le 19, festival de musique bretonne. *Saint-Lunaire*, musique classique. *Le Faouët*, mi-août, festival breton. *Gourin*, le 6 fête populaire de Toulauchy. *Vannes*, le 15 fêtes d'Arvor.

Festoù-Noz — Festoù-Deiz

JUILLET : Samedi 8 : Derval, Fouesnant (école de Mousterlin), Douarnenez — *Dimanche 9* : fête folklorique de la FNACA à Hillion-St-René — *Jeudi 13* : Koan-Vraz à Douarnenez, Fouesnant — *Vendredi 14* : Douarnenez, St-Nicolas Plumeliau — *Samedi 15* : Douarnenez, début de Mouez ar Mor, Mesquer, Guer, Belle-Isle-en-Terre, Beignon, St-Malo, Argenteuil — *Dimanche 16* : Brusvily, Fouesnant — *Jeudi 20* : Pléneuf — *vendredi 21* : Callac — *Les 22, 23, 24* : Belle-Isle avec Avel nevez — *Samedi 22* : Douarnenez, Souben ar Martolodec ; fest-noz du PCF à Bréhoulou — *Dimanche 23* : Jugon — *Samedi 29* : Paramé, St-Malo.

AOUT : Vendredi 4 : Sousben ar Martoloded à Douarnenez — *Samedi 5* : gräces, St-Senoux (Avel Nevez), Fouesnant — *Dimanche 6* : Pont-Croix, Pléneuf-Val-André, 4e festival de la chanson — *Mercredi 9* : Noz breish kanaouennou à Ploaré — *Jeudi 10* : Douarnenez, Gilles Servat — *Dimanche 13* : Fouesnant, la Chapelle-Neuve — *Lundi 14* : Quimiac, St-Malo, Saint-Jean — *mardi 15* : Carnot, Pleucadeuc (fête bretonne à Granfo), Carentoir (pardon de la Fondeliennel, *Hillion St-René (fête du cidre)* — *Jeudi 17* : St-Malo,Paramé — *Vendredi 18* : Jugon, Douarnenez — *Samedi 19* : Paramé (avec la Boutesoule), Plounévez, Saint-Loup à Guingamp, Roc St André, Belle-Isle, Douarnenez (Soubenn ar martoloded) — *Samedi 20* : Guellec en Plusquelles, Douarnenez — *Dimanche 21* : La Chapelle-neuve — *Samedi 26* : Mohon.

Rennes

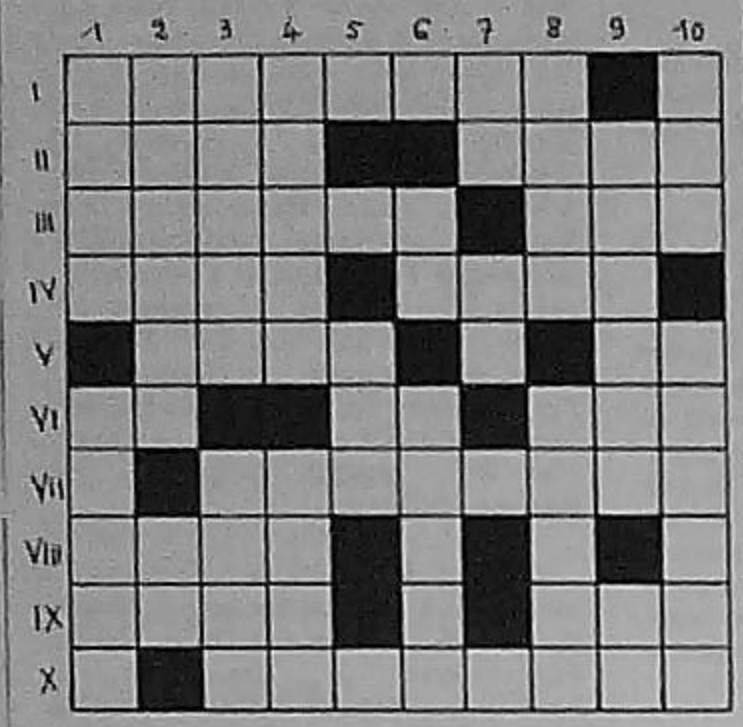
MAISON DE LA CULTURE. - Du 21 août au 16 septembre : *la grande récré*, enseigne de Jean-Claude Silbermann. Cinéma : 23-24, *Que la fête commence ;* 30-31, *Le zinzin d'Hollywood ; 6-7 septembre, L'argent de la vieille.*

2e festival du livre vivant au château de Fougères

Les 8 et 22 juillet, 5 et 12 août, 9 et 16 septembre à 20 h 30, dialogues avec les poètes au petit théâtre du Logis. Le 8 juillet à 22 h, *éclats, musiq, mots de l'aujourd'hui demain*, avec Claude Yvans et Danou. Le 22 juillet à 18 h 30 au théâtre de la Nature, *pour le roi Arthur de grande et petite Bretagne*, poème musical avec l'Olifant et le Manchester youth Orchestra (90 jeunes musiciens anglais). Le 5 août à 22 h, *Je, François Villon*, le spectacle de Michel de Maulne, en retour du festival d'Avignon. De fin juillet à octobre, *Itinérances à l'ombre du marquis de la Rouerie*, visites commentées par Berthilde Audran, de la Mayenne aux Côtes-du-Nord. Du 18 au 26 août entre 15 h et 22 h, animation *lire la Bretagne au pays des Chouans*, sous la direction de Michel Olivier et Bernard Cordreaux à travers le pays fougerais. Les 25, 26, 27, 29 et 30 août, les 1, 2, 3, 4 septembre à partir de 19 h, *La conjuration bretonne, vie et mort de la Rouerie*, sepctacle Livre vivant de Michel Philippe, Jean Pommier et Henri Cordreaux, avec le concours de la population. Le 8 septembre à 21 h et 22 h, *Hardi-Bretagne*, évocation historique du 41e régiment d'infanterie. Le 9 septembre à 21 h, *Alan Stivell (théâtre de la Nature)*.



MOTS-CROISES FRANCO-BRETONS



PROBLEME N° 14

Horizontalement. — I. Toujours appréciées, quel que soit le moment de l'année. II. Préposition ; il souffle quelquefois très fort chez nous. III. Caquetage, dirons-nous ; second. IV. Lettre de LENN en désordre ; c'était un travail de femmes de la ramasser au moment du battage. V. Sigle bien connu des téléspectateurs français ; article contracté. VI. Côté ou moyen ; un peu de ST B ; orvet sans queue. VII. Soixante secondes, et rien de plus. VIII. Fureur. IX. Retard ; les animaux, dit-on, n'en ont pas. X. Carnage.

Verticalement. — 1. Dans une expression signifiant : qu'importe ! ; le troisième. 2. Fruits d'automne ; lettres de EGAR. 3. Il débite de la viande ; grande hâte. 4. Ferme léonarde ; filtrée par les reins. 5. Longue corde. 6. Consonnes de HEP ; une seule ne constitue pas un troupeau. 7. Base verbase de « *Bezañ* » à l'imparfait ; la même au présent. 8. Humble de cœur ; cohortes célestes. 9. Le soixantième d'une minute ; négation. 10. Autre ; lande.

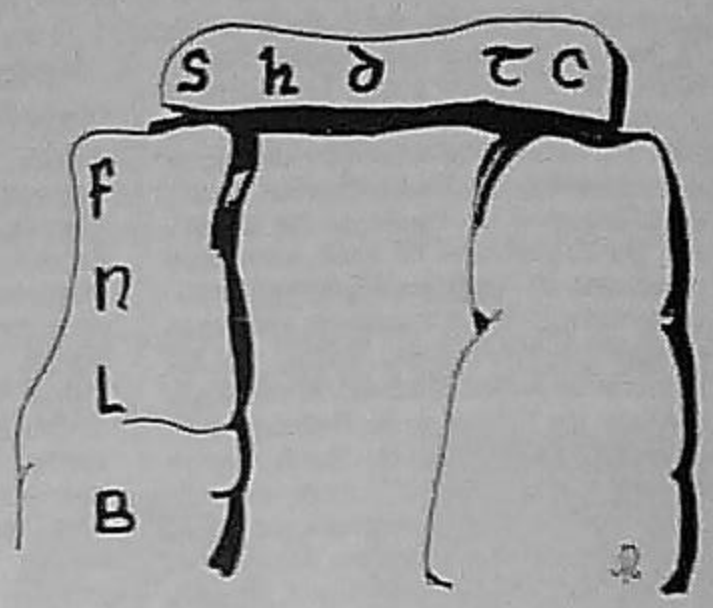
SOLUTION DU PROBLEME N° 13

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	L	A	B	O	U	R	A	D	E	G
II	E	B	E	U	L	E	Z	■	M	A
III	T	A	D	■	■	A	V	I	E	L
IV	O	T	■	T	E	L	E	N	N	I
V	N	I	V	E	R	E	R	■	■	A
VI	■	O	A	■	A	D	K	O	A	N
VII	B	U	K	E	T	■	O	A	Z	■
VIII	A	■	S	A	R	T	■	N	E	V
IX	E	G	I	L	E	■	S	E	Z	O
X	■	E	N	O	■	U	N	D	E	R

GUIDE TOURISTIQUE
DES PAYS DE
VANNES ET AURAY
Envoi contre 5 francs pour frais à SOPEL
B.P. 540. St-Brieuc - C.C.P. 2319 14 P Nantes

CALENDARMOR 78

8 JUILLET — 4 AOUT
T POUR TINNE : LE HOUX
Amergain chante :
« JE SUIS EPEE
QUI LIVRE BATAILLE »



Le huitième arbre est le houx qui fleurit en juillet. On le rencontre dans le Roman de Gauvain et du Vert Chevalier. Dans la ballade intitulée le mariage de Sir Gauvain, le Roi Arthur dit dans son château de Carlisle :

« — alors que je traversais la mer, je vis une femme s'asseoir entre un chêne et un buisson de houx, toute vêtue de pourpre... »

Il s'agit de la déesse galloise Creiddylad pour laquelle les Chevaliers au Chêne et au Houx combattirent jusqu'au jour du jugement.

Le houx est souvent mentionné comme le roi de tous les arbres et l'on souligne ses qualités ; la blancheur de ses fleurs, le rouge éclatant de ses baies, la dureté de ses piquants, l'âpreté de son écorce. Les Anciens faisaient de ses baies une teinture vive et un élexir aphrodisiaque.

Dans l'alphabet celtique, le D et le T sont des lettres jumelles.

D, c'est le chêne qui gouverne la partie croissante de l'année.

T, c'est le chêne toujours vert, le houx, qui en gouverne l'autre partie.

Dann ou Tann (équivalent du gaëlique Tinne) est le mot qui désigne tout arbre sacré. C'est le sapin (Tanne) des Germano-celtes ; c'est le chêne vert de Cornouaille et de Bretagne (Tann, Glas tann).

Le verbe tanner trouve aussi son origine dans le houx dont on utilisait les baies pour le tannage.

Tannus était le dieu Gaulois de la foudre.

C'est Yseult qui chante :
« Trois arbres sont d'espèces généreuses,
le houx, la pierre et l'if...
Ils gardent leurs feuilles toute leur vie.
Je suis à Tris-Tan tant qu'il vivra... »

Pour faire face
aux imprévus :
crédit automatique.
Eurochèque
Crédit Mutuel
de Bretagne

5 AOÛT — 1er SEPTEMBRE
C POUR COLL,
LE COUDRIER
(KEL-VEZENN)

Le neuvième arbre du calendrier est le coudrier (noisetier).

Notre tradition fait de la noisette un emblème de la sagesse. Douce, elle est protégée par une coquille extrêmement résistante...

Un traité topographique irlandais décrit la fontaine de Connla près de Tipperary au dessus de laquelle se penchent les neuf coudriers qui produisent simultanément leurs fleurs et leurs fruits. Quand les noisettes tombent dans la fontaine elles nourissent le saumon qui y règne ; une foule de tâches étincelantes apparaissent sur le corps du poisson.

Les fourches du coudrier étaient utilisées en Grande-Bretagne, non seulement pour la découverte des trésors et des sources cachées, mais aussi pour découvrir les assassins.

Le Livre de Saint-Alban propose une recette pour se rendre invisible, simplement en portant une branche de coudrier longue d'une brasse et demi, en laquelle on insere une brindille encore verte.

La lettre C était utilisée pour désigner le chiffre 9 des Bardes car le coudrier attend 9 ans avant de produire ses premiers fruits.

Cet arbre donna son nom au dieu Mac Coll (fils du coudrier), l'un des 3 premiers Gouverneurs d'Iriande, ses deux frères étant Mac Ceacht et Mac Greine. Ils épousèrent respectivement les trois déesses Eire, Fodhla et Banbha.

Cette légende évoque les premiers temps du renversement du système matriarcal.

Arbre de Sagesse, le coudrier peut secréter un lait toxique. Il abrite les corbeaux et les vautours, oiseaux de divination. Il s'est fendu en deux lorsque la tête du dieu Balor fut placée sur ses fourches. Quand Finn l'utilisa comme bouclier dans la bataille, il dégagea des vapeurs toxiques qui tuèrent des milliers d'ennemis.

MYRDDHIN.

Kléber 78 : la Bretagne en bonne place

Le Guide Kléber 1978 reflète un optimisme rassurant quant aux progrès réalisés par un nombre de cuisiniers et de cordons bleus, surtout en « province » puisqu'on y dénombre 25 nouvelles tables couronnées (tables de qualité supérieure) pour 5 à Paris. Au total, 143 promotions et 328 nouveaux établissements. Mais il y a 137 déclassements et 348 suppressions, ce qui traduit une louable exigence sur la qualité.

Nous pensons que le rapport qualité prix en est à l'origine, car si Kléber se réjouit de l'évolution heureuse de la cuisine française, il constate, avec inquiétude, qu'elle est de plus en plus coûteuse... et à de tels prix, il ne faut pas se tromper, pas plus un cuisinier, qu'un guide.

Entièrement remis à jour dans ses moindres détails, aussi bien dans la cartographie, puisque Kléber, et c'est là un de ses gros avantages, offre des cartes en couleurs, claires et complètes pour chaque département signalant aussi le caractère de toutes les étapes. Apparaît, d'ailleurs cette année, une nouvelle carte de la France, routière et départementale qui rendra le plus grand service au « navigateur » à la recherche de la halte souhaitée.

Malgré son faible encombrement, le Kléber 1978 a poussé ses investigations dans 2482 localités, sur 4050 hôtels, car sa vocation n'est pas uniquement gastronomique, et sur 2547 restaurants, la Bretagne s'y conduit fort bien. Parmi les nouvelles tables couronnées... et les autres citons :

COTES-DU-NORD (Hôtels : 44 — Restaurants : 16 — Lieux de repos : 13)

Nouveau : Saint-Brieuc, La Pomme d'Or.
Promotions : Dinan, La Caravelle ; Etables, La Colombière.
Déclassements : Erquy, La Plage ; Perros-Guirec, Trestraou et Plage, Printania ; Port-Blanc, Les Iles ; Saint-Brieuc, Le Covec.
Radiations : Ploumanach, Hôtel du Parc ; Saint-Brieuc, Du Guesclin ; Trébeurden, L'Artimon (fermé).

FINISTERE (Hôtels : 69 — Restaurants : 31 — Lieux de repos : 23)

Nouveaux : Brest, Les Antilles, Belle Vue ; Roscoff, Le Triton ; Trégunc, Les Grandes Roches.
Promotions : Pont-l'Abbé, La Tour d'Auvergne ; Riec-sur-Belon, Kerland.
Déclassement : Pont-Aven, Tal-Moor.
Radiations : Aber-Wrac'h, Belle Vue ; Douarnenez, La Caravelle (fermé) ; Pont-l'Abbé, Hôtel des Voyageurs ; Rosporden, Hôtel d'Arvor.

ILLE-ET-VILAINE (Hôtels : 40 — Restaurants : 21 — Lieux de repos : 5)

Nouveau : Dinard, Reine-Hortense.
Promotion : Saint-Malo, Mapotel Central.
Déclassements : Dinard, Le Grand Hôtel ; Saint-Malo, La Belle Epoque.
Radiations : Rennes, Sévigné ; Saint-Malo, Le Panoramic du Casino, Le Jersey, Le Croiseur, Ker-Yvonne (fermé).

LOIRE-ATLANTIQUE (Hôtels : 37 — Restaurants : 37 — Lieux de repos : 10.

Nouveaux : Baule (la), La Palmeraie ; Nantes, Le Directoire, Abbaye de Villeneuve ; Saint-Joachim, Auberge du Parc.
Déclassements : Chateaubriand, Armor ; Nantes, Relais-Saint-Yves.
Radiations : Basse-Goulaine, Aub. du Bout des Ponts ; Batz-sur-Mer, Le Calme Logis ; Baule (la), Hôtel des Dunes, Hôtel du Bois d'Amour ; Chateaubriant, La Ville en Bois ; Nantes, Le Chêne Vert ; Saint-Brévin, Les Roches.

MORBIHAN (Hôtels : 71 — Restaurants : 27 — Lieux de repos : 18)

Nouveaux : Auray, La Mairie ; Carnac, La Bergerie, Le Plancton ; Le Faouet, La Croix d'Or ; Larmor-Baden, Le Parc Fétan ; Lorient, Le Pic ? Assiet ! ; Ploërmel, Le Relais du Val d'Oust ; Sarzeau, L'Espadon, Le Sage ; Questembert, Aub. Limerzelaise ; Quiberon, A l'Idéal.
Promotions : Le Tour du Parc, La Croix du Sud ; Quiberon, Sombreuil.
Déclassements : Damgan, Les Bains ; Josselin, Le Château ; Vannes, Richemont.
Radiations : Allaire, Moulin de Quip ; Auray, Logis de Penher ; Carnac, Le Stirwen ; Le Faouet, Moulin Blanc ; Hennebont, Le France ; Lorient, Le Paradou ; Arzon-Port-Navalo, Le Rhuys (vendu) ; Saint-Gildas-de-Rhuys, Les Sables de Rhuys ; Vannes, La Coriandre.

R.C.P. EDITION — 6, villa Emile Bergerat 92522 NEULLY-SUR-SEINE. CEDEX



Jacques Fleschet
Liquoriste
15 17 rue Lavoisier
35000 Rennes
Tél. 36 13 59
LIKOR BREIZ
liqueur de plantes
SIVI MAD
liqueur de fraises
LAMBIG
eau de vie de cidre
CHOUCHEN
hydromel de Bretagne
B Z H
apéritif de Bretagne


à PONTIVY 56300
L'Hôtel - Restaurant
"ROBIC"
B. P. 66 — TEL. 25.11.80
au cœur de la Bretagne

CHÉREAU-CARRÉ S.A.
LE SPECIALISTE DU MUSCADET ET GROS-PLANT SUR LIE
Vous invite au CHATEAU DE CHASSELOIR
pour une visite des chais et une dégustation gratuite
*** Documentation sur demande
Expéditions France et étranger
La carte CHEREAU-CARRE est encore disponible sur certains secteurs en France et à l'Export.

Le péage du pont de Saint-Nazaire-Saint-Brévin

Dans une question écrite au Ministre des transports, Claude Evin, député de Loire-Atlantique, attire son attention sur le péage du pont de Saint-Nazaire qui est géré par une société d'économie mixte dans laquelle des sociétés privées sont d'une part majoritaires et d'autre part à la fois constructeurs et gestionnaires. Il résulte de cette situation, ajoute le parlementaire, que les habitants des deux rives, particulièrement ceux du sud qui ont des relations obligatoires de nature administrative sociale, professionnelle ou familiale avec Saint-Nazaire, sont obligés pour parcourir 3 km de payer un passage 40 ou 56 F (aller et retour). Actuellement, plus de trente municipalités de Loire-Atlantique réclament la gratuité du passage et demandent que l'Etat prenne à sa charge l'exploitation du pont. En conséquence, Claude Evin demande au ministre quelles mesures il compte prendre, compte tenu du caractère du service public de cet ouvrage, pour permettre la réduction, voire la suppression de ce péage.

Naissance de l'association du pays des trois rivières

Cette toute jeune Association, dont le but est de maintenir et de développer l'activité économique et sociale dans la zone qui est de son ressort, vient d'élire M. de Baudinière président. Sa zone d'activité comprend les communes d'Assérac, Herbignac, Saint-Lyphard, La Chapelle-des-Marais, Sainte-Reine de Bretagne, Pontchâteau, Drefféac, Guenrouët, Missillac, Saint-Gildas-des-Bois, Sévérac, Avessac, Fégréac, Plessé, Saint-Nicolas-de-Redon, Conquereuil, Guéméné-Penfao, Marsac-sur-Don, Massérac, Pierric, Le Gâvre, Sainte-Anne et Quilly. L'Association envisage la constitution rapide d'une société d'intérêt collectif agricole pour favoriser le développement des gîtes ruraux qui tendent à se développer dans la région.

petites annonces

La ligne (38 lettres, signes ou espaces) : 12 F.
+ taxes (17,60 %) = 14,11 F.
(Les demandes d'emploi sont gratuites)
Supplément pour encadrement : 35,28 F.
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 10 F.

Les petites annonces sont payables à la commande

DEMANDES D'EMPLOI

• **Etalagiste** confirmée (6 ans exp. Paris - 3 ans Rennes) recherche vitrines pour juillet et septembre. Tél. de 12 h 30 à 13 h 45 et à partir de 19 h 30 au (99) 51-09-51.

• **Journaliste**, 32 ans, (pol. étrangère), cherche emploi (presse, édition, traduction...) en **Bretagne**. Etudierai toutes propositions. Ecr. **Yves Loisel**, 192, rue de Crimée, 75019 Paris.

• DAME 48 ans cherche emploi stable de préférence, habitude téléphone, clientèle, **dactylo**, correspondance, secrétariat, petite entreprise, libre de suite. tél. 76.02.78.

• JEUNE FEMME 28 ans, **secrétaire**, bonne présentation, aimant contact, ayant le goût des responsabilités, cherche emploi (anglais parlé et écrit). Le Bourdiec Claudine, 36, rue Fontaine-des-Baronnies, 44100 Nantes.

• **Traduct.-interpr. 36 ans, ch. emploi prof. espagnol (13 ans d'expér.) ds établ. privé. ou documentaliste, secr. trilingue**, hôtel. Sept. 78. **Claude Pondard**. 6, rue Chemin-Vert. **35100 Rennes.**

• **2 jeunes Irlandaises** ayant bonne connaissance du français, cherchent région Lamballe, St-Brieuc, Dinan, emploi pour l'été (tourisme, commerce...) écrire à : Mary Winter, 1st the Quay, ENNISCORTHY, Co WEXFORD (EIRE).

• **Enseignant** pendant 8 ans, 29 ans finissant année formation animateur, cherche **poste en Bretagne**, expérience animation culturelle, connaissances culture Bretonne. Ecrire : **André Judikael LALYCAN**. C.N.F.A./U.F.C.V., B.P.5 Fublaines 77470 TRILPORT.

OFFRES D'EMPLOI

• **Distributeur (TRICE)** possédant voiture, 4 000 F + possible par mois. Candidature aujourd'hui et demain 10,14 et 19 heures, 12, rue Monfoulon, **Nantes.**

• Sté d'édition recherche pour service de publicité bulletins municipaux, guides touristiques, etc., bons **COURTIERS LIBRES** sur les cinq départements bretons et Paris. sérieuses références exigées. Env. CV à SOPEL. BP 540, 22010 Saint-Brieuc Cedex. Tél. 33.61.98.

• Recherche **responsable commercial** ayant expérience vente produits salaisons et plats cuisinés - maximum 35 ans - poste d'avenir, condition cadre. Adresser C V, photo et prét. à SA **JAFFREDO**, La Croix des Nations, **56240 BERNE.**

• **SOCIETE en forte expansion, recherche immédiatement femmes** disposant de quelques heures par jour pour activité à temps partiel, sérieuse et agréable, aucune expérience nécessaire. Jacqueline Gauvrit, 39, rue Henri-Barbusse, **Rezé** 44400.

MARIAGES

• **POUR VOUS BIEN MARIER**
vous cherchez une adresse **sérieuse** ? demandez donc au **Centre des Alliances** (AV), 5, rue Goy, **29106 Quimper** de vous adresser son importante doc. contre 6 F timbres... Milliers de partis (18 à 75 ans). Aide efficace. **Très nombreuses références de votre région** (contrôle d'huissier). **Discrétion absolue.**

• **Foyers catholiques**, mariages par correspondance, ttes situations et régions, divorcés s'abstenir. **Documentation gratuite** contre 3 timbres. Ecr. **FOC** (A) BP 54, 44002 **Nantes Cedex.**

• **MARIAGES SERIEUX** : **Uni-Inter**, 6, rue Jean-de-la-Fontaine, téléphone 71.62.65. Nantes. Première organisation nationale, vous apporte conseils, efficacité. Nombreux partis dans la région.

RELATIONS

• **TOUTES RENCONTRES, AMITIES, RELATIONS.** Vous désirez sortir de votre solitude, vous créer de nouvelles amitiés, faire de nouvelles relations. **CLUB R.A.R.** (B) B.P. 308, 75624 PARIS CEDEX 13. Doc. contre 4 timb., dernier bulletin 20 F.

• **Indien** de 30 ans, philatéliste, cherche correspondants français pour se perfectionner en français - A.K. Agarwal, 91/Z/A, J.K. Street, Uttarpara, 712258 **Inde.**

POUR LES VACANCES

• A LOUER, **ST-SERVAIS** 22160 juillet, août **MAISONNETTE**, une grande pièce + cuisine meublée, eau, gaz, électricité. 1 000 F mensuel. Tél. 43.54.25 ou écrire Le MENER, Kerbernes. ST-SERVAIS 22160.

• **Voyage en YOUGOSLAVIE** du 5 au 28 août, car grand tourisme, bateau Ancona-Dubrovnik, hébergem. en hôtel et AJ : 1 920 F TC pour 3 sem. **André le Provost**, rue de la Gare, **St-Guen**, 22530 Mûr.

• Penmarch : prox. plage, **mais. bretonne** (4 pers. max.), séj., 2 chbres, cheminée, s. de bs - Août à sept. - Tél. (40) 76.07.56.

• A louer juillet, août. **Pavillon** 20 km mer. Tout confort, 2 000 F/mois. SCAER 29 Sud - Tél. (98) 59.44.55.

COLLECTIONS

• Echanges C.P. peinture, **C.P. anciennes de Russie et Ukraine**, env. timbrées 1860/1870. Réponse assurée. Jaroslav MATVIJSIN do Vostrebovania 252001 Kiev 1. U.R.S.S.

• Rech. **locomotives** télécommandées et tous accessoires pour trains électriques de marque Hornby Série 0 - M. Théneaud, 5, r. Erlanger, 75016 Paris. Tél. (1) 228.92.61.

BIBLIOPHILIE

• Rech. **COEURS VAILLANTS** édit. **VOIX DE L'OUEST** 1945-46 DECRUCQ 139, r. Buisson, LILLE.

• Vends livres sur toutes les **régions françaises**. Histoire, voyages, politique, littérature. Liste gratuite. F. REDOR, 3, rue Guépin, Nantes.

DIVERS

• **CHARCUTERIE TRADITIONNELLE SANS COLORANT** (pâté de campagne - Saucisse - saucisson à l'ail, ou sel, pur porc - lard « BRENEG » - lard cru ou cuit). Commandez à « AG ER CHOËJ : 56690 LAN DEVAN.

• **GRATUIT** pour les lecteurs d'Armor magazine : brochure **Le temps des fraises**. Nombreuses recettes. CEDUS, BP 200-16, 75765 Paris cedex 16.

• URGENT : cause double emploi, loue **Ecume de Mer**, 3e cat. moteur in.bord, juillet 6 000 F, août 7 000 F, les deux mois 11 000 F. Tél. 47.02.35 heures repas.

• PASSAT TS 1976, option hayon, première main, garantie, crédit. Téléphone. 74.90.31 Nantes.

armor immobilier

La ligne (38 lettres, signes ou espaces) 18 F.
+ taxes (17,60 %) = 21,16 F.
ou le mm/colonne : 6 F. + taxes = 7,05 F.

ETUDE DE Me N. BARBEDIENNE, Notaire à LAMBALLE.

A VENDRE : Prox. SAINT-BRIEUC (6 km) - Bord. Mer.
Agréable propriété, *8 pièces principales + pièces secondaires, construction Bon état - Confort.*
Parc très boisé - *5 000 m².*

Vue sur mer. *S'adresser à l'Etude.*

• A vendre à **TINTENIAC**, Z.I., **bâtiments d'usine** récents. 420 m², 3 bureaux, 2 lignes téléphoniques, sur terrain 4 000 m. S.C.P. CRESPEL, DELORT, JOUAN, 7, rue d'Orléans à RENNES (30.36.04).

• **Guérande** près marais salants, 7 km La Baule, **mais récente** F5, cuis., s. de bs, wc, 2 gar. - Tél. (99) 59.28.81.

• **DAMGAN, Terrain** constructible, 500 m² façade 23 m. Tél. Prestimmo, 71.29.04, Nantes.

• A céder cause départ **Bar** centre ville **BREST**. Bon chiffre, bel agencement. Tél. 44.46.12.

• Part. à part. vds **ter. 3 000 m² dont 600 m²** boisés, CU 80 000 F. S'adres. FLOCH, 167, rue Pontaven, Quimperlé. Tél. 96.20.28.

• **Trigavou** 12 km Dinard gde **mais. camp.** 80 m² à l'étage 2 gdes pièces hab., cave, gren., cellier, gd jard. -100 000 F - Tél. (96) 27.86.15.

• A LOUER à **Châteauneuf-du-Faou**, cinéma « **LE KASTELL** » centre ville. Propre à tout commerce. 400 m², Tél. (98) 81.70.33 GUYOMARC'H Transports.

• VENDS **confection, bonneterie**, cause retraite, bonne affaire. Quartier très sérieux. Tél. 46.22.88.

• **Morlaix** : **pav. 5 pces**, cuis., gd grenier, cave partielle, terr. (815 m²) - Tél. (98) 45.54.33.

• VENDS **petit restaurant** plein centre **Nantes**, près cathédrale. Téléphone 47.42.91 tous les jours après 18 heures.

Etude de Me Rihouay, notaire à Pontivy (Morbihan)
(Tél. 25.23.72)

A VENDRE

MELRAND : FERME 20 ha seul tenant, terrain vallonné en partie boisé.
Magnifiques BATIMENTS ANCIENS à restaurer.

SAINT-AIGNAN : MAISONS PAYSANNES.

PONTIVY : BELLE MAISON 6 P.P. neuve, quartier calme.



GOLF PUBLIC des AJONCS D'OR

"Kergrain" LANTIC - 22410 SAINT-QUAY-PORTRIEUX

Tél. : (96) 70-48-13

(Gestion intercommunale par le Syndicat d'Equipement du Canton d'ETABLES-SUR-MER)

groupe ouest habitation



UNE MAISON, UN PRET

G.O.H. 10, bd des Talards - BP n° 1 **SAINT-MALO**
Tél. (99) 56.07.92

AGENCES à
DINAN, Tél. 39.24.75 – **FOUGERES,** Tél. 99.46.81

Eurochèque, c'est comme de l'argent liquide, comme un billet de banque. C'est un chèque garanti : il suffit de reporter le numéro de la carte Eurochèque pour qu'Eurochèque soit garanti gratuitement jusqu'à 500 F. Pour connaître tous les autres avantages d'Eurochèque renseignez-vous auprès du Crédit Mutuel.

Eurochèque.

Crédit Mutuel

Crédit Mutuel de Bretagne



Le chèque que l'on accepte comme de l'argent liquide.

R.S.C. Euro 38 CM

Faire construire?
Pour acheter ou rénover,
Nous pouvons vous prêter à partir de 8,10 %

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE

Nous vous aidons à mieux vous loger.

Société Anonyme de Crédit Immobilier
DE BRETAGNE-SUD

34, RUE JULES-LEGRAND
LORIENT - Tél. : 21.22.52